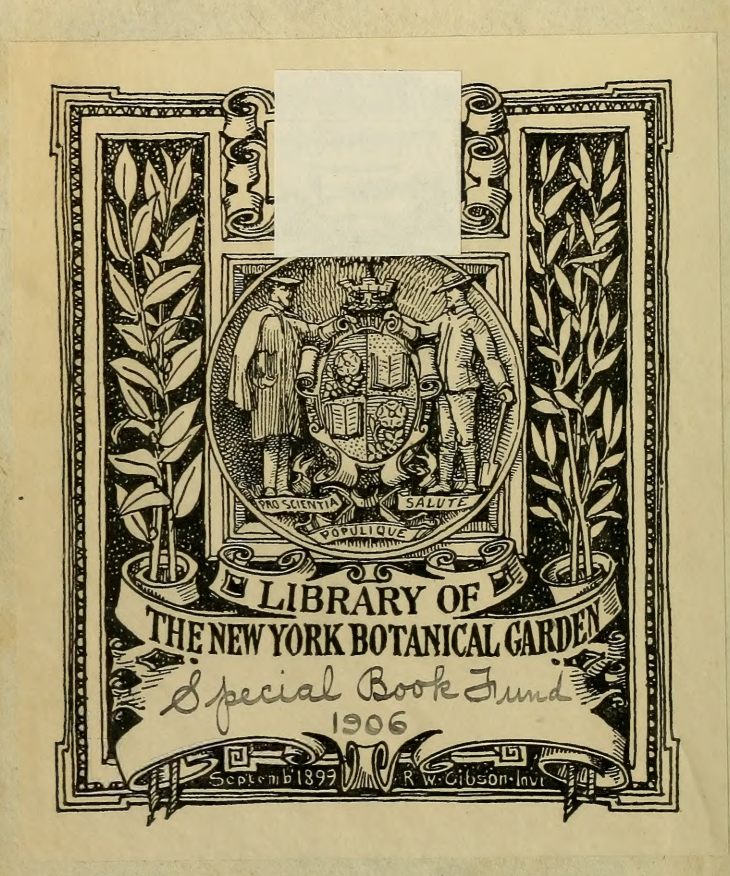



PRO SCIENTIA
SALUTE
POPULIQUE
LIBRARY OF
THE NEW YORK BOTANICAL GARDEN
Special Book Fund
1906
Septemb 1899
R. W. Gibson Inv

MANUEL

DES

PLANTES USUELLES INDIGÈNES,

SUIVI

DE RECHERCHES ET OBSERVATIONS SUR L'EMPLOI DE PLUSIEURS ESPÈCES, QUI, DANS LA PRATIQUE DE LA MÉDECINE, PEUVENT REMPLACER UN CERTAIN NOMBRE DE PLANTES EXOTIQUES.

SUITE DE LA PREMIÈRE PARTIE.

Ouvrages du même Auteur qui se trouvent chez le même Libraire.

Nouveau Voyage dans l'Empire de Flore, ou Principes élémentaires de Botanique, contenant la Physiologie végétale, la Terminologie, l'exposition des Méthodes en général, et celle des familles et des genres de plantes cultivées dans les jardins de botanique de Paris, suivant la méthode du Jardin du Roi; 2 parties formant un fort vol. in-8.............. 7 fr. 50 c.

Flora Gallica, seu Enumeratio Plantarum in Galliâ sponté nascentium; 2 parties formant 1 vol. in-12 de 742 pages, avec 21 planches; broché.......................... 10 fr.

Notice sur les Plantes à ajouter à la Flore de France; 1 vol. in-8. de 172 pages, avec planches; broché................. 2 fr.

Recherches historiques, botaniques et médicales sur les Narcisses indigènes, pour servir à l'Histoire des Plantes de France; in-4. broché.................................. 1 fr. 25 c.

L'Art de faire les Eaux-de-vie, d'après la doctrine de Chaptal; où l'on trouve les procédés de Rozier, pour économiser la dépense de leur distillation, et augmenter la spirituosité des Eaux-de-vie de vin, de lie, de marc, de cidre, de grains, etc. suivi de l'Art de faire les Vinaigres simples et composés; avec la méthode en usage à Orléans pour leur fabrication; les recettes des Vinaigres aromatiques, et les procédés par lesquels on obtient le Vinaigre de bière, de cidre, de lait, de malt, etc. Par M. Parmentier, de l'Institut de France : ouvrage orné de 5 planches, représentant les diverses machines et instrumens servant à la fabrication des Eaux-de-vie. In-8. broché... 4 fr.

De l'Hygiène des Gens de lettres, ou Essai médico-philosophique sur les moyens les plus propres à développer ses talens et son aptitude naturelle pour les sciences, sans nuire à sa santé et sans contracter de maladies; ouvrage utile à tous les hommes de cabinet et à ceux qui mènent une vie sédentaire; par M. Brunaud, docteur en médecine. In-8. broché...... 7 fr.

Traité complet de la Maladie Scrophuleuse, et les différentes variétés qu'elle peut offrir; ouvrage renfermant ses causes, ses symptômes et ses complications; les principes généraux de l'éducation la plus propre à garantir les enfans de cette cruelle maladie, et enfin les moyens à employer pour son traitement curatif; par M. Lepelletier, docteur en médecine. In-8. broché.................................. 7 fr.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

MANUEL

DES

PLANTES USUELLES INDIGÈNES,

OU

HISTOIRE ABRÉGÉE

DES PLANTES DE FRANCE,

DISTRIBUÉES D'APRÈS UNE NOUVELLE MÉTHODE;

CONTENANT LEURS PROPRIÉTÉS ET LEURS USAGES EN MÉDECINE, DANS LA PHARMACIE ET DANS L'ÉCONOMIE DOMESTIQUE;

SUIVI

De Recherches et d'Observations sur l'emploi de plusieurs espèces, qui, dans la pratique de la Médecine, peuvent remplacer un certain nombre de substances exotiques.

Par J. L. A. LOISELEUR-DESLONGCHAMPS,

Docteur en médecine de la Faculté de Paris, membre de la Société de Médecine de la même ville; Associé ou Correspondant des Académies des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, de Rouen, de Toulon; de la Société d'Émulation de Rouen; de la Société des Sciences physiques et médicales d'Orléans; de la Société phytographique de Gorenki en Russie, etc.

Nos nec Indicarum Arabicarumque mercium, aut externi orbis attingimus medicinas. Non placent remediis tam longè nascentia : non nobis gignuntur.... salutem quidem sine his posse constare probabimus. Plin. Lib. II, cap. 24.

A PARIS,

Chez MÉQUIGNON aîné, père, Libraire de la Faculté de Médecine et des Hospices, rue de l'École de Médecine, n° 9.

1819.

Ve CLASSE.

DICOTYLÉDONES MONOPÉRIANTHÉES; SUPÉROVARIÉES.

Famille LXXVII.

SANGUISORBÉES.

Les plantes de ce petit groupe, que j'ai cru devoir séparer des Rosacées, parce que toutes les espèces qui le composent sont privées de corolle, et auquel je donne le nom de *Sanguisorbées*, de celui d'un de ses genres appelé *Sanguisorba*, ont pour caractères 1 calice monophylle, à limbe divisé; des étamines en nombre variable; 2 ovaires supérieurs, quelquefois 1 seul; 2 graines (ou seulement 1 seule) enveloppées dans le calice persistant.

Les Sanguisorbées sont des herbes à feuilles alternes, lobées ou divisées; à fleurs le plus souvent terminales, rarement axillaires.

Peu remarquables à cause de la petitesse de leurs fleurs, les Sanguisorbées ne présentent également que peu d'intérêt, sous le rapport de leurs propriétés. Elles sont légèrement toniques et astringentes.

279e *Genre*. — PIMPRENELLE. *POTERIUM*. Lin.

Fleurs monoïques ou polygames. Calice quadrifide. Dans les mâles, 30 à 50 étamines. Dans les femelles, 2 ovaires supérieurs, surmontés chacun d'un style terminé par un stigmate en pinceau : ces 2 ovaires deviennent autant de graines auxquelles le calice sert d'enveloppe.

PIMPRENELLE SANGUISORBE, vulgairement *Pimprenelle* ou *Pimpinelle*, *Pimpenelle*, *Bipinelle*.

Poterium Sanguisorba. Lin. Spec. 1411. — *Pimpinella*. Blackw. Herb. t. 413. — Pharm.

Sa racine est allongée, cylindrique, rougeâtre, vivace, divisée en plusieurs fibres : elle donne naissance à une ou plusieurs tiges un peu anguleuses, légèrement velues, hautes de 1 pied à 18 pouces, garnies, surtout à leur base et dans

leur partie inférieure, de feuilles ailées avec impair, composées de folioles ovales ou arrondies, profondément dentelées. Ses fleurs sont verdâtres, réunies, un assez grand nombre ensemble, en têtes ovales, quelquefois globuleuses, les femelles occupant la partie supérieure, et les mâles étant disposés au-dessous. Cette plante croît dans les prés secs et sur les bords des bois; elle fleurit en avril, mai et juin.

La Pimprenelle a une saveur astringente et légèrement amère. Elle passe pour apéritive et diurétique. On l'a conseillée dans la gravelle, les obstructions, l'hémoptysie, la dysenterie, etc.; mais elle n'a jamais été très-usitée en médecine, et aujourd'hui surtout elle l'est encore moins.

Comme assaisonnement dans les salades, ses feuilles sont d'un usage assez fréquent, et, par leur qualité un peu tonique, elles facilitent la digestion des autres herbes moins sapides auxquelles on les joint.

Une autre plante de la même famille que la Pimprenelle, mais d'un genre différent, l'Alchemille commune (*Alchemilla vulgaris*, Lin.), connue plus vulgairement sous les noms de *Pied-de-Lion*, de *Mantelet-des-Dames*, est aujourd'hui bannie de la matière médicale; cependant on lui a attribué autrefois des propriétés qui, si elles étaient vraies, la rendraient bien précieuse, non pas précisément pour les médecins, mais pour ce sexe chez lequel le désir de plaire est le premier besoin. Un demi-bain préparé avec une décoction de feuilles d'Alchemille aurait, selon F. Hoffman, la vertu de réparer la virginité perdue, et des linges imbibés d'une semblable décoction auraient aussi l'admirable propriété, étant appliqués sur le sein, de rendre ferme celui qui serait mou et flasque.

Famille LXXVIII.

AMARANTHÉES.

Les plantes de cette famille doivent leur nom au genre *Amaranthus*, le seul qui soit indigène, et dont aucune des espèces n'a de propriétés qui puissent les faire employer en médecine.

Les Amaranthées sont des herbes à feuilles alternes, entières, et à fleurs très-petites, rapprochées plusieurs près les unes des autres, ou en grappes ou en bouquets placés tantôt

à l'extrémité de la tige et des rameaux, tantôt dans l'aisselle des feuilles. Une d'elles, l'Amaranthe blette (*Amaranthus blitum*, Lin.), se mange comme plante potagère dans quelques départemens du midi.

Famille LXXIX.

ATRIPLICÉES.

Les caractères propres aux plantes de cette famille sont les suivans : Calice polyphille, ou monophylle divisé en plusieurs découpures; étamines en nombre défini, insérées à la base du calice; ovaire supérieur, surmonté d'un ou plusieurs styles, terminés chacun par 1 stigmate simple, rarement bifide; fruit monosperme.

Les Atriplicées, que quelques auteurs nomment Chénopodées, sont des plantes le plus souvent herbacées, à feuilles simples, entières ou lobées; à fleurs petites, verdâtres, disposées de différentes manières.

Leurs propriétés générales sont d'être émollientes et alimentaires; la Betterave contient de plus, dans ses racines, une matière sucrée abondante, dont on est parvenu à faire de véritable sucre. Quelques espèces qui s'éloignent un peu des autres contiennent un principe aromatique qui les rend légèrement excitantes. Les graines de l'Arroche des jardins offrent une particularité, c'est qu'elles sont assez fortement émétiques et purgatives. Les Atriplicées, qui croissent au bord de la mer, jouissent plus que toutes les autres plantes, de la faculté de former la soude, en absorbant pendant leur végétation les particules de sel marin qui sont en émanation dans l'atmosphère, de manière que, par l'incinération de leurs tiges et de leurs feuilles, on obtient ensuite facilement celle-ci pour les besoins de la médecine et des arts.

280e *Genre*. — Arroche. *Atriplex*. Lin.

Fleurs polygames. Dans les hermaphrodites, calice de 5 folioles; 5 étamines; 1 ovaire à style court, bifide; graine renfermée dans le calice qui devient anguleux. Dans les femelles, calice de 2 folioles; 1 ovaire à style bifide; graine enveloppée par les 2 folioles calicinales qui prennent de l'accroissement.

ARROCHE DES JARDINS, vulgairement *Belle-Dame*, *Bonne-Dame*, *Follette*.

Atriplex hortensis. Lin. Spec. 1493. — *Atriplex*. Blackw. Herb. t. 99. — Pharm.

Sa racine est pivotante, blanche, annuelle, divisée en quelques fibres; elle produit une tige droite, anguleuse, un peu rameuse, haute de 3 à 4 pieds, glabre comme toute la plante, garnie de feuilles pétiolées, oblongues, triangulaires, d'un vert pâle, molles, lisses. Ses fleurs sont petites, verdâtres, disposées, au sommet de la tige et des rameaux, sur plusieurs épis formant dans leur ensemble une panicule terminale. Cette plante est originaire de l'Asie; mais cultivée dans les jardins depuis plusieurs siècles, elle s'y multiplie souvent naturellement, ainsi que dans les champs; elle fleurit en juin et juillet.

Les feuilles de l'Arroche des jardins sont émollientes, relâchantes, rafraîchissantes; mais à peine si on les emploie maintenant en médecine. Autrefois on les faisait entrer dans les tisanes et les bouillons qu'on prescrivait aux malades dans les fièvres bilieuses et dans les fièvres inflammatoires. On les appliquait aussi extérieurement sur les tumeurs pour les amollir, et sur les parties attaquées de la goutte pour adoucir les douleurs.

Dans les cuisines, les feuilles d'Arroche se préparent de diverses manières; mais, en général, on n'en fait pas une grande consommation; ce n'est le plus souvent que mêlées avec d'autres herbes potagères qu'elles sont prises comme aliment.

Les graines de cette plante s'éloignent beaucoup des propriétés émollientes propres aux feuilles, car elles sont assez fortement émétiques et purgatives. Matthiole cite un apothicaire qui les employait à la dose de demi-gros à 1 gros, et qui s'en servait pour purger des paysans, lesquels, par ce moyen, l'étaient abondamment, mais non sans douleur et sans fatigue. Ces graines sont totalement inusitées aujourd'hui.

281e *Genre*. — BETTE. *BETA*. Lin.

Calice profondément partagé en 5 divisions. 5 étamines. 1 ovaire surmonté de 2 styles courts. 1 graine réniforme,

enveloppée par la base du calice formant une sorte de capsule.

BETTE POIRÉE, vulgairement *Bette blanche*, *Betterave champêtre*, *Poirée*, *Épinard de la Chine*, *Racine de disette*.

Beta vulgaris. Lin. Spec. 322.—*Beta rubra vel nigra*. Blackw. Herb. t. 235. — *Beta*. Pharm.

Sa racine est cylindrique, pivotante, bisannuelle, plus ou moins épaisse et charnue, d'une couleur blanche, jaune ou rouge, selon les variétés; elle donne naissance à une tige droite, cannelée, glabre ainsi que toute la plante, rameuse, haute de 3 à 4 pieds, garnie de feuilles ovales, lisses, un peu succulentes, d'un vert clair; celles qui partent immédiatement de la racine et celles du bas de la tige étant très-grandes, portées sur des pétioles larges et charnus. Ses fleurs sont sessiles, réunies trois à quatre ensemble dans les aisselles des feuilles supérieures de la tige et des rameaux, où elles forment de longs épis feuillés. Cette plante est abondamment cultivée dans les jardins et dans les champs; elle fleurit en juin, juillet et août.

Les feuilles de la Bette poirée, ou tout simplement de la Poirée, ne diffèrent point de l'Arroche des jardins sous le rapport des propriétés, et l'on en fait à peu près le même usage; mais cependant on s'en sert habituellement davantage, car, outre leur emploi dans les bouillons rafraîchissans et laxatifs, dans les lavemens émolliens, on les fait servir extérieurement pour le pansement des vésicatoires. Comme alimentaire, on mange assez fréquemment sous le nom de *Carde-Poirée*, leur nervure moyenne qui est blanche, et qui, par la culture, prend beaucoup de largeur et d'épaisseur.

C'est d'une variété de la Bette Poirée, connue particulièrement sous le nom de *Betterave*, de *Racine de disette*, dont la racine prend un grand accroissement, jusqu'à devenir de la grosseur du bras et même de la cuisse, que, dans ces derniers temps, les chimistes ont trouvé le moyen d'extraire un sucre aussi beau, aussi pur que celui que fournit la Canne ou Canamelle d'Amérique (*Saccharum officinarum*, Lin.), et ayant absolument les mêmes propriétés que celui des colonies. Cette découverte est de la plus grande importance à cause des usages très-étendus du sucre, soit

en médecine, soit dans l'économie domestique. En médecine, on se sert du sucre pour édulcorer un grand nombre de médicamens et en masquer la mauvaise saveur, pour rendre beaucoup de boissons et de tisanes plus agréables. Cette substance fait la base d'un grand nombre de préparations pharmaceutiques, comme sirops, tablettes, pâtes; elle est utile pour favoriser la dissolution ou la suspension dans l'eau, des résines, des huiles; elle peut servir même par ses vertus particulières, dont les principales sont d'être nourrissante, apéritive, incisive, légèrement excitante, antiseptique. On cite des maladies entièrement guéries par le seul emploi du sucre. Pour les usages ordinaires, le sucre sert à conserver les sucs des fruits ou les fruits eux-mêmes que l'on réduit en gelée, en confiture; c'est pour une infinité de mets un assaisonnement dont on ne peut plus se passer aujourd'hui, etc. etc.

Indépendamment du sucre produit par la Betterave, cette racine est susceptible, après qu'on l'a fait fermenter, de donner de l'alcool à la distillation. Enfin, elle peut fournir une nourriture abondante et très-salutaire pour toute espèce de bétail, l'homme même ne la dédaigne pas, et on la mange cuite, principalement avec les salades.

282e *Genre.* — ANSÉRINE. *CHENOPODIUM.* Lin.

Calice de 5 folioles. 5 étamines. 1 ovaire à style très-court, bifide. 1 graine orbiculaire, enveloppée par le calice persistant et formant 5 angles.

ANSÉRINE BOTRIDE, vulgairement *Botrys*, *Piment.*

Chenopodium Botrys. Lin. Spec. 320. — *Botrys.* Black. Herb. t. 314. — *Botrys sive Ambrosia.* Pharm.

Sa racine est menue, pivotante, annuelle, blanchâtre, divisée en quelques fibres; elle donne naissance à une tige droite, rameuse, pubescente ainsi que toutes les autres parties, haute de 1 pied, ou un peu plus, garnie de feuilles pétiolées, oblongues, profondément sinuées ou divisées en lobes anguleux. Ses fleurs sont très-petites et disposées, dans la partie supérieure des rameaux, en une longue grappe rameuse. Cette plante croît dans les lieux sablonneux des départemens du midi, et on la trouve même aux environs de Paris; elle fleurit en juillet et août.

Le Botrys a une odeur forte, aromatique et une saveur

un peu âcre. Il est tonique, et passe pour carminatif, anthelminthique, antispasmodique, emménagogue; on le regarde surtout comme excitant du système pulmonaire, et cela le fait employer dans les affections atoniques de la poitrine, les catarrhes, l'asthme humide, la toux convulsive. Il a aussi été conseillé pour les maladies hystériques, les coliques flatulentes, la suppression des règles. On l'administre en infusion théiforme à la dose de 1 à 2 gros pour une pinte d'eau.

L'Ansérine Ambroisie, vulgairement Ambroisie, Botrys du Mexique, Thé du Mexique (*Chenopodium Ambrosioides*, Lin.), qui passe pour être originaire de l'Amérique, et qui est maintenant naturalisée dans plusieurs parties du midi et jusqu'en Bretagne, possède les mêmes propriétés que le Botrys commun; l'odeur aromatique y est même plus développée et plus agréable.

ANSÉRINE FÉTIDE, vulgairement *Arroche puante, Arroche fétide, Vulvaire.*

Chenopodium Vulvaria. Lin. Spec. 321. — *Atriplex olida.* Blackw. Herb. t. 100. — *Atriplex fœtida.* Pharm.

Sa racine, menue, fibreuse, annuelle, produit une tige divisée dès sa base en rameaux étalés et couchés sur la terre, longs de 6 à 8 pouces, garnis de feuilles pétiolées, ovales-rhomboïdales, couvertes, ainsi que les tiges et les rameaux, d'une poussière blanchâtre qui donne à toutes ces parties un aspect grisâtre. Ses fleurs sont d'un blanc sale, et forment de petites grappes à l'extrémité des rameaux ou dans les aisselles des feuilles supérieures. Cette plante est très-commune dans les jardins et les lieux cultivés; elle fleurit pendant tout l'été.

Toutes les parties de l'Ansérine fétide ont une odeur forte et très-désagréable, qui lui ont valu les noms qu'elle porte. On a cru, à cause du rapport qu'il y a entre cette odeur et les émanations qui s'échappent des parties naturelles des femmes, surtout dans le temps de leurs règles, que la Vulvaire devait avoir une action particulière sur la matrice, et de là on l'a considérée comme un remède utile dans les affections hystériques. Les auteurs conseillent de donner les feuilles de Vulvaire en infusion théiforme, à la dose d'une ou plusieurs pincées pour une pinte d'eau; mais l'odeur repoussante d'une telle boisson pouvant difficilement être

supportée par les malades, on doit préférer de la faire prendre en lavemens.

L'Ansérine Bon-Henri, vulgairement Bon-Henri, Toute-Bonne (*Chenopodium Bonus Henricus*, Lin.), dont les feuilles sont triangulaires, en fer de flèche, et qui croît dans les lieux incultes et sur les bords des chemins, n'est pas assez employée en médecine pour qu'il soit nécessaire d'en parler longuement; ses feuilles sont émollientes et relâchantes. Dans quelques cantons on les mange cuites, préparées à peu près comme on fait plus généralement des Épinards; les jeunes pousses se mangent aussi comme les Asperges.

285e *Genre.* — Épinard. *Spinacia.* Lin.

Fleurs dioïques. Dans les mâles, calice à 5 divisions; 5 étamines. Dans les femelles, calice monophylle, partagé en 4 découpures aiguës, dont 2 plus grandes; 1 ovaire surmonté de 4 styles; 1 graine recouverte par le calice persistant et endurci.

Épinard cultivé, vulgairement *Épinard*.

Spinacia oleracea. Lin. Spec. 1456. — *Spinachia.* Blackw. Herb. t. 49. — Pharm.

Sa racine est pivotante, blanche, annuelle, divisée en quelques fibres; elle produit une tige droite, cannelée, glabre comme toute la plante, un peu rameuse, haute de 1 pied à 1 pied et demi, garni de feuilles en fer de flèche, d'un vert foncé, pétiolées. Ses fleurs sont verdâtres, ramassées en petits paquets, sessiles dans les aisselles des feuilles supérieures, ou portées sur des pédoncules. Le pays natal de cette plante n'est pas connu; mais on la cultive dans tous les jardins potagers et même dans les champs; elle fleurit en mai et juin.

Quelques médecins ont recommandé les Épinards comme émolliens, rafraîchissans et laxatifs; mais ils sont aujourd'hui aussi peu usités en médecine, qu'ils sont fréquemment employés dans les cuisines. Cependant comme ils ont la propriété de lâcher le ventre, il peut être souvent utile de les faire entrer dans le régime des personnes qui sont habituellement constipées. Les Épinards sont d'ailleurs un aliment peu nourrissant, mais très-sain et fort agréable. On en mange beaucoup en France, cuits et apprêtés de diverses

manières. Comme les jardiniers en sèment à différentes époques, on peut en avoir pendant presque toute l'année. Dans d'autres pays, on les préfère crus et en salade; on mange alors leurs jeunes feuilles lorsqu'elles viennent de naître.

284e *Genre.* — SOUDE. *SALSOLA.* Lin.

Calice monophylle, à 5 divisions. 5 étamines. 1 ovaire globuleux, surmonté de 2 à 3 styles courts. 1 graine roulée en spirale sur elle-même, et enveloppée par le calice dont les divisions prennent de l'accroissement, deviennent conniventes, et semblent former une sorte de capsule.

SOUDE COMMUNE, vulgairement *Salicotte, la Marie, Herbe au verre.*

Salsola Soda. Lin. Spec. 323. — Jacq. Hort. Vind. t. 68. — *Kali seu Soda.* Pharm.

Sa racine, fibreuse, annuelle, produit une tige souvent un peu rougeâtre, glabre ainsi que toute la plante, haute de 1 pied et demi à 2 pieds, partagée en rameaux nombreux, étalés, garnis de feuilles sessiles, linéaires, étroites, charnues, pointues sans être épineuses. Ses fleurs sont d'un blanc sale, solitaires dans les aisselles des feuilles. Cette plante croît dans les lieux sablonneux, sur les rivages de l'Océan et de la Méditerranée; elle fleurit en été.

La Soude commune est apéritive et diurétique; mais on ne s'en sert point à son état de végétal. Lorsqu'elle est parvenue à toute la hauteur qu'elle peut acquérir, on la coupe, on la fait sécher et on la brûle dans de grands trous en terre, où elle forme, par l'incinération, une sorte de matière saline, ayant presque la consistance de la pierre, et qu'on appelle Soude comme la plante elle-même, ou Alcali marin.

Cette Soude, unie aux différens acides par des procédés chimiques, forme un grand nombre de sels neutres dont les usages sont très-variés en médecine; elle est, de plus, d'une grande importance par ses emplois multipliés dans les arts, et par le besoin indispensable dont elle est pour les manufactures de verre, celles de savon, etc.

Au reste, la Soude commune n'est pas la seule plante dont on retire l'Alcali marin; on en obtient aussi en traitant de la même manière plusieurs autres espèces de *Salsola*, entre autres les *Salsola, Kali* et *Tragus*, et différentes

plantes de la même famille qui croissent sur les bords de la mer, comme l'*Atriplex Halimus*, les *Salicornia herbacea* et *fruticosa*, le *Chenopodium maritimum*, *etc.*

285e *Genre.* — CAMPHRÉE. *CAMPHOROSMA.* Lin.

Calice urcéolé, à 4 divisions. 4 étamines à filamens plus longs que le calice. 1 ovaire à style bifide. 1 capsule monosperme, enveloppée par le calice persistant.

CAMPHRÉE DE MONTPELLIER.

Camphorosma Monspeliaca. Lin. Spec. 178. — Regn. Bot. t. 531. — *Camphorata.* Pharm.

Sa racine, ligneuse, vivace, brunâtre, grosse comme une plume à écrire, ou un peu plus, donne naissance à une ou plusieurs tiges cotonneuses, blanchâtres, rameuses, étalées, hautes de 1 pied à 1 pied et demi, garnies de feuilles linéaires, très-étroites, velues, roides et un peu piquantes. Ses fleurs sont très-petites, d'une couleur herbacée, disposées en petits épis dans la longueur d'une grande portion de la tige ou des rameaux. Cette plante croît dans les lieux secs et arides des départemens du midi; elle fleurit en juillet et août.

La Camphrée a une saveur un peu âcre et une odeur de camphre qui lui a fait donner le nom qu'elle porte. Quelques médecins l'ont vantée comme apéritive, diurétique, sudorifique, emménagogue, et ils l'ont conseillée dans les obstructions, l'asthme humide, l'hydropisie, le défaut de menstruation. On peut la donner en infusion, à la dose de 2 gros à 1 once pour une pinte d'eau; mais elle est tout-à-fait inusitée à Paris et dans le nord de la France : dans le midi, où elle est plus commune, on l'emploie davantage.

Famille LXXX.

POLYGONÉES.

Le caractère des plantes de cette famille est d'avoir un calice monophylle, partagé en plusieurs lobes; des étamines en nombre défini, insérées à la base du calice; 1 ovaire supérieur, surmonté de plusieurs styles ou de plusieurs stigmates sessiles; 1 capsule monosperme, indéhiscente, nue ou recouverte par le calice persistant.

Les Polygonées sont des herbes à feuilles alternes, en-

gaînantes à leur base, à fleurs presque toujours hermaphrodites, disposées de diverses manières.

Les propriétés dans les plantes de cette famille ne peuvent être assignées d'une manière générale; elles sont trop sujettes à varier entre les diverses espèces, et, jusque dans la même, les différentes parties ont quelquefois des qualités qui ne sont pas semblables. Plusieurs Polygonées sont d'ailleurs toniques et astringentes, telles sont la plupart des Renouées. Ces vertus se retrouvent dans les racines des Patiences et dans celles des Rhubarbes; mais ces dernières sont surtout purgatives, et quelques-unes de celles des Patiences le sont aussi, quoique plus faiblement. D'un autre côté, les feuilles de beaucoup de ces dernières se mangent comme herbes potagères, et celles même des Rhubarbes sont employées comme aliment en Sibérie, tandis que celles de la Renouée Poivre-d'eau sont âcres et rubéfiantes. Enfin les graines du Sarrazin contiennent une substance farineuse propre à la nourriture de l'homme, et celles de la Renouée des oiseaux sont au contraire émétiques et purgatives.

286e *Genre.* — Renouée. *Polygonum.* Lin.

Calice coloré, à 5 divisions profondes et persistantes. 5 à 9 étamines. 1 ovaire surmonté de 2 à 3 styles. 1 capsule monosperme, recouverte par le calice persistant.

Renouée Bistorte, vulgairement *Bistorte.*
Polygonum Bistorta. Lin. Spec. 516. — Bull. Herb. t. 314. — *Bistorta.* Pharm.

Sa racine est vivace, oblongue, grosse comme le doigt, coudée et recourbée sur elle-même, d'un rouge brunâtre; elle donne naissance à une ou plusieurs tiges droites, simples, glabres, hautes de 12 à 15 pouces, garnies de quelques feuilles lancéolées, lisses et d'un vert gai en dessus, glauques en dessous, engaînantes à leur base; les inférieures pétiolées, les supérieures sessiles et beaucoup plus étroites. Ses fleurs sont petites, d'un rouge clair, disposées au sommet des tiges en épi cylindrique; elles ont neuf étamines et trois stigmates. Les graines sont triangulaires. Cette plante croît dans les prés et les pâturages des montagnes; elle fleurit en juin et juillet.

La racine de Bistorte a une saveur austère et stiptique;

elle est tonique, astringente, fébrifuge. On en fait usage dans toutes sortes de flux atoniques, dans les gonorrhées anciennes, les pertes utérines, les flueurs blanches, le crachement de sang, la dysenterie, la diarrhée. L'expérience de quelques praticiens paraît prouver qu'on peut aussi l'employer utilement dans les fièvres d'accès, les putrides, dans le scorbut. En substance et en poudre, cette racine se donne à la dose de 1 à 3 gros; en décoction, à celle de demi-once à 1 once pour une pinte d'eau. Elle entre dans quelques compositions pharmaceutiques, entre autres, dans le *Diascordium.*

Tous les bestiaux broutent les feuilles de la Bistorte; il n'y a que les chevaux qui ne la mangent pas.

RENOUÉE DES OISEAUX, vulgairement *Renouée, Trainasse, Centinode.*

Polygonum aviculare. Lin. Spec. 519. — *Polygonum.* Flor. Dan. t. 803. — *Centinodia sive Polygonum.* Pharm.

Sa racine, menue, fibreuse, annuelle, produit plusieurs tiges grêles, rameuses, articulées, étalées et couchées sur la terre, longues de 6 à 15 pouces, garnies, à leurs articulations, de feuilles lancéolées-linéaires, d'un vert glauque, presque sessiles. Ses fleurs sont très-petites, rougeâtres, souvent deux ensemble à l'aisselle des feuilles et portées sur de très-courts pédicules; elles ont 8 étamines et 3 stigmates. Les graines sont arrondies. Cette plante est très-commune dans les champs; elle fleurit pendant tout l'été.

La racine, les tiges et les feuilles de Renouée passent pour astringentes, et les auteurs indiquent leur emploi comme pouvant être utile dans les flux atoniques; mais la quantité d'astringens meilleurs que nous possédons, fait qu'aujourd'hui les médecins ont bien rarement recours à cette plante. On peut en faire prendre le suc à la dose de 2 à 3 onces. L'eau distillée qu'on en préparait autrefois n'est plus du tout en usage. Les graines de cette même plante diffèrent beaucoup des propriétés des autres parties; elles sont fortement émétiques et purgatives; réduites en poudre, elles ont une odeur nauséeuse.

RENOUÉE POIVRE-D'EAU, vulgairement *Poivre-d'eau*, *Piment-d'eau*, *Persicaire âcre* ou *brûlante*, *Curage*. *Polygonum Hydropiper*. Lin. Spec. 517. — Bull. Herb. t. 127. — *Hydropiper*. Pharm.

Sa racine est horizontale, noueuse, fibreuse, annuelle; elle donne naissance à une tige cylindrique, articulée, rameuse, haute de 1 pied à 1 pied et demi, garnie de feuilles lancéolées, glabres comme toute la plante, d'un vert peu foncé, rétrécies à leur base en un court pétiole élargi en gaîne membraneuse et embrassante. Ses fleurs sont petites, d'un blanc sale, disposées en épis grêles, à l'extrémité des rameaux ou dans les aisselles des feuilles supérieures : elles ont 6 étamines, et leurs calices sont à 4 divisions chargées de glandes. Cette espèce est commune sur les bords des eaux et dans les fossés aquatiques; elle fleurit en juillet et août.

Le Poivre-d'eau a une saveur âcre et brûlante qui indique en lui une propriété stimulante très-prononcée. Il est apéritif, incisif, diurétique, vermifuge, un peu rubéfiant, et il a été conseillé dans la jaunisse, les obstructions, l'hydropisie, la gravelle, les catarrhes de la vessie. Les parties à employer sont les feuilles et les jeunes tiges; on les donne en décoction à la dose d'une poignée pour une pinte d'eau; mais, en général, elles sont très-peu usitées. La plante fraîche, pilée et mise en contact avec la peau, la rubéfie un peu, ce qui l'a quelquefois fait employer de cette manière pour rappeler la goutte aux extrémités. Appliquée sur les vieux ulcères, elle les déterge et en facilite la cicatrisation. On s'en est aussi servi extérieurement comme propre à dissiper les enflures et les tumeurs œdémateuses des jambes; mais elle ne peut convenir que dans les cas où ces accidens ne sont dus qu'à une cause locale et à l'atonie des parties. Mâchée et tenue pendant quelque temps sur les dents douloureuses, elle a parfois dissipé le mal en provoquant une sécrétion abondante d'humeur muqueuse.

La médecine vétérinaire fait usage du Poivre-d'eau; il sert, appliqué sur les vieux ulcères des chevaux, à les déterger. Séché, réduit en poudre et incorporé à la dose de demi-gros avec du miel, il passe pour avoir la propriété de détruire une espèce de ver auquel les moutons sont fort sujets, et qui leur est très-funeste.

La Renouée Persicaire, vulgairement Persicaire, Pilingre (*Polygonum Persicaria*, Lin.), qui diffère de l'espèce précédente par ses fleurs disposées en épis plus serrés, et parce que ses feuilles n'ont que peu ou point d'âcreté, est trop peu usitée pour qu'il soit nécessaire d'en parler longuement. On la dit astringente et détersive. Tournefort l'estimait un excellent vulnéraire. Ses sommités fleuries entrent dans le Baume Tranquille.

Renouée Sarrazin, vulgairement *Blé noir, Sarrasin* ou *Sarrazin.*

Polygonum Fagopyrum. Lin. Spec. 522.—*Fegopiron.* Dod. Pempt. 512. — *Fagopyrum.* Pharm.

Sa racine, fibreuse, annuelle, donne naissance à une tige droite, glabre comme toute la plante, rameuse, haute de 1 pied à 18 pouces, garnie de feuilles cordiformes, les inférieures pétiolées, les supérieures sessiles. Ses fleurs sont d'un pourpre clair ou presque blanches, disposées en corymbe au sommet de la tige et des rameaux; elles ont 8 étamines. Les graines sont triangulaires. Cette plante est exotique; mais on la cultive pour ses usages, et elle se multiplie souvent spontanément dans les campagnes; elle fleurit en juillet, août et septembre.

Le Sarrazin n'est point usité en médecine. Sa graine réduite en farine pourrait servir à faire des cataplasmes émolliens et résolutifs. Dans quelques départemens, les gens de la campagne la mêlent avec celle de blé pour faire du pain; ils en font aussi des gâteaux, des bouillies. Le plus souvent, dans beaucoup d'endroits, le Sarrazin n'est employé que pour la nourriture de la volaille. Les bestiaux mangent la plante en vert.

287e *Genre.* — Rhubarbe. *Rheum.* Lin.

Calice monophylle, à limbe partagé en 6 divisions alternativement plus grandes et plus petites. 9 étamines. 1 ovaire surmonté de 3 stigmates sessiles. 1 capsule triangulaire, indéhiscente, membraneuse sur ses angles, contenant 1 seule graine.

RHUBARBE PALMÉE, vulgairement *Rhubarbe des boutiques, Rhubarbe officinale, Rhubarbe de la Chine.* *Rheum palmatum.* Lin. Spec. 531. — *Rhabarbarum.* Pharm. — Blackw. Herb. t. 600. fig. *a.* et *b.*

Sa racine est épaisse, grosse comme le bras et davantage, vivace, d'un jaune foncé en dehors, d'une couleur plus claire intérieurement, divisée en ramifications; elle donne naissance à une ou plusieurs tiges cylindriques, striées, glabres, hautes de 3 à 4 pieds, garnies à leur base de plusieurs grandes feuilles pétiolées, épaisses, rudes au toucher et vertes en dessus, blanchâtres et pubescentes en dessous, partagées jusque vers leur milieu en 5 à 7 lobes lancéolés, anguleux et aigus. Ses fleurs sont nombreuses, d'un blanc jaunâtre, assez petites, disposées au sommet des tiges en plusieurs grappes formant, dans leur ensemble, une grande panicule. Cette plante est originaire de la Chine; on la cultive dans quelques jardins; elle fleurit en mai.

La Rhubarbe palmée, dont la seule partie usitée est la racine, forme un médicament précieux par ses propriétés bien connues et bien déterminées. Cette racine est très-amère, tonique, stomachique, apéritive, fondante, purgative, vermifuge. On en fait un usage très-fréquent en médecine. C'est un des meilleurs moyens qu'on puisse employer contre l'inappétence, les débilités de l'estomac et du canal intestinal. Elle produit souvent les plus heureux effets dans les engorgemens des viscères du bas-ventre, et principalement dans le carreau des enfans. On la prescrit aussi dans la jaunisse, les flueurs blanches, les gonorrhées atoniques, les diarrhées chroniques, les affections vermineuses, et le plus souvent on la fait entrer dans les potions purgatives qu'on fait prendre à la fin des maladies.

Quand on donne la Rhubarbe comme purgative, c'est à la dose de 24 grains à 1 gros, soit en nature et en poudre, soit en légère décoction; mais le plus ordinairement, quand on en fait usage comme stomachique, apéritive, fondante, c'est par petites doses, comme à celles de 6 à 12 grains, continuées pendant plus ou moins long-temps, et répétées tous les jours une ou deux fois. Pour les enfans, on la fait souvent prendre en infusion préparée à froid, à la quantité de 1 à 2 gros pour une pinte d'eau qu'on donne en plusieurs jours.

On compose dans les pharmacies plusieurs préparations de rhubarbe, dont la plus usitée est un sirop qu'on prescrit depuis 2 gros jusqu'à 1 once. L'extrait n'agit que faiblement, et on s'en sert rarement, si ce n'est quelquefois pour le donner en pilules. La teinture alcoolique est plus active. Cette racine entre encore dans plusieurs autres compositions officinales, comme le sirop de Chicorée composé, la confection Hamech, le Catholicon, etc.

La Rhubarbe palmée est l'espèce la plus usitée; mais on trouve aussi dans le commerce les racines de deux autres plantes du même genre, dont les propriétés ne sont pas différentes, et qu'on emploie pour cette raison de même que la première. Ces deux espèces sont la Rhubarbe ondulée (*Rheum undulatum*, Lin.), et la Rhubarbe compacte (*Rheum compactum*, Lin.), dont l'une vient de la Russie et de la Sibérie, et l'autre croît à la Chine et en Tartarie, de même que la Rhubarbe des boutiques. Ces trois plantes réussissent très-bien en France; elles y sont, on peut le dire, naturalisées, et il ne s'agirait, pour se passer de leurs racines qu'on tire de l'étranger, que de les cultiver toutes trois, plus en grand, ou seulement l'une d'elles. Plusieurs essais déjà tentés donnent lieu de croire qu'on le ferait avec beaucoup de succès; car quelques cultures assez considérables, entreprises dans différens cantons de l'ancienne Bretagne, ont fourni au commerce des produits qui peuvent soutenir la concurrence avec la Rhubarbe venue de la Sibérie et de la Chine. Il ne faudrait donc, je le répète, qu'augmenter les plantations d'un végétal si nécessaire à la médecine, et qui peut-être pourrait aussi devenir très-utile à l'art de la teinture, par la belle couleur jaune qu'il paraît facile d'en retirer.

Quoique je n'aie fait que peu de chose sur la culture de la Rhubarbe, je crois cependant devoir le rapporter ici. Ayant cultivé pendant huit ans le *Rheum undulatum*, j'en ai fait arracher, dans les premiers jours du mois d'avril 1808, un pied qui m'a fourni neuf livres de racines, dont les plus gros morceaux avaient 5 à 6 pouces de circonférence. Je n'ai fait sécher que trois livres de cette Rhubarbe, ayant employé le reste à quelques expériences particulières, et ces trois livres ayant perdu, par une dessiccation parfaite, un peu plus des deux tiers de leur poids, se sont trouvées réduites à 14 onces. Dans l'usage que j'ai fait de cette Rhu-

barbe indigène, chez plusieurs malades, je l'ai toujours employée avec autant de succès que si je me fusse servi de celle du commerce; j'en augmentais seulement la dose d'un quart ou d'un tiers en sus.

288e *Genre.* — PATIENCE. *RUMEX.* Lin.

Calice à 6 divisions, dont 3 extérieures réfléchies, et 3 intérieures rapprochées. 6 étamines. 1 ovaire chargé de 3 styles capillaires, à stigmates laciniés. Capsule triangulaire, monosperme, recouverte par le calice.

PATIENCE COMMUNE, vulgairement *Patience, Parelle.*
Rumex Patientia. Lin. Spec. 476. — *Lapathum sativum et Patientia.* Blackw. Herb. t. 489. — *Lapathum sativum.* Pharm.

Sa racine est vivace, grosse comme le pouce ou davantage, pivotante, quelquefois divisée en plusieurs branches, d'un jaune foncé et brunâtre extérieurement, d'une couleur plus claire à l'intérieur; elle produit une tige assez grosse, cannelée, un peu rameuse, haute de 3 pieds et plus, garnie de feuilles grandes, ovales-lancéolées, glabres, d'un vert assez foncé, ondulées en leurs bords, portées sur des pétioles élargis à leur base en une gaîne fort grande. Ses fleurs sont verdâtres, nombreuses, petites, disposées, à l'extrémité de la tige et des rameaux, en une longue grappe rameuse. Cette plante croît naturellement dans les pâturages des montagnes, et on la cultive dans les jardins; elle fleurit en juin et juillet.

PATIENCE CRÉPUE OU FRISÉE, vulgairement *Patience sauvage, Parelle sauvage.*
Rumex cripus. Lin. Spec. 476. — Curt. Flor. Lond. t. 104. — *Lapathum acutum crispum.* J. Bauh. Hist. 2, p. 988.

Sa racine est pivotante, vivace, d'un rouge brun, de la grosseur du doigt; elle produit une tige droite, cylindrique, peu rameuse, haute de 2 pieds ou environ, garnie de feuilles étroites, lancéolées, très-ondulées et comme frisées en leurs bords. Ses fleurs sont verdâtres, disposées en une longue grappe rameuse. Cette plante croît dans les bois, dans les prairies et sur les bords des chemins, aux lieux un peu humides; elle fleurit en juin et juillet.

La Patience commune et la Patience crépue peuvent être

considérées comme analogues sous le rapport de leurs propriétés. Leurs racines, qui sont les parties qu'on emploie en médecine, ont une saveur amère, un peu styptique; elles sont stomachiques, apéritives et dépuratives. On les emploie en décoction, à la dose d'une demi-once à 1 once pour une pinte d'eau, dans les débilités des organes de la digestion, les engorgemens des viscères, et surtout dans les maladies cutanées, comme la gale et les dartres. Ces racines contiennent, d'après les recherches de M. Deyeux, du soufre libre. Dans quelques pays on mange les feuilles de la Patience commune, auxquelles on donne le nom d'*Épinards immortels*. A Paris, on ne fait généralement usage que de la racine de Patience crépue. Elle entre dans la composition d'un onguent pour la gale.

La Patience rouge, vulgairement Oseille rouge, Sang-de-Dragon (*Rumex sanguineus*, Lin.), qu'on cultive dans les jardins et qui croît naturellement dans les prés humides et marécageux de l'Alsace et de l'Auvergne, est très-peu usitée aujourd'hui. Ses graines passaient autrefois pour astringentes, et on les employait dans les flux atoniques, à la dose de demi-gros à 1 gros en poudre.

PATIENCE DES ALPES, vulgairement *Rhubarbe des moines*, *Rhapontic commun*.

Rumex Alpinus. Lin. Spec. 480. — *Rhaponticum*. Blackw. Herb. t. 262. — *Rhabarbarum monachorum*. Pharm.

Sa racine est allongée, aussi grosse quelquefois que le bras, brunâtre, vivace; elle produit une tige épaisse, cannelée, haute de 3 à 4 pieds, rameuse, garnie à sa base de feuilles grandes, longuement pétiolées, ovales, échancrées en cœur : celles des tiges sont ovales, plus allongées. Ses fleurs sont verdâtres, disposées en une grande grappe terminale. Cette plante croît naturellement dans les Alpes, les Pyrénées et les montagnes d'Auvergne; elle fleurit en juillet.

La racine de Patience des Alpes a une saveur amère et un peu visqueuse; elle est tonique et légèrement purgative. Elle paraît, par sa manière d'agir, se rapprocher beaucoup plus des Rhubarbes que toutes les autres espèces de Patience. En l'employant à une dose plus forte, on peut s'en servir dans tous les cas où la vraie Rhubarbe est indiquée. Dans le

commerce, on la vend quelquefois pour le véritable Rhapontic, espèce de Rhubarbe qui, selon M. Decandolle, ne se trouve point dans les montagnes d'Auvergne, comme elle y avait été indiquée par un grand nombre d'auteurs, mais qui ne croît spontanément que sur le Caucase.

La Patience aquatique, vulgairement Parelle des marais, Oseille aquatique (*Rumex aquaticus*, Lin., *Herba britannica*, Pharm.), se distingue à la hauteur de sa tige qui atteint jusqu'à 6 pieds d'élévation, et à ses grandes feuilles lancéolées qui ont quelquefois plus de 2 pieds de longueur. On la trouve assez fréquemment sur les bords des étangs et des rivières. Cette espèce est très-peu usitée, quoique quelques auteurs la regardent comme pouvant être très-utile dans le scorbut, les obstructions, les maladies de la peau, les rhumatismes, la goutte et les affections chroniques rebelles.

PATIENCE ACIDE, vulgairement *Oseille*, *Oseille commune*, *Surelle*, *Vinette*.

Rumex Acetosa. Lin. Spec. 481. — *Acetosa*. Blackw. Herb. t. 230. — *Acetosa vel Oxalis*. Pharm.

Sa racine est longue, fibreuse, vivace; elle donne naissance à une ou plusieurs tiges droites, peu rameuses, hautes de 1 pied et demi ou environ, garnies de feuilles peu nombreuses, glabres, d'un vert assez foncé, dont les inférieures sont pétiolées, ovales ou ovales-oblongues, échancrées en fer de flèche à leur base; les supérieures sont lancéolées, sessiles. Les fleurs sont rougeâtres ou blanchâtres, disposées en grappes rameuses; toutes mâles sur certains pieds, toutes femelles sur d'autres. Cette plante est commune dans les prés, où elle fleurit en mai et juin; on la cultive dans les jardins potagers à cause de ses usages.

Les feuilles d'Oseille ont une saveur acide et légèrement astringente; elles sont rafraîchissantes, antiscorbutiques, antiputrides. A cause de ces propriétés, on les fait entrer dans les bouillons rafraîchissans, délayans, qu'on prescrit dans les fièvres en général, surtout dans les bilieuses, les putrides, les inflammatoires. On en conseille aussi l'usage comme aliment aux personnes qui ont besoin d'un régime végétal. On prescrit leur suc dans les affections scorbutiques, les maladies de la peau, à la dose de 1 à 2 onces, surtout mêlé à celui des plantes Crucifères.

La racine d'Oseille n'est pas acide, mais amère et un peu tonique. Elle passe pour diurétique et apéritive; mais elle est peu usitée. Les graines qu'on regardait comme cordiales et astringentes sont encore moins en usage. On préparait anciennement dans les pharmacies une conserve de feuilles d'Oseille et un sirop fait avec leur suc : ces deux compositions sont aujourd'hui tombées en désuétude.

L'Oseille est très-usitée dans la cuisine; on en fait des potages, et elle entre dans plusieurs mets qui se servent sur les tables.

Dans quelques parties de la France on emploie, aux mêmes usages que l'Oseille commune, la Patience à écussons, vulgairement Oseille ronde ou petite Oseille (*Rumex scutatus*, Lin.), qui en diffère par ses tiges couchées à leur base, par ses feuilles d'un vert glauque, et par ses fleurs toutes hermaphrodites, mais dont les propriétés sont d'ailleurs les mêmes.

Famille LXXXI.

THYMÉLÉES.

Les caractères propres aux plantes de cette famille sont les suivans : Calice monophylle, pétaliforme, tubuleux inférieurement, divisé en son limbe; 8 étamines; 1 ovaire supérieur, surmonté d'un style à stigmate simple; 1 fruit monosperme.

Les Thymélées sont des arbrisseaux ou des herbes à feuilles simples, alternes; à fleurs axillaires ou terminales.

Toutes les parties des plantes de cette famille ont des propriétés semblables : l'écorce, les feuilles et les fruits ont, dans les différentes espèces, une âcreté et même une causticité remarquable. Leur décoction provoque souvent la purgation, mais d'une manière trop peu sûre pour qu'on puisse l'employer sous ce rapport, et, en nature, leur usage à l'intérieur paraît être très-dangereux; à l'extérieur, l'écorce sert à pratiquer des exutoires.

289e *Genre.* — Daphné. *DAPHNE.* Lin.

Calice tubuleux, à limbe partagé en 4 divisions. 8 étamines plus courtes que le calice. 1 ovaire à style court, terminé par 1 stigmate en tête. 1 drupe monosperme.

DAPHNÉ BOIS-GENTIL, vulgairement *Bois-gentil*, *Méséréon* ou *Mézéréon*.

Daphne Mezereum. Lin. Spec. 509. — Bull. Herb. t. 1. — *Mezereum*. Pharm.

Le Bois-gentil est un petit arbrisseau dont la tige, haute de 2 à 3 pieds, se divise en rameaux garnis de feuilles lancéolées, sessiles, d'un vert gai, caduques. Les fleurs paraissent avant les feuilles, en février et mars; elles sont agréablement odorantes, le plus souvent purpurines, quelquefois blanches, sessiles le long des rameaux et groupées 2 à 3 ensemble. Il leur succède de petits drupes rouges ou jaunes. Cet arbrisseau croît dans les bois montagneux.

Toutes les parties du Bois-gentil ont une très-grande âcreté; il suffit d'une petite portion de son écorce appliquée sur la peau pour la rubéfier en peu de temps; et si on l'y laisse davantage, elle y produit l'effet d'un vésicatoire. Cette propriété la fait employer pour pratiquer des exutoires. Cette écorce ou les feuilles mâchées produisent dans la bouche une ardeur brûlante et insupportable, qui dure plusieurs heures. La mastication prolongée ou la déglutition de ces substances déterminerait infailliblement l'inflammation de la bouche, de l'œsophage, de l'estomac, et tous les accidens qui suivent les empoisonnemens par des matières corrosives. Le meilleur moyen pour remédier aux accidens produits par le Bois-gentil pris à l'intérieur, serait de déterminer d'abord d'abondans vomissemens, afin d'expulser le plus promptement possible la substance malfaisante; ensuite il faudrait leur faire succéder des boissons préparées avec des plantes mucilagineuses.

La décoction de l'écorce de Bois-gentil, quoique ayant un peu d'âcreté, n'offre pas les mêmes dangers que la plante en nature. Russel assure s'en être servi avec beaucoup d'avantage dans les maladies syphilitiques anciennes et rebelles, surtout dans les douleurs ostéocopes et les exostoses.

Quelque agréable que soit l'odeur des fleurs de cet arbrisseau, c'est une de celles qu'il est le plus dangereux de respirer pendant long-temps, et le danger serait encore plus grand si on s'exposait la nuit dans une chambre fermée, avec une certaine quantité de ces fleurs; leurs émanations pourraient alors produire des maux de tête, des vertiges, des syncopes, et peut-être des accidens encore plus graves.

Les fruits du Bois-gentil, non moins âcres que les autres parties de la plante, sont quelquefois employés par les gens de la campagne qui en prennent trois à quatre pour se purger. Comme ils les avalent entiers, cela en diminue le danger; mais encore n'est-il pas rare que cela leur cause des superpurgations accompagnées de cruelles tranchées. Linné rapporte qu'une douzaine de ces fruits a donné la mort à une jeune fille.

Les vétérinaires se servent de l'écorce de Bois-gentil pour pratiquer des sétons aux bestiaux.

Daphné Gnidien, vulgairement *Garou*, *Sain-bois*.

Daphne Gnidium. Lin. Spec. 511. — Regnault, Bot. t. 328. — *Thymelea*. Pharm.

La tige de cette espèce est ligneuse, revêtue d'une écorce rouge-brunâtre, elle se divise en rameaux nombreux, effilés, redressés, dont les supérieurs sont garnis, dans toute leur longueur, de feuilles linéaires-lancéolées, aiguës, glabres, sessiles, rapprochées les unes des autres. Ses fleurs sont petites, agréablement odorantes, blanchâtres, disposées, au sommet des rameaux, en une grappe rameuse. Cette plante croît dans les lieux secs et arides du midi; elle fleurit en juillet et août.

Après ce qui vient d'être dit du Bois-gentil, j'aurai peu de chose à ajouter sur le Garou, ses propriétés étant les mêmes. Les anciens, d'après le témoignage de Dioscorides et de Pline, ne craignaient pas de prendre, pour se purger, vingt de ses fruits, qu'ils nommaient baies gnidiennes (*Cocca* ou *Grana gnidia*). Aujourd'hui que les médecins ont renoncé à la plupart des drastiques dont on faisait usage dans l'antiquité, on n'emploie plus du tout les fruits du Garou, et l'on regarde même comme étonnant que, vu leur âcreté et leur causticité, on ait pu autrefois en prendre une quantité aussi considérable que celle dont parle Dioscorides.

Depuis une cinquantaine d'années, l'usage de pratiquer des exutoires avec l'écorce de Garou s'est assez répandu. Cette même écorce est un des principaux ingrédiens que les pharmaciens font entrer dans une pommade épispastique qui porte le nom de la plante.

Ayant essayé les feuilles de Garou en décoction comme purgatives, je me suis convaincu qu'elles n'agissaient que

d'une manière fort incertaine, et qu'elles ne méritaient pas d'être employées sous ce rapport. (*Voyez* dans la 2e Partie, mon Mémoire sur les Succédanées du Séné, §. IV, no 3.)

J'ai de même tenté d'employer, comme purgatives, les feuilles de deux autres Daphnés, la Thymélée (*Daphne Thymelea*, Lin.), et le Tarton-raire (*Daphne Tarton-raira*, Lin.). Les observations assez nombreuses que j'ai faites sur ces deux plantes, m'ont prouvé que quelquefois elles pouvaient bien provoquer la purgation; mais comme le plus souvent elles ont entièrement manqué leur effet sous ce rapport, elles ne peuvent mériter d'être employées. J'en ai d'ailleurs fait usage en décoction à des doses assez fortes, et sans qu'il en soit résulté le moindre accident pour les malades; la première jusqu'à 4 et 5 gros, et la seconde jusqu'à 1 once et 12 gros. (*Voyez* le Mémoire cité ci-dessus, §. IV, nos 1 et 2.)

DAPHNÉ LAURÉOLE, vulgairement *Lauréole*.

Daphne Laureola. Lin. Spec. 510.—Bull. Herb. t. 57.

Laureola mas, seu Daphnoïdes. Pharm.

Petit arbrisseau toujours vert, glabre dans toutes ses parties, dont la racine donne naissance à plusieurs tiges cylindriques, rameuses, hautes de 2 à 3 pieds, garnies dans leurs parties supérieures d'un grand nombre de feuilles éparses, lancéolées, coriaces, persistantes, luisantes, rétrécies à leur base, portées sur de courts pétioles. Ses fleurs sont verdâtres, disposées 5 à 6 ensemble par petites grappes courtes, penchées ou pendantes, situées dans les aisselles des feuilles. Le fruit est un petit drupe ovoïde, d'abord vert, ensuite noir à sa maturité. On trouve cet arbrisseau dans les lieux ombragés et les bois; il fleurit en février et mars.

La Lauréole, par toutes ses propriétés, se rapproche beaucoup de ses autres congénères. Ses fruits, ses feuilles, et surtout son écorce, ont une âcreté et une causticité remarquables. Les payans en prennent quelquefois trois à quatre pour se purger, et cela les évacue fortement. On en a vu, à la suite de ce drastique, éprouver divers accidens, tels que des vomissemens, des superpurgations accompagnées de tranchées violentes et de déjections sanguinolentes. La décoction simple n'a pas les mêmes inconvéniens; celle des feuilles ou de l'écorce a été essayée dans les scrophules, les engorgemens des glandes, les maladies cutanées et véné-

riennes; mais on n'a point encore assez d'observations positives pour que son utilité puisse passer pour bien constatée dans ces cas. Au reste, cette décoction se prépare à la dose d'une demi-once à 1 once de feuilles pour 2 à 3 livres d'eau; mais la simple infusion théiforme serait peut-être préférable. L'écorce préparée comme celle du Garou peut de même servir à pratiquer des exutoires.

Plusieurs oiseaux avalent avec avidité les baies de la Lauréole.

Famille LXXXII.

LAURINÉES.

Un seul genre composant à lui seul cette famille, celle-ci n'a pour propriétés générales que celles de ce genre, et il en est de même pour les caractères.

290ᵉ *Genre.* — LAURIER. *LAURUS.* Lin.

Fleurs souvent dioïques. Calice à 4, 5 ou 6 divisions égales. Étamines au nombre de 8 à 12, disposées sur deux rangs; les extérieures toutes fertiles, les intérieures alternativement fertiles et stériles. 1 ovaire supérieur, surmonté d'un seul style. 1 drupe monosperme.

LAURIER FRANC ou LAURIER COMMUN, et LAURIER D'APOLLON.

Laurus nobilis. Lin. Spec. 529. — *Laurus.* Dod. Pempt. 849. — Pharm.

Le Laurier est un arbre moyen qui s'élève, dans nos départemens du midi, à la hauteur de 15 à 20 pieds. Ses rameaux sont droits, plians, glabres, garnis de feuilles alternes, pétiolées, lancéolées, glabres, luisantes, d'un vert foncé, persistantes, un peu ondulées en leurs bords. Ses fleurs sont petites, d'un blanc jaunâtre, disposées plusieurs ensemble, dans les aisselles des feuilles, sur de très-courts pédoncules; elles sont toutes mâles sur certains individus, et toutes femelles sur d'autres. Il succède aux dernières de petits drupes ovoïdes, noirâtres, auxquels on donne le plus souvent le nom de baies. Les fleurs paraissent en mars et avril, et les fruits mûrissent en automne. Le Laurier franc, indigène de l'Europe méridionale, croît spontanément en

Espagne, en Italie, en Grèce, et il est maintenant naturalisé dans plusieurs départemens du midi de la France : on le cultive dans les jardins du nord.

Les feuilles de Laurier exhalent, quand on les froisse entre les doigts, une odeur aromatique très-prononcée : mâchées, elles ont une saveur piquante, amère, un peu astringente; mêlées comme assaisonnement aux viandes, elles leur donnent un goût agréable, et en leur communiquant quelque chose de leurs qualités stimulantes, elles en rendent la digestion plus facile.

Le Laurier était bien plus fréquemment usité dans la médecine des anciens qu'il ne l'est aujourd'hui. Ils se servaient de ses feuilles, de ses baies, de l'écorce de ses racines. Non-seulement ils le regardaient comme utile dans un grand nombre de maladies, mais encore ils croyaient que c'était un des moyens les plus puissans qu'on pût employer pour combattre toutes sortes de poisons et de contagions. On retrouve un reste de cette ancienne opinion dans le conseil, donné par quelques modernes, de mâcher des baies de Laurier pour se garantir des fièvres contagieuses.

Les propriétés que l'on reconnaît aujourd'hui au Laurier sont d'exciter et fortifier l'estomac et les nerfs, d'activer le cours du sang. On peut s'en servir utilement dans la plupart des affections qui ont pour cause la débilité des organes de la digestion, pour faciliter l'expulsion des flatuosités, pour provoquer le flux menstruel. L'infusion aqueuse des feuilles peut être employée dans ces divers cas. On en a quelquefois préparé des lavemens carminatifs, et même des bains dans les affections hystériques. Cuites dans du vin, on les a appliquées sur des meurtrissures, sur des engorgemens pour les dissiper.

Les baies de Laurier ont une odeur et une saveur aromatiques plus fortes que celles des feuilles. Elles doivent être considérées comme jouissant dans un degré un peu plus marqué des mêmes propriétés. Elles fournissent deux sortes d'huile, l'une volatile qu'on obtient par la distillation, et l'autre fixe qu'on retire par expression. La première a quelquefois été donnée, comme carminative, à la dose d'une à 6 gouttes sur du sucre, ou mêlée, par l'intermédiaire d'un mucilage, dans un véhicule aqueux. L'huile fixe est employée pour faire des embrocations sur le bas-ventre; on la met à la dose d'une demi-once à 1 once dans les lavemens pour dis-

siper les coliques causées par des vents. On en a quelquefois frotté avec avantage les membres paralysés; elle paraît aussi agir, comme calmante, sur les parties douloureuses. On l'a encore employée pour détruire la vermine de la tête. Les baies de Laurier ont donné leur nom à un électuaire dont elles sont l'ingrédient principal. Au reste, les diverses parties de cet arbre entrent dans une foule de compositions pharmaceutiques qui, pour la plupart, sont aujourd'hui reléguées dans les anciens formulaires.

Famille LXXXIII.

ULMACÉES.

Les caractères propres aux plantes de cette famille sont les suivans : Calice monophylle, à 4, 5 ou 6 dents; 4 à 8 étamines; 1 ovaire supérieur, surmonté de 2 styles à stigmates simples; 1 fruit monosperme. Les fleurs sont quelquefois polygames.

Les Ulmacées sont des arbres à feuilles simples, alternes; à fleurs axillaires.

L'astringence de leur écorce est jusqu'à présent la seule propriété qu'on puisse signaler dans ces plantes; mais la médecine néglige de les employer sous ce rapport, parce qu'une foule d'autres végétaux jouissent de cette même propriété d'une manière beaucoup plus positive.

291e *Genre.* — Orme. *ULMUS.* Lin.

Calice campanulé, coloré, à 4 ou 5 dents. 4 à 8 étamines, le plus souvent 5. Ovaire comprimé, à 2 styles. Capsule presque orbiculaire, comprimée, monosperme, entourée d'un rebord membraneux.

Orme des champs, vulgairement *Orme pyramidal, Orme, Ormeau, Ormille, Arbre au pauvre homme.*
Ulmus campestris. Lin. Spec. 327. — Regnault, Bot. t. 332. — *Ulmus.* Pharm.

L'Orme est un très-grand arbre qui étend au loin ses racines. Sa tige, qui s'élève jusqu'à 60 et 80 pieds, est revêtue d'une écorce crevassée, cendrée, brunâtre, et elle se divise en beaucoup de branches qui forment une vaste tête. Ses feuilles sont ovales, pétiolées, d'un vert assez foncé, rudes

au toucher, dentées en scie en leurs bords. Ses fleurs sont rougeâtres; elles naissent avant les feuilles, disposées en paquets serrés, presque sessiles, épars le long des rameaux; elles ont 4 à 5 étamines. Cet arbre est commun sur les bords des routes, où on le plante pour leur ornement; on le trouve aussi spontané dans les bois; il fleurit en mars et avril.

L'écorce moyenne ou le liber de l'Orme a une saveur styptique et un peu austère qui annonce un principe astringent. On avait anciennement préconisé cette substance contre l'hydropisie ascite, et après avoir été assez long-temps oubliée sous ce rapport, elle a été de nouveau vantée, il y a environ vingt-cinq ans, comme un spécifique assuré contre toutes les maladies cutanées; mais après quelques courts instans de vogue, elle est encore retombée dans l'oubli; car à peine si quelques médecins la prescrivent aujourd'hui. On la donnait en décoction à la dose d'une à 2 onces pour 1 pinte d'eau. On avait aussi jadis attribué plusieurs vertus, et surtout une qualité vulnéraire, à la liqueur qu'on trouve dans des vessies assez grosses qui viennent quelquefois sur les feuilles de l'Orme, et qui sont des excroissances formées par la piqûre de certains insectes; mais il y a assez long-temps que cela est tombé en désuétude.

Le bois d'Orme est dur, rougeâtre; il est employé, à cause de sa ténacité, pour les ouvrages de charronnage, et surtout pour faire des moyeux. Les vieux arbres noueux servent aussi à faire des meubles, et plus leur tronc est chargé de nœuds, plus les ébénistes les recherchent.

Famille LXXXIV.

BUXACEES.

Ayant considéré les Euphorbes proprement dits comme pourvus d'un double périanthe, j'ai dû les placer dans ma première classe des Dicotylédones Dipérianthées à ovaire supérieur; mais comme M. de Jussieu avait réuni dans sa famille des Euphorbes plusieurs autres genres qui n'ont évidemment qu'une seule enveloppe florable, ceux-ci n'ont pu avoir place que dans ma VIe Classe, comprenant les Monopérianthées à ovaire supérieur; et comme leurs caractères ne permettent pas d'ailleurs de les rapprocher des autres familles de cette Classe, je me suis trouvé forcé de

les considérer comme un ordre particulier, auquel j'ai donné le nom de *Buxacées*, du nom latin du Buis (*Buxus*), l'un des genres indigènes qui entrent dans sa composition.

Des fleurs monoïques ou dioïques; 1 calice de 3 à 4 folioles ou écailles; dans les mâles, 4 à 12 étamines; dans les femelles, 1 ovaire supérieur, surmonté de 2 à 3 styles; 1 capsule à 2 coques ou à 3 loges monospermes ou dispermes; tels sont les caractères des Buxacées.

Ces plantes sont des arbrisseaux ou des herbes à feuilles opposées, simples; à fleurs axillaires. Leur suc propre n'est point lactescent comme dans les Euphorbiées.

Quoique cette famille ne renferme qu'un petit nombre d'espèces, leurs propriétés générales paraissent cependant différer d'une manière assez notable; ainsi le Buis a une saveur amère qui annonce en lui une faculté plus ou moins tonique, la Mercuriale, au contraire, est émolliente.

292e *Genre.* — Buis. *Buxus.* Lin.

Fleurs monoïques. Dans les mâles, calice composé de 4 folioles écailleuses, inégales, munies à leur base d'un autre rang d'écailles; 4 étamines à anthères ovales, à 2 loges. Dans les femelles, calice de 3 folioles scarieuses, égales, garnies d'écailles extérieures comme dans les mâles; 1 ovaire à 3 styles courts et épais; 1 capsule à 3 pointes, à 3 loges contenant chacune 2 graines.

Buis toujours-verd, vulgairement *le Buis*, anciennement *Bouis*.

Buxus sempervirens. Lin. Spec. 1394. — *Buxus*. Dod. Pempt. 782. — Pharm.

Le Buis est un arbrisseau qui s'élève ordinairement à 6 ou 10 pieds, en se divisant en branches et rameaux nombreux, opposés, un peu tétragones. Ses feuilles sont également opposées, presque sessiles, persistantes, ovales-oblongues, luisantes et d'un vert foncé en dessus, très-pâles en dessous. Ses fleurs sont jaunâtres, sessiles et groupées plusieurs ensemble dans les aisselles des feuilles. Cet arbrisseau croît dans les bois montagneux; il fleurit en mars et avril.

Les feuilles de Buis ont une odeur forte, désagréable, avec une saveur amère et nauséabonde. Elles passent pour sudorifiques et légèrement purgatives. Quelques praticiens

ont préconisé leur décoction, ainsi que celle du bois réduit en sciure, contre les maladies vénériennes, et comme pouvant remplacer le Gayac; mais on n'en fait, en général, que très-peu ou même point du tout d'usage maintenant. On retirait autrefois, par la distillation du Buis, une huile noire et empyreumatique, que l'on regardait comme antispasmodique, anodine, et que l'on employait dans l'épilepsie, les affections hystériques et nerveuses. Cette huile est aujourd'hui totalement tombée en désuétude.

Le bois du Buis est d'une belle couleur jaune; il a le grain fin, serré, très-dur, agréablement veiné, et il est susceptible de prendre un très-beau poli. On l'emploie beaucoup pour les ouvrages de tour, de sculpture, de gravure. C'est le plus pesant des bois indigènes; il va au fond de l'eau.

On cultive dans les jardins, pour border les plate-bandes, une variété de Buis qui est naine, et ne s'élève qu'à quelques pouces.

295e *Genre.* — MERCURIALE. *MERCURIALIS.* Lin.

Fleurs dioïques, plus rarement monoïques, à calice composé de 3 folioles. Dans les mâles, 9 à 12 étamines distinctes. Dans les femelles, 1 ovaire à 2 lobes, surmonté de 2 styles bifurqués. 1 capsule à 2 coques monospermes.

MERCURIALE ANNUELLE, vulgairement *Foirole, Foirande, Mercuriale.*

Mercurialis annua. Lin. Spec. 1465. — *Mercurialis mas et fœmina.* Blackw. Herb. t. 162. — *Mercurialis.* Pharm.

Sa racine est fibreuse, annuelle, blanchâtre; elle produit une tige droite, branchue, glabre comme toute la plante, haute de 1 pied à 1 pied et demi, garnie de feuilles ovales-lancéolées, pétiolées, d'un vert clair, dentées en leurs bords. Les fleurs sont d'une couleur herbacée, axillaires, disposées en épis grêles, interrompus et assez longuement pédonculées sur les individus mâles; presque sessiles, solitaires ou géminées sur les pieds femelles. Cette plante est très-commune dans les jardins et les lieux cultivés; elle est en fleur pendant tout l'été.

La Mercuriale est regardée comme apéritive, laxative et émolliente. Elle a été employée dans les temps les plus anciens, car elle était en usage dès l'époque d'Hippocrate.

Aujourd'hui on la fait principalement entrer dans la composition des lavemens émolliens et laxatifs, à la dose d'une poignée pour une pinte de décoction. Les parties usitées sont les tiges, les feuilles et même l'herbe entière. On s'en sert quelquefois aussi comme émolliente, en l'appliquant extérieurement après qu'elle est cuite. Elle fait la base d'une préparation pharmaceutique qui porte son nom, le miel mercurial, qu'on emploie à la dose d'une à 2 onces dans les lavemens laxatifs, et que les pharmaciens rendent ordinairement un peu plus actif par l'addition d'une certaine quantité de pétioles ou queues de Séné. Elle entre aussi dans le sirop de Longue-vie et l'électuaire lénitif.

Des auteurs modernes ont suspecté la Mercuriale d'être vénéneuse; mais comment concilier cette opinion avec l'usage qu'en faisaient les anciens qui la mangeaient comme plante potagère?

Famille LXXXV.

URTICÉES.

Les plantes de cette famille ont les caractères suivans: Fleurs monoïques ou dioïques, rarement hermaphrodites; calice monophylle, divisé en son limbe. Dans les mâles, des étamines en nombre défini, insérées au fond du calice et placées devant ses divisions. Dans les femelles, 1 ovaire supérieur surmonté d'un style simple ou bifurqué, presque toujours terminé par 2 stigmates; 1 fruit monosperme.

Les Urticées sont des plantes herbacées ou ligneuses, à feuilles alternes ou opposées; à fleurs ordinairement groupées plusieurs ensemble, en grappe, en panicule ou en chaton.

De même que les formes extérieures des Urticées sont le plus souvent assez dissemblables, et qu'on ne peut leur assigner de caractères généraux d'une facile expression; de même aussi leurs propriétés ne peuvent point être réduites à des qualités simples et essentielles; mais on est forcé, le plus souvent, de considérer la plupart des genres, ou même des espèces, d'une manière isolée. Ainsi le Figuier contient un suc propre laiteux, âcre et caustique, tandis que ses fruits ont une saveur sucrée et délicieuse. L'écorce et la racine de

Mûrier sont amères et purgatives ; ses fruits, au contraire, sont très-agréables à manger. Les graines des Orties et du Chanvre sont oléagineuses, émollientes ; celles du Houblon sont fortement stimulantes, même enivrantes, propriété qui se retrouve dans les feuilles du Chanvre, et surtout dans les émanations de la plante en végétation. La Pariétaire, enfin, est émolliente.

294e *Genre*. — FIGUIER. *FICUS*. Lin.

Fleurs monoïques renfermées dans un involucre charnu, connivent et presque fermé à son sommet. Dans les mâles, calice à 3 ou 5 divisions; 3 a 5 étamines. Dans les femelles, calice à 5 découpures ; 1 ovaire surmonté d'un style à 1 ou 2 stigmates; 1 graine comprimée, environnée d'une pulpe. La réunion des graines en grand nombre dans l'involucre devenu mou et charnu, et remplissant toute sa surface intérieure, forme le fruit connu sous le nom de *Figue*.

FIGUIER COMMUN.

Ficus Carica. Lin. Spec. 1513. — Nouv. Duham. 4. p. 198. t. 53-59. — *Ficus*. Pharm.

Le Figuier commun est un arbre qui, dans le midi de la France et dans l'Europe méridionale, s'élève à la hauteur de 15 à 25 pieds, et qui, dans ces climats, acquiert la grosseur de nos Pommiers et de nos Poiriers, en formant une tête arrondie à peu près comme ces arbres. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, de la grandeur d'une main étalée ou même plus, échancrées en cœur à leur base, découpées en leurs bords en 3 à 5 lobes le plus souvent obtus, un peu rudes au toucher, d'un vert foncé en dessus, plus pâles en dessous et couvertes de poils courts et nombreux. Les fleurs sont réunies dans des involucres pyriformes ou un peu globuleux, portées sur de courts pédoncules ou presque sessiles dans les aisselles des feuilles supérieures. Dans les pays du midi, elles se développent deux fois par année et successivement ; les fruits qui leur succèdent mûrissent, les premiers depuis le commencement de juillet jusqu'en août, et les seconds ne tardent pas à les remplacer pendant les mois de septembre et d'octobre. Le Figuier est originaire du Levant; il paraît avoir été apporté en Provence par les Phocéens, qui fondèrent Marseille 600 ans avant J. C. Depuis ce temps il s'est naturalisé dans le midi de la France, et on

le cultive dans le nord jusque dans les environs de Paris. Il a produit par la culture beaucoup de variétés qui diffèrent par la couleur, la grosseur et la saveur de leurs fruits.

Les Figues sèches sont employées en médecine comme adoucissantes, émollientes, laxatives. Autrefois on avait étendu leur usage à un assez grand nombre de maladies. Galien les regardait comme un puissant antidote; mais aujourd'hui elles ne sont plus guère usitées que pour les phlegmasies de la poitrine et de la gorge. Dans le premier cas, on prescrit leur décoction pour tisane; dans le second, on l'emploie en gargarisme. On compte les Figues au nombre des quatre fruits dits pectoraux, dont les trois autres sont les Dattes, les Jujubes et les Sébestes; quelques auteurs y joignent, pour cinquième espèce, les Raisins secs. Elles pourraient très-bien être employées seules à la place des Dattes et des Sébestes qui sont exotiques. Dans les pays du midi, on s'en sert souvent avec avantage après qu'elles sont cuites dans du lait ou de l'eau, pour en faire des cataplasmes émolliens qu'on applique sur les tumeurs inflammatoires, les parties affectées de violentes douleurs, etc. La variété qu'on trouve à Paris, dans les pharmacies, est violette, et connue sous le nom de Figue grasse.

On a prétendu que l'usage habituel des Figues rendait la sueur fétide, et qu'il favorisait le développement de la vermine; mais rien n'est moins prouvé que ces assertions.

Les Figues fraîches sont très-agréables à manger, mais elles nourrissent peu. Pour qu'elles soient bonnes et saines, il ne faut en faire usage que parfaitement mûres; car autrement elles ont un mauvais goût, sont fort indigestes et plus malfaisantes que toute autre espèce de fruit, à cause de l'âcreté du suc laiteux que contient leur peau. Tant que leur maturité n'est pas complète, elles peuvent très-facilement, lorsqu'on en mange une certaine quantité, occasionner des coliques, des diarrhées, des dysenteries.

Les Figues sèches sont beaucoup plus nourrissantes que dans leur état frais. Dans le midi de l'Europe et dans le Levant, elles entrent pour beaucoup, en hiver, dans la nourriture des gens du peuple et de la campagne; on en donne aussi aux bestiaux. Dans le nord, les bonnes variétés se servent sur les tables.

L'écorce et les feuilles de Figuier ne sont plus usitées en médecine; les anciens les employaient pour différentes

maladies. Ils se servaient aussi du suc laiteux qui découle des incisions faites à l'écorce de la tige ou des branches. Ce dernier, appliqué sur les verrues et les autres excroissances de la peau, agit à la manière des caustiques; il les brûle et les détruit. Il corrode les lèvres en y excitant une vive inflammation; pris à l'intérieur, mélangé dans un liquide qui puisse émousser sa grande acrimonie, il est, dit-on, purgatif; mais on connaît peu de quelle manière il agit au juste, et il est plus prudent de s'en abstenir. Ce suc est susceptible, d'après les essais de M. Trémolière, de fournir du caoutchouc ou gomme élastique. (*Voyez* Bulletin de Pharmacie, vol. 6, p. 316.)

Le bois de Figuier est d'un jaune clair; sa consistance tendre et spongieuse le rend peu propre à être travaillé.

295e *Genre.* — MURIER. *MORUS.* Lin.

Fleurs monoïques, rarement dioïques; les mâles et les femelles, toujours séparés sur des chatons différens, ovales ou oblongs. Dans les mâles, calice de 4 folioles; 4 étamines à filamens subulés. Dans les femelles, calice de 4 folioles persistantes; 1 ovaire surmonté de 2 styles; 1 graine renfermée dans le calice qui a pris la forme d'une baie. La réunion de plusieurs de ces baies sur le même chaton forme le fruit appelé *Mûre.*

MURIER NOIR.

Morus nigra. Lin. Spec. 1398. — Nouv. Duham. 4. p. 90. t. 22. — *Morus.* Pharm.

Le Mûrier noir est un arbre qui s'élève à la hauteur de 20 à 25 pieds. Ses feuilles sont pétiolées, alternes, cordiformes, un peu rudes au toucher, légèrement pubescentes, dentées en leurs bords. Ses fleurs sont d'un jaune verdâtre, petites, disposées en chatons axillaires, les uns mâles, les autres femelles. Aux derniers succèdent des fruits ovales-oblongs, pulpeux, d'un pourpre noirâtre. Le Mûrier passe pour être originaire de la Perse; d'abord transporté en Grèce, il s'est de là répandu dans toute l'Europe méridionale, et aujourd'hui on le cultive assez avant dans le nord. Il fleurit en avril et mai; ses fruits mûrissent en juillet et août.

Les fruits du Mûrier ont une saveur douce et agréable; on les mange dans la saison; mais on les recherche en gé-

néral beaucoup moins que les Framboises et la plupart des autres fruits d'été. Ils sont laxatifs, adoucissans, rafraîchissans. On peut, en les écrasant et en les mêlant à une certaine quantité d'eau, en composer une boisson agréable; cependant on n'en fait que bien rarement usage de cette manière. On s'en sert beaucoup, au contraire, pour en composer un sirop qui porte leur nom, et qu'on emploie fréquemment en médecine, soit pour les gargarismes contre l'angine inflammatoire, soit pour le faire prendre en boisson, après l'avoir délayé avec de l'eau, dans les fièvres bilieuses, putrides et dans les phlegmasies en général.

L'écorce de la racine de Mûrier est âcre et amère; Dioscorides a parlé de sa propriété purgative et vermifuge. Les observations de quelques modernes ont confirmé ce qu'en avaient dit les anciens; cependant cette écorce n'est point du tout employée sous ce rapport. Elle est propre à faire des cordes, et l'on en a aussi fabriqué du papier; elle peut encore servir à teindre en jaune.

Les feuilles de Mûrier noir, au défaut de celles de Mûrier blanc, sont bonnes pour la nourriture des vers à soie.

296e *Genre.* — Houblon. *Humulus.* Lin.

Fleurs dioïques. Dans les mâles, calice à 5 divisions; 5 étamines. Dans les femelles, calice formé d'une écaille latérale; 1 ovaire surmonté de 2 styles; 1 graine enveloppée par l'écaille calicinale qui a pris beaucoup d'accroissement, et se termine par une large expansion membraneuse.

Houblon grimpant, vulgairement *le Houblon.*
Humulus Lupulus. Lin. Spec. 1457. — Bull. Herb. t. 234. — *Lupulus.* Pharm.

Sa racine est vivace; elle donne naissance à plusieurs tiges herbacées, sarmenteuses, un peu rudes au toucher, longues de 6 à 12 pieds, grimpant en s'entortillant autour des autres plantes qui sont dans leur voisinage. Ses feuilles sont opposées, pétiolées, échancrées en cœur à leur base, ordinairement partagées jusqu'à moitié en 3 à 5 lobes, et dentées en leurs bords. Ses fleurs, d'une couleur herbacée, toutes mâles sur certains pieds, toutes femelles sur d'autres, sont disposées en petites grappes paniculées, placées au sommet des rameaux dans les individus mâles, et aux aisselles des feuilles dans les femelles. Il succède à ces dernières des fruits

qui ont la forme d'un petit cône. Cette plante croît dans les haies et sur les bords des bois ; elle fleurit en juillet. On la cultive dans quelques cantons pour récolter ses fruits.

Les cônes du Houblon ont une odeur forte, analogue à celle de l'ail, et une saveur amère qui les rend bien préférables, pour l'usage, aux feuilles et aux fleurs qui sont dépourvues de ces principes amers et odorans, que les premiers doivent, suivant que l'a observé M. Planche, à de petits grains brillans, jaunâtres, répandus sur la graine et sur l'écaille calicinale qui lui sert d'enveloppe. Ces petits grains, lorsqu'ils sont séparés, forment une sorte de poussière dont M. Planche a retiré les sept huitièmes de résine pure, et le Houblon qui en était dépouillé avait perdu toute son odeur, et n'était pas sensiblement amer. Dans leur état naturel, les cônes de Houblon sont toniques, sudorifiques, diurétiques, vermifuges, antiscorbutiques ; on les dit aussi narcotiques. On en fait usage dans les maladies de la peau, la syphilis, les affections vermineuses, et principalement dans le rachitis et les affections scrophuleuses. On les prescrit en infusion théiforme, à la dose de 1 à 2 gros pour 1 pinte d'eau. Dans les pharmacies, on en prépare une teinture alcoolique qu'on donne depuis 20 jusqu'à 50 gouttes : on en fait aussi un extrait aqueux que, dans plusieurs pays du nord, on a essayé, pour remplacer l'Opium, à la dose de 10 à 20 grains.

Les cônes de Houblon entrent dans la fabrication des bonnes bières : en communiquant à celles-ci leur principe amer, ils leur donnent plus de force, les rendent plus toniques, plus salutaires, mais en même temps plus enivrantes. Selon plusieurs auteurs, c'est principalement à eux que la bière doit sa propriété diurétique.

Les jeunes pousses de Houblon passent pour légèrement laxatives et apéritives ; on les a quelquefois employées pour les obstructions abdominales. Dans plusieurs pays du nord, on les mange préparées de diverses manières, comme on fait des Asperges en France. Lorsque les tiges ont acquis toute leur croissance, on peut retirer de leur écorce une filasse grossière qui est propre à fabriquer des cordes.

297e *Genre*. — CHANVRE. *CANNABIS*. Lin.

Fleurs dioïques. Dans les mâles, calice à 5 divisions ; 5

étamines. Dans les femelles, calice oblong, ouvert d'un seul côté dans sa longueur; ovaire surmonté de 2 styles; capsule crustacée, presque globuleuse, bivalve, recouverte par le calice.

CHANVRE CULTIVÉ, vulgairement *Chanvre*, *Filasse*. *Cannabis sativa*. Lin. Spec. 1457. — *Cannabis fœmina et Cannabis mas*. Blackw. Herb. t. 322 *a* et 322 *b*. — *Cannabis*. Pharm.

Sa racine est blanchâtre, pivotante, annuelle, divisée en quelques fibres; elle donne naissance à une tige droite, simple, un peu quadrangulaire, légèrement velue, haute de 3 à 6 pieds, garnie de feuilles opposées, pétiolées, d'un vert foncé, découpées en 5 folioles lancéolées, dentées en scie. Les fleurs, sur les pieds mâles, sont disposées, dans les aisselles des feuilles supérieures, en petites grappes lâches, d'une couleur verdâtre; sur les pieds femelles, les fleurs sont également axillaires, mais presque sessiles, peu apparentes, et seulement remarquables par leurs styles velus. Cette plante passe pour être originaire des Indes; son utilité l'a fait depuis long-temps transporter en Europe, où elle est naturalisée dans plusieurs de ses parties méridionales, et on la cultive même avec succès dans ses régions les plus septentrionales; elle fleurit en juin et juillet.

Le Chanvre a une forte odeur qui est enivrante et narcotique. On a vu des personnes éprouver des éblouissemens, des vertiges et une sorte d'ivresse pour être restées pendant trop long-temps dans une chenevière, et surtout pour s'être endormies auprès. Dans l'Orient, les feuilles de Chanvre font la base d'une préparation connue sous le nom de *haschisch*, dont l'usage produit un délire agréable, une sorte d'extase et un sommeil accompagné de songes voluptueux. Dans les Indes et à la Cochinchine, on mêle les feuilles de Chanvre avec celles de Tabac pour les fumer, et se procurer, par ce moyen, à peu près les mêmes jouissances que donne le *haschisch*. Les individus qui, par un usage immodéré, abusent de cette pratique, tombent dans la stupeur, l'hébêtement et la consomption.

Jusqu'à présent les médecins n'ont recherché, par aucune expérience, si les feuilles de Chanvre ne pourraient pas être utilement employées, et les autres parties de la plante sont en général bien peu usitées. La poussière des étamines ré-

pandue sur la peau est propre, selon Peyrilhe, à guérir les maladies cutanées, et surtout la gale. Le Chenevis, c'est ainsi qu'on appelle la graine, a été quelquefois employé avec avantage, en émulsion, dans plusieurs maladies inflammatoires, et principalement dans la blénorrhagie. Cette graine sert communément pour engraisser la volaille et pour nourrir les oiseaux de volière. On en retire par expression une huile qui est très-bonne à brûler, et qu'on emploie dans la peinture ainsi que dans la fabrication du savon noir.

C'est particulièrement sous le rapport des filamens qu'on retire de son écorce, que le Chanvre est une plante précieuse. Ces filamens, auxquels on donne le nom de filasse, après les avoir séparés des tiges par divers procédés, sont employés, les plus grossiers à faire des cordes, et les plus fins à faire des fils avec lesquels on fabrique ensuite des toiles de toute espèce, dont l'utilité et les usages sont infiniment variés. Il n'y a pas plus de trois siècles que le fil de Chanvre sert à faire de la toile; auparavant on n'employait pour cela que le Lin. L'histoire remarque que la reine Catherine de Médicis, femme de Henri II, avait deux chemises de toile de Chanvre; ce qui était alors une nouveauté.

298e *Genre.* — Ortie. *Urtica.* Lin.

Fleurs monoïques, plus rarement dioïques. Les mâles en grappe, ayant 1 calice de 4 folioles et 4 étamines. Les femelles, également disposées en grappes ou en têtes globuleuses, composées d'un calice à 2 valves et d'un ovaire à stigmate velu. Graine entourée par le calice persistant.

Ortie brulante, vulgairement *petite Ortie, Ortie grièche.*

Urtica urens. Lin. Spec. 1396. — *Urtica urens minor.* Fl. Dan. t. 739. — *Urtica.* Pharm.

Sa racine est blanche, pivotante, annuelle, divisée en quelques fibres; elle donne naissance à une tige quadrangulaire, rameuse, haute d'un demi-pied à 1 pied, chargée de poils nombreux dont la piqûre est très-brûlante. Ses feuilles sont opposées, pétiolées, ovales, fortement dentées, d'un vert foncé, brûlantes au toucher comme les tiges. Ses fleurs, d'une couleur herbacée, forment des grappes oblongues, les unes mâles, les autres femelles, disposées dans les

aisselles des feuilles supérieures. Cette plante croît abondamment dans les jardins, les lieux cultivés et dans les décombres; elle fleurit depuis le milieu du printemps jusqu'à la fin de l'été.

L'Ortie brûlante a une saveur un peu stiptique; elle passe pour astringente et diurétique. On en faisait autrefois un usage assez fréquent; on la prescrivait, en infusion ou en décoction, dans les hémorragies, la dysenterie, les flueurs blanches, les rhumatismes, la gravelle, les maux de gorge, la pleurésie, la rougeole, etc. Aujourd'hui on ne l'emploie plus que très-rarement, et seulement comme astringente, en en faisant prendre le suc épuré à la dose de 1 à 2 onces. Dans la léthargie, l'apoplexie, la paralysie, on se sert quelquefois avec avantage d'une poignée de cette Ortie pour en frapper, soit les membres privés de mouvement, soit quelque autre endroit du corps, jusqu'à ce qu'on ait produit, par ce moyen, une vive excitation capable de ranimer l'action vitale. C'est ce qu'on nomme urtication.

L'Ortie dioïque, vulgairement grande Ortie, Ortie commune, Ortie vivace (*Urtica dioica*, Lin.), qui diffère principalement de la précédente par ses racines vivaces, ses tiges plus élevées et ses fleurs dioïques, a les mêmes propriétés qu'elle, et peut être employée aux mêmes usages. Ses graines, suspectées par quelques médecins d'être vénéneuses, ont été regardées par d'autres comme aphrodisiaques, emménagogues et purgatives. Dans quelques pays du nord, selon Linné, on mange les jeunes feuilles de cette Ortie, à peu près comme nous faisons des Épinards. Les vaches les broutent assez avidement. En les hachant et en les mêlant avec du son, on en fait, dans les campagnes, une sorte de pâtée très-utile pour la nourriture des jeunes dindons. Les tiges, quand elles ont pris tout leur accroissement, fournissent une espèce de filasse avec laquelle on peut faire de la toile comme avec le Chanvre, mais qui n'est que d'une qualité inférieure.

299e *Genre.* — PARIÉTAIRE. *PARIETARIA.* Lin.

Fleurs polygames. Dans les hermaphrodites, calice court, évasé, quadrifide; 4 étamines à filamens élastiques; 1 ovaire à stigmate simple, sessile. Dans les femelles, 1 calice cylindrique, à 4 dents profondes; 1 graine luisante cachée au fond du calice qui est connivent au sommet.

PARIÉTAIRE OFFICINALE, vulgairement *Pariétaire, Paritoire, Casse pierre, Perce-muraille, Panatage, Herbe de Notre-Dame, Vitriole.*

Parietaria officinalis. Lin. Spec. 1492. — Bull. Herb. t. 199. — *Parietaria sive Helxine.* Pharm.

Sa racine, fibreuse, vivace, donne naissance à une tige rougeâtre, pubescente, haute de 1 pied à 18 pouces, souvent divisée dès sa base en rameaux étalés, ensuite redressés. Ses feuilles sont ovales-lancéolées, pétiolées, glabres en dessus, légèrement velues en dessous. Ses fleurs sont petites, herbacées, ramassées plusieurs ensemble dans les aisselles des feuilles par groupes presque sessiles et munis à leur base d'un involucre à plusieurs divisions. Cette plante est très-commune dans les fentes des vieilles murailles et dans les décombres; elle fleurit pendant tout l'été.

La Pariétaire est émolliente et surtout diurétique; elle doit sans doute cette dernière propriété au nitrate de potasse qu'elle contient en quantité remarquable. On la prescrit en tisane, à la dose d'une demi-poignée à une poignée, dans les maladies des voies urinaires, la dysurie, la gravelle, la colique néphrétique. On l'a aussi recommandée comme béchique dans les affections de la poitrine. Son suc peut être donné depuis 1 once jusqu'à 4. On l'a conseillé dans l'hydropisie; mais aujourd'hui son usage est borné aux premiers cas indiqués. La plante entière sert aussi pour les lavemens émolliens, ou pour les décoctions de même nature, destinées à faire des fomentations extérieurement. Le plus souvent on forme avec l'herbe même, après l'avoir fait cuire dans de l'eau, des espèces de cataplasmes dont on couvre les parties qui sont le siége des douleurs. Son eau distillée est employée dans les potions diurétiques.

On prétend que la Pariétaire, mise sur les tas de blé, a la propriété d'empêcher les charançons de les attaquer.

500e *Genre.* — LAMPOURDE. *XANTHIUM.* Lin.

Fleurs monoïques. Les mâles formés de plusieurs fleurons tubuleux, quinquéfides, à 5 étamines, réunis sur un réceptacle hérissé de paillettes, et contenus dans un involucre hémisphérique, composé de plusieurs folioles. Fleurs femelles au nombre de 2, enveloppées en entier dans 1 involucre d'une seule pièce, à 2 loges; chaque fleur composée

d'un calice monophylle, resserré à son orifice, persistant, contenant 1 ovaire surmonté de 2 styles capillaires. L'involucre endurci, hérissé de pointes crochues, forme une sorte de capsule à 2 loges contenant chacune 1 graine.

LAMPOURDE GLOUTERON, vulgairement *petite Bardane, petit Glouteron* ou *Gletteron, Grappelles.*
Xanthium strumarium. Lin. Spec. 1400. — *Xanthium.* Blackw. Herb. t. 444. — Pharm.

Sa racine est pivotante, blanchâtre, annuelle, divisée en plusieurs fibres menues; elle donne naissance à une tige droite, un peu anguleuse, ordinairement simple, légèrement velue, haute de 1 pied ou environ. Ses feuilles sont pétiolées, alternes, cordiformes, pubescentes, d'un vert clair, anguleuses ou lobées, et dentées en leurs bords. Ses fleurs sont disposées en grappes courtes et axillaires; les mâles formant de petits paquets arrondis, placés à l'extrémité de chaque grappe, tandis que les femelles en occupent la partie inférieure. Les fruits qui succèdent à ces dernières sont des espèces de petites noix ovoïdes, hérissées de nombreuses pointes crochues, terminées par deux autres pointes plus fortes, qui forment comme deux cornes. Cette plante croît dans les champs, dans les décombres et le long des haies; elle fleurit en juin et juillet.

Les feuilles de la Lampourde sont amères et astringentes. On les employait autrefois contre les dartres, les maladies de la peau et les scrophules. La manière la plus ordinaire de les prescrire était d'en faire prendre le suc à la dose de 4 à 6 onces, ou l'extrait à celle de 1 gros. On les employait aussi, infusées dans le vin blanc, contre la gravelle. Aujourd'hui on n'en fait presque plus d'usage. Le nom latin de cette plante (*Xanthium*) dérive d'un mot grec qui signifie jaune, parce que les anciens se servaient de son suc pour teindre les cheveux en blond, couleur qu'ils estimaient plus que toute autre.

Famille LXXXVI.

SALICINÉES.

Les caractères communs aux plantes de cette famille sont les suivans : Fleurs dioïques, disposées en chaton. Dans les mâles, une écaille simple staminifère, ou un calice sup-

porté par l'écaille et portant les étamines; celles-ci en nombre variable, depuis 1 jusqu'à 30. Dans les fleurs femelles, écaille ou calice comme dans les mâles; 1 ovaire à style simple, terminé par 2 ou 4 stigmates; capsule à 1 ou 2 loges contenant plusieurs graines aigrettées.

Les Salicinées sont des arbres ou des arbrisseaux à feuilles alternes, simples; à fleurs axillaires.

Un principe un peu amer et astringent est la qualité la plus marquée dans les plantes de cette famille, et c'est surtout dans leur écorce qu'il est le plus sensible; ce qui a permis d'en employer quelques-unes comme fébrifuges.

301e *Genre.* — Saule. *Salix.* Lin.

Fleurs en chatons couverts d'écailles imbriquées, simples. Dans les mâles, 2 étamines, plus rarement 1, 3, 4 à 5; 1 petite glande colorée à la base de chaque écaille. Dans les femelles, 1 ovaire à style terminé par 2 stigmates; capsule bivalve, uniloculaire.

Saule blanc.

Salix alba. Lin. Spec. 1449. — *Salix.* Blackw. Herb. t. 327. — Pharm.

Cet arbre, lorsqu'on le laisse croître en liberté, s'élève à la hauteur de 30 à 40 pieds, en se divisant en branches et en rameaux nombreux; mais le plus souvent on raccourcit sa tige à 6 ou 7 pieds de haut, et il ne forme qu'une tête arrondie que l'on taille jusqu'au tronc tous les quatre à cinq ans. Ses feuilles sont lancéolées, portées sur de courts pétioles, dentées en leurs bords, couvertes, surtout dans leur jeunesse, de poils soyeux, couchés et blanchâtres. Ses fleurs naissent en même temps que les feuilles; elles sont disposées en chatons cylindriques, feuillés à leur base et épars le long des rameaux : les mâles ont leur écaille calicinale velue, et 2 étamines; l'ovaire des femelles est glabre. Cet arbre est très-commun dans les lieux humides et marécageux, aux bords des rivières et dans les prairies le long des fossés pleins d'eau; il fleurit en avril.

Les anciens attribuaient au Saule la faculté de réprimer les ardeurs de Venus; et Dioscorides va jusqu'à dire que les femmes qui en boivent la décoction à jeun, deviennent stériles. On peut, avec raison, douter de ces prétendues propriétés; mais celles qui sont bien constantes, c'est que

l'écorce, qui a une saveur amère et un peu austère, est astringente et fébrifuge. Il y a déjà long-temps que, sous le premier rapport, elle a été conseillée dans la diarrhée, la dysenterie et les hémorragies passives; mais le docteur Stone, médecin anglais, paraît être le premier qui en ait fait usage contre les fièvres intermittentes. Depuis lui, MM. Coste et Willemet ont également employé avec succès cette écorce pour le traitement des fièvres d'accès. Ils la donnaient en poudre à la dose d'un gros, qu'ils répétaient quatre à six fois dans l'intervalle des paroxysmes. Pour l'usage, il faut choisir l'écorce des rameaux de deux à trois ans.

Le bois de Saule blanc est tendre, léger et fragile; on l'emploie dans les campagnes pour faire des perches, des échalas, des sabots, des planches, et pour la charpente des toits rustiques. Il dure peu et pourrit promptement quand il est exposé à l'air. Les vanniers s'en servent pour leurs ouvrages. On l'emploie aussi à brûler, mais il se consume promptement et ne donne pas beaucoup de chaleur. Le charbon de ses jeunes branches est propre à la fabrication de la poudre à canon.

Le Saule fragile (*Salix fragilis*, Lin.) et le Saule triandrique (*Salix triandra*, Lin.), ainsi que plusieurs autres espèces de ce genre nombreux, ont les mêmes propriétés que le Saule blanc, et pourraient être employés à sa place, si celui-ci était lui-même plus usité.

Plusieurs espèces de Saule ont des usages économiques qui les rendent précieuses, telles sont le Saule jaune, vulgairement Osier jaune (*Salix vitellina*, Lin.), le Saule viminal, vulgairement Osier blanc (*Salix viminalis*, Lin.), le Saule pourpre, vulgairement Osier rouge (*Salix purpurea*, Lin.), etc. Leurs jeunes rameaux, souples et plians, prennent sous la main des vanniers toutes les formes qu'ils ont besoin de leur donner. Ils servent en outre aux tonneliers pour lier leurs cerceaux, aux jardiniers pour palisser les arbres en espalier, etc.

502e *Genre*. — Peuplier. *Populus*. Lin.

Fleurs en chatons couverts d'écailles imbriquées, portant chacune 1 petit calice tubulé, tronqué obliquement. Dans les mâles, 8 à 30 étamines. Dans les femelles, 1 ovaire surmonté d'un style court, terminé par 4 stigmates; capsule à 2 valves, à 2 loges.

PEUPLIER NOIR.

Populus nigra. Lin. Spec. 1464. — Regnault, Bot. t. 321. — *Populus.* Pharm.

Le Peuplier noir est un grand arbre qui s'élève à 60 ou 80 pieds, surtout quand on prend le soin de retrancher tous les quatre à cinq ans ses rameaux latéraux. Naturellement ses branches se dirigent obliquement, au lieu de se redresser contre le tronc. Ses bourgeons sont enduits, au printemps, d'un suc visqueux, comme résineux, très-abondant, et d'une odeur balsamique. Ses feuilles sont deltoïdes, assez larges, glabres, luisantes, d'un vert gai, dentées en leurs bords, portées sur de longs pétioles. Les chatons sont longs et grêles, épars vers l'extrémité des rameaux de l'année précédente; chaque fleur mâle a 8 étamines. Cet arbre croît dans les lieux humides, sur les bords des rivières et des ruisseaux; il fleurit en mars et avril.

Les bourgeons du Peuplier noir sont la seule partie de cet arbre qui soit usitée en médecine. Ils sont émolliens, sudorifiques, et passent pour vulnéraires. Leur usage, en infusion dans l'eau ou dans le vin, a été conseillé dans la diarrhée, la dysenterie, les maladies de la peau, la goutte; mais ils sont à peine employés maintenant sous ces rapports, et ils ne sont guère restés dans la matière médicale que comme étant un des principaux ingrédiens d'un onguent qui, de leur nom, a pris celui d'onguent *Populeum.* On fait souvent usage de cette préparation pharmaceutique à l'extérieur, comme calmante; mais elle doit bien plus cette propriété aux feuilles de plusieurs plantes narcotiques qui entrent dans sa composition, qu'aux bourgeons du Peuplier. On a beaucoup vanté autrefois leur teinture alcoolique, prise à la dose de demi-gros, une ou plusieurs fois par jour, contre les ulcères internes, et principalement ceux du poumon; mais cela n'est plus que peu ou point usité aujourd'hui.

Le bois de Peuplier noir croît très-rapidement; aussi a-t-il la fibre molle et le grain peu serré. Cependant il ne manque pas de solidité pour les ouvrages qui ne sont pas exposés à l'air. Il sert à faire de la charpente légère, des planches, des meubles grossiers. En Russie, son écorce est employée pour l'apprêt des maroquins. Les bestiaux aiment à brouter ses feuilles, et, dans quelques cantons, on les

ramasse à l'automne pour les leur donner pendant l'hiver, en place de fourrage.

Famille LXXXVII.

BÉTULACÉES.

Les genres que je comprends sous le nom de *Bétulacées*, me paraissent assez différens des Salicinées, par leur fruit indéhiscent, à loges monospermes, pour former une famille distincte. Leurs principaux caractères sont les suivans: Fleurs monoïques ou dioïques, disposées en chatons composés d'écailles imbriquées. Dans les mâles, écailles immédiatement staminifères, ou portant de petits calices quadrifides, et 4 à 12 étamines. Dans les femelles, écailles supportant 1 ou 2 ovaires surmontés de 2 styles, chaque ovaire devenant 1 fruit à 2 loges indéhiscentes, monospermes, et souvent uniloculaire par l'avortement de la 2e loge.

Les Bétulacées sont des arbres ou des arbrisseaux à feuilles simples, alternes; à fleurs disposées en chatons latéraux ou terminaux.

Une certaine astringence paraît être, de même que dans les Salicinées, la propriété la plus marquée des plantes de cette famille; mais comme, sous ce rapport, un assez grand nombre d'autres végétaux sont beaucoup plus actifs et mieux connus dans leur manière d'agir, les Bétulacées sont peu employés en médecine. Le *Myrica*, qui doit être compris dans les genres qui leur appartiennent, se rapproche des Conifères par une odeur aromatique et balsamique.

303e *Genre*. — Bouleau. *Betula*. Lin.

Fleurs mâles en chatons cylindriques, allongés, imbriqués d'écailles rapprochées 3 à 3, l'intermédiaire portant 12 étamines. Fleurs femelles en chatons ovales ou oblongs, imbriqués d'écailles à 3 lobes, portant 2 ovaires comprimés, à 2 styles, à 2 loges. 2 capsules sous chaque écaille, entourées d'un rebord membraneux, à 1 seule loge monosperme, par l'avortement constant de la 2e loge.

BOULEAU BLANC, vulgairement *le Bouleau*.

Betula alba. Lin. Spec. 1393. — *Betula*. Blackw. Herb. t. 240. — Pharm.

Le Bouleau est un arbre qui, dans les bons terrains, s'élève à 50 pieds et beaucoup au-delà, tandis que sur les hautes montagnes il ne forme qu'un arbrisseau. Ses rameaux sont menus, flexibles, d'un rouge brunâtre, pendans, surtout dans les arbres avancés en âge. L'écorce de son tronc et de ses branches principales est recouverte d'un épiderme lisse, luisant et parfaitement blanc. Ses feuilles sont ovales, presque triangulaires ou deltoïdes, finement dentées en leurs bords, d'un vert clair, glabres, portées sur des pétioles menues. Les fleurs sont disposées en chatons cylindriques; les mâles allongés, grêles, pendans, ordinairement placés deux ensemble à l'extrémité des rameaux; les chatons femelles, plus courts et plus gros, sont solitaires et latéraux : leurs écailles ont la forme d'un trèfle. Cet arbre est très-commun dans les forêts, et principalement dans les pays montagneux; il fleurit en avril.

Les feuilles de Bouleau blanc ont une saveur un peu amère; elles passent pour dépuratives, diurétiques et vermifuges; on peut les donner en décoction, et mieux encore en faire prendre le suc à la dose de 5 à 6 onces par jour. L'écorce a quelquefois été employée dans les fièvres intermittentes, et on s'en est aussi servi avec avantage, soit en poudre, soit en décoction pour déterger de vieux ulcères. Mais ce qu'on a le plus vanté du Bouleau, c'est la liqueur claire et limpide qui découle, à la fin de l'hiver et au commencement du printemps, des incisions faites à son tronc et à ses grosses branches. Cette liqueur, qui est la séve de l'arbre, a une saveur agréable et aigrelette. On en a conseillé l'usage, comme médicament très-utile, dans le scorbut, la jaunisse, la phthisie pulmonaire, les obstructions du foie et des autres viscères du bas-ventre; on l'a surtout préconisée outre mesure contre les maladies des voies urinaires, contre les calculs de la vessie, contre la colique néphrétique, et c'est de là que le Bouleau a été autrefois appelé par quelques auteurs, *Bois néphrétique d'Europe*. Aujourd'hui sa séve, de même que ses feuilles et son écorce, ne sont que peu ou même point du tout usitées.

Sous le rapport de ses propriétés économiques, cet arbre

présente beaucoup plus d'intérêt; son bois sert communément pour le chauffage, et on en fait divers ustensiles de ménage; les tiges de quelques années servent à fabriquer des cercles et des cerceaux, les plus petits rameaux à faire des balais, des liens, des ouvrages de vannerie. Pendant les longs hivers des climats glacés du nord, les Samoyèdes et les Kamtschatkales font de l'écorce intérieure du Bouleau, qui est rouge et épaisse, la base de leur nourriture. En Suède, on en couvre les maisons, on en fabrique des corbeilles, des vases; les paysans des Alpes en font des torches.

304e *Genre.* — Aulne. *ALNUS.* Tournef.

Fleurs mâles en chatons cylindriques, grêles, imbriqués d'écailles cordiformes, triflores; chaque fleur composée d'un calice à 4 divisions et de 4 étamines. Fleurs femelles en chatons ovales, imbriquées d'écailles cunéiformes, portant chacune 2 fleurs consistant en 1 ovaire nu, surmonté de 2 styles. 2 petites noix aplaties, non ailées, cachées sous les bords de chaque écaille, à 2 loges monospermes.

Aulne commun, vulgairement l'*Aulne.*

Alnus communis. Duham. nouv. éd. vol. 2. p. 212. — *Betula Alnus.* Lin. Spec. 1394. — *Alnus.* Pharm.

Cet arbre s'élève à la hauteur de 50 à 60 pieds. Son tronc est revêtu d'une écorce raboteuse, brunâtre. Ses feuilles sont ovales, obtuses, pétiolées, crénelées en leurs bords, d'un vert assez foncé, glabres dans l'âge adulte, gluantes et pubescentes dans leur jeunesse. Ses fleurs sont disposées à l'extrémité des rameaux en chatons portés sur des pédoncules rameux; les mâles et les femelles séparés les uns des autres sur des pédoncules différens; ces fleurs se développent un peu avant les feuilles, en mars et avril. Cet arbre croît dans les lieux humides, marécageux, et sur les bords des eaux.

L'écorce, les chatons et les fruits de l'Aulne sont astringens; mais ils sont bien rarement usités en médecine. On en a préparé, autrefois, des gargarismes répercussifs, pour les inflammations de la gorge et des amygdales. On dit aussi que des lotions faites avec leur décoction sont un bon moyen de guérir d'anciens ulcères.

L'écorce d'Aulne contient une assez grande quantité de tannin, ce qui la rend propre au tannage des cuirs. Sa décoction, mêlée aux dissolutions ferrugineuses, donne une couleur noire, et l'on pourrait en faire de l'encre. Son bois devient rougeâtre lorsqu'on l'expose à l'air après l'avoir coupé; il est léger et tendre. Les tourneurs l'emploient pour faire des chaises grossières, des échelles, etc.; on en fabrique des sabots. Les maçons se servent de ses longues gaules pour soutenir leurs échafauds. Quoiqu'il dure peu étant exposé à l'air, il ne pourrit point dans l'eau, ce qui le rend très-propre à faire des pilotis, des conduits pour les eaux, qui sont d'une grande solidité, pourvu qu'ils soient placés dans des endroits toujours humides.

Famille LXXXVIII.

CONIFÈRES.

Cette famille doit son nom à la forme des fruits de plusieurs des genres qui la composent. On distingue ceux ci aux caractères suivans : Fleurs monoïques ou dioïques; les mâles se composant d'anthères plus ou moins nombreuses, sessiles sur des écailles ou sur l'axe d'un chaton; les femelles quelquefois solitaires ou rapprochées en tête, le plus souvent disposées en cône formé d'écailles nombreuses, imbriquées, simples ou munies d'un calice, portant chacune 1 ovaire unique, double ou multiple, à stigmate simple ou bifide; chaque ovaire devient une petite noix monosperme.

Les Conifères sont des arbres ou des arbrisseaux à feuilles simples, étroites, éparses ou opposées; à fleurs le plus souvent disposées en chaton.

Presque tous les végétaux de cette famille contiennent, dans leurs différentes parties, et surtout dans leur écorce, un suc résineux d'une saveur un peu âcre et d'une odeur balsamique. Ce suc varie, quant à la consistance, selon les espèces; mais ses propriétés sont constamment les mêmes dans toutes; il agit sur notre économie comme stimulant, et c'est principalement sur les voies urinaires qu'il porte son action. Les graines des Conifères contiennent une huile fixe, douce et assez agréable quand elle est fraîche, mais qui rancit facilement.

305e *Genre.* — Pin. *PINUS.* Lin.

Fleurs monoïques. Les mâles formant des chatons ramassés en grappe, et composés d'anthères squamiformes, imbriquées, à 2 loges longitudinales, s'ouvrant par leur face inférieure. Fleurs femelles en chatons simples, composées d'écailles de deux sortes, les extérieures membraneuses, les intérieures charnues et portant chacune, à leur base interne, 2 ovaires à stigmates bifurqués. Cône formé par l'aggrégation des écailles calicinales imbriquées, épaissies à leur sommet, et recouvrant chacune 2 noix osseuses, surmontées d'une aile membraneuse.

Pin Pinier, vulgairement *Pin pignon, Pin bon, Pin cultivé.*

Pinus Pinea. Lin. Spec. 1419. — Duham. nouv. éd. vol. 5. p. 242. t. 72 bis. fig. 5. et t. 73. — *Pinus.* Pharm.

Le tronc de cet arbre, revêtu d'une écorce rougeâtre, crevassée, s'élève à la hauteur de 40 à 50 pieds ou plus, et se divise, dans sa partie supérieure, en branches étalées horizontalement et formant une large tête. Ses feuilles sont d'un vert foncé, demi-cylindriques, très-menues, larges seulement d'une ligne, longues de 6 à 7 pouces, géminées dans la même gaîne, éparses sur les rameaux. Les chatons des fleurs mâles sont jaunâtres, disposés, vers l'extrémité des rameaux, au nombre de 15 à 20 ensemble, formant de petites grappes. Les chatons femelles sont blanchâtres, situés 2 à 3 ensemble à l'extrémité des rameaux. Il leur succède des cônes d'abord globuleux, ensuite ovoïdes, qui sont trois ans à mûrir, et deviennent presque gros comme les deux poings et d'une couleur roussâtre. On trouve, sous chacune de leurs écailles, deux noyaux ovales oblongs, gros comme de petites noisettes, surmontés d'une aile courte, et contenant chacun une amande blanche, d'une saveur douce et agréable. Cet arbre croît naturellement dans les départemens du midi, et on le cultive dans les parcs et les jardins du nord, où il fleurit à la fin de mai ou au commencement de juin.

Les amandes de Pin Pinier, connues sous le nom de *Pignons doux*, ont un goût qui approche de celui des Noisettes; elles étaient autrefois assez employées en médecine comme adoucissantes et analeptiques. On les conseillait

principalement dans la phthisie pulmonaire, et on les regardait aussi comme pouvant réparer les forces des personnes épuisées par des excès vénériens. On les donnait à manger aux malades, ou le plus souvent on les faisait préparer en émulsion. Aujourd'hui elles sont presque entièrement tombées en désuétude. Les Pignons doux contiennent une grande quantité d'une huile limpide, incolore, assez agréable quand elle est fraîchement exprimée, quoiqu'elle retienne un goût de térébenthine.

Le bois du Pin Pinier est blanchâtre, médiocrement résineux et fort léger; il est bon pour la charpente et pour la menuiserie.

Le goudron qu'on retire par la combustion des branches ou du bois des Pins, et principalement du Pin sauvage (*Pinus sylvestris*, Lin.) et du Pin maritime (*Pinus maritima*, Lam.), a été préconisé pour un grand nombre de maladies, et surtout pour la phthisie pulmonaire. On en faisait prendre tous les matins l'infusion à la dose d'une chopine. Cette infusion, qu'on nommait eau de goudron, se préparait en battant pendant quelques minutes une partie de cette substance dans quatre parties d'eau froide, qu'on laissait ensuite reposer pendant deux jours avant de la décanter. L'eau qui surnageait avait alors pris une couleur fauve, une odeur empyreumatique et une saveur acide. L'eau de goudron, après avoir été très-en vogue vers le milieu du siècle dernier, est presque entièrement négligée aujourd'hui, la plupart des médecins la regardant comme tout-à-fait insuffisante dans la cruelle maladie, contre laquelle, jusqu'à présent, tant d'autres moyens également vantés sont venus successivement échouer.

Le goudron est très-précieux, d'ailleurs, par ses usages dans la marine. Il sert à enduire les cordages, à calfater les vaisseaux, etc. On retire encore des Pins, divers autres produits résineux, comme le galipot, le brai, la térébenthine, dont les usages sont très-variés dans les arts. Le bois du Pin sauvage est employé, dans le nord, pour la charpente des maisons, et il est d'une importance extrême pour les nations maritimes de l'Europe, qui n'emploient presque plus que lui pour la mâture de leurs vaisseaux.

306ᵉ *Genre.* — SAPIN. *ABIES.* Tournef.

Fleurs monoïques. Dans les mâles, anthères nues, portées immédiatement sur un axe, et formant par leur réunion un chaton solitaire. Dans les femelles, écailles onguiculées, disposées en chaton, portant 2 ovaires à leur base interne; chaque ovaire surmonté d'un stigmate bifide. Cône formé d'écailles arrondies à leur sommet, portant à leur base 2 graines surmontées d'une aile membraneuse.

SAPIN EN PEIGNE, vulgairement *Sapin argenté, Sapin commun*, ou tout simplement *le Sapin*.

Abies pectinata. Decand. Fl. Fr. n° 2063. — Duham. nouv. éd. 5. p. 294. t. 82. — *Abies.* Pharm.

Le Sapin commun est un des plus grands arbres de nos forêts; sa tige s'élève souvent à 100 pieds, et elle peut atteindre jusqu'à 120 et 140, tandis que son tronc acquiert 9 à 12 pieds de circonférence et plus. Ses branches sont disposées horizontalement et par verticilles assez réguliers. Ses feuilles sont solitaires, linéaires, planes, coriaces, persistantes, obtuses, luisantes et d'un vert foncé en dessus, blanchâtres ou glauques en dessous, très-rapprochées les unes des autres, et déjetées de deux côtés opposés. Les chatons mâles sont axillaires, solitaires, mais très-rapprochés les uns des autres, et disposés en grand nombre vers l'extrémité des rameaux. Les fleurs femelles forment des chatons presque cylindriques, rougeâtres, placés au nombre d'un, de 2 ou de 3 vers l'extrémité des rameaux; ils sont toujours redressés vers le ciel, ainsi que les cônes qui leur succèdent. Cet arbre croît naturellement dans les Pyrénées, les Alpes, les Vosges, etc. Il fleurit en avril ou mai, et même dès la fin de mars, selon qu'il est plus au midi ou au nord.

Les jeunes bourgeons de Sapin passent pour sudorifiques, diurétiques et antiscorbutiques. Leur infusion vineuse ou alcoolique a quelquefois été avantageuse dans des hydropisies qui ne tenaient pas à des lésions organiques. Des fumigations avec ces mêmes bourgeons peuvent être utiles dans les affections rhumatismales et les œdèmes causés par une faiblesse locale. Des bains partiels, préparés avec leur décoction, sont également avantageux dans les ulcères scorbutiques, les paralysies. Au reste, les bourgeons de Sapin

sont beaucoup moins usités en médecine que la térébenthine, qui est un des principaux produits du Sapin, découlant naturellement par les fentes de l'écorce ou par les incisions qu'on y pratique.

Cette substance résineuse, connue dans le commerce sous le nom de Térébenthine de Strasbourg, est toujours liquide; sa consistance est celle d'un sirop épais; elle est gluante, blanchâtre, transparente; son odeur est très-pénétrante, et sa saveur un peu âcre et amère. Quelques médecins l'ont recommandée à l'intérieur dans la phthisie pulmonaire, tandis que beaucoup d'autres, au contraire, non-seulement regardent ce remède comme insuffisant, mais encore comme capable d'accélérer la marche du mal. Elle réussit mieux dans les catarrhes des membranes muqueuses des voies urinaires; les urines des personnes qui en font usage contractent une odeur de Violette.

L'essence ou l'huile de térébenthine, qui est le produit de sa distillation, a, depuis quelques années, été administrée avec beaucoup de succès en Angleterre, contre le ténia. Le docteur Lettsom l'a donnée jusqu'à la dose de 9 gros en une seule fois, en faisant prendre seulement tout de suite après, un peu de miel, afin de faire passer la chaleur et le mauvais goût causés par le médicament. Plus récemment, dans le même pays, le docteur Percival a également employé, avec avantage, l'huile de térébenthine dans l'épilepsie, à la dose de 2 gros à 1 once, avec ou sans mélange d'une livre d'eau de Menthe poivrée et de sirop.

La térébenthine entre dans un grand nombre de préparations pharmaceutiques, comme baumes, onguens, emplâtres. Les vétérinaires mêlent de l'essence de térébenthine dans certains breuvages qu'ils font prendre aux bêtes à cornes; ils l'emploient aussi à l'extérieur pour dessécher les plaies des chevaux et les guérir de la gale.

L'essence de térébenthine est très-employée dans la peinture à l'huile; elle sert à rendre les couleurs plus coulantes et plus sicatives; elle entre dans la composition des vernis.

La colophone ou colophane est une matière résineuse qui reste au fond des vaisseaux après la distillation de la térébenthine: elle est sèche, dure, luisante et friable. On ne l'emploie point à l'intérieur; mais elle entre dans la composition de plusieurs onguens et emplâtres. Les chirurgiens en font usage, dans les cas d'hémorragie, pour saupoudrer

les premiers plumaceaux ou bourdonnets qu'ils appliquent après les amputations des membres. Les joueurs de violon s'en servent pour frotter leurs archets.

Le bois de Sapin est employé pour la charpente, la mâture, la menuiserie. Il dure long-temps dans l'eau et sous terre, ce qui le rend propre à faire des pilotis. Comme bois de chauffage, il est peu estimé; on ne l'emploie à cet usage que dans les pays où il est très-commun.

Le Sapin Pesse, vulgairement la Pesse (*Abies Picea*, Miller; *Pinus Abies*, Lin.; *Picea*, Pharm.), diffère principalement du Sapin commun par ses feuilles quadrangulaires et par ses cônes pendans. Il ne produit point de térébenthine liquide; le suc résineux qu'il fournit est connu sous le nom de Poix, et plus vulgairement sous celui de Poix de Bourgogne. On emploie celle-ci dans les Pharmacies pour la composition de plusieurs emplâtres, et quelquefois on la fait servir seule, étendue sur de la peau ou du linge, pour l'appliquer sur des parties qui sont le siége de douleurs rhumatismales. Ce moyen, en produisant sur la peau une irritation locale, diminue souvent et guérit même les douleurs internes.

Dans les pays du nord, on fabrique une sorte de bière avec les feuilles de la Pesse, et, dans les cantons où l'on manque de Chênes, l'on fait quelquefois servir son écorce au tannage des cuirs. Son bois est employé aux mêmes usages que celui de Sapin, et il sert particulièrement aux luthiers pour faire les tables sonores de leurs instrumens à cordes. On en fabrique aussi beaucoup de menue boisselerie.

SAPIN MÉLÈZE, vulgairement *Mélèze*.

Abies Larix. Lam. Illust. t. 785. f. 2. — *Pinus Larix*. Lin. Spec. 1420. — *Larix*. Pharm.

Le Mélèze est un très-grand arbre qui atteint à 80 ou 100 pieds de hauteur, et même beaucoup au-delà. Ses branches, disposées par étages irréguliers, sont horizontales, ou un peu inclinées dans les vieux pieds. Ses feuilles sont étroites, linéaires, menues, aiguës, longues de 12 à 20 lignes, d'un vert gai, caduques, éparses sur les jeunes pousses et rassemblées en rosettes sur les anciens rameaux. C'est du milieu de ces rosettes que sortent les fleurs, disposées en chatons solitaires et épars; les uns mâles plus nombreux, ovales-arrondis, sessiles; les autres femelles, rou-

geâtres, portés sur de courts pédoncules, et redressés vers le ciel, soit au moment de la floraison, soit lorsque après la fécondation ils deviennent des cônes ovales, longs d'un pouce ou un peu plus. Cet arbre croît naturellement dans les Alpes; on le cultive dans les parcs et les jardins paysagers; il fleurit en avril ou mai.

Il suinte, à travers les fentes de l'écorce du Mélèze, une résine qui reste toujours liquide, de même que celle du Sapin, et qui lui ressemble beaucoup par la consistance, la couleur et la saveur. Cette résine est connue sous le nom de Térébenthine de Venise, quoiqu'elle se récolte en général dans les Alpes de la Suisse. On l'emploie en médecine; mais comme elle a les mêmes propriétés que celle du Sapin, je ne répéterai pas ce que je viens de dire à cet article.

Le matin, dans les temps chauds, et surtout pendant les mois de juin et de juillet, avant d'être frappés des rayons du soleil, les jeunes Mélèzes ont souvent leurs feuilles toutes couvertes de petits grains blancs et gluans qui ne tardent pas à disparaître si l'on ne se presse de les ramasser. Cette substance est connue sous le nom de *Manne de Briançon*, à cause sans doute de l'analogie que sa faculté, légèrement purgative, lui donne avec la véritable Manne. Elle n'est pas en usage, si ce n'est parmi les gens de la campagne, dans les pays où il y a beaucoup de Mélèzes. Villars assure d'ailleurs que cette Manne est fort difficile à recueillir, et il ne croit pas, quand bien même elle présenterait quelque avantage dans son emploi, ce qui n'est pas, qu'on pût jamais en récolter une grande quantité.

L'écorce des jeunes Mélèzes est astringente; on l'emploie dans les Alpes pour le tannage des cuirs. En Sibérie, les chasseurs qui s'enfoncent dans des lieux très-déserts, pour aller à la recherche des animaux qui donnent les belles pelleteries, mélangent le liber du Mélèze avec de la farine de Seigle, et ils en font une sorte de pain qui sert à leur nourriture.

Le bois, dans les vieux arbres, est rougeâtre, avec des veines plus foncées. Quoique tendre et assez léger, sa durée, exposé à l'air, est beaucoup plus considérable que celle d'aucune autre espèce indigène; il est presque incorruptible. Il est très-propre à faire du bois de charpente, de la menuiserie; on peut aussi l'employer avec avantage pour

les constructions navales, car il résiste dans l'eau un temps infini.

507e *Genre.* — Genévrier. *JUNIPERUS.* Lin.

Fleurs monoïques ou dioïques. Les mâles en petits chatons ovoïdes ou arrondis, composés d'écailles en bouclier, portant des anthères à 1 loge. Fleurs femelles composées d'un petit nombre d'écailles opposées en croix ou 3 à 3; chaque écaille portant à sa base 2 ovaires à stigmates sessiles. Fruit formé par l'agrégation des écailles, ayant la forme d'une baie arrondie, et contenant 1 à 3 noyaux osseux; les autres ovaires avortant presque constamment.

Genévrier commun, vulgairement *Geniévre, Pétron, Pétrot.*

Juniperus communis. Lin. Spec. 1470. — *Juniperus.* Blackw. Herb. t. 187. — Pharm.

Le Genévrier commun est un arbrisseau qui souvent ne forme qu'un buisson à rameaux diffus, ne s'élevant pas à plus de 3 à 6 pieds, mais qui peut, dans un bon terrain, atteindre à la hauteur de 15 à 20 pieds. Ses rameaux sont garnis de feuilles opposées 3 à 3, sessiles, linéaires, très-aigus, glabres, d'un vert jaunâtre ou peu foncé. Les fleurs mâles et femelles naissent séparées sur des individus différens, et elles sont axillaires. Les premières forment de petits chatons jaunâtres, ovales-allongés, presque sessiles, moitié plus courts que les feuilles. Les chatons femelles sont très-petits, verdâtres; il leur succède des fruits bacciformes, à peine gros comme des grains de Groseilles, d'une couleur bleuâtre, et qui n'atteignent leur maturité qu'au bout de deux années. Cet arbrisseau croît dans les lieux incultes, pierreux, et sur les coteaux calcaires, il fleurit en avril et mai.

Les fruits du Genévrier ont une saveur amère et un peu âcre; ils exhalent, quand on les brûle, une odeur aromatique, forte et pénétrante. On a cru pendant long-temps qu'ils avaient la propriété de purifier l'air des miasmes contagieux; mais la bonne odeur qu'ils répandent pendant leur combustion ne peut servir qu'à masquer la mauvaise, et lorsqu'il est nécessaire de désinfecter des chambres de malades, des salles d'hôpitaux, des prisons, des vaisseaux, on

doit préférer les acides réduits en vapeurs. Ces fruits, qu'on désigne communément sous le nom de Baies de Geniévre, sont d'ailleurs employés en médecine, soit en nature, soit préparés de diverses manières. Leur infusion théiforme dans l'eau donne du ton à l'estomac et aux intestins, augmente la transpiration cutanée, et paraît surtout agir d'une manière sensible sur les organes sécréteurs de l'urine. Rai assure avoir guéri plusieurs malades attaqués de douleurs néphrétiques occasionnées par des graviers, en leur faisant prendre tous les jours une décoction de baies de Geniévre dans du vin. J'ai aussi, dans des cas semblables, employé plusieurs fois, avec beaucoup d'avantage, l'infusion vineuse, et plus souvent l'infusion aqueuse de ces baies concassées. Je dirai même que de tous les diurétiques connus, je n'en ai point trouvé de plus efficace dans les affections des voies urinaires qui avaient pour cause, soit la faiblesse des reins et de la vessie, soit la présence de petits graviers dans ces parties. On prépare dans les pharmacies, avec la partie charnue des baies, un extrait qui est un excellent tonique, et qu'on emploie avec succès pour remédier à la débilité des organes de la digestion; on le fait aussi prendre dans le scorbut. Cet extrait ou les baies elles mêmes entrent d'ailleurs dans la composition de plusieurs autres préparations pharmaceutiques. Le ratafiat de Geniévre, liqueur domestique qu'on prépare souvent dans les ménages, est un bon stomachique.

Dans les pays où le Genévrier est commun, les gens de la campagne et de la classe indigente mettent fermenter ses baies dans de l'eau, afin d'en faire une sorte de bière qu'on appelle *Genevrette*, et qui leur sert de boisson ordinaire. Les Lapons boivent la décoction de ces baies dans de l'eau, comme dans d'autres pays on prend du Thé. Dans le nord de l'Europe, on emploie une grande quantité de ces fruits pour faire ce qu'on appelle l'*Eau de-vie de Geniévre*, qui n'est autre chose que de l'eau de-vie de grain, que l'on distille de nouveau avec ces baies.

Le bois du Genévrier passe pour être diurétique et sudorifique; mais il n'est point usité. Il est rougeâtre, agréablement veiné, et quand il a une certaine grosseur, il est très-propre pour de petits ouvrages de tour et de marqueterie.

GENÉVRIER SABINE, vulgairement *la Sabine*.

Juniperus Sabina. Lin. Spec. 1472. — Bull. Herb. t. 139. — *Sabina*. Pharm.

La Sabine est un arbrisseau de 10 à 12 pieds d'élévation, dont les jeunes rameaux sont entièrement recouverts par de petites feuilles opposées, imbriquées, ovales, un peu aiguës, convexes sur le dos, d'un vert foncé. Les fleurs mâles sont disposées en petits chatons portés sur des pédoncules feuillés, et épars le long des plus jeunes rameaux. Les fleurs femelles, séparées sur des pieds différens, sont disposées de la même manière, et il leur succède des baies ovales-arrondies, d'un bleu foncé, presque noirâtre, et de la grosseur d'un grain de Groseille, ne contenant le plus souvent qu'une seule graine. Cet arbrisseau croît naturellement dans les montagnes du Dauphiné et de la Provence; il fleurit au commencement du printemps.

Les feuilles et les jeunes rameaux de la Sabine ont une odeur très-forte et une saveur très-amère; leur infusion passe pour un bon vermifuge, et il suffit même, dit-on, de les appliquer sur le bas-ventre pour faire périr les vers. Mais la propriété la plus remarquable de la Sabine est celle qu'elle a d'agir avec énergie sur l'utérus. Selon l'opinion commune, c'est un des plus puissans emménagogues connus, et elle peut même, à forte dose, provoquer l'avortement; ce qui doit mettre en garde sur la manière de l'administrer. On en prépare, dans les pharmacies, une teinture alcoolique, et elle entre, en outre, dans les diverses compositions emménagogues ou anti-hystériques de l'ancien *Codex*. Ses feuilles sèches et réduites en poudre sont quelquefois employées sur les ulcères anciens et scorbutiques, pour les déterger et en ronger les chairs fongueuses.

308e *Genre*. — IF. *TAXUS*. Lin.

Fleurs monoïques ou dioïques. Dans les mâles, calice de 4 à 7 écailles, 8 à 10 étamines, ayant leurs filets réunis en colonne saillante et portant des anthères rapprochées en tête. Dans les femelles, calice comme dans les mâles; ovaire ovoïde, porté sur un réceptacle orbiculaire qui prend de l'accroissement après la fécondation; stigmate sessile; noix monosperme, presque entièrement recouverte par le réceptacle devenu bacciforme.

If commun, vulgairement l'*If.*

Taxus baccata. Lin. Spec. 1472. — Duham. nouv. éd. vol. 1. p. 61. t. 19. — *Taxus.* Pharm.

Arbre dont la tige, cylindrique et très-droite, s'élève à 30 ou 40 pieds de hauteur ou plus, en donnant latéralement naissance à des branches nombreuses, presque verticillées, dont les dernières ramifications sont garnies de feuilles linéaires, d'un vert foncé, très-rapprochées les unes des autres, disposées de deux côtés opposés. Ses fleurs sont axillaires, sessiles, monoïques ou dioïques. Les fruits sont de petites noix ovoïdes, contenant une amande oléagineuse et d'un goût agréable; ces petites noix sont aux trois quarts enveloppées par le réceptacle accru, devenu pulpeux, d'un rouge vif et ayant presque la forme d'une baie. L'If croît dans les lieux secs et froids des montagnes de la Provence et du Languedoc; on le cultivait autrefois dans les jardins beaucoup plus qu'aujourd'hui.

Les anciens n'ont guère parlé de l'If que comme d'un arbre vénéneux; les uns ont attribué des propriétés délétères à toutes ses parties, les autres ont regardé ses fruits comme n'ayant aucune faculté dangereuse. Les observations des modernes ont en partie confirmé ce que les anciens avaient dit; il résulte, par exemple, de celles de M. Percy, que les réceptacles pulpeux et bacciformes des fruits de l'If n'ont aucune propriété malfaisante, mais qu'ils sont adoucissans, béchiques, apéritifs, laxatifs, et purgatifs quand ils sont pris en grande quantité. Un sirop et une gelée, composés avec leur suc, ont été utiles dans des affections catarrhales, dans des douleurs hémorroïdales avec constipation, et dans des affections douloureuses des reins et de la vessie. Au contraire, on peut conclure des expériences de MM. Gaterau et Harmand, que l'extrait de l'écorce ou des feuilles d'If, ou ces mêmes parties séchées et réduites en poudre, ne peuvent être données qu'à de faibles doses, comme à quelques grains. On peut à la vérité augmenter l'extrait jusqu'à 12 grains, et la poudre jusqu'à 2 gros; mais alors ils causent quelques accidens, comme des nausées, des vomissemens, la diarrhée, des vertiges, l'assoupissement, des engourdissemens. Ces médecins n'ont d'ailleurs précisé aucun cas dans lequel l'administration de ces préparations d'If ait été vraiment utile; ainsi l'écorce

et les feuilles de cet arbre ne paraissent pas mériter d'être employées en médecine. Au reste, le bois et les feuilles d'If jetés dans une eau dormante, engourdissent ou même tuent le poisson, et celui-ci produit chez ceux qui en mangent, des dévoiemens accompagnés de coliques. Enfin, si l'ombre de cet arbre n'est pas mortelle, comme l'ont dit les anciens, il paraît au moins, d'après Rai et les observations de M. Harmand, qu'un séjour trop prolongé sous ses rameaux peut produire des maux de tête, un assoupissement long, et à la suite une sorte d'ivresse.

VI[e] CLASSE.

DICOTYLÉDONES MONOPÉRIANTHÉES, INFEROVARIÉES.

Famille LXXXIX.

BALANIFÈRES.

Le nom que j'ai donné à cette famille est dérivé des mots grecs βαλανοσ, gland, et φερω, je porte. J'ai préféré cette dénomination à celles de Quercinées, Corylacées ou Capulifères, parce qu'elle m'a paru mieux caractériser la nature particulière des fruits de cette famille, que les anciens désignaient en général sous le nom de Βαλανοσ. Les caractères distinctifs des genres qui la composent sont d'être monoïques; d'avoir des fleurs mâles réunies en chatons, chacune d'elles étant composée d'un calice monophylle, divisé, contenant 5 à 20 étamines; leurs fleurs femelles sont contenues 1, 2 ou 5 ensemble dans un involucre ou cupule, et chacune d'elles a un calice très-petit, à plusieurs dents; 1 ovaire inférieur surmonté d'un ou plusieurs styles, et devenant un fruit ordinairement monosperme, enveloppé en totalité ou en partie par l'involucre persistant.

Les Balanifères sont des arbres à feuilles alternes, ordinairement simples; à fleurs souvent axillaires; les mâles toujours en chaton.

La médecine se passerait facilement de ces plantes, aucune de leurs parties n'étant douée d'une propriété particulière qu'on ne retrouve dans beaucoup de végétaux des autres

familles, et effectivement elle ne leur emprunte que très-peu de médicamens. L'écorce de la plupart d'entre elles est cependant tonique et assez fortement astringente; celle d'une espèce est émétique et purgative; les graines de plusieurs sont oléagineuses; les autres sont farineuses. Si l'art de guérir peut sans inconvénient négliger les Balanifères, celles-ci sont de la plus grande importance dans l'économie domestique; elles forment, pour la plupart, de grands arbres qui composent la masse de nos forêts; les bois qu'elles nous fournissent font une partie essentielle de nos constructions de toute nature et de nos meubles; ces mêmes bois sont la base de notre chauffage; c'est avec l'écorce de quelques-unes de ces plantes que se prépare la matière de nos chaussures; les fruits des unes fournissent des huiles utiles, soit pour l'assaisonnement, soit pour éclairer pendant la nuit, soit pour les besoins des arts; plusieurs des autres sont alimentaires, et l'un d'eux, surtout, est presque l'unique nourriture du peuple dans quelques cantons.

309e *Genre.* — CHÊNE. *QUERCUS.* Lin.

Fleurs monoïques. Les mâles en chatons grêles; chaque fleur composée d'un calice quinquéfide et de 5 à 10 étamines. Les femelles enveloppées dans un involucre uniflore, formé d'écailles imbriquées; la fleur ayant 1 calice très-petit, à 6 dents, porté sur 1 ovaire chargé de 3 à 5 styles charnus adhérens à leur base. 1 noix monosperme, nommée gland, fixée à sa base dans l'involucre persistant, et vulgairement appelé cupule.

CHÊNE ROUVRE, vulgairement *Chéne mâle, Durelin. Quercus robur.* Lin. Spec. 1414. — Duham. nouv. éd. vol. 7. p. 176. t. 52.

Le Chêne Rouvre est un grand arbre qui s'élève à 60 pieds et plus, et dont le tronc acquiert 6 à 12 pieds de tour. Ses feuilles sont ovales-oblongues, glabres et luisantes en dessus, d'un beau vert, sinuées en leurs bords ou découpées en lobes arrondis, peu profonds, et portées sur de courts pétioles. Ses fleurs mâles ont un calice à 5 divisions, 5 à 9 étamines, et elles sont disposées en chatons longs de 2 pouces et plus. Ses fleurs femelles sont sessiles ou portées sur de courts pédoncules; il leur succède des glands ovoïdes ou un peu oblongs, contenus jusqu'au tiers dans une cupule

revêtue d'écailles grisâtres, imbriquées et très-serrées. Cet arbre est très-commun dans les forêts; il fleurit au mois de mai, et ses fruits sont mûrs en octobre.

L'écorce, les feuilles et les glands du Chêne Rouvre ont une saveur amère, styptique, et toutes ses parties sont éminemment astringentes; ce qui les a quelquefois fait prescrire dans la diarrhée, la dysenterie, les flueurs blanches, le crachement de sang, etc. Les anciens médecins même, les regardant comme alexitères, les employaient dans les cas d'empoisonnement. Quelques modernes ont recommandé l'écorce comme fébrifuge, et Alphonse Leroy en composait en grande partie ce qu'il appelait le *Quinquina français*. Aujourd'hui le Chêne ne nous intéresse que sous le rapport de ses propriétés économiques qui sont très-variées.

Le bois de cet arbre est dur, pesant; ses fibres ont beaucoup de ténacité, et offrent une grande résistance aux efforts de toute espèce, ce qui le rend propre à faire de grandes charpentes, des carènes de vaisseaux, des pilotis, des rayons de roue, des ouvrages de menuiserie, etc. C'est pour le chauffage une des meilleures espèces de nos forêts, celle peut-être qui donne le plus de chaleur et qui fait le meilleur charbon. Son écorce, excellente pour le tannage des cuirs, est généralement employée à cet usage. Les glands sont amers, et il n'y a guère que les animaux des forêts, tels que cerfs, chevreuils, sangliers, qui les mangent.

Le Chêne à grappes (*Quercus racemosa*, Lam.), qui diffère du précédent par ses feuilles sessiles et par ses fleurs femelles disposées sur un long pédoncule, lui est d'ailleurs comparable en tout pour ses propriétés, et dans les usages domestiques, ces deux espèces s'emploient presque indifféremment l'une pour l'autre; seulement le bois de la seconde est plus facile à travailler, et cela le rend préférable pour les ouvrages de menuiserie.

CHÊNE LIÉGE, vulgairement *le Liége*.

Quercus suber. Lin. Spec. 1413. — Duham. nouv. éd. vol. 7. p. 159. t. 45. — *Suber*. Pharm.

Le Liége s'élève rarement au-delà de 25 à 30 pieds. Son tronc, qui est gros comparativement à la grandeur de l'arbre, est revêtu d'une écorce épaisse, crevassée, spongieuse, qui se détache d'elle-même et se renouvelle tous

les dix à douze ans. Ses feuilles sont ovales-oblongues, coriaces, persistantes, velues en dessous, d'un vert blanchâtre en dessus, entières, ou le plus ordinairement dentées en leurs bords. Les glands sont ovales-oblongs, portés sur de courts pédoncules, et enfoncés au tiers de leur longueur dans des cupules un peu coniques, revêtues d'écailles tuberculeuses. Le Chêne Liége croît naturellement en Provence, en Languedoc, en Guyenne, etc. Il fleurit en mai et juin.

L'écorce de ce Chêne, surtout de celle des jeunes arbres, est astringente, et elle a été jadis employée comme telle. Quand elle est parvenue à toute l'épaisseur qu'elle peut prendre, elle forme le Liége proprement dit. Celui-ci, brûlé, réduit en cendres très-fines, et incorporé avec de l'huile d'Amandes douces, a été quelquefois appliqué sur les hémorroïdes douloureuses; c'est un remède vanté par Chomel. Le Liége, taillé convenablement et enduit de cire, sert à former des pessaires commodes par leur légèreté. Voilà jusqu'à présent les usages peu importans auxquels la médecine a employé cette substance.

Il n'en est pas de même dans l'économie domestique, où elle a une utilité beaucoup plus marquée. On en fait des talons et des semelles pour les chaussures, des bouées pour les vaisseaux, des chapelets pour soutenir sur l'eau les filets des pêcheurs; mais le Liége est surtout précieux par la propriété qu'il a de former des bouchons qui ferment hermétiquement les bouteilles et les flacons, ce qui rend beaucoup plus facile la conservation du vin et des liqueurs de toute espèce qu'on a besoin de garder. Le bois, par sa dureté, est propre à beaucoup d'ouvrages. Les glands ont une saveur douce, et, dans des années de disette, ils ont servi d'aliment à la classe indigente; en Espagne même, on les mange habituellement après les avoir fait griller. Les porcs, les bêtes fauves et divers oiseaux en sont très-friands.

510e *Genre.* — CHATAIGNIER. *CASTANEA.* Tournef.

Fleurs monoïques, disposées en chatons grêles; les mâles occupant une grande partie de la longueur de chaque chaton; quelques femelles seulement disposées à la base. Les premières composées d'un calice à 5 divisions et de 12 étamines; les secondes, ou les femelles, réunies 2 à 3 ensemble dans 1 involucre monophylle, hérissé; chacune d'elles

composée d'un ovaire inférieur, surmonté d'un petit calice à 5 ou 6 dents, et terminé par 6 à 8 styles. Chaque ovaire devient une noix monosperme, entièrement enveloppée avec ses pareilles dans l'involucre devenu épineux.

CHATAIGNIER COMMUN, vulgairement *le Châtaignier.*
Castanea vulgaris, Lam. Dict. Enc. 1. p. 708.—*Fagus Castanea.* Lin. Spec. 1416. — *Castanea.* Pharm.

Le Châtaignier est un des plus grands arbres de nos forêts. Ses feuilles sont oblongues-lancéolées, pétiolées, glabres, luisantes, bordées de grandes dents aiguës. Les chatons naissent dans les aisselles des feuilles supérieures, et ils sont presque aussi longs qu'elles; dans le moment de la floraison, le pollen qui s'échappe de la grande quantité de leurs fleurs mâles répand une odeur forte. Aux fleurs femelles, qui ne sont qu'en petit nombre, succèdent des fruits arrondis, hérissés de tous côtés d'une multitude de pointes piquantes, et contenant chacun 1, 2 ou 3 Châtaignes. Cet arbre croît naturellement dans les forêts, et principalement dans les lieux montagneux; il fleurit en juin et juillet; ses fruits sont mûrs au commencement de l'automne.

Le Châtaignier acquiert quelquefois une grosseur monstrueuse; il existe sur le mont Etna des arbres de son espèce qui ont 40 à 75 pieds de tour, et il y en a un plus étonnant que tous les autres, dont la circonférence est de 160 pieds. Comme le Chêne, le Châtaignier nous intéresse beaucoup plus sous le rapport de ses usages économiques que sous celui de ses propriétés médicinales. On a autrefois employé, dans le flux de ventre et les hémorragies, la membrane intérieure rougeâtre qui recouvre les Châtaignes; on a fait un électuaire avec leur farine crue; mais tout cela est oublié depuis long-temps.

Les Châtaignes contiennent sous deux enveloppes, dont l'une est très-coriace et l'autre presque membraneuse, une substance farineuse abondante, qui forme un aliment sain et agréable. Dans plusieurs provinces de France, les Cévennes, le Limousin, le Périgord, l'île de Corse, etc., ces fruits font presque l'unique nourriture des habitans de la campagne et de la classe indigente des villes. On les mange après les avoir dépouillés de leurs enveloppes et les avoir fait cuire dans l'eau. Dans ces mêmes pays on en opère la dessiccation à la chaleur de la fumée, afin de pouvoir ensuite

les conserver toute l'année. En Corse, on les réduit en farine par le moyen de moulins, et on en fait une sorte de pain.

On donne ordinairement aux grosses Châtaignes le nom de Marrons; les meilleures viennent du Dauphiné et des environs du Lucques en Provence. On en mange beaucoup à Paris, après les avoir fait griller au feu dans des poêles percées de trous; plus simplement on les met rôtir sous la cendre chaude. Les confiseurs les glacent au sucre.

Le bois de Châtaignier a beaucoup de qualités utiles; il est très-bon pour la charpente quand il est vieux, et lorsqu'on le coupe jeune, il fait d'excellens échalas pour les vignes; il sert à faire des cercles pour les futailles, etc.

511e *Genre.* — Hêtre. *FAGUS.* Lin.

Fleurs monoïques. Les mâles en chatons globuleux; chaque fleur formée d'un calice à 6 découpures, et de 8 étamines. Fleurs femelles réunies 2 ensemble dans un involucre à 4 lobes, hérissé; chacune d'elles composée d'un ovaire surmonté d'un petit calice à 6 dents, et d'un style divisé en 3 stigmates. Chaque ovaire devient une noix triangulaire, monosperme, enfermée avec sa pareille dans l'involucre épais, coriace, hérissé de pointes, s'ouvrant en 4 valves.

Hêtre des forêts, vulgairement *Fayard, Foyard, Fau, Fouteau.*

Fagus sylvatica. Lin. Spec. 1416. — Duham. nouv. éd. 2. p. 80. t. 24. — *Fagus.* Pharm.

Le Hêtre est un bel arbre dont la cime touffue s'élève jusqu'à 60 et 80 pieds de hauteur. Ses feuilles sont ovales, pétiolées, luisantes et d'un vert gai en dessus, légèrement pubescentes en dessous, à peine dentées en leurs bords. Ses fleurs femelles sont pédonculées, solitaires dans les aisselles des feuilles supérieures; les mâles, placées au-dessous des premières, forment des chatons arrondis, plus longuement pédonculés et pendans. Les fruits sont épineux, anguleux, de la grosseur d'un gland; ils se fendent au sommet en quatre parties, et contiennent 2 noix triangulaires connues sous le nom de *faînes*, et renfermant une amande blanche, d'un goût agréable. Cet arbre est commun dans les bois; il fleurit en avril et mai.

Les faînes fournissent par expression une huile abondante qui, dans la préparation des alimens, pourrait remplacer celle d'Olive, et qu'on pourrait aussi employer pour différens usages dans les pharmacies, ainsi que dans les manufactures. Cette huile a le grand avantage de pouvoir être gardée très-long-temps sans rancir, comme dix ans et plus; elle est même meilleure au bout de quelque temps que lorsqu'elle est récemment exprimée.

Les usages du bois de Hêtre sont infiniment variés; il brûle très-bien et donne beaucoup de chaleur. On en fait de la charpente, des planches, des tables, des bois de lit, des instrumens de labourage, des vis, des pelles, des gamelles, des rames, des sabots, etc. Naturellement il est facilement attaqué par les vers; mais quand on l'a soumis à l'action d'une flamme claire et ardente, ou qu'on l'a laissé quelques mois dans l'eau, il devient très-dur et n'est plus sujet à cet inconvénient.

512e *Genre.* — COUDRIER. *CORYLUS.* Lin.

Fleurs monoïques. Les mâles en chatons cylindriques, composés d'écailles à 3 lobes, portant chacune 8 étamines. Les femelles contenues plusieurs ensemble dans un bourgeon écailleux; chacune d'elles environnée à sa base par un involucre à peine visible, et étant composée d'un ovaire arrondi, très-petit, portant à son sommet 2 styles sétacés. 1 noix monosperme, enveloppée en partie par l'involucre qui a pris de l'accroissement.

COUDRIER AVELINIER ou COUDRIER COMMUN, vulgairement *Noisetier* ou *Noisillier.*

Corylus Avellana. Lin. Spec. 1417. — Duham. nouv. éd. vol. 4. p. 19. t. 5. — *Avellana.* Pharm.

Le Noisetier est un petit arbre qui le plus souvent ne s'élève pas à plus de 10 ou 12 pieds de haut, parce qu'il pousse de sa souche une grande quantité de rejets qui en forment un épais buisson. Ses feuilles sont ovales-arrondies, dentées en leurs bords, d'un vert gai en dessus, légèrement pubescentes en dessous. Ses fleurs paraissent long-temps avant les feuilles, quelquefois dès la fin de janvier et ordinairement en février. Les mâles se font remarquer par leurs longs chatons jaunâtres; les femelles, beaucoup plus petites, ne sont guère distinctes que par leurs styles rougeâtres.

Les fruits, connus sous le nom de *Noisettes*, sont ordinairement groupés plusieurs ensemble, et chacun d'eux, aux trois quarts enveloppé par un involucre irrégulièrement denté en son bord, contient une amande d'une saveur agréable. Cet arbre croît dans les bois et les buissons.

Les Noisettes ont, quand elles sont nouvelles et bien mûres, une saveur douce et agréable; mais elles contractent facilement de l'âcreté en vieillissant, et alors elles sont d'une digestion difficile. Dans tous les temps il convient de n'en pas manger beaucoup, parce qu'elles pèsent facilement sur l'estomac. En général, elles ne sont pas recherchées, si ce n'est par les enfans. Cependant une variété connue sous le nom de *grosse Aveline*, paraît quelquefois au dessert sur les meilleures tables; on la sert avec les amandes à coque tendre, les Raisins secs et les Figues. Les confiseurs en font des dragées en la recouvrant de sucre. On retire des Noisettes, par contusion et expression, une huile douce dont on peut se servir quand elle est nouvelle, de même que de celle des Amandes douces; mais on l'emploie en général fort peu.

Le bois de Coudrier est très-flexible, surtout quand il est jeune; on en fabrique alors de menus cerceaux. Les vanniers s'en servent pour leurs ouvrages. Plus âgé, il est bon à faire des échalas.

313e *Genre.* — NOYER. *JUGLANS.* Lin.

Fleurs monoïques. Les mâles en chaton cylindrique: chacune de leurs fleurs composée d'une écaille à 6 lobes et de 12 à 24 étamines. Les femelles formées d'un involucre d'une seule pièce, uniflore, connivent, enveloppant entièrement 1 ovaire inférieur, surmonté d'un petit calice monophylle, à 4 lobes, et terminé par 1 style court, divisé en 2 stigmates. 1 noix bivalve, monosperme, entièrement renfermée dans l'involucre adhérent et devenu charnu.

NOYER ROYAL, vulgairement *Noyer commun* ou *le Noyer.*

Juglans regia. Lin. Spec. 1415. — *Juglans.* Blackw. Herb. t. 247. — *Nux Juglans.* Pharm.

Le Noyer est un arbre de première grandeur, dont les branches forment une vaste tête. Ses feuilles sont amples, ailées avec impair, composées le plus souvent de 7 folioles

ovales-oblongues, glabres, luisantes, d'un beau vert. Ses fleurs mâles, réunies sur des chatons verdâtres, longs de 5 pouces et plus, sont pendans, axillaires. Les femelles sont solitaires ou plusieurs ensemble à l'extrémité des jeunes rameaux. Cet arbre passe pour être originaire de la Perse; mais il est si généralement cultivé en France et dans une grande partie de l'Europe, qu'on peut le regarder comme indigène; il fleurit en avril et mai. Ses fruits, qui mûrissent en août et septembre, sont des Noix composées de 2 coques ligneuses, ridées, contenant une amande blanche, ferme, divisée en 4 lobes; ces Noix sont entièrement recouvertes par une enveloppe épaisse, charnue, d'une belle couleur verte, qu'on nomme *brou,* et qui est formée par l'involucre persistant.

Les feuilles et le brou du Noyer ont une odeur forte et une saveur styptique, amère; on les dit vermifuges; mais ils ne sont que peu ou point employés en médecine. On faisait anciennement dans les pharmacies, avec le suc du dernier et du miel épaissis en consistance de sirop, un rob connu sous le nom de *Dianucum* ou de *Diacaryon.* L'écorce des racines est émétique et purgative; on n'en fait de même aucun usage. Les fruits sont les seules parties dont on se serve; distillés dans trois états différens, ils servent à préparer ce qu'on appelle l'*Eau des trois Noix,* qu'on fait entrer dans les potions hydragogues, à la dose de 4 à 6 onces. Les anciens croyaient les Noix alexipharmaques; le fameux antidote de Mithridate était, dit-on, composé de 2 Noix, de 2 Figues, de 20 feuilles de Ruë et d'un grain de sel pilés ensemble. Ces fruits, lorsqu'ils sont parfaitement mûrs, fournissent, par expression, une huile douce, très-abondante, qu'on peut employer, quand elle est fraîche, comme émolliente et laxative; elle est particulièrement usitée en lavement dans le traitement de la colique des peintres. Dans les pays où les Noix sont communes, l'huile qu'on en extrait est employée, surtout par les gens de la campagne, pour assaisonner les alimens; elle a le désagrément de rancir facilement. Ailleurs on s'en sert dans certaines manufactures, pour filer la laine, pour faire du savon, pour brûler dans les lampes.

Quand les Noix commencent à se former, et lorsque leur coquille n'est pas encore ligneuse, on les dépouille de leur enveloppe verte et on les confit au sucre; ainsi préparées

on les dit stomachiques. Les Noix nouvelles dont on mange beaucoup à Paris et ailleurs sous le nom de *cerneaux*, sont très-agréables au goût ; tant que l'huile n'y est pas encore développée, elles se digèrent assez facilement ; plus tard, lorsque la pellicule intérieure, qui recouvre l'amande, ne peut plus s'en détacher, et que celle-ci est devenue oléagineuse, ces fruits sont indigestes, et l'on ne peut plus en manger qu'en petite quantité ; ils provoquent facilement la toux. Ils ne peuvent jamais se conserver d'une année sur l'autre; sept à huit mois après la récolte ils commencent à contracter un goût âcre, rance et fort désagréable.

Le bois de Noyer est un des plus beaux bois de notre pays ; il est estimé pour beaucoup d'ouvrages, et surtout lorsqu'il est ondé de belles veines. Les menuisiers et les ébénistes l'emploient à faire des meubles de toute espèce.

Famille XC.

ÉLÉAGNÉES.

Les caractères des plantes de cette famille, qui doit son nom au genre *Elæagnus*, sont les suivans : Calice monophylle, à limbe découpé ; 5 à 10 étamines ; 1 ovaire inférieur, surmonté d'un style terminé par 1 stigmate simple ou trifide ; 1 fruit monosperme. Les fleurs sont souvent dioïques ou polygames.

Les Eléagnées sont des arbres ou des arbrisseaux à feuilles simples, alternes, et à fleurs axillaires.

Leurs propriétés sont peu importantes. L'écorce de quelques espèces est astringente, et leurs fruits ont une saveur aigrelette.

514e *Genre.* — Argoussier. *Hippophaë.* Lin.

Fleurs dioïques. Dans les mâles, calice à 2 divisions ; 4 étamines, à filamens très-courts. Dans les femelles, calice tubulé, bifide ; 1 ovaire à style très-court, terminé par 1 stigmate épais ; 1 petit drupe presque globuleux.

Argoussier rhamnoïde, vulgairement *faux Nerprun.* *Hippophaë rhamnoïdes.* Lin. Spec. 1452. — Lois. in nov. Duham. 6. p. 265. t. 80.

L'Argoussier est un arbrisseau dont la tige, rarement

droite, plus souvent tortueuse, divisée en rameaux nombreux, épineux, ne forme ordinairement qu'un buisson haut de 6 à 8 pieds. Ses feuilles sont linéaires-lancéolées, presque sessiles, d'un vert foncé et à peu près glabres en dessus, blanchâtres et comme un peu rouillées en dessous, où elles sont couvertes, ainsi que les jeunes rameaux et les calices, de nombreuses écailles luisantes, argentées, entremêlées d'autres écailles roussâtres. Les fleurs sont petites, verdâtres, portées sur de courts pédoncules, disposées plusieurs ensemble le long des rameaux, entre les feuilles naissantes, et se développant souvent avant elles. Les fruits sont de petits drupes presque globuleux ou ovoïdes, d'un jaune orangé ou roussâtre. Cet arbrisseau croît naturellement dans les Alpes, le long des rivières, des torrens, et dans les sables des rivages de la Méditerranée; il fleurit en avril et mai.

L'écorce de l'Argoussier est astringente, et la pulpe de ses fruits a une saveur acide. L'une et l'autre ne sont d'aucun usage en médecine; mais dans les pays où cet arbrisseau est commun, les gens de la campagne se servent de ses fruits pour assaisonnement; et dans le Dauphiné, selon Villars, on les emploie quelquefois en décoction contre la vermine et les maladies cutanées des animaux.

Famille XCI.

ARISTOLOCHIÉES.

1 Calice monophylle, à limbe entier ou découpé; étamines au nombre de 6 à 16; 1 ovaire inférieur, surmonté d'un style à stigmate divisé, quelquefois sessile; 1 capsule à plusieurs loges polyspermes : tels sont les caractères propres aux plantes de cette famille.

Les Aristolochiées sont des plantes herbacées, à feuilles le plus souvent alternes, entières, et à fleurs ordinairement axillaires, quelquefois terminales.

Ces plantes sont en général amères et toniques; mais elles diffèrent beaucoup entre elles quant à l'intensité de leurs propriétés, et à leur manière d'agir sur notre économie. Les racines des Aristoloches sont employées comme sudorifiques, fébrifuges, antiseptiques, emménagogues; toutes les parties de l'Asaret sont douées d'une vertu émétique très-prononcée, et les fruits du Cytinel sont astringens.

315e Genre. — Aristoloche. *Aristolochia*. Lin.

Calice coloré, tubulé, ventru à sa base, élargi et souvent en cornet à sa partie supérieure. 6 anthères presque sessiles. Ovaire muni d'un style très-court, terminé par 1 stigmate à 6 divisions. 1 capsule ovale, hexagone, à 6 loges contenant plusieurs graines aplaties.

Aristoloche ronde.
Aristolochia rotunda. Lin. Spec. 1364. — Blackw. Herb. t. 256. — Pharm.

Sa racine, formée d'un tubercule arrondi, vivace, de la grosseur d'une noix ou plus, donne naissance à une tige grêle, faible, souvent couchée, un peu rameuse à sa base, longue de 8 pouces à 1 pied, garnie de feuilles alternes, sessiles, cordiformes, d'un vert assez clair. Ses fleurs sont brunâtres, pédonculées, solitaires dans les aisselles des feuilles; elles paraissent en avril et mai. Cette plante croît dans les champs et dans les vignes, en Languedoc, en Provence, en Dauphiné.

Aristoloche longue.
Aristolochia longa. Lin. Spec. 1364. — Blackw. Herb. t. 257. — Pharm.

Cette espèce diffère de la précédente, parce que sa racine est oblongue, cylindrique, et parce que ses feuilles sont pétiolées, presque réniformes. Elle croît également dans les départemens du midi, et fleurit à la même époque.

Ces deux Aristoloches ont les mêmes propriétés. Les racines de l'une et de l'autre ont une odeur forte, aromatique, avec une saveur amère et un peu âcre; on les emploie indifféremment comme toniques, apéritives, emménagogues, fébrifuges, antiseptiques. Elles étaient d'ailleurs beaucoup plus usitées autrefois que maintenant; on les conseillait alors dans les catarrhes chroniques, les obstructions des viscères du bas-ventre, la suppression des règles et des lochies, les cachexies froides, la chlorose, les fièvres intermittentes, la goutte. En substance et en poudre, les racines d'Aristoloche peuvent se donner depuis 24 grains jusqu'à 2 gros; plus rarement on les prescrit en infusion à celle de 2 gros à demi-once pour une pinte d'eau. Extérieurement on s'en est servi plusieurs fois, avec avantage, en poudre pour

déterger de vieux ulcères scorbutiques. Ces racines, et particulièrement celle de l'Aristoloche ronde, entrent dans plusieurs compositions pharmaceutiques, comme la Thériaque, l'Orviétan, la poudre arthritique amère, etc.

L'Aristoloche Clématite (*Aristolochia Clematitis*, Lin.), dont les racines sont rampantes, fibreuses, et dont les fleurs viennent plusieurs ensemble aux aisselles des feuilles, est quelquefois substituée aux deux précédentes; mais elle passe pour être plus faible.

316ᵉ *Genre.* — Asaret. *ASARUM.* Lin.

Calice campanulé, trifide. 12 étamines. 1 ovaire à style court. Stigmate à 6 divisions ouvertes en étoile. Capsule à 6 loges, contenant plusieurs graines ovales.

Asaret d'Europe, vulgairement *Cabaret, Rondelle, Oreillette, Oreille d'homme, Nard sauvage, Girard-Roussin.*

Asarum Europæum. Lin. Spec. 633. — Bull. Herb. tab. 69. — *Asarum.* Pharm.

Sa racine, horizontale, munie d'un grand nombre de fibres roussâtres, donne naissance à une ou plusieurs tiges fort courtes, à peine longues d'un pouce, terminées par 2 feuilles opposées, réniformes, profondément échancrées à leur base, d'un vert luisant, portées sur des pédoncules longs de 2 à 3 pouces, et chargés de poils roussâtres. Une seule fleur, d'un pourpre noirâtre, et portée sur un pédoncule réfléchi, est placée dans la bifurcation des feuilles. Cette plante croît dans les bois à l'ombre; elle fleurit en mai.

Les feuilles, et surtout la racine d'Asaret, ont une saveur âcre, légèrement amère, avec une odeur un peu forte et nauséeuse. Les unes et les autres sont émétiques d'une manière très-prononcée; mais, d'après mes propres observations, elles ne sont que très-peu purgatives, particulièrement les feuilles, sur lesquelles j'ai assez multiplié mes expériences pour en parler d'une manière affirmative (*voyez* mon Mémoire sur les Succédanées de l'Ipécacuanha, dans la 2ᵉ Partie de cet Ouvrage, §. IV). La dose des feuilles d'Asaret, comme émétique, est de 20 à 40 grains.

Les auteurs ont encore attribué beaucoup d'autres propriétés à cette plante, comme d'être sudorifique, diurétique, fébrifuge, emménagogue, céphalique, sternutatoire; et de

là, elle a été prescrite autrefois, dans la jaunisse, l'hydropisie, les fièvres intermittentes, la suppression des règles, la goutte, les rhumatismes, la paralysie. Introduite en poudre dans le nez, à la dose de quelques grains, on a prétendu qu'elle guérissait les maux de tête; mise de même dans les oreilles, on a dit qu'e le faisait cesser la surdité. Sous aucun de ces rapports le Cabaret n'est plus en usage aujourd'hui, et il n'est pas même usité comme émétique, quoiqu'il mérite d'être employé, et qu'il puisse, dans beaucoup de cas, remplacer l'Ipécacuanha. Il entrait anciennement dans plusieurs préparations pharmaceutiques, qui sont presque toutes reléguées maintenant dans les anciens formulaires. Il fait partie d'une poudre sternutatoire qui a joui d'une grande réputation, et qui est connue sous le nom de *Poudre capitale de Saint-Ange.*

317ᵉ *Genre.* — Cytinel. *Cytinus.* Lin.

Monoïque. Fleurs mâles terminales. Calice tubuleux-campanulé, coloré, charnu, persistant, à limbe quadrifide. Corolle nulle. 8 étamines monadelphes, ayant leurs anthères réunies en globe. Fleurs femelles latérales. Calice et corolle comme dans les mâles. 1 ovaire surmonté d'un style cylindrique, à stigmate épais, tronqué, à 8 sillons. 1 capsule un peu succulente, à 8 loges contenant plusieurs petites graines arrondies.

Cytinel parasite, vulgairement *Hypociste* ou *Hipociste.*

Cytinus Hypocistis. Lin. Syst. veget. 826. — *Hypocistis rubra*, Clus. Hist. 68. — *Hypocistis.* Pharm.

Sa tige est épaisse, un peu succulente, haute de 2 à 4 pouces, jaunâtre ou rougeâtre, garnie de petites feuilles charnues, imbriquées, ayant la forme et la consistance d'écailles, colorées comme toute la plante. Ses fleurs sont petites, presque sessiles, d'un jaune rougeâtre, disposées au sommet de la tige au nombre de 5 à 10; elles ont une odeur agréable, analogue à celle du Muguet. Cette plante est parasite des racines des Cistes ligneux; on la trouve en Provence et en Languedoc; elle fleurit en mai.

Les fruits de l'Hypociste ont une saveur légèrement acide; le suc qu'on en exprime passe pour être très-astringent. Dans le midi de l'Europe, et en France, dans le Languedoc et la

Provence, on retire par expression ce suc, après avoir pilé les fruits récens; on le fait ensuite épaissir et sécher au soleil jusqu'à ce qu'il ait la consistance d'extrait solide. Celui qui est noir ne vaut rien, il a été brûlé au feu; quand il est pur et bien préparé, il est d'un brun-noirâtre, brillant; sa saveur est acide et austère. Il porte dans les pharmacies le nom d'*Hypociste*, ainsi que la plante elle-même. Cet extrait était autrefois recommandé comme astringent dans les hémorragies, les dysenteries, les diarrhées, les gonorrhées. Sa dose à l'intérieur est d'un demi-gros à 1 gros dans quelques onces d'un véhicule aqueux et sucré. A Paris et dans le nord de la France, ce médicament est aujourd'hui presque entièrement tombé en désuétude; on en fait plus d'usage dans les pays où la plante croît naturellement. L'Hypociste entre dans plusieurs compositions pharmaceutiques, qui, à l'exception de la Thériaque, sont presque toutes ensevelies dans les anciens formulaires.

VIIe CLASSE.

MONOCOTYLÉDONES DIPÉRIANTHÉES SUPEROVARIÉES.

Famille XCII.

PALMIERS.

Les plantes de cette famille appartiennent presque toutes aux climats les plus chauds du globe. Autant elles sont importantes par leurs propriétés et leurs usages divers pour les peuples qui habitent entre les tropiques, autant elles sont nulles pour nous par l'impossibilité où nous sommes de jouir des avantages qu'elles présentent ailleurs. Une seule espèce est indigène de l'Europe méridionale, c'est le Palmiste éventail (*Chamœrops humilis*, Lin.), dont la médecine ne fait aucun usage, et qui n'a point de propriétés économiques assez remarquables pour qu'il soit nécessaire d'en parler ici. Quant au Dattier (*Phœnix Dactylifera*, Lin.), dont les fruits, nommés *Dattes*, sont employés en médecine comme adoucissans et béchiques, cet arbre est

entièrement exotique, et un petit nombre d'individus de son espèce, cultivés seulement dans quelques-unes des parties les plus chaudes de la Provence, comme à Toulon et à Saint-Tropez, ne nous permettent pas d'en traiter dans un ouvrage seulement destiné aux végétaux indigènes, ou au moins généralement cultivés et depuis long-temps acclimatés.

Famille XCIII.

ALISMACÉES.

Les caractères propres aux plantes de cette famille sont les suivans : Calice de 3 folioles; corolle de 3 pétales; 6 à 25 étamines; ovaires supérieurs, multiples; capsules en même nombre que les ovaires, uniloculaires, monospermes ou polyspermes.

Les Alismacées sont des herbes ordinairement aquatiques, à feuilles toutes radicales, entières; à fleurs terminales disposées en ombelle, par verticilles ou en grappe.

Leurs propriétés sont en général peu connues; dans ces derniers temps on a attribué à l'une de ces plantes la vertu de guérir l'hydrophobie.

318e *Genre*. — Fluteau. *Alisma*. Lin.

Calice de 3 folioles persistantes. 3 pétales caducs. 6 étamines. Ovaires nombreux. Autant de capsules monospermes, indéhiscentes.

Fluteau Plantaginé, vulgairement *Plantain d'eau*, *Plantain aquatique*.

Alisma Plantago. Lin. Spec. 486. — *Plantago aquatica latifolia*. Flor. Dan. t. 561.

Sa racine est vivace, composée d'un faisceau de fibres blanches, menues, très-nombreuses; elle donne naissance à 6 ou 10 feuilles au plus, grandes, ovales-lancéolées, échancrées en cœur à leur base, très-glabres ainsi que toute la plante, portées sur de longs pétioles élargis et membraneux à leur base. Du milieu de ces feuilles s'élève, à la hauteur de 2 à 3 pieds, une tige simple et nue dans sa partie inférieure, divisée dans la supérieure en rameaux plusieurs fois verticillés, et formant une grande panicule pyramidale. Ses fleurs sont assez petites, d'une couleur violette très-claire ou entièrement blanche, inégalement pédonculées et

disposées par verticilles. Cette plante est commune sur le bord des rivières, des étangs et des mares; elle offre une variété moins élevée, dont les feuilles sont plus étroites, lancéolées, nullement échancrées en cœur. Les fleurs de ces deux plantes paraissent en juin, juillet et août.

S'il faut en croire une note insérée l'année dernière dans les journaux, l'hydrophobie, cette horrible et cruelle maladie qui jusqu'à présent a résisté à tous les moyens que la médecine a employés contre elle, pourrait être guérie même après que les premiers symptômes se sont manifestés, et l'on devrait la découverte importante du moyen de guérison, à un simple soldat russe, qui l'aurait appris d'un paysan d'Archangel. Ce moyen de guérison consiste à faire prendre de la racine de Plantain d'eau, ce que le soldat russe pratique d'une manière fort simple, en faisant manger aux malades une tranche de pain couverte de beurre et saupoudrée avec ladite racine réduite en poudre. M. le conseiller Lewschin, savant russe, connu par ses écrits sur l'Économie rurale, auteur de la note insérée dans les journaux de Saint-Pétersbourg, et copiée ensuite par les journaux français, assure avoir été témoin de la guérison d'un chasseur qui avait déjà éprouvé tous les symptômes de l'hydrophobie, quelques semaines après avoir été mordu par un chien enragé, et auquel il ne fallut que deux doses du remède. En général trois au plus, suivant M. Lewschin, suffisent pour la guérison de l'hydrophobie déjà déclarée, et depuis vingt-cinq ans qu'on fait usage de ce remède dans le gouvernement de Tula, soit pour les hommes, soit pour les animaux, son efficacité ne s'est jamais démentie. Il faut recueillir les racines de Plantain d'eau pendant l'été, et les faire sécher à l'ombre.

Depuis que ce remède a été connu en France, il a été, dit-on, employé avec succès par un curé des environs de Nantes, sur une vache qui avait été profondément mordue par un chien enragé; mais jusqu'à ce que des médecins instruits aient confirmé ces propriétés par des expériences positives, il est encore permis de douter des vertus attribuées à l'*Alisma Plantago* contre l'hydrophobie. Combien d'autres remèdes prétendus excellens n'ont agi qu'entre les mains du vulgaire, et ont tout à coup perdu toutes leurs facultés dès qu'ils ont été soumis à des observations exactes et rigoureuses!

Famille XCIV.

NYMPHÉACÉES.

Les caractères et les propriétés des Nymphéacées se trouvent bornés à ceux du genre *Nénuphar*, le seul de la famille qui soit indigène.

319e *Genre.* — Nénuphar. *Nymphæa.* Lin.

Calice de 4 à 5 folioles persistantes. Corolle de 12 à 16 pétales. Étamines nombreuses. 1 ovaire ovale ou arrondi, surmonté d'un stigmate sessile, en plateau orbiculaire, persistant. Capsule à plusieurs loges polyspermes.

Nénuphar blanc, vulgairement *Lis d'eau*, *Lis des étangs*, *Blanc d'eau*, *Volet.*

Nymphœa alba. Lin. Spec. 729. — Blackw. Herb. t. 498 *a* et 498 *b.* — *Nenuphar vel Nymphœa.* Pharm.

Sa racine est cylindrique, un peu comprimée, charnue, grosse presque comme le bras, horizontale, couchée au fond de l'eau; garnie, dans la partie qui est à la surface de la terre, de longues fibres qui s'y implantent. Ses feuilles sont grandes, ovales-arrondies, presque orbiculaires, glabres, luisantes, épaisses, échancrées en cœur à leur base, et attachées à des pétioles qui ont pour longueur la hauteur de l'eau. Ses fleurs, portées également sur de longs pédoncules, viennent nager à la surface des eaux ainsi que les feuilles; elles sont très-belles, d'un blanc éclatant, larges de 3 à 4 pouces; leur calice est à 4 folioles, et leur corolle à 15 ou 16 pétales aussi grands ou plus grands que le calice, disposés sur deux rangs. Cette plante croît dans les étangs et les eaux tranquilles; elle fleurit en mai, juin et juillet.

La racine, les feuilles, les fleurs et les graines du Nénuphar blanc ont été ou sont encore employées en médecine. On a attribué à toutes ces parties une propriété calmante, anodine, rafraîchissante, et surtout anti-aphrodisiaque. On les a conseillées en décoction ou en infusion contre les affections inflammatoires des voies urinaires et des viscères du bas-ventre en général, dans les fièvres ardentes, les insomnies, etc., mais surtout pour remédier aux ardeurs vénériennes. Sous ce rapport, on en faisait autrefois un grand usage dans les couvens; mais leurs propriétés sédatives me

paraissent encore loin d'être bien démontrées, quoique leur usage soit consacré depuis une longue suite de siècles. La saveur un peu amère, styptique et même légèrement piquante de la racine, annoncerait plutôt une qualité tonique, astringente et même stimulante; et quelques médecins paraissent avoir employé celle-ci dans ce sens, en la prescrivant contre les diarrhées et les flux de sang de nature passive. On trouve aussi qu'on a appliqué cette racine, coupée dans sa longueur, à la plante des pieds, contre la fièvre tierce, sans doute comme pouvant produire une irritation locale et déterminer un effet révulsif. Le Nénuphar blanc entre dans la composition de plusieurs préparations pharmaceutiques; on faisait autrefois une conserve et une eau distillée de ses fleurs; mais aujourd'hui ces deux choses sont presque entièrement tombées dans l'oubli; leur sirop est un peu plus usité. En Suède, on recueille les feuilles pour les donner à manger aux bestiaux. La racine paraît pouvoir être employée comme alimentaire; elle contient une certaine quantité de fécule.

Le Nénuphar jaune (*Nymphœa lutea*, Lin.) diffère du précédent par ses fleurs constamment jaunes, beaucoup moins grandes, dont le calice est à 5 folioles près de deux fois plus grandes que les pétales qui sont très-courts. Il se trouve dans les rivières, surtout dans celles dont les eaux coulent lentement; ses fleurs se succèdent les unes aux autres pendant tout l'été. Les propriétés de cette espèce sont les mêmes que celles du Nénuphar blanc. En Suède, on a quelquefois, dans les temps de disette, mélangé sa racine dans le pain.

VIIIe CLASSE.

MONOCOTYLÉDONES DIPÉRIANTHÉES INFEROVARIÉES.

Famille XCV.

HYDROCHARIDEES.

Cette famille, qui doit son nom au genre *Hydrocharis*, ne comprend qu'un petit nombre de plantes dont les propriétés sont jusqu'à présent inconnues.

Famille XCVI.

ORCHIDÉES.

Les caractères par lesquels on peut signaler les plantes de cette famille sont ceux qui suivent : Calice de 3 folioles le plus ordinairement égales, souvent colorées et pétaliformes; corolle de 3 pétales très-inégaux, l'un d'eux inférieur, presque toujours d'une forme particulière et nommé label ou nectaire ; ovaire inférieur, surmonté d'un style terminé par 1 stigmate oblique, dilaté; 2 anthères sessiles sous le stigmate; capsule à 1 seule loge à 3 valves, s'ouvrant par 3 fentes longitudinales et contenant un grand nombre de graines.

Nos Orchidées indigènes sont des herbes à tige unique; à feuilles simples, engaînantes ou sessiles; à fleurs terminales ordinairement disposées en épis.

L'uniformité des caractères botaniques des plantes de cette famille se retrouve dans leurs propriétés. Toutes les espèces dont les racines sont bulbeuses ou palmées, contiennent une fécule abondante qui les rend très-nourrissantes. Jusqu'à présent leurs tiges, leurs feuilles et leurs fleurs ont été peu ou point examinées sous le rapport de leurs qualités. On retrouve dans les fleurs d'un Sérapias qui croît sur les collines exposées au soleil (*Serapias latifolia*, Lin.), le parfum très-prononcé de la vanille, autre Orchidée exotique.

320ᵉ *Genre.* — Orchis. *Orchis.* Lin.

Calice de 3 folioles égales, conniventes, pétaliformes. Corolle de 3 pétales; le label fort différent des deux autres, élargi, découpé en plusieurs lobes, prolongé en éperon à sa base.

Orchis male, vulgairement *Satyrion, Testicule de chien.*

Orchis mascula. Lin. Spec. 1333. — *Satyrium mas.* Blackw. Herb. t. 53. — *Satyrium vel Orchis.* Pharm.

La racine de cette plante, lorsqu'on l'arrache au moment où elle pousse ses feuilles, ou dans le temps de la floraison, est composée de 2 tubercules ovales-arrondis, blanchâtres;

plus tard l'un des deux se flétrit, et il n'en reste plus qu'un, lequel, l'année suivante, donnera naissance à la tige, et se flétrira ensuite après avoir produit un nouveau tubercule semblable à lui et qui le remplacera. Les feuilles sont oblongues, glabres, luisantes, d'un beau vert, marquées ou non de taches purpurines ; 4 à 5 de ces feuilles sont disposées à la base de la tige, et 3 ou 4 autres plus courtes sont placées sur sa partie inférieure et l'embrassent en formant une gaîne autour d'elle. Les fleurs sont purpurines, disposées au nombre de 12 à 15 en un épi terminal et d'un joli aspect. Cette plante est assez commune dans les bois; elle fleurit en mai et juin.

Une sorte de ressemblance entre la forme des deux tubercules dont se composent les racines de beaucoup d'Orchidées, et deux testicules, ont fait croire aux anciens que ces racines avaient une grande influence sur les organes de la génération de l'homme, et qu'elles possédaient l'admirable propriété d'en augmenter l'énergie. Telle était la croyance de Théophraste, de Pline, de Galien, et telle a encore été celle des modernes pendant plusieurs siècles. Enfin l'expérience a, depuis assez long-temps, prouvé l'insuffisance de ces prétendues vertus ; mais en enlevant aux Orchis leurs qualités illusoires, les médecins sont restés d'accord que leurs bulbes contenaient une substance farineuse très-nutritive et très-salutaire.

C'est avec les bulbes de ces plantes, desséchées, que les Orientaux font leur Salep ou Salap, que les médecins ont pendant long-temps prescrit, comme adoucissant et restaurant, aux personnes épuisées et aux phthisiques, mais que l'on conseille beaucoup moins depuis que la semouille, le vermicelle, la farine de riz, et surtout la fécule de Pomme de terre, sont devenus d'un usage si général, et depuis qu'on a reconnu dans ces préparations toutes les qualités qu'on recherchait dans le Salep. Au reste, il y a près de quatre-vingts ans que Geoffroy, frère de l'auteur de la Matière médicale, a publié dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, les procédés pour faire, avec les tubercules de nos Orchis indigènes, un Salep qui ne le cède en rien à celui d'Orient. Toutes les espèces qui ont les racines tuberculeuses, comme les *Orchis bifolia, morio, militaris, etc.*; le *Satyrium hircinum*, les *Ophris antropophora, apifera, aranifera, etc.*, peuvent également être employés à

cet usage. La conserve et l'électuaire de Satyrion sont depuis long-temps tombés en désuétude.

L'Ophrise à double feuille, vulgairement Double-Feuille, Herbe aux charpentiers, Herbe à deux feuilles (*Ophrys ovata*, Lin.), dont les racines sont formées d'un faisceau de fibres, a été quelquefois employée à l'extérieur comme détersive et vulnéraire; aujourd'hui elle est entièrement tombée dans l'oubli.

IXe CLASSE.

MONOCOTYLÉDONES MONOPÉRIANTHÉES INFEROVARIÉES.

Famille XCVII.

AROÏDÉES.

Les plantes de cette famille se distinguent aux caractères suivans : Fleurs monoïques ou hermaphrodites, sessiles et réunies en grand nombre sur un axe nommé spadice, et muni d'une spathe, ou entièrement nu ; calice nul ou à plusieurs divisions ; étamines entremêlées avec les ovaires dans les fleurs monoïques, ou au nombre de 6 dans les fleurs hermaphrodites ; ovaires inférieurs ou entièrement nus; baies ou capsules monospermes ou polyspermes, en même nombre que les ovaires.

Les Aroïdées sont des herbes à feuilles engaînantes, entières ou découpées, souvent toutes radicales; à feuilles ordinairement terminales, quelquefois latérales.

Les racines de la plupart de ces plantes sont tubéreuses et charnues; elles contiennent une fécule abondante, jointe à un principe stimulant, plus ou moins âcre et caustique, susceptible d'agir comme émétique et purgatif, mais que l'action du feu peut volatiliser, et que les lavages réitérés dans l'eau détruisent entièrement : ce qui pourrait permettre, dans les temps de disette, d'employer, comme alimentaire, la fécule extraite de ces racines.

321e *Genre.* — GOUET. *ARUM.* Lin.

Spathe ventrue inférieurement, ordinairement ouverte

en cornet dans sa partie supérieure. Spadice cylindrique, nu en sa partie supérieure, chargé, vers sa partie moyenne, de plusieurs rangs d'anthères sessiles, tétragones; couvert, à sa base, d'ovaires nombreux, nus, sessiles, surmontés d'un stigmate velu. Plusieurs baies globuleuses, monospermes, plus rarement polyspermes.

GOUET MACULÉ, vulgairement *Pied-de-veau.*
Arum maculatum. Lin. Spec. 1370. — Bull. Herb. t. 25. — *Arum.* Pharm.

Sa racine est un tubercule vivace, charnu, arrondi, comprimé, à peu près de la grosseur du pouce, garni de plusieurs fibres dans la partie qui donne naissance à une hampe cylindrique, parfaitement glabre ainsi que toute la plante, haute de 6 à 8 pouces, terminée par les fleurs. Ses feuilles sont toutes radicales, pétiolées, en forme de fer de flèche, d'un vert luisant, marquées ou non de taches d'un rouge-brun. La spathe, d'un vert blanchâtre extérieurement, plus colorée intérieurement, enveloppe et cache entièrement les fleurs, et ne laisse voir que la partie supérieure du spadice, qui est blanchâtre et en forme de massue. Les baies, qui succèdent aux fleurs, sont d'un rouge éclatant, rassemblées en une tête oblongue. Cette plante est commune dans les bois ombragés, un peu humides, et le long des haies; elle fleurit en avril et mai.

Toutes les parties du Pied-de-veau ont une saveur âcre et brûlante; la racine surtout, lorsqu'on l'arrache au printemps, avant la floraison ou vers cette époque, a une telle énergie qu'écrasée et appliquée sur la peau, elle ne tarde pas à la rubéfier, et y produit même à la longue l'effet d'un vésicatoire. Mise un seul instant en contact avec la langue, elle laisse long-temps sur cet organe une impression vive et brûlante, et il ne faudrait pas que la mastication en fût tant soit peu prolongée, car elle produirait promptement une violente inflammation de la langue, de la bouche et même de la gorge. Si, par imprudence, il arrivait un tel accident, l'expérience a prouvé que le meilleur remède à employer serait de mâcher le plus qu'on pourrait des feuilles d'Oseille ou d'Oxalide; sans doute que les fruits acides, comme les Groseilles, l'Épine-vinette, produiraient le même effet.

Cette grande acrimonie de la racine de Pied-de-veau ne

permet pas de la donner à l'intérieur pendant qu'elle est fraîche; mais arrachée et séchée depuis quelque temps, elle est regardée comme purgative, expectorante, fondante, diurétique, sudorifique. Elle a été conseillée dans les affections hypocondriaques, les obstructions des viscères, la jaunisse, l'asthme humide, les rhumatismes, les scrophules, etc.; mais elle n'est que bien peu usitée maintenant. Ce qui a probablement contribué à la faire négliger, c'est qu'on l'a accusée d'être un médicament très-infidèle; trop énergique quand elle est récente, elle perd tout-à-fait, lorsqu'elle devient un peu ancienne, ce qu'elle pouvait avoir de qualités utiles. La poudre d'Arum composée, qu'on prépare dans les pharmacies, est aujourd'hui bien rarement employée.

La torréfaction peut de même, et plus encore que la parfaite dessiccation, lui faire perdre toute son âcreté et la rendre simplement alimentaire; mais pour s'en servir sous ce rapport, il est encore préférable de réduire les tubercules en pulpe, et de leur faire subir des lavages réitérés pour en retirer la fécule, qui, par ce dernier moyen, devient un aliment d'une saveur agréable et exempt de toute espèce de danger. En Italie, on fait usage de cette fécule comme cosmétique pour effacer les taches de rousseur. Dans le Poitou et ailleurs, on emploie les racines et les tiges de Pied-de-veau pour faire une sorte de savon qui sert à blanchir le linge.

Le Gouet Serpentaire, vulgairement Serpentaire (*Arum Dracunculus*, Lin.), qui diffère du Gouet maculé par sa tige trois fois plus élevée, par ses feuilles digitées, et par ses fleurs à spathe fort grande, longue de 10 à 12 pouces, d'un pourpre noirâtre intérieurement et à spadice allongé, assez gros, pointu et de la même couleur que l'intérieur de la spathe, peut d'ailleurs, pour les propriétés, être assimilé à cette espèce. Il croît dans les lieux ombragés du midi de la France, et fleurit en mai et juin. Non-seulement on a conseillé sa racine dans les mêmes cas que le Pied-de-veau, mais on lui a encore supposé anciennement des vertus particulières pour la guérison des cancers, et on la faisait entrer dans une poudre dont on se servait extérieurement, et que son inventeur, Antoine Fuchsius, appelait *Poudre bénite*. Mais comme il entrait dans celle ci une certaine quantité d'arsenic, il est assez clair que c'est à ce dernier caustique que cette préparation devait toutes ses propriétés. On a encore attribué aux feuilles de la Serpentaire, appliquées

fraîches, la propriété de guérir toutes sortes de morsures faites par des animaux venimeux. Sous tous ces rapports, cette plante n'est plus d'aucun usage aujourd'hui. Sa racine, beaucoup plus grosse que celle du Pied de-veau, fournirait une bien plus grande quantité de fécule. Le nom vulgaire de cette espèce lui vient de ce que sa tige est marquée de taches nombreuses comme la peau de certains serpens.

522e *Genre.* — ACORE. *ACORUS.* Lin.

Spadice cylindrique, entièrement couvert de fleurs hermaphrodites, et dépourvu de spathe. Dans chaque fleur, calice persistant, partagé en 6 parties; 6 étamines; 1 ovaire surmonté d'un stigmate sessile et très-petit; capsule triangulaire à 3 loges.

ACORE ODORANT, vulgairement *Acorus*.

Acorus calamus. Lin. Spec. 462. — *Acorus verus*. Blackw. Herb. t. 466. — *Acorus*. Pharm.

Sa racine est cylindrique, grosse comme le doigt, noueuse, vivace, roussâtre extérieurement, horizontale, garnie de beaucoup de fibres; elle produit un petit faisceau de feuilles droites, longues, étroites, ensiformes, engaînantes à leur base, d'un beau vert, parfaitement glabres comme toute la plante. A côté de ces feuilles, et immédiatement au dessous d'elles, croît une tige comprimée, nue, haute de 3 à 5 pieds, s'ouvrant vers le milieu de sa hauteur pour donner naissance à un spadice tout-à-fait sessile, cylindrique, un peu moins gros que le petit doigt, aminci vers son extrémité, long de 2 pouces à 2 pouces et demi, tout couvert d'une grande quantité de petites fleurs très-serrées les unes contre les autres et de couleur jaunâtre. La partie supérieure de la tige devient tout-à-fait plane et de la forme des feuilles. Cette plante se trouve sur le bord des eaux et dans les lieux marécageux en Bretagne, en Alsace, dans les Vosges; elle fleurit en juin et juillet.

La racine d'Acorus joint à une saveur amère, âcre et comme poivrée, une odeur aromatique assez agréable. Elle n'est guère connue comme émétique; cependant, à la dose d'un gros en poudre, Mappus lui attribue cette propriété. Peu ou point du tout usitée, en général, elle me paraîtrait cependant mériter d'être mise en usage comme tonique et stomachique. C'est ainsi que les Tartares, les Turcs et les

Polonais l'emploient fréquemment, et je puis assurer m'en être également servi plusieurs fois avec avantage. L'expérience m'a appris que cette racine en poudre, à la dose de 10 à 12 grains répétée tous les jours pendant quelque temps, était très utile pour rétablir les fonctions faibles ou languissantes des organes de la digestion. La racine d'Acorus entre dans la thériaque et dans plusieurs autres compositions pharmaceutiques reléguées aujourd'hui, pour la plupart, dans les anciens formulaires, comme l'opiat de Salomon, l'électuaire de baies de Laurier, etc.

Famille XCVIII.

TAMNÉES.

La considération de l'ovaire inférieur dans le Taminier m'a engagé à exclure ce genre des Asparaginées pour en former le type d'une famille particulière à laquelle pourront sans doute être réunis quelques genres exotiques et particulièrement le *Rajania*. Au reste, cette nouvelle famille, pour ce qui est des plantes indigènes, ne se trouvant composée que d'un seul genre, c'est en parlant de celui-ci que les propriétés et les caractères de celle-là seront donnés.

523e *Genre.* — TAMINIER. *TAMNUS.* Tournef.

Fleurs dioïques. Calice campanulé, à 6 divisions profondes. Dans les mâles, 6 étamines plus courtes que le calice. Dans les femelles, 1 ovaire inférieur, à style cylindrique, terminé par 3 stigmates; 1 capsule charnue, bacciforme, à 3 loges, contenant chacune 2 à 3 graines globuleuses.

TAMINIER COMMUN, vulgairement *Herbe aux femmes battues*, *Racine Vierge*, *Sceau de Notre-Dame*, *Sceau de la Vierge*, *Vigne noire.*

Tamnus communis. — *Tamus communis.* Lin. Spec. 680. — *Bryonia nigra.* Blackw. Herb. t. 457.

Sa racine est tubéreuse, épaisse, grosse presque comme le poing, vivace, d'un brun noirâtre en dehors, blanche en dedans; elle produit une ou plusieurs tiges grêles, sarmenteuses, s'élevant à la hauteur de 5 à 6 pieds et plus, en s'entortillant autour des arbres ou des arbrisseaux qui

sont à leur proximité. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, cordiformes, pointues, d'un vert gai, luisantes, molles au toucher. Ses fleurs, d'un blanc verdâtre, assez petites, naissent disposées en grappes dans les aisselles des feuilles, les unes toutes mâles sur certains pieds, et les autres toutes femelles sur des pieds différens. Il succède à ces dernières des fruits bacciformes, ayant la couleur d'une cerise, mais un peu plus petits, partagés en 3 loges qui renferment chacune 2 à 3 graines. Cette plante croît dans les haies et les bois; elle fleurit en juin et juillet.

La racine de Taminier a une saveur âcre et amère, dont l'impression se fait sentir assez long-temps quand on en a goûté. Quelques auteurs anciens la disent purgative, mais elle n'est point usitée; et d'aprés Rai, Lister, médecin anglais, l'a souvent donnée à grande dose, soit en substance, soit en extrait, sans avoir jamais observé qu'elle augmentât, d'une manière sensible, le nombre des évacuations alvines. Le même Rai dit qu'étant pilée avec du vinaigre et appliquée en manière de cataplasme, elle apaise les douleurs de goutte. Aujourd'hui elle est peu ou point en usage, et si elle est quelquefois employée, c'est seulement par le vulgaire, et non par les médecins. Les gens du peuple lui attribuent la propriété de résoudre le sang épanché dans les ecchymoses, et lorsqu'il leur arrive d'avoir quelques contusions par suite de chute ou de coups reçus, ils ratissent cette racine ou la pilent, et l'appliquent sur les parties où ils voient le sang extravasé, et c'est de l'usage, plus fréquent sans doute, qu'en font les femmes de cette classe, que la plante a reçu un de ses noms vulgaires.

Par des lavages réitérés, on pourrait retirer de la racine de l'Herbe aux femmes battues, une fécule qui, dans les temps de disette, servirait comme aliment.

Famille XCIX.

IRIDEES.

Les caractères des plantes de cette famille sont les suivans : Fleurs enveloppées avant leur épanouissement dans une spathe monophylle ou polyphylle; périanthe monophylle, à 6 divisions pétaloïdes; 3 étamines; 1 ovaire inférieur, surmonté d'un style terminé par 3 stigmates; 1 capsule à 3 valves, à 3 loges polyspermes.

Les Iridées sont des herbes à racines bulbeuses ou tubéreuses; à feuilles simples, engaînantes, radicales ou alternes; à fleurs terminales.

Les racines de ces plantes contiennent une grande quantité de fécule, mais elles sont âcres et piquantes à l'état frais, et la plupart d'entre elles agissent comme émétiques et purgatives. La dessiccation parfaite diminue beaucoup leurs propriétés excitantes, et leur saveur devient presque fade. Leurs feuilles et leurs fleurs sont peu connues sous le rapport de leurs facultés, si ce n'est dans une espèce, le Safran officinal, dont les stigmates ont une odeur très-pénétrante qui agit comme stimulant du système nerveux.

324e *Genre.* — Iris. *Iris.* Lin.

Spathe de plusieurs folioles membraneuses. Périanthe tubulé inférieurement, à limbe grand, divisé jusqu'à sa base en 6 découpures pétaloïdes, dont les trois intérieures redressées, et les trois extérieures ouvertes et réfléchies en dehors. 1 ovaire oblong, à style court, surmonté par 3 grands stigmates pétaliformes, recouvrant les étamines.

Iris d'Allemagne ou Germanique, vulgairement *Flambe, Glayeul.*

Iris germanica. Lin. Spec. 55. — Bull. Herb. t. 141.
Iris nostras. Pharm.

Sa racine est tubéreuse, noueuse, horizontale; elle donne naissance à une tige haute d'un pied et demi à 2 pieds, garnie à sa base de feuilles en forme de lame de sabre, disposées de deux côtés opposés. Ses fleurs, qui paraissent en mai et juin, sont d'un bleu violet, disposées au nombre de 3 à 4 à l'extrémité de la tige et des rameaux; elles ont leurs divisions extérieures chargées d'une raie velue. Cette plante croît naturellement dans les lieux incultes, secs et arides, sur les murs des villages; elle fleurit en mai.

La racine d'Iris germanique a une saveur âcre et nauséeuse; elle est fortement purgative et même émétique quand elle est fraîche; elle perd, par la dessiccation, une grande partie de son énergie, et il ne lui reste plus que peu de propriété. Dans le premier état, Ettmuller vante son emploi dans l'hydropisie, et il en recommande le suc exprimé, à la dose d'une demi-once à 1 once, mêlé avec partie égale d'un sirop simple. D'autres conseillent ce même suc jusqu'à

2 ou 4 onces, ce qui est probablement une dose trop forte; et c'est sans doute dans des cas où ce medicament aura été administré de cette dernière manière, qu'il aura pu mériter les reproches que lui font Garidel et Geoffroy, qui l'accusent d'avoir trop d'âcreté, de causer des ardeurs dans la gorge et de cruelles tranchées. Le meilleur moyen d'éviter ces inconvéniens est de ne pas donner ce suc en aussi grande quantité, et de l'étendre, dans cinq ou six fois son poids, d'un véhicule aqueux. On prépare aussi sa racine en infusion vineuse. 4 onces râpées ou coupées en petits morceaux sont la dose pour 1 pinte de vin, et les malades peuvent prendre 2 à 4 onces de ce vin deux à trois fois par jour.

IRIS DE FLORENCE.

Iris florentina. Lin. Spec. 55. — Blackw. Herb. t. 414. — Pharm.

Cette espèce est en tout semblable à la précédente, par la forme de ses racines, de ses feuilles et de ses fleurs; mais ces dernières sont constamment blanches et ses racines sont sensiblement plus odorantes. Elle croît spontanément en Provence, aux environs de Toulon et de Grasse; on la cultive assez communément dans les jardins.

La racine d'Iris de Florence, employée fraîche, jouit des mêmes propriétés que celles de la précédente; on peut l'administrer de la même manière et aux mêmes doses. Rai rapporte la guérison de plusieurs hydropiques, par le seul usage de son suc donné, tous les matins à jeun, à la quantité de quatre cuillerées mêlées avec six de vin blanc. Les médecins, cependant, s'en servent peu sous ce rapport. Lorsqu'elle est sèche, elle passe pour avoir d'autres propriétés, et elle est regardée comme incisive, expectorante, céphalique et sternutatoire. Réduite en poudre, on la prescrit quelquefois, pour faciliter l'expectoration, à la dose de 6 à 24 grains dans les affections catarrhales chroniques, dans l'asthme, dans la dyspnée. Le plus souvent cette poudre, qui a un parfum agréable, est employée dans les pharmacies, comme accessoire, pour former des pilules et leur donner de la consistance. Les parfumeurs la font servir pour communiquer à l'amidon son odeur qui approche beaucoup de celle de la Violette. On fait encore avec la racine d'Iris de Florence, parfaitement desséchée, de petites boules de la grosseur d'un pois ordinaire, plus ou moins, connues

dans les pharmacies sous le nom de *Pois d'Iris*, et dont les personnes qui ont des cautères font un usage journalier pour l'entretien de ces sortes d'exutoires.

IRIS DES MARAIS, vulgairement *Glayeul des marais*.
Iris pseudo-acorus. Lin. Spec. 56. — Bull. Herb. t. 137.

La racine de cette plante, tubéreuse et horizontale comme celle des deux précédentes, donne naissance à une tige droite, haute de 2 à 3 pieds, garnie de quelques feuilles alternes, en forme d'épée, au moins aussi longues que la tige elle-même. Les fleurs, terminales et axillaires, au nombre de 3 à 4, sont jaunes, entièrement glabres, et leurs divisions intérieures sont plus courtes et plus étroites que les stigmates. Cette espèce est commune dans les marais, sur les bords des étangs et des rivières; elle fleurit en mai et juin.

Sa racine est inodore, et elle a beaucoup d'âcreté quand elle est fraîche; elle est alors purgative comme celle des deux premières espèces. Les médecins l'emploient en général fort peu et même point du tout; mais, dans quelques cantons, les gens de la campagne s'en servent pour se purger. Son suc, introduit dans la bouche ou dans les narines même en petite quantité, provoque une abondante salivation et une sécrétion muqueuse du nez qui dure souvent deux à trois heures. Sèche et réduite en poudre, elle produit les mêmes effets, mais d'une manière moins active. On a quelquefois calmé, par l'un ou l'autre moyen, des maux de dents et des douleurs de têtes qui avaient résisté à beaucoup d'autres remèdes.

Un Anglais a proposé, il y a quelques années, les graines de l'Iris des marais pour remplacer le Café.

IRIS FÉTIDE, vulgairement *Iris gigot, Spatule, Glayeul puant*.
Iris fœtidissima. Lin. Spec. 57. — Blackw. Herb. t. 158.

La forme de la racine de cette espèce ne diffère pas des précédentes, et ses feuilles, qui sont d'un vert foncé, exhalent, pour peu qu'on les frotte entre les doigts, une odeur fétide analogue à celle de l'Ail. Ses fleurs sont d'un violet obscur, et elles ont leurs divisions extérieures glabres. Cette plante croît dans les lieux humides et ombragés. Ses racines et ses graines sont hydragogues et apéritives. Elles passent

aussi pour être utiles dans les scrophules, dans l'asthme, et dans les affections hystériques et hypocondriaques; mais elles sont très-peu en usage sous tous les rapports.

525e *Genre.* — SAFRAN. *CROCUS.* Lin.

Spathe d'une seule pièce. Périanthe monophylle, à tube très-grêle, plus long que le limbe qui est partagé en 6 découpures ovales-oblongues, égales, pétaliformes. 3 stigmates roulés en cornet.

SAFRAN OFFICINAL ou SAFRAN CULTIVÉ, vulgairement *le Safran.*

Crocus sativus. Lin. Spec. 50. — *Crocus.* Blackw. Herb. t. 144. f. 1. — Pharm.

Sa racine est vivace, formée d'une bulbe arrondie, grosse comme une Noisette, un peu comprimée, roussâtre extérieurement; elle pousse en dessous une grande quantité de fibres menues, blanches, et elle produit, de sa partie supérieure, 5 ou 6 feuilles longues de 6 à 8 pouces, presque subulées, glabres, d'un vert foncé, pliées en gouttière et marquées, dans toute leur longueur, d'une nervure blanche. Du milieu de ces feuilles, et avant leur développement, cette même racine donne naissance à une ou plusieurs fleurs grandes, d'un pourpre violet, remarquables par la longueur de leurs stigmates qui sont odorans, d'un jaune rougeâtre et pendans. Cette plante passe pour être originaire du Levant; mais Allioni dit qu'elle se trouve aussi spontanée en Savoie; quoi qu'il en soit, on la cultive en grand dans plusieurs cantons, et principalement dans le Gatinois; elle fleurit en septembre et octobre.

De toutes les parties du Safran, les stigmates sont seuls usités en médecine, dans l'économie domestique et dans les arts; tout le reste de la plante ne sert à rien. Ces stigmates portent dans le commerce le nom de la plante elle-même, et sont connus sous la simple dénomination de Safran; ils ont une odeur forte, aromatique, enivrante, un peu vireuse et nauséabonde; leur saveur est âcre et amère. Les propriétés qu'on attribue au Safran sont d'être tonique, stomachique, antispasmodique, narcotique, et on le regarde surtout comme un puissant stimulant de la matrice. On l'emploie contre les débilités de l'estomac, dans les affections spasmodiques, mais particulièrement pour provoquer les règles, les

rétablir lorsqu'elles sont supprimées : on croyait aussi autrefois qu'il pouvait faciliter les accouchemens difficiles. On le donne en poudre depuis 6 jusqu'à 24 grains, on le fait prendre en infusion à celle de demi-gros à 1 gros pour une pinte d'eau. Le plus souvent on administre sa teinture alcoolique depuis 20 jusqu'à 40 gouttes, en la faisant entrer, comme un des principaux ingrédiens, dans les potions emménagogues. On fait aussi un extrait et un sirop de Safran; enfin cette substance fait partie d'une foule de préparations pharmaceutiques, entre autres du Laudanum liquide de Sydenham et de la Thériaque. A grande dose, elle agit comme narcotique, et peut produire, dit-on, les mêmes effets que l'Opium.

A l'extérieur, le Safran est en usage comme résolutif et calmant; on en couvre des cataplasmes faits de farine de graine de Lin et d'eau de Guimauve, et on les applique sur les parties douloureuses.

Dans differens pays le Safran est employé comme assaisonnement. En Pologne, on l'aime beaucoup et on en mêle dans la plupart des alimens. En Espagne, en Italie, et même dans plusieurs parties de la France, les cuisiniers en mettent dans les soupes, dans les ragoûts; on s'en sert encore pour donner de la couleur à certains gâteaux, au vermicel, aux crêmes. Les confiseurs en usent pour colorer des pastilles et des dragées. Les distillateurs le font entrer dans la composition de plusieurs liqueurs de table. Il fournit une belle couleur jaune, mais qui est peu employée dans la teinture, à cause de son prix élevé. Dans le commerce, on le sophistique quelquefois avec les styles et les étamines du Carthame des teinturiers.

Les Romains faisaient un cas particulier du Safran, comme aromate; dans les temps où ils poussèrent si loin tous les genres de luxe, ils en mettaient infuser dans du vin qu'ils répandaient ensuite sur le théâtre pour parfumer l'air.

Les bulbes du Safran contiennent une assez grande quantité de fécule.

Famille C.

NARCISSEES.

Fleurs enveloppées avant leur épanouissement dans une spathe membraneuse; périanthe coloré, pétaliforme, sou-

vent tubuleux à sa base, à limbe partagé en 6 divisions; 6 étamines; 1 ovaire inférieur, surmonté d'un seul style, à stigmate simple ou trifide; 1 capsule à 3 valves, à 3 loges polyspermes; tels sont les caractères propres aux plantes de cette famille.

Les Narcissées sont des herbes à racines bulbeuses; à feuilles simples, radicales; à fleurs terminales d'un joli aspect.

De même que les Narcissées ont avec les Iridées beaucoup de rapports pour les formes extérieures, de même aussi elles sont douées de propriétés très-analogues; leurs racines ont une saveur qui paraît d'abord amère, et qui finit par devenir assez piquante. Ces racines, moins âcres à l'état frais que celles des Iridées, conservent mieux leurs propriétés par la dessiccation, leur principe actif paraissant fixe et non susceptible de se volatiliser en totalité ou en partie. Presque toutes celles que j'ai eu occasion d'essayer se sont constamment montrées émétiques, et celles qui n'ont point agi de cette manière n'ont probablement manqué leur effet que parce qu'elles étaient données en trop petite quantité. Les vertus principales des fleurs sont les mêmes que celles des racines; mais, employées à des doses modérées, elles agissent souvent, sans provoquer le vomissement, comme antispasmodiques, fébrifuges, etc.

526e *Genre*. — NARCISSE. *NARCISSUS*. Lin.

Spathe monophylle, uniflore ou multiflore. Périanthe tubulé inférieurement, à limbe double; l'extérieur à 6 divisions pétaloïdes; l'intérieur, nommé nectaire par Linné, en forme de cloche ou d'anneau. 6 étamines insérées sur les parois internes du tube. Stigmate trifide.

NARCISSE PORILLON, vulgairement *Narcisse sauvage, Narcisse des prés, Aiault, Fleur de coucou, Porillon*.

Narcissus pseudo-Narcissus. Lin. Spec. 414. — Bull. Herb. t. 389.

Sa racine est une bulbe ovoïde, vivace, blanchâtre extérieurement, de la grosseur d'une noix; elle donne naissance à 4 ou 5 feuilles linéaires, glauques, presque planes, du milieu desquelles s'élève, à la hauteur de 6 à 8 pouces, une hampe un peu comprimée, terminée par une seule

fleur assez grande, penchée, peu odorante, d'un jaune plus ou moins foncé, dont les divisions extérieures sont lancéolées, d'une couleur un peu plus claire que le nectaire qui est toujours égal à leur longueur. Cette plante est commune dans les prés et dans les bois, où elle fleurit de bonne heure, souvent, dans le climat de Paris, dès les premiers jours du mois de mars.

Les bulbes du Narcisse Porillon, séchées et réduites en poudre, sont émétiques; mais on n'a point encore déterminé, par des observations assez positives, à quelle dose il conviendrait de les employer; il m'a paru, d'après quelques expériences qui me sont particulières, qu'il faudrait les faire prendre au moins à 30 ou 36 grains. Les fleurs ont aussi la propriété de provoquer le vomissement; mais il faut, pour produire cet effet, qu'elles soient données à une dose assez forte, et encore n'agissent-elles pas constamment d'une manière uniforme, de sorte que ce n'est pas sous ce rapport qu'elles méritent d'être mises en usage. Elles ont été, avec plus de raison, préconisées comme antispasmodiques, calmantes, et on a effectivement retiré des avantages marqués, de leur emploi dans les affections convulsives, l'épilepsie, la coqueluche. Je m'en suis servi moi-même avec succès dans plusieurs cas de diarrhées et de dysenteries assez graves, et contre des fièvres intermittentes de différens types. (*Voyez*, dans la 2e Partie, mon Mémoire sur le Narcisse Porillon.) Ma manière d'administrer ces fleurs consiste à les faire prendre en poudre, à la dose d'un à 2 gros délayés avec suffisante quantité d'eau sucrée et aromatisée, en plusieurs fois en vingt-quatre heures, dans la diarrhée, la dysenterie, et en quatre fois, à deux heures d'intervalle, avant le paroxysme des fièvres. Les médecins qui ont fait prendre ces mêmes fleurs dans les convulsions, l'épilepsie et la coqueluche, en ont donné l'infusion, le sirop ou enfin l'extrait. C'est ce dernier qui est le plus actif; on le prescrit de demi-grain à 2 grains répétés trois à quatre fois par jour; en plus grande quantité et même à cette dernière dose, il m'a paru susceptible de provoquer facilement le vomissement, ainsi que je l'ai dit dans le Mémoire cité ci-dessus.

Les racines bulbeuses du Narcisse odorant (*Narcissus odorus*, Lin.), parfaitement desséchées et réduites en poudre, sont plus décidément et plus constamment émé-

tiques que celles du Porillon; on peut, d'après mes propres observations, les employer à la dose de 30 à 50 grains en poudre. (*Voyez*, dans la 2[e] Partie, mon Mémoire sur les Succédanées de l'Ipécacuanha, §. III.)

Il paraît en être de même des oignons du Pancratier maritime (*Pancratium maritimum*, Lin.), espèce d'un autre genre de la même famille; administrés deux fois comme succédanées de l'Ipécacuanha (*voy.* le Mémoire cité, p. 19), l'une à la dose de 40 grains et l'autre à celle de 60, ils ont chaque fois produit plusieurs vomissemens. On m'a assuré qu'on pouvait retirer une certaine quantité d'huile des graines de cette plante, et l'on avait effectivement essayé de la cultiver dans les Dunes aux environs de Baïonne, afin de la mettre à profit sous ce rapport; mais le particulier qui avait formé cette entreprise, l'a bientôt abandonnée, et je n'ai pu savoir s'il y fut forcé, parce que l'exécution présentait trop peu d'avantages, ou par d'autres motifs.

Je parlerai encore succinctement d'une autre Narcissée, la Perce-neige (*Galanthus nivalis*, Lin.), qui n'est aujourd'hui d'aucun usage en médecine. Ses bulbes, comme celles de ses autres congénères, sont douées d'une vertu émétique dont la connaissance a été due au hasard. Une femme de la campagne étant venue vendre au marché, dans une ville d'Allemagne, des oignons de Perce-neige pour ceux de Ciboulettes, toutes les personnes qui en mangèrent furent prises de vomissemens, qui d'ailleurs se calmèrent facilement, et ne furent suivis d'aucun accident. Paul Hermann attribuait à ces oignons d'autres propriétés beaucoup moins positives sans doute, comme d'être émolliens, résolutifs et fébrifuges. On voudra encore moins croire aujourd'hui que l'eau distillée des fleurs de la Perce-neige soit bonne pour les taches de rousseur et la cataracte, ainsi qu'on l'a prétendu anciennement. Cette plante croît naturellement dans les prés et les bois, surtout dans les pays de montagnes; on la cultive dans les jardins pour jouir de ses charmantes fleurs, qui paraissent quelquefois dès le mois de janvier.

Xe CLASSE.

MONOCOTYLÉDONES MONOPÉRIANTHÉES SUPEROVARIÉES.

Famille CI.

LILIACÉES.

Les plantes de cette famille présentent les caractères suivans : Périanthe simple partagé en 6 pétales égaux, réguliers ; étamines au nombre de 6, insérées au réceptacle ; ovaire supérieur, unique, à stigmate simple ou trifide, quelquefois sessile, le plus souvent porté sur un style simple ; capsule à 3 valves, à 3 loges, contenant chacune plusieurs graines.

Les Liliacées sont des herbes à racine le plus ordinairement bulbeuse ; à feuilles simples, engaînantes ou sessiles ; à fleurs terminales, d'un bel aspect. Ces plantes nous intéressent beaucoup plus par l'éclat et l'élégance de leurs fleurs qui font un des principaux ornemens de nos jardins, que par leurs propriétés qui n'ont rien de remarquables. Leurs racines sont à peu près la seule partie dont on fasse usage, et encore leur emploi est assez borné. Les bulbes de plusieurs Lis sont émollientes, quelques-unes d'elles sont alimentaires ; on peut aussi manger celles des Tulipes.

327e *Genre.* — Lis. *Lilium.* Lin.

Pétales ovales-oblongs, évasés en cloche, ou même réfléchis et roulés en dehors, marqués en dedans d'un sillon longitudinal, nectarifère. 6 étamines à filamens subulés, portant des anthères oblongues, versatiles. Style cylindrique, terminé par 1 stigmate obtus, à 3 lobes.

Lis blanc, vulgairement *le Lis.*

Lilium candidum. Lin. Spec. 433. — *Lilium album.* Pharm. — Blackw. Herb. t. 11.

Sa racine est une bulbe vivace, écailleuse, blanchâtre, grosse comme la moitié du poing ; elle produit une tige simple, glabre ainsi que toute la plante, haute de 3 à 4 pieds, garnie, dans toute sa longueur, de feuilles oblongues-lan-

céolées, éparses, sessiles, luisantes, d'un vert gai. Ses fleurs grandes, belles, d'une blancheur éclatante, d'un parfum agréable, mais un peu fort, sont portées sur des pédoncules simples ou divisés, et disposées au nombre de 6 à 15 en une magnifique grappe terminale. Cette plante passe pour être originaire de l'Orient; mais elle est depuis longtemps naturalisée dans une grande partie du midi de l'Europe, et on la cultive dans presque tous les jardins, à cause de la beauté de ses fleurs.

Autant le parfum des Lis peut flatter l'odorat lorsqu'on ne le respire qu'en plein air, autant il peut être dangereux de réunir ces fleurs en trop grande quantité dans des appartemens fermés, et de s'exposer à leurs émanations. Cette odeur peut produire sur les nerfs du cerveau des personnes susceptibles et délicates, des effets plus ou moins dangereux, comme des maux de tête, des vertiges, des syncopes et même des accidens plus graves encore. Une femme couchée dans une chambre où l'on avait placé une certaine quantité de Lis, fut trouvée morte le matin dans son lit.

L'oignon de Lis contient beaucoup de mucilage; en le faisant cuire dans de l'eau ou sous la cendre, on en forme des cataplasmes émolliens qui sont bons pour diminuer la tension et la douleur des tumeurs inflammatoires, et qui sont surtout très-propres à hâter la maturation des abcès. Ces mêmes bulbes cuites sous la cendre et broyées ensuite avec de l'huile de Noix, ont passé pour faire un excellent remède contre les engelures. On préparait autrefois dans les pharmacies une eau distillée des fleurs du Lis qu'on regardait comme calmante, antispasmodique, et qu'on employait contre la toux et les maladies nerveuses; aujourd'hui elle est à peu près tombée dans l'oubli. L'huile de Lis, qui se prépare par la macération des pétales dans l'huile d'Olives, s'emploie en liniment sur les brûlures, les parties douloureuses, sur les gerçures du mamelon des nourrices, dans les lavemens émolliens; on l'introduit dans l'oreille pour combattre les douleurs de cette partie et la surdité. Elle n'a véritablement pas plus de propriétés que n'en aurait de l'huile simple. Les fleurs du Lis ont encore été préconisées comme anti-épileptiques, emménagogues, cosmétiques, etc. Aujourd'hui elles ne sont plus usitées sous aucun de ces rapports.

Les bulbes du Lis bulbifère (*Lilium bulbiferum*, Lin.)

font une partie essentielle de la nourriture des habitans du Kamtschatka; celles du Lis Martagon (*Lilium Martagon*, Lin.) servent de même d'aliment aux Tartares.

Famille CII.

ASPHODÉLÉES.

Les plantes de cette famille ont beaucoup d'affinité avec les Liliacées, et la plus grande partie des caractères étant communs entre les genres des deux familles, plusieurs botanistes ont confondu celles-ci en une seule. Cependant je crois que la séparation des Asphodélées et des Liliacées doit être maintenue, parce que les premières diffèrent positivement des secondes par leur périanthe toujours monophylle à sa base, quelque profondément divisé qu'il soit, marcescent, ne se détachant que plus ou moins long-temps après la floraison accomplie, et lorsque l'ovaire fécondé a commencé à prendre de l'accroissement, tandis que, dans les Liliacées, les pétales sont très-caducs et tombent séparément les unes des autres, après que les organes sexuels ont rempli leurs fonctions.

Les Asphodélées sont des herbes à feuilles simples, radicales, ou sessiles sur les tiges, souvent alternes; à fleurs terminales, en ombelle, en épi ou en grappe.

Jusqu'à présent leurs racines seules ont été examinées sous le rapport des propriétés, et elles offrent des différences très-sensibles dans leur manière d'agir, quoique les plantes aient dans leurs caractères extérieurs beaucoup de conformité. Les bulbes des Aulx, en général, sont âcres et plus ou moins stimulantes; celles de la Scille maritime et du *Scilla Lilio-Hyacinthus* sont émétiques et purgatives; les tubercules des Asphodèles proprement dits, peuvent au contraire servir de nourriture, et ceux de l'Asphodèle blanc étaient un aliment en usage chez les anciens.

Je n'ai pas cru devoir, ainsi que l'a fait M. de Jussieu, considérer le groupe des Asparaginées comme une famille distincte; les plantes qui le composent ont de trop grands rapports avec les Asphodélées, et la différence que présente leur fruit n'est qu'apparente; leur péricarpe, au lieu d'être sec, est bacciforme; mais c'est toujours une capsule et non une véritable baie. Les racines de plusieurs Asparaginées sont légèrement stimulantes, et elles agissent principale-

ment sur les reins en augmentant la sécrétion des urines; celles des Muguets passent pour provoquer le vomissement et la purgation; mais ces dernières propriétés ne sont pas bien prouvées.

328e *Genre.* — SCILLE. *SCILLA.* Lin.

Corolle à 6 divisions égales, ouvertes. 6 étamines à filamens subulés, élargis à leur base. Ovaire arrondi, à style court, terminé par 1 stigmate simple. Capsule presque ovoïde, à 3 loges, contenant chacune plusieurs graines arrondies.

SCILLE MARITIME, vulgairement *la Scille, grande Scille, Squille rouge, Charpentaire, Scipoule, Oignon marin. Scilla maritima.* Lin. Spec. 442. — *Scilla officinalis.* Blackw. Herb. t. 591. — *Scilla.* Pharm.

Sa racine est une bulbe vivace, rougeâtre, grosse comme les deux poings et quelquefois comme la tête d'un enfant, composée de plusieurs tuniques épaisses, charnues; elle donne naissance à une tige droite, cylindrique, haute de 2 à 3 pieds, nue dans sa partie inférieure, garnie, dans les deux tiers ou les trois quarts du reste de sa longueur, d'un très-grand nombre de fleurs blanches, de grandeur médiocre, ouvertes en étoiles et disposées en un bel épi. Les feuilles, qui ne poussent qu'après les fleurs, sont toutes radicales, ovales-lancéolées, très-grandes, charnues, glabres, luisantes et d'un vert foncé. Cette plante croît sur les côtes sablonneuses de la Méditerranée et de l'Océan; elle fleurit en août et septembre. On en distingue une variété dont les écailles des bulbes sont blanches.

L'oignon de Scille, qui est la seule partie de la plante dont on fasse usage, a une saveur âcre et amère très-durable. Cette substance a une action très-marquée sur l'économie animale; à haute dose, elle excite fortement la contractilité musculaire de l'estomac et provoque le vomissement; à petite dose, elle devient seulement un stimulant assez énergique de l'organe pulmonaire, des reins, de l'appareil des vaisseaux absorbans, et elle agit alors comme expectorante, diurétique, incisive, apéritive. Les chimistes modernes qui sont parvenus à séparer de la Scille un principe amer et visqueux, auquel elle doit toutes ses propriétés, lui ont donné le nom de *Scillitine.*

On emploie beaucoup la Scille en médecine. On l'administre principalement dans l'asthme humide et dans les affections catarrhales chroniques, lorsque des humeurs muqueuses et visqueuses engorgent les bronches et leurs ramifications pulmonaires. On en fait aussi fréquemment usage dans les obstructions des viscères de l'abdomen, et surtout dans toutes les hydropisies. Elle produit quelquefois la prompte guérison de ces dernières, quand elles sont essentielles et non causées par des lésions organiques. Depuis la découverte de l'Ipécacuanha, la Scille est négligée comme émétique; on l'accuse, sous ce rapport, d'agir d'une manière inconstante, à des doses trop variables, et l'on n'en fait plus d'usage que comme expectorante, diurétique, etc. Pour produire ces derniers effets, on la donne en poudre à la dose de 2 à 6 grains répétés deux à quatre fois par jour. Souvent, au lieu de l'administrer en nature, on emploie les préparations qu'on trouve dans les pharmacies, et qui sont connues sous les noms de vin, de vinaigre et d'oximel scillitiques; la dernière surtout est la plus fréquemment usitée, on la prescrit à la dose d'un à 2 gros à la fois, ou à celle de demi-once à 2 onces en vingt-quatre heures. On fait aussi fréquemment entrer l'oximel scillitique dans les potions pectorales-stimulantes, hydragogues ou diurétiques. Le vin et le vinaigre scillitiques sont beaucoup plus actifs, surtout le premier, et il faut les donner à plus petite dose. Dans les hydropisies, le vin s'emploie quelquefois, avec succès, en frictions sur le bas-ventre. Le miel scillitique et surtout les trochisques de Scille, sont peu usités aujourd'hui.

On dit que les habitans des Pyrénées emploient souvent pour se purger les bulbes d'une autre espèce de ce genre, la Scille à racine de Lis (*Scilla Lilio-Hyacinthus*, Lin.).

Les paysans des Landes, d'après M. le docteur Thore, sont dans l'usage de se purger avec la décoction des racines d'une plante de cette famille, l'Anthérique à feuilles planes (*Anthericum planifolium*, Lin.), à laquelle ils donnent le nom de *Cournianou*; j'ai essayé ces racines en nature et en poudre jusqu'à la dose de 60 grains, sans qu'elles aient produit une seule évacuation alvine (*voyez* dans la 2e partie, page 78); ce qui paraîtrait prouver que ce n'est que fraîches qu'elles sont purgatives.

329e *Genre.* — AIL. *ALLIUM.* Lin.

Corolle à 6 divisions oblongues. 6 étamines. 1 ovaire court, à style et stigmate simples. Capsule à 3 loges polyspermes. Fleurs rassemblées plusieurs ensemble, en tête ou en ombelle, dans une spathe de 2 folioles membraneuses.

AIL CULTIVÉ ou AIL COMMUN, vulgairement *l'Ail.*

Allium sativum. Lin. Spec. 425. — *Allium.* Dod. Pempt. 682. — Pharm.

Sa racine est vivace, composée d'une ou plusieurs bulbes blanchâtres, enveloppées dans des membranes fort minces; elle produit une tige simple, droite, garnie de feuilles linéaires, planes, d'un vert clair. Ses fleurs sont blanches ou rougeâtres, entremêlées de bulbilles et disposées plusieurs ensemble en une ombelle arrondie et terminale; leurs étamines sont alternativement simples et à trois pointes. Cette plante croît naturellement en Provence, et on la cultive dans beaucoup de jardins; elle fleurit en été.

Ses bulbes, vulgairement connues sous le nom de gousses d'Ail, ont une odeur forte, fétide, et une saveur âcre, un peu caustique. Les propriétés qu'on leur a attribuées sont d'être cordiales, stomachiques, diurétiques, sudorifiques, fébrifuges, antiseptiques, rubéfiantes; mais aujourd'hui à peine si l'on en fait usage comme médicament, et ce n'est guère que comme assaisonnement qu'elles sont usitées. Cependant bien des gens dans le monde s'imaginent encore qu'un moyen assuré de se préserver de toute espèce de maladie contagieuse, est de porter de l'Ail sur soi. C'était d'après ce préjugé que cette drogue faisait autrefois partie du fameux vinaigre antiseptique, dit *des quatre-voleurs*, dont on a vanté les merveilleux effets contre la peste. Le bon vinaigre vaut autant, pour ne pas dire mieux, que cette composition de l'ancienne polypharmacie.

Dans plusieurs parties du midi de l'Europe, en Espagne, en Italie, et en France, dans la Provence, le Languedoc, la Gascogne, etc., l'Ail est l'assaisonnement principal de tous les alimens des gens de la campagne; souvent même ils le mangent cru avec leur pain, et cela remplace pour eux les mets les plus délicats. Dans les villes de ces provinces, on consomme aussi beaucoup d'Ail pour la cuisine; mais, dans les pays du nord, on aime moins cette substance, et lorsqu'on la fait entrer comme condiment, soit des viandes,

soit des légumes, ce n'est jamais qu'en petite quantité; beaucoup de personnes même ne peuvent supporter l'odeur ni le goût de l'Ail. L'haleine de ceux qui en ont mangé contracte pendant tout le jour une odeur infecte, repoussante, et jusqu'aux émanations qui s'exhalent de leur transpiration sont sensiblement fétides. Pris en lavement, il produit aussi les mêmes effets.

AIL POIREAU, vulgairement *Poireau, Porreau.*

Allium Porrum. Lin. Spec. 423. — *Porrum.* Blackw. Herb. t. 421. — Pharm.

Sa bulbe est oblongue, blanchâtre, composée de tuniques engaînantes; elle produit une tige haute de 2 pieds ou environ, garnie de quelques feuilles linéaires-lancéolées, planes, courbées en gouttière et de couleur glauque. Ses fleurs sont petites, blanchâtres, nombreuses, disposées, au sommet des tiges, en une ombelle serrée et formant une tête arrondie; les filamens de trois de leurs étamines sont à trois pointes. Cette plante passe pour être originaire de la Suisse: on la cultive dans tous les jardins potagers où sa racine ne dure que deux ans; elle fleurit en été.

Les bulbes du Poireau passent pour diurétiques, apéritives et emménagogues; mais on n'en fait que peu ou point d'usage en médecine. Le sirop qu'on en composait autrefois est tombé en désuétude. Leur suc a été jadis introduit dans les oreilles comme moyen propre à apaiser les bruissemens. Aujourd'hui les Poireaux sont souvent employés dans la cuisine; on les met comme assaisonnement dans les potages, dans les bouillons. Quelques médecins prescrivent encore, comme pectoraux et propres à remédier à l'extinction de la voix, des bouillons faits avec leurs racines et les Navets.

AIL OIGNON, vulgairement *Oignon*, *Ognon.*

Allium Cepa. Lin. Spec. 431. — *Cepa rotunda.* Dod. Pempt. 687. — *Cepa.* Pharm.

L'Oignon proprement dit diffère des deux espèces précédentes par sa bulbe comprimée en dessus et en dessous; par sa tige plus élevée, fistuleuse, renflée vers son milieu; par ses feuilles cylindriques et également fistuleuses; enfin parce que ses fleurs ont tous les filamens de leurs étamines simples. Cette plante est généralement cultivée dans tous les jardins potagers; elle fleurit en été.

Les propriétés de l'Oignon sont très-analogues à celles de l'Ail et du Poireau; il paraît tenir le milieu entre les deux, ayant plus d'odeur et de saveur que le dernier, mais étant d'un goût moins fort et moins âcre que le premier. Il est, comme ses deux congénères, beaucoup plus employé pour la cuisine que pour la médecine. Son usage, sous ce dernier rapport, est borné à entrer quelquefois dans les tisanes pectorales légèrement excitantes.

L'Oignon, dans les pays du nord, est, pour les gens de la campagne, ce qu'est l'Ail pour ceux du midi; ils en mettent dans presque tous leurs alimens, et dans quelques cantons on le mange même cru, sans préparation, ou seulement coupé par tranches et en salade. Dans les cuisines, on fait entrer les Oignons dans une multitude de ragoûts; on les met comme assaisonnement avec les viandes, de même qu'avec les légumes.

Outre les trois espèces d'Aulx dont il vient d'être question, on en emploie encore comme assaisonnement plusieurs autres du même genre, telles sont l'Ail Rocambolle, vulgairement Rocambolles ou Échalottes d'Espagne (*Allium Scorodoprasum*, Lin.); l'Ail Civette, communément Civette, grande Ciboule, fausses Échalottes (*Allium Schœnoprasum*, Lin.); et enfin l'Ail Echalotte ou tout simplement l'Echalotte (*Allium Ascalonicum*, Lin.). Du dernier et du premier, on emploie principalement les bulbes; du second, c'est surtout des feuilles dont on fait usage.

330e *Genre.* — ASPERGE. *ASPARAGUS.* Lin.

Périanthe un peu campanulé, à 6 découpures profondes, à peine pétaloïdes. 6 étamines à anthères arrondies. Style court, terminé par 1 stigmate trigone. 1 capsule bacciforme, à 3 loges contenant chacune 2 graines.

ASPERGE OFFICINALE, vulgairement *Asperge.*
Asparagus officinalis. Lin. Spec. 448. — *Asparagus.* Blackw. Herb. t. 332. — Pharm.

Ses racines sont blanchâtres, vivaces, composées de grosses fibres perpendiculaires, réunies en faisceau par un collet allongé, horizontal, donnant naissance à plusieurs tiges cylindriques, hautes de 2 à 3 pieds, simples dans leur partie inférieure, très-rameuses et paniculées dans la supérieure. Ses feuilles sont menues, sétacées, d'un vert assez

foncé, disposées 2 à 6 ensemble dans l'aisselle d'une très-petite stipule membraneuse. Ses fleurs sont d'un vert jaunâtre, petites, portées sur des pédoncules articulés en leur milieu, et disposées une ou plusieurs ensemble à l'origine des rameaux ou dans l'aisselle de chaque faisceau de feuilles. Les fruits sont d'un rouge vif à l'époque de leur maturité. Cette plante croît naturellement dans les sables des bords de la mer dans les départemens du midi; on la cultive fréquemment dans les jardins et dans les champs; elle fleurit en juin et juillet.

La racine d'Asperge a une saveur douceâtre et un peu austère; c'est la seule partie de la plante dont on fasse usage en médecine. On la regarde comme apéritive, diurétique, et on la comptait autrefois au nombre des cinq racines apéritives majeures, dont les quatre autres étaient celles d'Ache, de Fenouil, de Persil et de Petit-Houx. On la prescrit encore fréquemment dans les tisanes, à la dose d'une demi-once à 1 once. Elle entre dans la composition du sirop des cinq racines apéritives.

Les jeunes tiges d'Asperge, au moment où elles sortent de terre, se mangent au printemps, apprêtées de diverses manières; c'est un aliment sain et agréable, mais qui donne aux urines une fétidité particulière, ce qui annonce que ces jeunes pousses sont plus actives que les racines elles-mêmes qui ne produisent pas cet effet, et qu'il serait préférable de les employer comme diurétiques, au lieu de ces dernières.

331e *Genre.* — FRAGON. *RUSCUS.* Lin.

Fleurs hermaphrodites ou dioïques. Périanthe divisé en 6 folioles ouvertes en étoile. Filamens des étamines réunis en un tube ou godet, portant 3 à 6 anthères en son bord dans les fleurs mâles et hermaphrodites, nu dans les femelles. Ovaire renfermé dans le tube. 3 stigmates. Capsule bacciforme, globuleuse, à 3 loges contenant 1 ou 2 graines, quelquefois uniloculaire par l'avortement des 2 autres loges.

FRAGON PIQUANT, vulgairement *Petit-Houx*, *Houx-Frelon*, *Housson*, *Buis piquant*, *Brusc*, *Myrte sauvage* ou *épineux*.

Ruscus aculeatus. Lin. Spec. 1474. — Bull. Herb. t. 243. — *Bruscus*. Pharm.

Sa racine est horizontale, vivace, un peu moins grosse

que le petit doigt, blanchâtre, munie de quelques fibres plus menues, perpendiculaires; elle produit une ou plusieurs tiges hautes de 12 à 20 pouces, cylindriques, glabres ainsi que toute la plante, nues dans leur partie inférieure, divisées dans la supérieure en rameaux simples, garnis de feuilles nombreuses, assez petites, ovales-lancéolées, d'un vert luisant, très-aiguës et piquantes à leur sommet, sessiles, munies à leur base d'une stipule membraneuse à peine visible et caduque. Les fleurs sont très-petites, d'un blanc verdâtre, mêlées de violet pâle, portées sur un pédoncule qui prend naissance dans la partie inférieure du disque même des feuilles. Les fruits sont de la grosseur d'une petite cerise et d'un rouge éclatant. Cette plante croît dans les bois à l'ombre; elle fleurit en mai; ses tiges durent deux ans.

La racine de petit Houx a une saveur âcre et amère; on l'emploie comme apéritive et diurétique dans la jaunisse, les obstructions, l'hydropisie, la gravelle. On la compte communément au nombre des cinq racines apéritives majeures. Elle se prescrit en décoction, à la dose d'une demi-once à 1 once pour une pinte d'eau. Quelques auteurs recommandent également ses feuilles préparées de la même manière. On faisait autrefois une conserve de ses fruits, qu'on disait bonne contre les ardeurs d'urine et la gonorrhée; cette préparation est tombée dans l'oubli depuis assez long-temps. La racine de Petit-Houx entre dans le sirop des cinq racines apéritives, et sa graine dans l'électuaire bénédicte-laxative de l'ancien *Codex*.

Dans quelques cantons, on mange les jeunes pousses de cette plante à la manière des Asperges. Il y a quelques années, plusieurs personnes ont essayé de faire torréfier ses graines pour les substituer au Café qui était alors monté à un prix très-élevé, et l'on assure que celles-ci sont effectivement une des substances indigènes qui se rapprochent le plus de la denrée exotique.

532e *Genre*. — MUGUET. *CONVALLARIA*. Lin.

Corolle en cloche, à 6 lobes. 6 étamines à filamens subulés, portant des anthères oblongues et droites. Style filiforme, plus long que les étamines, terminé par 1 stigmate obtus et trigone. Capsule bacciforme à 3 loges monospermes.

MUGUET DE MAI, vulgairement *Muguet, Lis des vallées.*

Convallaria maïalis. Lin. Spec. 451. — Bull. Herb. t. 219. — *Lilium convallium.* Pharm.

Sa racine est formée de quelques fibres blanchâtres, vivaces, s'étendant horizontalement, noueuses par intervalles et garnies de fibres plus menues; elle produit une ou plusieurs hampes droites, glabres comme toute la plante, hautes de 5 à 6 pouces, enveloppées à leur base par plusieurs gaînes membraneuses, et accompagnées de deux feuilles ovales-lancéolées, ou tout-à-fait lancéolées, d'un vert gai, alternes à la base de la hampe, souvent plus longues qu'elles et inégales. Les fleurs sont blanches, assez petites, d'une odeur très-agréable, pédonculées et disposées 6 à 10 ensemble en une petite grappe terminale. Cette plante est commune dans les bois; elle fleurit en mai et juin.

Les fleurs de Muguet ont passé pour céphaliques, antispasmodiques, et l'on en faisait autrefois usage dans l'apoplexie, la paralysie, l'épilepsie, les vertiges, les convulsions; mais il est fort rare qu'on s'en serve maintenant. Quelques auteurs les disent émétiques et purgatives. On ne les emploie pas davantage sous ce rapport, parce qu'on manque d'observations exactes d'après lesquelles on puisse les apprécier à leur juste valeur. Prises en poudre par le nez, elles provoquent l'éternuement. Anciennement on en faisait diverses préparations dans les pharmacies, comme une conserve, une eau distillée simple, une eau spiritueuse, etc.; tout cela est aujourd'hui tombé en désuétude.

MUGUET ANGULEUX, vulgairement *Sceau de Salomon, Signet, Genouillet.*

Convallaria Polygonatum. Lin. Spec. 451. — *Polygonatum flore odoro.* Flor. Dan. t. 377. — *Polygonatum.* Pharm.

Sa racine est charnue, blanche, noueuse, horizontale, grosse comme le doigt, vivace; elle donne naissance à une tige simple, anguleuse, un peu courbée, haute d'un pied ou plus, garnie, dans toute sa partie supérieure, de feuilles ovales, amplexicaules, tournées d'un seul côté, glabres et d'un vert clair. Ses fleurs sont blanches, mêlées d'un peu

de vert, pendantes, solitaires, ou au plus deux ensemble sur un pédoncule axillaire. Cette plante croît dans les bois; elle fleurit en avril et mai.

Passant pour vulnéraire et astringente, la racine de Sceau de Salomon a été autrefois préconisée comme ayant la propriété de guérir les hernies; mais depuis long-temps elle est abandonnée sous ce rapport. Elle n'est de même plus appliquée extérieurement pour guérir les meurtrissures et les contusions. Son eau distillée, anciennement renommée comme cosmétique, est également oubliée aujourd'hui. 1 gros de cette racine et 12 à 15 des fruits provoquent le vomissement, selon quelques auteurs : mais comment concilier cela avec ce que rapporte Bergius, qu'en Suède, dans un temps de disette, les paysans ont mêlé sa racine avec de la farine de froment pour en faire du pain? Bergius ajoute que ce pain était d'une couleur brunâtre, d'une saveur et d'une consistance visqueuse; mais il ne dit pas qu'il ait fait vomir personne.

353e *Genre.* — PARISETTE. *PARIS.* Lin.

Calice de 4 folioles lancéolées. Corolle de 4 pétales linéaires, alternes avec les folioles calicinales. 8 étamines ayant leurs anthères linéaires, adnées dans la partie moyenne des filamens. 1 ovaire arrondi, surmonté de 4 styles à stigmates simples. Capsule bacciforme, à 4 loges polyspermes.

Ce genre s'éloigne sensiblement des Asphodélées par son périanthe double et par ses anthères adnées dans la longueur de leurs filamens. Il forme avec le *Trillium*, genre exotique, un petit groupe auquel M. Decandolle donne le nom de Trilliacées, en ne le considérant cependant que comme une section des Liliacées; mais je crois qu'on pourrait le regarder comme très-distinct de ces dernières, de même que des Asphodélées et des Asparagées, et qu'il devrait former une nouvelle famille qui, à raison de ses fleurs dipérianthées, serait mieux placée dans la VIIe Classe, entre les Alismacées et les Nymphéacées.

PARISETTE A QUATRE FEUILLES, vulgairement *Herbe à Paris, Raisin de Renard, Etrangle-loup.*

Paris quadrifolia. Lin. Spec. 527. — Bull. Herb. t. 119. — *Herba Paris.* Pharm.

Sa racine est grosse comme une petite plume à écrire,

un peu noueuse, horizontale, jaunâtre, vivace, garnie de fibres menues; elle produit à son extrémité une tige redressée, haute de 6 à 10 pouces, simple, parfaitement glabre comme toute la plante, nue dans toute sa partie inférieure, chargée, dans la supérieure, d'un verticille de 4 feuilles ovales, aiguës, rétrécies à leur base. Du milieu de ces feuilles s'élève un pédondule simple, long de 2 pouces ou environ, terminé par une seule fleur verdâtre assez grande. Cette plante se trouve dans les bois aux lieux ombragés; elle fleurit en mai et juin. Le nombre de ses feuilles et celui des parties de sa fleur n'est quelquefois que de 3, assez souvent il est de 5, plus rarement ces mêmes parties augmentent jusqu'à 6, 7, 8 et même 9.

La plupart des anciens auteurs ne tarissent pas sur les vertus merveilleuses de l'Herbe à Paris; Pena et Lobel en font l'antidote de l'arsenic et du sublimé-corrosif; Schroder et Ettmuller recommandent ses fruits contre la peste, Césalpin contre la folie, d'autres les ont vantés contre l'épilepsie. Tragus et Simon Paulli, cependant, en proscrivent l'usage à l'intérieur. De toutes les admirables propriétés attribuées à cette plante, la faculté de faire vomir et de purger, dont ces auteurs n'ont que peu ou point parlé, est la plus constante, et il paraît qu'on pourrait l'employer sous ce rapport. Linné a proposé ses racines pour remplacer l'Ipécacuanha, et MM. Coste et Willemet les ont données dans cette intention, avec succès, depuis 35 grains jusqu'à 50. Le fruit purge et provoque le vomissement à une dose qui n'est pas bien déterminée. 24 grains des feuilles donnés par Bergius à des enfans de 10 à 12 ans, tourmentés par la toux convulsive, ont lâché doucement le ventre, procuré un doux sommeil et modéré les accidens. Ces feuilles, en infusion ou en décoction, peuvent être données jusqu'à 2 gros aux adultes; mais, en général, toute la plante a encore besoin d'être soumise à de nouvelles observations.

Famille CIII.

COLCHICACÉES.

Les plantes de cette famille se distinguent aux caractères suivans: Périanthe à 6 découpures pétaloïdes; 6 étamines insérées à la base ou au milieu des découpures du périanthe; 3 à 6 ovaires supérieurs, distincts ou réunis, paraissant n'en

former qu'un seul; autant de stigmates sessiles ou plus souvent portés chacun sur leur style, ou quelquefois n'en ayant qu'un seul pour tous; 3 capsules à 1 loge, ou 1 seule capsule à 3 loges; plusieurs graines dans chaque loge, attachées sur deux rangs aux bords rentrans des valves.

Les Colchicacées sont des herbes à feuilles simples, toutes radicales ou sessiles, alternes et engaînantes sur les tiges; à fleurs terminales, solitaires, ou disposées en épi ou en grappe.

Le Colchique et le Vératre, qui appartiennent à cette famille, contiennent, dans toutes leurs parties, un principe d'une grande âcreté, qui, à très-petite dose, peut agir sur notre économie, comme émétique, purgatif, et qui deviendrait facilement un poison violent s'il était pris en quantité tant soit peu forte.

334[e] *Genre.* — COLCHIQUE. *COLCHICUM.* Lin.

Corolle à tube très-long, à limbe campanulé, partagé en 6 découpures ovales-oblongues. Étamines ayant leurs filamens insérés au sommet du tube, à la base et devant chaque division du limbe. 3 ovaires réunis par leur base, surmontés chacun d'un très-long style, à stigmate crochu. 3 capsules rapprochées en 1 seule par leur partie inférieure.

COLCHIQUE D'AUTOMNE, vulgairement *Colchique, Safran des prés, Safran bâtard, Mort-chien, Tue-chien, Veillote, Veilleuse.*

Colchicum autumnale. Lin. Spec. 485. — Bull. Herb. t. 18. — *Colchicum.* Pharm.

Bulbe solide, ovale, pointue, blanche intérieurement, enveloppée extérieurement de plusieurs tuniques d'un brun foncé, donnant naissance à une ou plusieurs fleurs longues de 4 à 5 pouces, d'une couleur lilas pâle, tubulée inférieurement, ayant leur limbe campanulé, divisé en 6 découpures profondes. Ces fleurs paraissent en septembre et octobre, totalement dépourvues de feuilles; celles-ci, qui ne poussent qu'au printemps suivant, sont lancéolées, d'un vert foncé, longues de 6 à 8 pouces, au nombre de 4 à 5 et toutes radicales. Cette plante est commune dans les prés et les pâturages.

Ses bulbes fraîches ont une odeur désagréable et nauséabonde; elles contiennent un suc laiteux, d'une saveur âcre, brûlante, et qui est fortement vénéneux. Prises inconsidé-

rément à l'intérieur, elles produisent des angoisses, des défaillances, de violens vomissemens, des cardialgies, des sueurs froides, enfin tous les accidens de la plupart des poisons, et la mort, si les secours ne sont pas donnés à temps. Les meilleurs moyens à employer dans ce cas d'empoisonnement, sont de faciliter les vomissemens en stimulant l'œsophage avec les barbes d'une plume, ou de toute autre manière mécanique, et de faire prendre abondamment des boissons acidulées avec le vinaigre ou le suc de citron.

Quelque dangereuse que soit la racine du Colchique, Storck a osé l'expérimenter sur lui-même, et il a fait tourner ses propriétés énergiques à l'avantage de la médecine, en trouvant dans cette plante un médicament qui peut être employé avec beaucoup d'avantage, mais avec circonspection, dans les hydropisies accompagnées d'une sorte d'atonie, et dans l'asthme humide. C'est principalement comme diurétiques qu'agissent les bulbes de Colchique. On ne les administre point en nature, mais on en fait diverses préparations dont la plus usitée est l'oximel colchique, que l'on compose en faisant macérer 2 onces de racines dans une livre de vinaigre que l'on édulcore avec suffisante quantité de miel. C'est au printemps que l'on doit récolter les bulbes du Colchique, parce que c'est dans cette saison qu'elles ont le plus d'énergie. On doit aussi les employer tout de suite, parce qu'elles perdent une grande partie de leurs propriétés par la dessiccation ; on prétend même que lorsqu'elle est complète, on peut les manger sans danger. Ces bulbes râpées et soumises à plusieurs lavages, fournissent d'ailleurs, dans tous les temps, une fécule saine et nourrissante. On a cru pendant assez long-temps que les Hermodactes étaient les bulbes d'une espèce de Colchique; mais il paraît plus probable, selon M. le docteur Mérat, qu'elles sont dues à une espèce de Fritillaire.

Les fleurs du Colchique ne sont pas moins dangereuses que ses racines: Garidel a vu mourir un homme, après avoir été tourmenté d'anxiétés et de tranchées violentes, pour en avoir mangé trois à quatre.

335e *Genre.* — VÉRATRE. *VERATRUM.* Lin.

Fleurs polygames. Corolle à 6 découpures égales, très-profondes. 6 étamines. 3 ovaires distincts, rétrécis à leur

sommet en autant de styles courts, terminés par des stigmates aigus. 3 capsules s'ouvrant longitudinalement par leur côté intérieur, et contenant des graines comprimées, membraneuses.

VÉRATRE BLANC, vulgairement *Varaire, Vrairo, Varasco, Hellébore blanc.*

Veratrum album. Lin. Spec. 1479. — Bull. Herb. t. 155. — *Helleborus albus.* Pharm.

Sa racine est un tubercule oblong, vivace, un peu plus gros que le pouce, revêtu extérieurement d'un grand nombre de fibres grisâtres; elle produit une tige haute de 2 à 3 pieds, simple, cylindrique, légèrement pubescente, garnie, dans sa moitié inférieure, de feuilles grandes, ovales-lancéolées, sillonnées et comme plissées longitudinalement, alternes, sessiles, engaînantes à leur base. Ses fleurs sont d'un blanc verdâtre, disposées, au sommet de la tige, en une longue grappe rameuse et paniculée. Cette plante croît dans les Alpes, les Pyrénées, les Cévennes et les montagnes d'Auvergne; elle fleurit en juin et juillet.

Les anciens employaient assez fréquemment la racine d'Hellébore blanc; mais les modernes en ont abandonné l'usage, à cause de la violence avec laquelle elle agit. Cette racine, séchée et réduite en poudre, provoque le vomissement et la purgation, à la dose de 4 à 6 grains, et il serait dangereux d'outre-passer cette quantité; elle pourrait alors donner lieu à des accidens graves, et même causer un véritable empoisonnement. Introduite dans le nez, elle agit comme sternutatoire. Les seules maladies dans lesquelles on ait fait usage de l'Hellébore blanc sont la manie, l'hypocondrie, l'épilepsie et l'apoplexie. Il entre dans les pilules de Starkey.

Les feuilles et les graines de cette plante sont aussi dangereuses que les racines; la plupart des bestiaux n'y touchent pas, et lorsque les chevaux, poussés par la faim, les broutent, elles leur lâchent le ventre, si c'est au printemps, lorsqu'elles ne font que commencer à pousser; mais en été, pendant ou après la floraison, elles leur causent de violentes tranchées, et peuvent même leur donner la mort. Les graines tuent les volailles qui en mangent.

Le Vérâtre noir (*Veratrum nigrum*, Lin.) ne diffère de l'espèce précédente que par la couleur de ses fleurs qui est d'un pourpre noirâtre; au reste, il a absolument les

mêmes propriétés, et ses racines se trouvaient autrefois mêlées dans les boutiques avec celles du Vératre blanc, sous le nom d'*Hellébore blanc.*

Famille CIV.

POTAMOPHYLES.

Les plantes de cette famille n'ont point de propriétés connues.

Famille CV.

JONCÉES.

Inodores et insipides, ces plantes ne paraissent douées d'aucune propriété qui puisse les faire employer en médecine. Les tiges souples et menues de quelques espèces permettent de s'en servir à quelques usages économiques, comme pour faire des liens, des cordes, de petits paniers, des nattes, etc.

Famille CVI.

TYPHACÉES.

Les caractères propres aux plantes de cette famille sont les suivans : Fleurs monoïques, réunies en chatons serrés, globuleux ou cylindriques. Dans les mâles, calice de 3 folioles et 3 étamines; dans les femelles, qui sont toujours disposées au-dessous des mâles, calice également de 3 folioles; 1 ovaire supérieur, surmonté d'un style terminé par 1 ou 2 stigmates; 1 graine nue.

Les Typhacées sont des herbes aquatiques, à feuilles simples, alternes, engaînantes; à fleurs terminales.

Aucunes de ces plantes ne paraissent jouir de propriétés qui puissent fixer notre attention; leurs racines ou leurs feuilles sont, dit-on, astringentes; mais comme beaucoup d'autres végétaux possèdent cette faculté d'une manière bien plus positive, celles-ci sont entièrement négligées sous ce rapport.

336e *Genre.* — MASSETTE. *TYPHA.* Lin.

Fleurs très-nombreuses, très-serrées, disposées, au sommet de la tige, en 2 chatons cylindriques, l'un mâle, l'autre

femelle, ce dernier placé au-dessous du premier. Folioles du calice linéaires-sétacées. 1 seul filament trifurqué, portant 3 anthères. Calice des fleurs femelles formé d'une houpe de poils. Ovaire pédiculé, à style terminé par 2 stigmates capillaires. Graine pointue, à laquelle le calice persistant sert d'aigrette.

MASSETTE A LARGES FEUILLES, vulgairement *Masse-d'eau, Masse-au-bedeau, Roseau des étangs.*

Typha latifolia. Lin. Spec. 1377. — *Typha palustris major.* Flor. Dan. t. 645.

Sa racine est noueuse, rampante, vivace, garnie de fibres presque verticillées; elle produit une ou plusieurs tiges cylindriques, droites, très-simples, hautes de 6 à 7 pieds, glabres comme toute la plante. Ses feuilles sont linéaires, aussi longues que les tiges, planes, presque ensiformes, larges seulement de 6 à 10 lignes, engaînantes à leur base et alternes. Ses fleurs sont très-petites, presque innombrables; les unes mâles, disposées en un chaton cylindrique, long de 4 à 5 pouces, de couleur jaune; les femelles, placées immédiatement au-dessous de lui, forment un chaton semblable, d'abord d'un vert obscur, ensuite roussâtre, et enfin brunâtre. Après la fécondation, le chaton mâle se flétrit, se détruit ordinairement, et l'épi femelle devient terminal et en forme de massue. Cette plante fleurit en juin et juillet; elle croît dans les étangs et le long des rivières où l'eau coule lentement.

La Massette à feuilles étroites (*Typha angustifolia,* Lin.) ne diffère de la précédente que par ses feuilles un peu plus étroites, et surtout parce que le chaton femelle est constamment éloigné d'un à 2 pouces du chaton mâle. Elle croît dans les mêmes lieux et fleurit en même temps.

On a attribué aux racines des Massettes une propriété astringente, et on les a recommandées en décoction dans l'eau, comme moyen propre à modérer les pertes utérines; mais aucune observation ne confirmant cette prétendue faculté, elles sont hors d'usage. On emploie quelquefois les aigrettes soyeuses qui enveloppent les graines pour arrêter des hémorragies superficielles; elles agissent seulement en bouchant l'orifice des vaisseaux.

Les jeunes racines et les tiges des Massettes, lorsqu'elles commencent à pousser, sont tendres et assez douces au goût;

quelques personnes les font alors confire dans le vinaigre pour les manger en salade. Leurs feuilles ne font qu'un fourrage médiocre, que les bestiaux mangent quand ils n'en ont pas de meilleur. Le plus souvent on se sert de ces feuilles après qu'elles sont sèches, pour faire des nattes, des paillaissons, pour couvrir des toits rustiques en place de chaume, etc. On a essayé de carder et de filer les poils soyeux des aigrettes de leurs graines, pour en fabriquer des bas, des draps, etc. Mais ces poils étant trop courts ne peuvent se travailler seuls; il faut y ajouter du coton, et malgré ce mélange, les étoffes qu'on en obtient ne sont ni solides ni durables.

Une autre plante de cette même famille, le Ruban-d'eau (*Sparganium erectum*, Lin.), est trop peu connue par ses propriétés pour qu'il soit nécessaire d'en parler longuement. Ses feuilles ont passé pour astringentes, et ses racines pour sudorifiques; les unes et les autres sont absolument hors d'usage maintenant.

Famille CVII.

CYPERACÉES.

Les caractères des plantes de cette famille sont les suivans : Fleurs hermaphrodites ou monoïques, plus rarement dioïques, disposées en épis; chaque fleur formée d'une écaille tenant lieu de calice, de 3 étamines et d'un ovaire supérieur, surmonté d'un style à 2 ou 3 stigmates; 1 graine cornée ou membraneuse, entourée ou non à sa base par des soies ou des poils.

Les Cypéracées sont des herbes à tige simple, cylindrique ou à 3 angles; à feuilles linéaires, engaînantes; à fleurs glumacées, disposées en épi, et le plus souvent terminales.

Ces plantes ne jouissent pas de propriétés très-recommandables; les racines de quelques espèce sont une saveur et une odeur légèrement aromatiques, qui les rendent un peu toniques, stimulantes, et dont la principale action paraît être de provoquer la sueur ou d'augmenter la sécrétion des urines.

337e *Genre.* — Souchet. *Cyperus.* Lin.

Fleurs hermaphrodites, imbriquées et disposées sur deux

rangs opposés, en épillets comprimés. Style filiforme, à 3 stigmates capillaires. Graine dépourvue de poils à sa base.

Souchet long, vulgairement *Souchet odorant,* ou tout simplement *le Souchet.*

Cyperus longus. Lin. Spec. 67. — Dod. Pempt. 338. — Pharm.

Ses racines sont allongées, tortueuses, d'un brun noirâtre, vivaces, rampantes, munies d'un grand nombre de fibres capillaires; elles donnent naissance à plusieurs tiges triangulaires, droites, glabres ainsi que toute la plante, hautes de 2 à 3 pieds, garnies, dans leur partie inférieure, de feuilles très-longues, carènées, striées, aiguës, d'un vert gai. Ses fleurs sont roussâtres, serrées les unes contre les autres en épillets linéaires, portés sur des pédoncules rameux, inégaux, disposés en petites ombelles qui font elles-mêmes parties d'une ombelle générale, beaucoup plus considérable, et munie à sa base de 4 à 6 feuilles très-inégales, formant une sorte de collerette. Cette plante croît dans les fossés des prés, sur les bords des étangs et dans les marais; elle fleurit pendant l'été.

La racine de Souchet a une saveur amère et une odeur aromatique agréable; on la regarde comme stomachique, diurétique, sudorifique et emménagogue; mais elle n'est presque pas en usage. On l'a employée autrefois dans les obstructions, l'hydropisie, le défaut de menstruation, les accouchemens difficiles, les ulcères de la matrice, etc. On peut en prendre un demi-gros à 1 gros en substance, et 2 gros à 1 once en infusion dans une pinte d'eau. Fallope dit que les graines ont une propriété enivrante.

338e *Genre.* — Laîche. *Carex.* Lin.

Fleurs monoïques, rarement dioïques, imbriquées autour d'un axe commun et disposées sur un ou plusieurs épis. Fleurs mâles à 3 étamines. Fleurs femelles ayant leur ovaire enveloppé à sa base par une écaille urcéolée, et surmonté d'un style à 2 ou 3 stigmates. 1 graine enveloppée dans une sorte de capsule formée par l'écaille urcéolée, qui a pris de l'accroissement après la floraison.

Laîche des sables, vulgairement *Salsepareille d'Allemagne.*

Carex arenaria. Lin. Spec. 1381. — *Carex maritima, humilis, radice repente, etc.* Mich. nov. Gen. 67. t. 33. f. 3 et 4. — *Salsaparilla Germanica.* Pharm.

Sa racine est grosse comme une plume à écrire, noueuse, rampante, vivace, munie de beaucoup de fibres filamenteuses; elle produit une tige grêle, triangulaire, haute de 5 à 6 pouces, garnie de quelques feuilles canaliculées, rudes en leurs bords. Ses fleurs sont roussâtres ou d'un jaune verdâtre, disposées, dans la partie supérieure des tiges, sur plusieurs épis, dont les supérieurs sont entièrement mâles, les moyens hermaphrodites, et les inférieurs femelles. Les écailles calicinales, d'un jaune pâle, égalent les capsules, qui sont aiguës, nerveuses, terminées par une pointe bifide. Cette plante croît dans les sables des rivages de l'Océan; elle fleurit en mai et juin.

La racine de la Laîche des sables a une odeur agréable, comme aromatique, et sa saveur est douceâtre, un peu balsamique. Gledittsch et Merz l'ont recommandée comme un très-bon sudorifique indigène, capable de remplacer la Salsepareille et le Gayac; mais jusqu'à présent on n'a point encore assez d'observations positives pour l'apprécier à sa juste valeur. Les cas dans lesquels elle a paru avoir plus de succès ont été les affections rhumatismales et arthritiques. Cette racine se prépare par décoction dans l'eau, à la dose d'une demi-once à 1 once pour une pinte de liquide. Il paraît qu'elle est assez usitée en Allemagne, et surtout en Prusse; mais, en France, on n'en fait que peu ou point du tout d'usage.

Merz, qui est auteur d'une Dissertation sur les *Carex* qui peuvent remplacer la Salsepareille, dit s'être également servi de la Laîche hérissée (*Carex hirta,* Lin.), et de la Laîche distique (*Carex disticha,* Lin.).

Famille CVIII.

GRAMINÉES.

Les Graminées forment une famille très-naturelle, dont les principaux caractères sont les suivans : Fleurs ordinairement hermaphrodites, quelquefois polygames, rarement

monoïques; spathe de 2 glumes opposées (rarement d'une seule), l'une, ordinairement insérée plus bas que l'autre et l'embrassant plus ou moins à sa base, contenant une ou plusieurs fleurettes disposées alternativement de deux côtés opposés; chaque fleurette a pour périanthe 2 balles (rarement 1 seule) assez semblables aux glumes calicinales; étamines communément au nombre de 3, à filamens capillaires portant, à leur extrémité, des anthères fourchues; 1 ovaire supérieur, à style simple, ou plus souvent divisé en 2, rarement en 3 parties, surmontées chacune d'un stigmate plumeux; 1 seule graine nue ou enveloppée dans sa balle florale qui est persistante.

Les Graminées sont des plantes à tiges herbacées, cylindriques, ordinairement fistuleuses, interrompues par des nœuds; à feuilles simples, alternes, portées sur des pétioles engaînans; à fleurs d'une consistance scarieuse, disposées en épi ou en panicule.

Les plantes de cette famille nous intéressent bien moins sous le rapport de leurs vertus médicinales, que sous celui de leurs propriétés économiques. La médecine n'en tire aucun remède qu'elle ne puisse très-facilement remplacer par un grand nombre d'autres végétaux; mais presque tout le genre humain, dans les différentes parties du monde, fait des Graminées sa principale nourriture. Le Seigle, l'Orge et surtout le Froment, sont l'aliment ordinaire de l'Européen, ainsi que de plusieurs peuples de la Haute-Asie et du nord de l'Afrique. Le Riz est celui de la plupart des nombreuses nations asiatiques qui ne connaissent pas nos Céréales; le noir Africain sait cultiver et préparer pour sa subsistance plusieurs Panis et plusieurs Sorghos; enfin, lorsque le Nouveau-Monde fut découvert, on trouva que c'était encore un gramen, le Maïs, qui faisait vivre plusieurs des peuples de l'Amérique. C'était déjà sans doute beaucoup que l'homme eût trouvé, dans les graines des plantes de cette famille, une nourriture aussi saine qu'agréable; mais, dans presque tous les pays où il est privé de vin, il a su aussi, en les faisant fermenter dans l'eau, en retirer des liqueurs vineuses et même alcooliques. C'est le principe sucré qu'elles contiennent toutes, en plus ou moins grande quantité, qui les rend propres à former des boissons de cette nature; une espèce exotique renferme même si abondamment ce principe dans ses tiges, qu'on l'en extrait avec

beaucoup de facilité, c'est le sucre connu de tout le monde, et qui, par l'habitude que nous en avons contractée, est devenu presque une denrée de première nécessité.

Les Graminées sont non-seulement les plantes les plus utiles et les plus nécessaires à l'homme, mais la classe nombreuse des animaux herbivores et celle plus nombreuse encore des oiseaux granivores en tirent également leur principale nourriture.

L'Ivraie, dont la graine est un peu narcotique, enivrante et même suspectée d'être vénéneuse, fait seul exception aux qualités utiles et précieuses des autres végétaux de cette famille; encore M. Decandolle soupçonne que ses propriétés dangereuses ont été exagérées, car elles ne se communiquent que peu ou point dans le pain et la bière préparés avec ses graines, et dans les temps de disette, on a vu plusieurs individus s'en nourrir.

339e *Genre.* — Froment. *Triticum.* Lin.

Épillets solitaires sur chaque dent de l'axe, et opposés à celui-ci. Spathe de 2 glumes presque égales, multiflores. Périanthe de 2 balles lancéolées, mutiques ou aristées.

Froment cultivé, vulgairement *le Froment*, *le Blé*. *Triticum sativum.* Lam. Dict. enc. 2. p. 551. — *Triticum æstivum* et *Triticum hybernum.* Lin. Spec. 126. — *Triticum spicâ muticâ* et *Triticum aristis longis.* Blackw. Herb. t. 40. — *Triticum.* Pharm.

Sa racine est menue, fibreuse, annuelle; elle produit une ou plusieurs tiges grêles, simples, hautes de 3 à 4 pieds, garnies, à chacun de leurs nœuds, d'une feuille linéaire, glabre, d'un beau vert. Ses fleurs sont nombreuses, d'un blanc verdâtre, disposées en un épi terminal, long de 3 à 4 pouces, et composé de 20 à 25 épillets sessiles, ventrus, imbriqués et posés alternativement sur les dents d'un axe commun fléchi en zig-zag. Ces épillets, selon les variétés très-nombreuses que présente cette espèce, sont glabres ou velus, mutiques ou garnis de longues arêtes. On ignore au juste de quel pays cette plante est originaire; quelques-uns croient que c'est de la Perse. Elle est cultivée en Europe depuis une époque si reculée qu'elle se confond avec les temps fabuleux; elle fleurit en mai et juin.

C'est comme faisant la base de notre nourriture que le

Froment est devenu une des plus précieuses plantes connues. Sa graine, dont le nom ne diffère pas de celui du végétal même, sert, après qu'elle est réduite en farine, à faire le pain que nous mangeons tous les jours dans les villes, lequel est le plus nutritif, le plus salutaire et le plus facile à digérer, comme il est en même temps le meilleur de toutes les espèces que l'on peut faire avec telle autre graine farineuse que ce soit. C'est également avec la farine de Froment et le mélange de divers ingrédiens qu'on prépare une infinité de gâteaux et de pâtisseries dont il serait trop long de donner ici le détail.

Quant aux remèdes que la médecine peut retirer du Froment ou de quelques-unes de ses parties, ils sont très-bornés, et l'on pourrait facilement les remplacer; ainsi la mie de pain cuite dans de l'eau ou dans du lait sert à faire des cataplasmes émolliens, auxquels on pourrait très-bien substituer ceux de farine de graine de Lin, de racines de Guimauve, de feuilles de Mauve, etc. Il en est de même de la décoction de son ou d'écorce de Froment, qu'on prescrit quelquefois pour tisane dans les rhumes, ou dont on fait prendre des lavemens, comme moyen adoucissant, et dont on prépare encore quelquefois des cataplasmes pour les appliquer sur des parties douloureuses ou enflammées.

La paille de Blé sert, pendant l'hiver, dans les campagnes, pour la nourriture des bestiaux et pour leur faire de la litière. On en couvre aussi les toits des chaumières.

FROMENT RAMPANT, vulgairement *Chiendent*.

Triticum repens. Lin. Spec. 128. — *Gramen caninum arvense*. Flor. Dan. t. 748. — *Gramen*. Pharm.

Ses racines sont longues, grêles, articulées, blanchâtres, rampantes, très-traçantes, vivaces; elles donnent naissance à des tiges droites, menues, hautes d'un pied et demi à 2 pieds, garnies de 3 à 4 articulations, et à chacune d'elles d'une feuille d'un vert clair ou un peu glauque, légèrement velue en sa surface supérieure, glabre inférieurement. Ses fleurs sont verdâtres, disposées en un épi grêle, terminal, long de 3 à 4 pouces, et formé d'épillets alternes, à 2 glumes très-pointues, contenant 4 à 5 fleurettes, dont les balles sont aiguës et ordinairement dépourvues d'arêtes. Cette plante est commune sur les bords des champs et dans les lieux cultivés; elle fleurit en été.

Les racines de Chiendent ont une saveur douceâtre et un peu sucrée; elles sont d'un usage très-fréquent en médecine. On les regarde comme diurétiques, apéritives et rafraîchissantes, et, comme telles, on les fait entrer dans la plupart des tisanes auxquelles on veut donner l'une ou l'autre de ces propriétés. On les prescrit en décoction, à la dose de demi-once à 1 once pour une pinte d'eau. Cette décoction simple est une boisson assez agréable, mais elle est peu active; sous ce double rapport, elle convient dans beaucoup de cas où la médecine doit être expectante. Les racines de Chiendent étaient autrefois comptées au nombre des cinq racines apéritives mineures. Réduites en poudre, elles donnent de l'amidon, et l'on peut en former une sorte de pain dans les temps de disette, ou en nourrir les bestiaux pendant l'hiver. Comme elles se multiplient avec une grande facilité et qu'elles infestent souvent les cultures, parce que la plus petite portion qu'on en laisse suffit pour reproduire la plante, la meilleure manière de s'en débarrasser est de les arracher avec soin, de les laisser sécher, et de les brûler ensuite en les amoncelant sur le terrain, leur cendre étant très-propre à féconder les champs.

On croit que ce qui a fait donner le nom de *Chiendent* à cette plante, c'est que lorsque les chiens se sentent malades, ils en mangent les feuilles pour se faire vomir. A ce sujet, il est bon de faire observer que les vomissemens que ces animaux se procurent par ce moyen, ne sont pas dus à une propriété émétique de la plante; mais que les brins d'herbe qu'ils avalent presque entiers agissent seulement sur leur œsophage et leur estomac comme un irritant mécanique.

On n'emploie qu'assez rarement à la place du Chiendent dont il vient d'être question, les racines d'une autre Graminée, qui, vulgairement, est aussi désignée sous le nom de *Chiendent* ou de *Pied-de-poule*, mais qui appartient à un autre genre, c'est le *Panicum dactylon* de Linné.

540e *Genre.* — Orge. *Hordeum.* Lin.

Fleurs polygames, disposées 3 à 3; celle du centre hermaphrodite et sessile, les 2 latérales pédiculées et mâles, plus rarement hermaphrodites comme celles du centre. Dans celle-ci, spathe de 2 glumes contenant 1 seule fleur à 2 balles, dont l'extérieure terminée par une très-longue

arête. Dans les fleurs mâles, 2 glumes sétacées ou subulées ne contenant également qu'une seule fleur.

Orge commune, vulgairement *l'Orge*, et improprement *Escourgeon*, *Épautre*.

Hordeum vulgare. Lin. Spec. 125. — *Hordeum*. Blackw. Herb. t. 423. — Pharm.

Sa racine, fibreuse, annuelle, donne naissance à une ou plusieurs tiges droites, hautes d'un pied et demi à 2 pieds, garnies de quelques feuilles linéaires, glabres. Ses fleurs sont verdâtres, toutes hermaphrodites, rapprochées en épi, imbriquées sur 6 rangs, dont 2 rangées plus saillantes. Cette plante est originaire de la Sicile, selon les uns, de la Russie, selon les autres; ce qui paraît moins probable. On la cultive généralement dans toute la France et en Europe, surtout dans les pays froids et de montagnes; elle fleurit en mai et juin.

La seule partie usitée de l'Orge est la graine à laquelle on donne le même nom qu'à la plante elle-même. Cette graine est nourrissante et rafraîchissante. On l'emploie souvent en médecine pour en composer la tisane des malades. La boisson qu'on en prépare convient principalement dans les fièvres aiguës et dans les phlegmasies. C'est ordinairement de l'Orge dépouillée de son écorce que l'on fait usage, et ainsi préparée, cette graine prend le nom d'*Orge mondé* ou *grué*, et lorsqu'en outre on a donné une forme arrondie à son grain, on l'appelle alors *Orge perlé*. La dose de l'un ou de l'autre est d'une demi-once à 1 once pour une pinte d'eau. La farine d'Orge, ou seule, ou comme faisant partie des quatre farines résolutives, s'emploie en cataplasme; mais elle est bien moins usitée aujourd'hui, sous ce rapport, qu'autrefois. L'Orge a donné son nom au sirop d'orgeat, dans lequel on faisait naguère encore entrer sa décoction; mais à présent ce sirop se prépare généralement sans cela. Les autres compositions pharmaceutiques, pour lesquelles l'Orge est également indiquée, peuvent tout aussi-bien s'en passer.

Comme servant à la nourriture de l'homme, l'Orge mérite encore plus d'attention que sous le rapport de l'utilité dont elle est pour la médecine. Cette graine, s'il faut en croire Pline, est la première Céréale que les hommes aient connue; sa culture a précédé en Europe celle du Froment,

et aujourd'hui même, dans plusieurs pays du nord et dans les hautes montagnes où le Blé ne peut réussir, c'est encore d'elle que les habitans de ces contrées, peu favorisées de la nature, tirent leur principale nourriture. Dans les cantons pauvres de la France, le peuple des campagnes mêle aussi, par économie, à la farine de Seigle et de Froment, celle de l'Orge. Le pain fait avec cette dernière est moins agréable, moins nourrissant, plus grossier et plus difficile à digérer que celui fait avec le Froment et même avec le Seigle; on le dit un peu rafraîchissant.

L'Orge est un des principaux ingrédiens de la bière, boisson qui, dans presque tous les pays du nord privés de vignes, tient lieu de vin, et dont on retire, de même que de celui-ci, par la distillation, une sorte d'alcool, mais dont l'odeur et la saveur sont moins agréables que celles de l'eau-de-vie ordinaire.

L'Orge sert encore dans les campagnes pour nourrir et engraisser la volaille; on en donne aux bestiaux. Ceux-ci mangent plus volontiers sa paille que celle du Blé, parce qu'elle est plus tendre.

541e *Genre.* — SEIGLE. *SECALE.* Lin.

Spathe de 2 glumes droites, linéaires, acuminées, plus petites que les deux fleurs qu'elles contiennent. Chaque fleur formée de 2 balles, dont l'extérieure comprimée, ciliée en ses bords, terminée par une longue arête; l'intérieure plane, lancéolée et mutique.

SEIGLE COMMUN, vulgairement *le Seigle* ou *le Ségle.* *Secale cereale.* Lin. Spec. 124. — *Secale.* Blackw. Herb. t. 424. — Pharm.

Fibreuses et annuelles comme celles du Froment et de l'Orge, ses racines donnent naissance à une ou plusieurs tiges grêles, hautes de 4 à 6 pieds, articulées, garnies, à leurs nœuds, de feuilles linéaires, glabres, et terminées par un épi simple, comprimé, long de 4 à 5 pouces, composé d'un grand nombre de fleurs verdâtres, dont la balle extérieure est bordée de cils rudes. Le Seigle passe pour être originaire du Levant, et particulièrement de l'île de Crète; on le cultive dans toutes les campagnes; comme l'Orge, il réussit mieux que le Froment dans le nord et dans les pays froids; il mûrit en mai.

L'usage de cette plante en médecine est très-circonscrit; sa graine seule s'emploie extérieurement et réduite en farine. On la délaye avec de l'eau pour en faire des cataplasmes résolutifs et maturatifs. Mais comme alimentaire, le Seigle tient une place importante; il est, en Europe, après le Froment, la substance qui nourrit un plus grand nombre d'hommes.

La majeure partie des habitans des campagnes, dans la plupart des provinces de France, ne mange que du pain de Seigle ou de Méteil, qui est un mélange à peu près en quantité égale de ce dernier et de Froment. Le pain, qui n'est fait qu'avec du Seigle, est moins nourrissant et plus rafraîchissant que celui de Froment, et même un peu relâchant. Il convient, sous ces rapports, aux personnes trop replettes, ou qui ont le ventre paresseux. La farine de Seigle, mêlée en petite proportion à celle de Blé, tient le pain frais et lui donne plus de saveur. Le pain-d'épice se fabrique avec un mélange de la première, de celle d'Orge et du miel.

Il y a déjà assez long-temps qu'on a essayé de torréfier le Seigle pour l'employer à la place du Café; mais l'infusion qu'on en obtient ne ressemble qu'en apparence au vrai Café; et elle n'a d'ailleurs ni ses propriétés utiles, ni ses qualités agréables.

La paille de Seigle est, de toutes nos Graminées, celle qui sert à un plus grand nombre d'usages; comme avec celle de Froment, on couvre les toits rustiques; mais comme elle est plus longue et plus flexible, c'est principalement elle qu'on emploie pour faire des liens, attacher la vigne, palisser les arbres; pour faire le siége des chaises; on en tresse encore des nattes, des corbeilles, des paniers, des chapeaux légers pour se garantir du soleil, et que les dames, même les plus élégantes, ont adoptés pour coiffure et pour parure, lorsque l'art de l'ouvrier a transformé les pailles les plus minces et les plus flexibles en un tissu presque aussi fin et aussi moelleux qu'une étoffe de lin ou de soie.

On trouve quelquefois sur les épis du Seigle, surtout dans les années pluvieuses et dans les terrains humides, une production particulière à laquelle on a donné le nom d'*Ergot*, à cause de sa forme qui ressemble assez bien à l'ergot d'un coq, ou à une petite corne d'un brun violet extérieurement, blanche intérieurement, et longue de lignes à

1 pouce. Cette production singulière était généralement regardée autrefois comme une altération du grain: M. Decandolle croit, au contraire, que c'est une espèce de Champignon qu'il appelle Sclérote Ergot (*Sclerotium clavus*), et les botanistes sont aujourd'hui partagés entre cette dernière opinion et la première, sans que cela soit encore décidé d'une manière positive. Quoi qu'il en soit, l'usage du Seigle ergoté, c'est-à-dire du Seigle dans lequel il se trouve une certaine quantité d'Ergot, a donné plusieurs fois lieu à des épidémies très-graves, dont les unes étaient caractérisées par des vertiges, des spasmes, des convulsions, et dont les autres avaient pour principal symptôme une gangrène sèche qui attaquait un ou plusieurs membres; dans tous les cas, beaucoup de malades en ont été les victimes. La Sologne, en France, est le pays où l'Ergot du Seigle est plus commun; mais ce Champignon ou cette altération des graines ne se trouve pas que sur cette Graminée; on a aussi observé cette production sur plusieurs espèces de la même famille, principalement sur des Bromes et sur le Froment même.

Quelque dangereux, d'ailleurs, que puisse être l'Ergot mêlé dans le pain, des médecins ayant cru observer que cette substance agissait d'une manière particulière, comme stimulant de la matrice, l'ont recommandée comme un moyen puissant de faciliter l'accouchement, lorsque, pendant le travail de l'enfantement, cet organe se trouvait n'avoir pas toute l'énergie nécessaire pour produire la sortie du fétus. Selon M. le docteur Prescot, médecin aux États-Unis, et auteur d'une Dissertation sur l'emploi du Seigle ergoté comme médicament, la décoction d'un demi-gros de cette substance dans 4 onces d'eau, peut être donnée par cuillerées, de dix minutes en dix minutes, jusqu'à ce qu'on ait vaincu l'inertie de l'utérus.

342e *Genre.* — AVOINE. *AVENA.* Lin.

Spathe de 2 glumes lancéolées, renfermant ordinairement plus de 2 fleurs. Chaque fleur à 2 balles aiguës, dont l'extérieure porte sur son dos une arête plus ou moins tortillée. graine oblongue, pointue à ses deux extrémités, creusée, sur un côté, d'un sillon longitudinal.

Avoine cultivée, vulgairement *l'Avoine.*

Avena sativa. Lin. Spec. 118. — *Avena.* Blackw. Herb. t. 422. — Pharm.

Sa racine est menue, fibreuse; elle produit une ou plusieurs tiges droites, articulées, hautes de 2 à 3 pieds, garnies, à chacun de leurs nœuds, de feuilles linéaires, glabres et d'un vert gai. Ses fleurs sont d'un vert blanchâtre, disposées en panicule lâche, terminale et assez grande; leur spathe contient 2 fleurettes, dont chacune, ou seulement l'une des deux, est munie d'une arête fort longue et roussâtre à sa base. Les graines sont lisses, noirâtres ou blanches selon les variétés. Cette plante est d'origine exotique; mais on la cultive partout dans les campagnes; elle fleurit en juin.

La graine de l'Avoine, grossièrement écorcée et concassée, est connue sous le nom de *Gruau.* Celui-ci est nourrissant, adoucissant et rafraîchissant. On en conseille la décoction aux personnes qui ont la poitrine délicate, ou qui sont sujettes à tousser et à être enrhumées. Cette décoction se donne seule ou coupée avec moitié lait, et elle se prépare à la dose d'une ou 2 onces de Gruau pour 3 livres d'eau qu'on fait réduire à 2. Elle convient aussi dans les fièvres aiguës, inflammatoires, bilieuses, putrides.

Dans la Basse-Normandie et dans la Basse-Bretagne, les gens de la campagne et de la classe indigente ne connaissent presque pas d'autre nourriture que le Gruau qu'ils mangent cuit dans du lait ou tout simplement dans de l'eau, en une sorte de bouillie. Les montagnards écossais, le peuple de la partie septentrionale de l'Angleterre, celui de certaines parties de la Pologne, se nourrissent presque exclusivement de Gruau ou de farine d'Avoine. On prépare avec cette graine une bière qui est aussi bonne que celle d'Orge; les Polonais en font principalement usage.

L'écorce de l'Avoine contient un principe légèrement odorant et un peu stimulant; ce principe qui se trouve dans la graine entière telle qu'on la donne aux chevaux, en fait pour ces animaux un aliment qui non-seulement les nourrit, mais encore soutient leurs forces et les anime au travail. L'Avoine sert aussi à la nourriture de toutes sortes de volailles. Les glumes et les balles qui l'enveloppent et qui s'en séparent sous le fléau, sont employées pour remplir des espèces de petits matelas ou coussins sur lesquels on

couche les enfans au berceau, et que l'on met aussi sous les malades qui laissent aller leurs urines et leurs matières fécales.

543e *Genre.* — Roseau. *Arundo.* Lin.

Spathe uniflore, plus rarement multiflore, à 2 glumes très-aiguës. 2 balles entourées à leur base par des poils persistans.

Roseau a balais.

Arundo phragmites. Lin. Spec. 120.

Sa racine est grosse comme le doigt, blanchâtre, rampante, vivace; elle donne naissance à plusieurs tiges droites, roides, hautes de 4 à 6 pieds, garnies, à chacune de leurs articulations, d'une feuille lancéolée-linéaire, grande, très-pointue, d'un vert glauque. Les fleurs sont brunâtres, disposées, sur des pédoncules très-rameux, en une panicule lâche, tournée d'un même côté, et longue de 8 à 12 pouces. La spathe est environ deux fois plus courte que les balles, et elle contient ordinairement 3 à 5 fleurettes. Cette plante croît dans les rivières, dans les étangs et au bord des eaux; elle fleurit en août et septembre.

La racine de Roseau à balais passe pour sudorifique et diurétique. On la conseille dans la syphilis, la goutte, les affections rhumatismales. Elle peut se donner en décoction à la dose d'une à 2 onces; mais elle est peu usitée.

Les sommités de la plante teignent en vert. Ses panicules, coupées avant la floraison, sont employées pour faire des balais d'appartement. Ses chaumes servent à couvrir des cabanes rustiques. Ses feuilles peuvent être données comme fourrage aux chèvres et aux chevaux; plus souvent on les emploie seulement pour faire de la litière.

Le Roseau Donax, vulgairement Roseau à quenouille, Canne de Provence (*Arundo Donax*, Lin.), diffère du précédent par ses tiges beaucoup plus grosses, une fois plus hautes, et en général par la grandeur de toutes ses parties. Il croît en Provence et en Languedoc sur le bord des eaux.

Ses racines passent pour emménagogues et diurétiques; mais les médecins en font très-peu d'usage. Elles sont en grande réputation, à Paris, parmi les femmes du peuple, pour faire passer le lait après les couches. Ces racines sont douces et sucrées; on peut en manger les jeunes pousses pendant qu'elles sont tendres. Les tiges sèches servent à faire

des quenouilles, des cannes, de longs manches très-commodes par leur légèreté pour pêcher à la ligne, des treillages d'espaliers, des palissades pour clôtures légères. Les pêcheurs, dans le midi, en forment ou en couvrent des cabanes. Les hanches de plusieurs instrumens à vent, comme clarinettes, bassons, hautbois, se font avec ce Roseau.

544e *Genre.* — MAÏS. *ZEA.* Lin.

Fleurs monoïques. Dans les mâles, spathe à 2 glumes, contenant 2 fleurs, chacune à 2 balles; 3 étamines. Fleurs femelles très-nombreuses, portées sur un axe commun, allongé, cylindrique, enveloppé par plusieurs gaînes membraneuses et foliacées : chacune de ces fleurs composée d'une spathe à 2 glumes, de 2 balles et d'un ovaire surmonté d'un très-long style capillaire, terminé par 1 stigmate simple.

MAÏS CULTIVÉ, vulgairement *Blé d'Espagne, Blé d'Inde, Blé de Turquie.*
Zea Maïs. Lin. Spec. 1133. — Blackw. Herb. t. 547.

Sa racine est fibreuse, blanchâtre, annuelle; elle produit une ou plusieurs tiges presque cylindriques, légèrement comprimées, articulées, hautes de 4 à 5 pieds. Ses feuilles sont alternes, sessiles, engaînantes à leur base, linéaires-lancéolées, longues de 1 pied à 1 pied et demi, d'un vert clair, ciliées en leurs bords et légèrement pubescentes en dessus. Les fleurs mâles sont d'un blanc verdâtre ou quelquefois légèrement purpurines, disposées en grand nombre au sommet de la tige sur plusieurs épis dont l'ensemble forme une panicule longue de 8 pouces à 1 pied. Les fleurs femelles sont très-nombreuses, sessiles, et disposées, dans les aisselles des feuilles supérieures, sur un axe commun enveloppé de gaînes foliacées qui les cachent en entier, les styles étant seuls saillans et formant comme une touffe de longs filets. Les graines sont arrondies, anguleuses, de la grosseur d'un pois ordinaire, communément d'un beau jaune d'or, disposées longitudinalement sur 8 à 10 rangs, serrées les unes contre les autres, et à moitié enfoncées dans des alvéoles creusées à la surface du réceptacle. Cette plante est originaire de l'Amérique; mais elle est aujourd'hui cultivée en grand dans plusieurs pays de l'Europe, où elle fait une partie essentielle de la nourriture des hommes. Les

habitans des campagnes en vivent presque exclusivement dans quelques provinces de France, comme dans la Guienne, la Gascogne, le Périgord, les Landes, la Bourgogne, etc.

Certains auteurs de matière médicale ont dit que les graines de Maïs étaient légèrement apéritives et diurétiques; mais on n'en fait aucun usage sous ce rapport. Réduites en farine, on pourrait s'en servir à faire des cataplasmes émolliens et maturatifs; la grande quantité de liquide qu'elles absorbent et l'onctuosité de la bouillie qu'elles forment, les rendent très-propres à cet usage.

C'est bien moins par son emploi médical que par le nombre et l'importance de ses usages économiques que le Maïs est recommandable. Le défaut de gluten dans sa farine empêche qu'on ne puisse la convertir en pain; mais on en fait des bouillies et des gâteaux qu'on prépare de beaucoup de manières différentes, selon les pays, et qui forment un aliment solide et sain. On peut, dans la fabrication de la bière, remplacer l'Orge par les graines de Maïs. Ces graines sont du goût de tous les animaux domestiques. Elles engraissent promptement les bœufs, les cochons et les différens oiseaux de basse-cour.

La tige du Maïs contient du sucre, de même que celle de la plupart des Graminées; on a essayé d'en retirer pendant que cette denrée exotique s'était élevée à un si haut prix; mais la matière sucrée y est en trop petite quantité pour pouvoir en être extraite avec avantage.

XIe CLASSE.

ACOTYLÉDONES FOLIÉES.

Famille CIX.

FOUGÈRES.

Les plantes de cette famille et des familles suivantes sont dépourvues de fleurs, et il n'existe point chez elles de véritable fructification; elles se reproduisent par des corpuscules propagateurs, nommés séminules, ou plus exactement propagules, se formant spontanément dans un appareil reproducteur quelconque, et sans le concours de la fécon-

dation. Le caractère des Fougères est d'avoir leur appareil de reproduction formé de coques très-petites, membraneuses ou crustacées, sessiles ou pédicellées, nues ou entourées par un anneau élastique, ou recouvertes d'un tégument membraneux, groupées plusieurs ensemble de diverses manières, se déchirant à leur sommet, et contenant, dans une ou plusieurs loges, un grand nombre de propagules de forme variable.

Les Fougères sont des plantes herbacées, à feuilles radicales, entières ou incisées, simples ou composées, portant le plus ordinairement les appareils reproducteurs sur leur surface postérieure.

Les racines sont, en général, dans ces plantes, la partie douée de propriétés plus actives; plusieurs d'entre elles, qui ont une saveur amère très-prononcée, sont toniques et excitantes, et on les emploie comme vermifuges, fondantes et apéritives. Leurs feuilles, au contraire, n'agissent que très-faiblement; elles joignent à une saveur légèrement aromatique et astringente, une certaine quantité de mucilage, et cela les a fait regarder comme simplement adoucissantes par les uns, comme propres, selon les autres, à soutenir, par un doux stimulus, la force du poumon dans les affections chroniques de cet organe.

345e *Genre.* — OSMONDE. *OSMUNDA.* Lin.

Coques presque globuleuses, nues, pédicellées, s'ouvrant à demi en 2 valves, et disposées en une panicule roulée en crosse dans sa jeunesse.

OSMONDE ROYALE, vulgairement *Fougère fleurie, Fougère royale.*

Osmunda regalis. Lin. Spec. 1521. — *Osmunda sive Filix florida.* Pharm. — *Filis florida.* Blackw. Herb. t. 323.

Ses racines sont vivaces, composées de longues fibres noirâtres; elles donnent naissance à un faisceau de feuilles grandes, pétiolées, hautes de 2 à 4 pieds, deux fois ailées, divisées en folioles très-nombreuses, opposées ou alternes, sessiles, oblongues, glabres et luisantes, traversées par une nervure longitudinale. La partie supérieure du pétiole commun de plusieurs de ces feuilles et ses ramifications portent, au lieu de folioles, des espèces d'épis composés de plusieurs

petits paquets de coques roussâtres, et formant dans leur ensemble une panicule terminale. Cette plante croît dans les lieux marécageux et dans les bois.

Entre autres propriétés qu'on a attribuées à l'Osmonde royale, elle a été préconisée pour la guérison du rachitis. Les auteurs qui l'ont vantée sous ce rapport recommandent une poignée de ses sommités en décoction dans 1 livre de lait, ou 3 onces de ses racines dans 3 livres d'eau. Depuis long-temps elle n'est plus employée. En 1813, cependant, M. le docteur Aubert, de Genève, a publié, dans le Journal général de Médecine, vol. 46, p. 59, plusieurs observations, desquelles il paraît résulter que l'usage de l'Osmonde est réellement très-avantageux dans certains cas de rachitis. M. le docteur Aubert a fait prendre à ses malades l'extrait d'Osmonde, à la dose de 3 à 4 gros par jour, et ceux dont il rapporte les observations ont été guéris dans l'espace d'un à deux mois.

346e *Genre.* — Cétérach. *Ceterach.* Willd.

Coques nues, entourées d'un anneau et rassemblées en groupes disposés en lignes transversales.

Cétérach officinal, vulgairement *Cétérach* ou *Cétérac.*

Ceterach officinarum. Bauh. Pin. 354. — *Asplenium Ceterach.* Lin. Spec. 1538.— Bull. Herb. t. 383. —*Asplenium.* Pharm.

Ses racines sont vivaces, composées d'un grand nombre de fibres menues, brunâtres ; elles donnent naissance à un faisceau de feuilles longues de 2 à 4 pouces, pinnatifides, étalées en rosette, découpées en lobes alternes, arrondis ; ces feuilles sont vertes en dessus, toutes couvertes en dessous de petites écailles ou paillettes scarieuses et roussâtres. Les coques propagulifères, d'une couleur rousse foncée, naissent sur leur revers qu'elles couvrent presque en entier, et sont disposées en groupes oblongs, environnés par les paillettes. Cette plante croît dans les fentes des rochers et des vieilles murailles.

Le Cétérach passait autrefois pour pectoral et apéritif; on l'employait dans les affections catarrhales, l'asthme, l'obstruction des viscères, etc. Aujourd'hui il est totalement tombé en désuétude.

547e *Genre.* — POLYPODE. *POLYPODIUM.* Lin.

Coques nues, entourées d'un anneau, et rassemblées en groupes arrondis, épars.

POLYPODE COMMUN, vulgairement *Polypode de chêne.* *Polypodium vulgare.* Lin. Spec. 1544. — Bull. Herb. t. 191. — *Polypodium.* Pharm.

Sa racine est horizontale, noueuse, vivace, entièrement recouverte d'écailles menues, roussâtres, et garnie de fibres grêles, velues; elle donne naissance à des feuilles profondément pinnatifides, hautes de 6 à 10 pouces, d'un vert peu foncé, composées de folioles oblongues, alternes, confluentes à leur base. Leur pétiole commun est nu dans le tiers de sa longueur et glabre. Les coques, d'un jaune foncé, forment des paquets arrondis, disposés, sur la face inférieure des feuilles, en deux lignes parallèles. Cette plante se trouve assez communément dans les lieux pierreux, sur les vieux murs, dans les bois au pied des arbres, et surtout des chênes.

Les racines de Polypode de chêne passaient autrefois pour purgatives; mais depuis assez long-temps on a cessé de les employer sous ce rapport, parce qu'on a reconnu qu'elles ne lâchaient le ventre que fort doucement, même étant données à grande dose. Après cela, on les a recommandées comme apéritives dans les engorgemens des viscères du bas-ventre, et surtout dans l'obstruction du foie. Lorsqu'on veut en faire usage, il faut s'en servir lorsqu'elles sont récentes, car elles deviennent presque inertes lorsqu'elles sont sèches. On les donne en décoction, à la dose de demi-once à 1 once pour 1 pinte d'eau. L'extrait qu'on en préparait autrefois dans les pharmacies est tombé en désuétude, et différentes compositions officinales dans lesquelles on faisait entrer les racines de Polypode, comme l'onguent d'arthanita, l'électuaire lénitif, le catholicon, etc. sont de même presque entièrement oubliées.

548e *Genre.*—SCOLOPENDRE. *SCOLOPENDRIUM.* Smith.

Coques réunies en lignes transversales, presque parallèles, et recouvertes par 2 tégumens superficiaires, parallèles, d'abord soudés, s'ouvrant comme par une suture longitudinale.

SCOLOPENDRE OFFICINALE, vulgairement *Scolopendre*, *Langue de cerf*.

Scolopendrium officinarum. Willd. Spec. 5. p. 348. — *Asplenium Scolopendrium*. Lin. Spec. 1537. — *Lingua cervina phyllitis*. Blackw. Herb. t. 138. — *Scolopendrium seu Lingua cervina*. Pharm.

Ses racines sont composées de beaucoup de fibres menues, velues et brunâtres; elles produisent un faisceau de feuilles simples, oblongues-lancéolées, échancrées en cœur à leur base, longues d'un pied ou environ, lisses, un peu coriaces, d'un beau vert en dessus, portées sur des pétioles chargés, surtout dans leur jeunesse, d'écailles menues, roussâtres et très-nombreuses, qui les font paraître velus. Les groupes formés par les coques sont d'une couleur rousse foncée, et disposés, sur le dos des feuilles, en lignes parallèles de chaque côté de la nervure principale, et presque perpendiculaires à cette nervure. Cette plante croît dans les lieux humides et ombragés, dans les fentes des vieilles murailles.

La Scolopendre a une saveur un peu acerbe et styptique. Elle passait autrefois pour apéritive, astringente, béchique, et on l'employait dans les obstructions des viscères du bas-ventre, dans la diarrhée, dans le crachement de sang et dans les maladies de la poitrine; mais aujourd'hui elle n'est presque plus usitée. On peut la donner en décoction, à la dose d'une poignée pour une pinte d'eau.

549e *Genre*. — DORADILLE. *ASPLENIUM*. Lin.

Coques recouvertes d'un tégument qui naît d'une nervure latérale, et s'ouvre en un seul battant, de dedans en dehors. Ces coques sont réunies en lignes transversales et éparses.

DORADILLE NOIRE, vulgairement *Capillaire noir*.

Asplenium Adianthum nigrum. Lin. Spec. 1541. — *Adianthum nigrum*. Blackw. Herb. t. 220. — Pharm.

Ses racines sont vivaces, formées de beaucoup de fibres menues, noirâtres; elles produisent plusieurs feuilles longues de 4 à 8 pouces, deux à trois fois ailées, à folioles d'un vert foncé et luisant, dentées à leur sommet. Ces feuilles sont portées sur de longs pétioles, d'un rouge brun à leur base; la face postérieure de chacune de leurs pinnules est

en grande partie recouverte par un groupe de coques d'une couleur roussâtre foncée. Cette plante croît dans les lieux ombragés et un peu humides des bois, au pied des arbres.

Deux espèces du même genre, la Doradille Rue-de-Muraille, vulgairement Rue-de-Muraille ou Sauve-vie (*Asplenium Ruta muraria*, Lin.), la Doradille Polytric, communément Polytric (*Asplenium Trichomanes*, Lin.), et une autre espèce d'un autre genre, l'Adianthe Capillaire (*Adianthum Capillus Veneris*, Lin.), plus vulgairement vrai Capillaire ou Capillaire de Montpellier, se trouvaient autrefois dans les pharmacies sous le nom général de *Capillaires*, et assez souvent on les employait indifféremment les unes pour les autres.

Lorsque les Capillaires étaient fréquemment usités, on les regardait comme béchiques, apéritifs, diurétiques, et on les conseillait en infusion ou en décoction dans diverses maladies de poitrine, comme les rhumes opiniâtres, l'asthme, la pleurésie, la péripneumonie, etc. On les prescrivait aussi dans les obstructions des viscères du bas-ventre, en général, dans les maladies des reins et des voies urinaires. Le Capillaire de Montpellier, surtout, a été préconisé il y a cent soixante ans, par un médecin de cette ville, presque comme un remède universel propre à guérir toutes les maladies, et la Doradille Rue-de-Muraille a été de même vantée par Chomel comme un excellent remède contre la phthisie pulmonaire. Aujourd'hui on regarde comme très-exagéré tout ce qui a été dit sur les Capillaires, et réduisant leurs véritables propriétés à être un peu mucilagineux et légèrement aromatiques, on ne les emploie plus que rarement et seulement dans les affections catarrhales simples. La Doradille Polytric a été dernièrement indiquée comme très-efficace dans celles de la vessie.

Le sirop de Capillaire, qu'on vend dans beaucoup de pharmacies, n'est souvent que du sirop de sucre; les formulaires prescrivent d'y faire entrer le Capillaire de Montpellier ou celui du Canada. Ce sirop est très-usité pour édulcorer les tisanes et les potions.

350e *Genre*. — ASPIDIER. *ASPIDIUM*. Swartz.

Coques rassemblées en groupes arrondis, épars, et recouverts d'un tégument ombiliqué ou s'ouvrant d'un seul côté.

Aspidier Fougère male, vulgairement *Fougère mâle*.

Aspidium Filix mas. Willd. Spec. 5. p. 259. — *Polypodium Filix mas.* Lin. Spec. 1551. — *Filix mas.* Blackw. Herb. t. 325. — Pharm.

Sa racine, vivace, munie de beaucoup de fibres longues et menues, forme une sorte de souche qui donne naissance a un faisceau de feuilles grandes, d'un vert gai, deux fois ailées, hautes de 1 pied à 2 pieds, portées sur des pétioles abondamment chargés d'écailles roussâtres; leurs pinnules principales sont lancéolées, composées elles-mêmes de petites folioles oblongues, obtuses et dentées à leur sommet, presque confluentes à leur base. Les groupes formés par les coques sur le dos des feuilles, sont d'un roux foncé, disposés sur 2 lignes parallèles; et communément au nombre de 6 à 10 dans la partie inférieure de chaque foliole. Cette plante croît dans les bois et dans les lieux montagneux.

Aspidier Fougère femelle, vulgairement *Fougère femelle*.

Aspidium Filix fœmina. Willd. Spec. 5. p. 276. — *Polypodium Filix fœmina.* Lin. Spec. 1551. — *Filix fœmina.* Blackw. Herb. t. 325. — Pharm.

Cette espèce diffère de la précédente par ses folioles plus allongées, d'un vert plus foncé, pinnatifides, ce qui fait paraître ses feuilles, qui s'élèvent souvent jusqu'à 3 pieds et plus, comme si elles étaient trois fois ailées. Les groupes des coques sont brunâtres et en plus grand nombre sur le dos de chaque foliole. Elle croît dans les bois, aux lieux ombragés et humides.

Les racines de la Fougère mâle et de la Fougère femelle ont une saveur légèrement amère et astringente. Elles ont été fort anciennement employées en médecine comme apéritives, vermifuges, et elles ont même, sous ce dernier rapport, joui, il y a quelques années, d'une certaine vogue. Herrenschwand, et après lui Nouffer, en firent, pendant quelque temps, la base d'un remède qu'ils tinrent secret, et qu'ils donnaient comme spécifique pour l'expulsion du ténia ou vers solitaire. Tant que la composition et la préparation de ce prétendu spécifique furent inconnus des médecins, il était, dit-on, infaillible ou presque infaillible dans les mains de ses auteurs; mais le Gouvernement français ayant acheté de la veuve Nouffer le secret de son mari, et

l'ayant rendu public, il cessa bientôt d'agir d'une manière aussi constamment efficace, lorsqu'il ne fut plus débité avec le mystère qui donne toujours plus de mérite aux choses. Les médecins, appréciant d'ailleurs à sa juste valeur la vertu des racines des Fougères qui étaient données comme spécifiques contre le ténia, estimèrent, avec raison, que 12 grains de mercure doux, avec autant de Scammonée et 5 grains de gomme gutte, dont on faisait un bol en les incorporant avec suffisante quantité de confection hyacinthe, et qu'on donnait aux malades deux heures après leur avoir fait prendre 3 gros de l'une ou l'autre des racines de Fougère en poudre, étaient bien autrement énergiques et bien plus capables de produire l'expulsion du ténia, que ces Fougères elles-mêmes, qui, données seules, ne produisaient le plus souvent aucun effet. Aujourd'hui les médecins n'emploient plus guère les racines des Fougères, mâle ou femelle, à titre de vermifuges; et comme la propriété, légèrement astringente et tonique qu'on leur reconnaît, se retrouve d'une manière beaucoup plus prononcée dans plusieurs autres végétaux, ces deux plantes ne sont pas davantage usitées maintenant sous ces derniers rapports.

Famille CX.

SALVINIÉES.

Jusqu'à présent les propriétés de cette famille, qui doit son nom au genre *Salvinia*, sont inconnues.

Famille CXI.

ÉQUISÉTACÉES.

Dans cette famille, les organes de la multiplication sont de petites loges s'ouvrant par une fente longitudinale, contenant de petits globules gros comme des grains de poussière, et servant à la propagation; ces loges sont disposées par rangées sous la face interne d'écailles pédiculées, ressemblant, par leur face extérieure, à des têtes de clou, et disposées en épi terminal.

Les Équisétacées sont des plantes à tiges herbacées, fistuleuses, articulées, simples ou divisées en rameaux verticillés, dépourvus de feuilles, mais munis de gaînes scarieuses à la base de chaque articulation.

351e *Genre.* — Prêle. *Equisetum.* Lin.

Ce genre étant seul dans sa famille, les caractères assignés pour celle-ci sont les siens.

Prêle des champs, vulgairement *Queue-de-Cheval.*
Equisetum arvense. Lin. Spec. 1516.—*Cauda equina.* Blackw. Herb. t. 217. — Pharm.

Ses racines sont vivaces, fibreuses; elles donnent naissance à des tiges de deux sortes; les unes sont rameuses, vertes, hautes de 1 à 2 pieds et stériles; les autres sont simples, roussâtres, hautes de 6 à 10 pouces, garnies de gaînes grandes et profondément dentées, terminées par un épi ventru, long de 12 à 18 lignes. Les tiges fertiles poussent, les premières, au printemps; les autres ne croissent que quelque temps après. Cette plante n'est pas rare dans les champs humides.

La Prêle passait autrefois pour être très-astringente, et on la recommandait alors, soit en poudre, soit en décoction, dans les hémorragies passives, les pertes utérines, la dysenterie, la diarrhée, la gonorrhée, etc. Aujourd'hui elle n'est plus du tout usitée.

Dans quelques parties de l'Italie, on mange les jeunes tiges de la Prêle fluviatile au moment où elles commencent à pousser, ainsi qu'on fait ailleurs des Asperges. Les cultivateurs regardent, en général, les Prêles comme nuisibles aux bestiaux qui en mangent. Les tourneurs et les menuisiers se servent, pour polir leurs ouvrages, d'une Prêle dont les tiges sont plus rudes et plus fermes que celles des autres espèces.

Famille CXII.

CHARACÉES.

Les plantes de cette famille n'ont point de propriétés connues.

Famille CXIII.

LYCOPODIACÉES.

La nature paraît avoir donné aux plantes de cette famille un double moyen de se reproduire. Le premier de ces

moyens consiste en des coques à 1, 2 ou 3 loges, disposées en épis ou situées dans l'aisselle des feuilles, et renfermant de nombreuses propagules ayant la forme d'une poussière très-fine, sphérique. Quelques Lycopodes portent en outre des coques d'une autre sorte qui ne contiennent point de poussière, mais 2 ou 3 petits corps globuleux, espèces de bulbilles par lesquels s'opère également la reproduction.

Les Lycopodiacées sont des plantes à tiges herbacées, simples ou rameuses, souvent rampantes, garnies de petites feuilles entières ou légèrement dentelées, nombreuses, imbriquées, éparses ou distiques.

352e *Genre.* — Lycopode. *Lycopodium.* Lin.

Ce genre formant à lui seul la famille, ses caractères sont ceux de celle-ci.

Lycopode en massue, vulgairement *le Lycopode*.

Lycopodium clavatum. Lin. Spec. 1564. — *Muscus clavatus seu Lycopodium.* Blackw. Herb. t. 555.—Pharm.

Ses racines sont fibreuses, vivaces; elles donnent naissance à des tiges qui s'étendent et rampent sur la terre en longs jets rameux. Ses feuilles, étroites, nombreuses et serrées, sont terminées chacune par un poil. Les coques sont disposées en épis jaunâtres, longs de 1 à 2 pouces, géminés ou ternés, et portés par un pédoncule qui naît de l'extrémité d'un rameau latéral. Des écailles imbriquées, frangées en leurs bords, et munies d'un long poil à leur extrémité, protégent les capsules. Cette plante croît dans les bois montagneux, dans les lieux pierreux, couverts, et surtout à l'exposition du nord.

Les coques du Lycopode en massue contiennent abondamment une poussière jaune, fine, molle et comme onctueuse au toucher, sans odeur, sans saveur, insoluble dans l'eau, soluble en grande partie dans l'alcool, et qui brûle avec lumière vive et déflagration. C'est surtout à l'extérieur et comme dessiccative que cette poudre peut être utile. On en fait principalement usage pour guérir les excoriations et pour apaiser l'inflammation que produisent, souvent dans les enfans en bas âge, aux aisselles ou entre les cuisses, le frottement des parties les unes contre les autres, ou le contact prolongé de la sueur et des urines. S'il fallait en croire quelques auteurs, cette poudre ne serait pas moins utile,

donnée à l'intérieur, contre la dysurie, l'épilepsie, le calcul, etc.; mais rien ne justifie ce qu'ils en disent.

La décoction de l'herbe entière agit comme émétique. On l'a vantée en boisson et en lotions contre la plique; mais il est fort incertain que sa réputation dans cette maladie repose sur des bases solides. Les propriétés qu'on lui a attribuées contre la diarrhée, la dysenterie, la goutte, le scorbut, ne méritent aucune confiance.

La poudre de Lycopode est d'un usage commun dans les pharmacies, pour envelopper les pilules et les empêcher de s'attacher l'une à l'autre. On l'emploie aussi journellement, sous le nom de *soufre végétal*, sur les théâtres, pour imiter, par son inflammation, les éclairs, et pour préparer ces torches qui lancent des tourbillons de flammes. La combustion de cette poudre se fait sans odeur, et elle est si rapide qu'elle ne peut se communiquer. Elle sert aussi dans les feux d'artifice. En France, on la remplace souvent, depuis quelque temps, par le pollen des Massettes (*Typha*), qui produit le même effet.

LYCOPODE SÉLAGINE.

Lycopodium Selago. Lin. Spec. 1565. — *Berglapp vel Spica alpina*. Fl. Dan. t. 104. — *Muscus erectus*. Pharm.

Ses tiges sont droites, dichotomes, redressées et rapprochées les unes des autres en faisceau. Ses feuilles sont disposées sur 8 rangs et très-serrées. Ses coques sont éparses et axillaires. Cette espèce croît dans les lieux ombragés des montagnes et dans les fentes des rochers.

Le Lycopode Sélagine a une saveur désagréable, sans être cependant ni âcre ni amer. Il agit violemment comme émétique et comme purgatif. Il est comme tel d'un usage fréquent, en décoction ou en infusion, parmi les paysans de quelques contrées du nord; mais il est entièrement inusité en France. Malgré l'observation rapportée par Linné, on ne doit lui accorder aucune propriété anti-syphilitique.

Famille CXIV.

MOUSSES.

Les caractères distinctifs des plantes de cette famille sont d'avoir pour organes de leur reproduction, des propagules

pulvériformes placées autour d'un axe central, dans une capsule nommée urne, laquelle est recouverte par une opercule et munie d'une coiffe, qui l'une et l'autre tombent ou s'ouvrent à la maturité des corpuscules propagateurs.

Les Mousses sont de très-petites plantes herbacées, à tiges simples ou rameuses, annuelles, ou le plus souvent vivaces, garnies de folioles sessiles, alternes ou éparses, souvent imbriquées : ces tiges portent, à leur sommet ou dans les aisselles de leurs feuilles, les urnes qui contiennent les corpuscules propagateurs, et qui sont sessiles ou placées sur des pédicules plus ou moins longs.

Jusqu'à présent ce qu'on sait sur les propriétés des Mousses se réduit à si peu de chose, que l'on peut regarder ces plantes comme nulles pour la médecine, et tout ce qu'on peut dire de plus positif, c'est que, d'après la saveur assez uniforme d'un grand nombre d'espèces, il y a lieu de soupçonner qu'elles sont légèrement astringentes. Elles ont quelques usages économiques qui les rendent plus utiles. Dans les pays du nord, elles servent, à défaut de paille, pour faire de la litière: en Laponie, on en fait des coussins en les mêlant avec des poils de rennes. Leurs tiges souples et élastiques sont très-propres pour l'emballage des objets fragiles, et pour celui des plantes vivantes qu'on a besoin d'envoyer au loin.

555e *Genre*. — Polytric. *POLYTRICHUM*. Lin.

Urne terminale ayant son orifice formé par une rangée de 32 à 64 dents réunies à leur sommet par une membrane qui ferme l'urne. Celle-ci est encore fermée par une opercule recouverte par une coiffe revêtue de poils dirigés de haut en bas.

Polytric commun, vulgairement *Perce-Mousse*.
Polytrichum commune. Lin. Spec. 1573. — *Polytrichum aureum*. Blackw. Herb. t. 375. — *Polytrichum*. Pharm.

Ses racines sont fibreuses, vivaces; elles produisent plusieurs tiges longues d'un à 4 pouces, simples, garnies de feuilles éparses, très-rapprochées, linéaires, aiguës, d'un vert foncé. Au sommet des tiges et du centre des feuilles s'élève un pédoncule solitaire, rougeâtre, long de 15 à 30 lignes, terminé par un bourrelet circulaire, sur lequel est

posée une capsule ou urne quadrangulaire, recouverte par une coiffe revêtue de longues soies jaunes ou rougeâtres. L'orifice de cette urne est à 64 dents, et l'opercule qui le recouvre est plat, avec un bec pyramidal au centre. Cette plante croît dans les bois, les bruyères, les lieux incultes et un peu ombragés. On la trouve avec ses capsules pendant l'automne et l'hiver.

Quelques auteurs anciens ont mis la Perce-Mousse au nombre des plantes béchiques; Tournefort l'a recommandée comme sudorifique: d'autres ont prétendu que sa décoction appliquée sur la tête empêchait la chute des cheveux. Aujourd'hui cette plante est tout-à-fait inusitée. Ses tiges servent, dans certains pays, à faire de petits balais, des brosses, des tapis.

Les propriétés narcotiques qu'on a attribuées à quelques espèces d'*Hypnum*, autre genre de la même famille, sont beaucoup trop équivoques pour qu'il soit nécessaire de s'étendre à ce sujet.

Famille CXV.

HÉPATIQUES.

Dans une partie des plantes de cette famille, les organes de la propagation sont de petites coques pédicellées, dépourvues d'opercule, s'ouvrant en plusieurs valves, et contenant des propagules attachées à des filamens élastiques; dans les autres, les coques sont dépourvues de valves, enfoncées dans les expansions membraneuses qui forment la plante elle-même, et les propagules ne sont point fixées à des filamens élastiques.

Les Hépatiques sont de fort petites plantes, à tiges garnies de feuilles extrêmement petites, ou seulement formées par des expansions membraneuses et foliacées.

Les propriétés qu'on a attribuées à une espèce de cette famille, pour les maladies du foie, sont trop incertaines pour mériter aujourd'hui beaucoup d'attention, et on n'en parlerait même pas, si ce n'était à cause de cette prétendue vertu, que cette plante a reçu le nom d'*Hépatique*, dérivé du mot latin *hepar*, qui veut dire foie; et si ce nom donné d'abord à une seule espèce n'avait pas ensuite été adopté pour toute la famille.

354e *Genre.* — MARCHANTIE. *MARCHANTIA.* Lin.

Coques de 2 sortes. Les unes, très-petites, globuleuses, s'ouvrant en 4 valves, renfermant des propagules, et rangées sous un plateau orbiculaire, pédiculé, divisé en lobes rayonnans. Les autres campanulées, sessiles, éparses sur la surface de la plante, et contenant des propagules d'une autre sorte que celles des premières coques, mais servant également à la reproduction.

MARCHANTIE POLYMORPHE, vulgairement *Hépatique des fontaines.*

Marchantia Polymorpha. Lin. Spec. 1603. — *Marchantia stellata.* Bull. Herb. t. 291. — *Hepatica fontana.* Pharm.

Cette plante forme des expansions membraneuses, planes, d'un beau vert, s'étendant sur la terre en se ramifiant et en se divisant en lobes obtus; leur partie inférieure est garnie de racines capillaires. Ces expansions forment des touffes étalées en rosettes larges de 2 à 3 pouces, et il naît çà et là, de leur surface supérieure, des pédicules hauts de 10 à 15 lignes, portant à leur sommet un plateau découpé en étoile et à 8 ou 10 divisions, sous lesquelles sont rangées les coques de la première espèce. Les secondes sont sessiles, éparses sur les expansions, et crénelées ou denticulées en leur bord. Cette plante croît sur les bords des ruisseaux, des fontaines, et dans les lieux humides et ombragés.

L'Hépatique des fontaines a une saveur un peu amère et astringente; on la regardait autrefois comme apéritive, fondante, et on l'employait dans les maladies de la peau, le carreau, la jaunisse, et surtout dans les obstructions du foie et des viscères du bas-ventre. On la donnait en décoction, à la dose d'une demi-once à 1 once pour 1 pinte d'eau. Aujourd'hui elle est entièrement tombée en désuétude.

XIIe CLASSE.

ACOTYLÉDONES APHYLLES.

Famille CXVI.

LICHÉNÉES.

Linné avait considéré les végétaux de cette famille comme ne formant qu'un seul genre auquel il avait donné le nom de *Lichen;* mais les espèces étant très-variables dans leurs formes, les botanistes modernes ont profité des différences qu'il était possible d'observer entre elles, pour les diviser en 40 genres et plus. Comme cette manière de voir m'entraînerait dans des descriptions qui allongeraient beaucoup la matière, sans utilité réelle pour un ouvrage du genre de celui-ci, je parlerai des Lichens comme s'ils ne formaient encore qu'un seul genre.

355e *Genre.* — LICHEN. *LICHEN.* Lin.

Les Lichens sont du nombre des plantes dans lesquelles on n'observe point d'organes sexuels, et dont le mode de reproduction est encore peu connu. Les parties qui paraissent destinées à servir à leur multiplication, tantôt sessiles, tantôt pédiculées, sont figurées en tubercules, en écussons, en godets ou cupules, et c'est dans leur épaisseur ou à leur surface que se trouvent les corpuscules reproducteurs ou propagules. Le corps même des Lichens est formé d'expansions de diverses couleurs, tantôt crustacées, tantôt membraneuses et comme foliacées, quelquefois ramifiées ou filamenteuses.

Outre les propriétés médicamenteuses propres à quelques Lichens, dont il sera question plus bas, un grand nombre d'autres sont utiles sous divers rapports. Plusieurs servent, dans quelques pays, à la nourriture de l'homme et à celle des animaux domestiques. Beaucoup d'autres, les Crustacées surtout, sont propres à la teinture.

LICHEN D'ISLANDE.

Lichen Islandicus. Lin. Spec. 1611.—Pharm.—*Physcia Islandica.* Decand. Flor. Fr. 2. p. 399.

Il forme des expansions foliacées, longues d'un à 3 pouces, d'une consistance cartilagineuse, un peu en gouttière à leur base, droites, et se partageant en beaucoup de lobes obtus, souvent bifurqués et bordés de cils presque épineux. Il est d'un brun verdâtre, et des taches rouges se remarquent souvent à sa partie inférieure. Les écussons, de même couleur que les expansions, portés au sommet des lobes ou sur leur disque, sont sessiles, planes, orbiculaires et entourés d'un rebord cilié. Ce Lichen se trouve en touffes sur la terre dans les prairies élevées des montagnes; c'est à l'abondance avec laquelle il croît en Islande et à l'usage qu'en font les habitans pour leur nourriture, qu'il doit son nom spécifique.

Le Lichen d'Islande a une saveur fortement amère, sans être cependant très-désagréable. Cette amertume se dissipe en grande partie lorsqu'on le fait préalablement macérer dans de l'eau bouillante, et qu'on en fait ensuite la décoction dans une seconde eau. La partie amère de ce Lichen ne forme qu'environ trois centièmes de son tout, tandis que la fécule qu'il renferme y est contenue pour plus des deux cinquièmes. C'est ce qui rend cette substance un aliment salubre et assez substantiel. Les Islandais, après l'avoir privée de son amertume en la lavant, la font sécher et moudre pour la réduire en une sorte de farine qu'ils gardent pour leur usage. Lors qu'ils veulent employer cette farine, ils la détrempent dans de l'eau, laissent reposer le mélange pendant vingt-quatre heures, y ajoutent ensuite du lait, font bouillir et mangent froide la bouillie qu'ils ont ainsi préparée. Non moins bonne pour les animaux que pour l'homme, cette plante engraisse promptement les porcs, les bœufs et les chevaux qui en mangent.

Comme médicament, le Lichen d'Islande réunit les qualités des mucilagineux à celles des toniques. Ses bons effets ont surtout été remarqués dans la phthisie pulmonaire. Par son usage, la toux s'adoucit, devient moins fréquente, la respiration moins gênée; l'expectoration plus facile prend un meilleur caractère; la fièvre lente diminue. On peut en espérer des succès quand la maladie ne fait que commencer,

et il a été utile lors même qu'elle était déjà avancée. Dans ce dernier cas, il soulage du moins, et peut prolonger l'existence en soutenant les forces, en modérant les sueurs et la diarrhée. On s'en sert avec avantage contre le crachement de sang, quand celui-ci n'est pas causé par une disposition inflammatoire du poumon. C'est principalement dans les catarrhes invétérés, qui présentent presque toutes les apparences de la phthisie, que le Lichen d'Islande peut être employé, et l'a réellement été avec beaucoup de succès. Mais, malheureusement, dans la phthisie tuberculeuse confirmée, il est tout aussi impuissant que tant d'autres moyens également vantés, et cependant toujours employés en vain dans cette cruelle maladie.

Le Lichen d'Islande peut être utile dans les diarrhées chroniques, dans la dysenterie, lorsqu'il n'existe plus de symptômes inflammatoires, dans la convalescence des fièvres, surtout quand la poitrine a été affectée. On l'a aussi préconisé contre le scorbut, le rachitis : l'expérience n'a pas confirmé son utilité dans ces cas.

On administre rarement le Lichen d'Islande en poudre, parce qu'il est désagréable à prendre de cette manière. On en fait plus souvent usage en décoction dans du lait ou dans de l'eau. Pour le préparer, on en met depuis une demi-once jusqu'à 2 onces par 3 livres de liquide qu'on fait réduire à 2 par l'ébullition. On fait prendre aux malades deux à six tasses de cette décoction en vingt-quatre heures. Dans les pharmacies, on prépare une gelée de Lichen d'Islande, qui se donne à la dose de deux à six cuillerées par jour. On a d'ailleurs varié les préparations de cette plante, autant qu'il était possible, pour la rendre plus agréable aux malades; et on en fait aujourd'hui un chocolat, des crêmes, des pastilles, des biscuits.

LICHEN PULMONAIRE, vulgairement *Pulmonaire de chêne, Thé des Vosges.*

Lichen Pulmonarius. Lin. Spec. 1612. — *Lichen sive Pulmonaria.* Pharm. — *Lobaria Pulmonaria.* Decand. Flor. Fr. 2. p. 402.

Ses expansions sont cartilagineuses, larges, d'un vert un peu roux, profondément lobées et comme laciniées: elles offrent, à leur face supérieure, un grand nombre d'enfoncemens ou lacunes séparées par des lignes saillantes en ré-

seau. Leur surface inférieure est bosselée, blanche et glabre sur les convexités; brune et presque toujours velue dans les concavités. Les écussons, ordinairement placés sur les bords des lobes, sont d'un brun-marron. Ce Lichen croît sur le tronc des vieux arbres, principalement sur les chênes.

La Pulmonaire de chêne paraît posséder des propriétés analogues à celles du Lichen d'Islande, mais elles sont moins développées. Elle contient moins de mucilage, et elle a une saveur un peu âcre et astringente. On ne l'emploie que fort peu aujourd'hui, depuis que l'espèce précédente est si généralement en usage. Dans quelques cantons de l'Angleterre, on se sert de la Pulmonaire pour teindre la laine en brun. En Sibérie, on la fait entrer dans la composition de la bière.

Le Lichen en entonnoir (*Lichen pixidatus*, Lin.), et les *Lichen prolifer*, *fimbriatus*, *cocciferus*, sont, comme les deux précédens, amers et mucilagineux en même temps. Le premier a été employé autrefois en Angleterre contre la toux convulsive ou la coqueluche des enfans.

LICHEN APHTHEUX.

Lichen aphthosus. Lin. Spec. 1616. — *Peltigera aphthosa*. Decand. Flor. Fr. 2. p. 406.

Il forme sur la terre des expansions lobées, verdâtres et tuberculeuses en dessus, d'un blanc sale et sans nervures en dessous. Des écussons arrondis et d'une couleur roussâtre se développent au sommet des lobes.

Ce Lichen doit son nom à l'usage avantageux que, suivant Linné, les paysans de l'Upland en font contre les aphthes des enfans. Il a une odeur désagréable, et il est assez fortement purgatif. Willemet l'a fait prendre avec succès, comme vermifuge, à des enfans, à la dose de 12 grains en poudre, répétés matin et soir pendant plusieurs jours de suite. Il n'est pas du tout employé.

Le Lichen des chiens (*Lichen caninus*, Lin.) est de même entièrement inusité aujourd'hui. Il a joui autrefois, surtout en Angleterre, d'une grande vogue contre l'hydrophobie.

LICHEN DES MURAILLES.

Lichen parietinus. Lin. Spec. 1610. — *Imbricaria parietina.* Decand. Flor. Fr. 2. p. 391.

Ses expansions sont jaunes, verdâtres ou grisâtres, membraneuses, imbriquées, étalées en rosette et divisées en lobes arrondis, crépus, le plus souvent élargis, quelquefois déchiquetés. Les écussons sont de la même couleur que l'expansion, entourés d'un rebord plus pâle, rapprochés les uns des autres au centre de la rosette. Cette espèce se trouve sur les murs, les rochers et les troncs des arbres.

Il n'y a que quelques années que ce Lichen a été préconisé en Allemagne comme un succédanée infaillible du Quinquina. M. Sander le regarde même, lorsqu'il est parfaitement pur, comme plus efficace que l'écorce du Pérou, surtout dans les fièvres d'automne, et plus encore dans les fièvres quartes rebelles, où aucune préparation de Quinquina ne peut le remplacer. Ce médecin en fait usage en nature et en poudre très-fine, ou converti en extrait, en teinture. Cette plante, que je sache, n'a pas encore été employée en France; elle mérite toute l'attention des médecins, si ses vertus n'ont point été exagérées.

Famille CXVII.

HYPOXILEES.

Les plantes de cette famille n'ont point de propriétés connues.

Famille CXVIII.

CHAMPIGNONS.

Par leur forme et leur consistance, les Champignons sont encore plus éloignés des autres végétaux que les Lichénées. Les formes qu'ils affectent sont fort différentes; souvent ils ont celle d'un parasol, d'autres fois ils ressemblent à des tubérosités, à des filamens, à de l'écume. Quant à leur consistance, elle est gélatineuse, membraneuse, spongieuse, pulpeuse, charnue, coriace, ligneuse. Leur couleur varie aussi beaucoup, et elle prend des nuances très-différentes; mais elle n'est jamais d'un vert herbacé. Leur moyen de

reproduction paraît consister dans des propagules ou corpuscules seulement visibles au microscope, tantôt isolés, semblables à une poussière très-fine, tantôt réunis dans des capsules ou réceptacles particuliers sous la forme de globules arrondis ou ovoïdes. Les uns et les autres sont placés soit à l'extérieur du Champignon, tantôt sur les filamens ou les petites têtes qui le composent, tantôt sur une membrane qui le revêt; soit à l'intérieur dans un réceptacle vésiculeux, ou membraneux, ou charnu, qui, le plus souvent, constitue à lui seul presque toute la plante.

Les Champignons croissent les uns sur la terre, ou un peu au-dessous de sa surface; ceux-ci sur les débris des végétaux ou des animaux; ceux-là sur les tiges et les feuilles des autres plantes vivantes. Une température humide et médiocrement chaude est très-favorable à leur végétation; ce qui fait qu'ils se développent plus abondamment dans les saisons humides et dans les lieux ombragés.

Les propriétés dans la famille des Champignons ne présentent aucune uniformité. La chair tendre, fragile et un parfum agréable font rechercher comme aliment, ou au moins comme assaisonnement, un certain nombre d'espèces; tandis que beaucoup d'autres ont une saveur âcre, caustique, brûlante, nauséeuse, qui rend leur usage très-dangereux et cause trop fréquemment des empoisonnemens mortels, lorsqu'un prompt secours n'est pas donné à ceux qui ont eu l'imprudence d'en manger. C'est une chose fort difficile que d'établir, d'une manière fixe et positive, les signes auxquels on peut reconnaître les Champignons vénéneux de ceux qu'il est possible d'employer comme alimentaires; mais, en général, on doit toujours regarder comme dangereux, ou au moins comme suspects, ceux qui croissent dans les lieux humides, marécageux et très-ombragés; ceux qui sont coriaces, subéreux ou ligneux; ceux dont la saveur est poivrée ou qui sont remplis d'un suc laiteux ordinairement âcre; tous ceux enfin dont la couleur s'altère lorsqu'on les coupe et devient jaune, rouge, verdâtre ou bleuâtre. Mais indépendamment des espèces délétères qu'il faut proscrire, on ne saurait trop se mettre en garde même contre les espèces alimentaires dont l'usage peut aussi avoir des inconvéniens plus ou moins graves, lorsque, commençant à perdre leur fraîcheur, elles sont sur le point de se flétrir ou de se décomposer. Ces Cham-

pignons prennent alors un goût fade, nauséabonde; ils deviennent purgatifs et dangereux.

Dans l'empoisonnement par les Champignons, les malades éprouvent des nausées, des vomissemens, un sentiment de constriction à la gorge, des défaillances, des anxiétés, un état de stupeur et d'anéantissement, quelquefois de violentes douleurs d'estomac, de cruelles tranchées, d'affreuses convulsions, et tous ces accidens se terminent fréquemment par la mort lorsque les secours ne sont pas administrés à temps, ou lorsqu'ils ont été impuissans. Le remède le plus essentiel est de donner l'émétique à une dose assez forte pour faire rejeter promptement les substances vénéneuses, et l'on facilite les vomissemens en faisant boire, après l'émétique, une grande quantité d'eau chaude rendue émolliente et mucilagineuse par des plantes de cette nature, qu'on y aura fait infuser. L'observation ayant appris que les acides végétaux, comme le vinaigre, le verjus, le suc de limon, ont la faculté d'atténuer les mauvais effets des Champignons, on donne ensuite, avec avantage, les uns ou les autres étendus dans de l'eau.

Les Champignons vénéneux les plus connus sont l'Agaric bulbeux, l'Agaric printannier, l'Agaric meurtrier, la fausse Oronge, l'Oronge ciguë, la Tête-de-Méduse, etc.°, dont on trouvera la description dans les auteurs qui ont fait des Traités particuliers sur les plantes de cette famille, tels que Bulliard et Paulet.

Linné n'avait établi que 10 genres de Champignons, et il n'en connut guère que 100 espèces; mais les botanistes de nos jours, au moyen du microscope, ont porté si loin l'étude de ces végétaux singuliers, que le nombre des espèces décrites se monte maintenant à environ 2400, lesquelles sont distribuées dans près de 80 genres. Comme il n'entre dans mon plan que de considérer les espèces auxquelles on a reconnu des propriétés médicamenteuses ou alimentaires, je ne parlerai que de celles-là.

556e *Genre.* — Bolet. *Boletus.* Lin.

Chapeau sessile ou pédonculé, garni en sa surface inférieure de pores ou de tubes, dans lesquels sont contenus les corpuscules propagateurs.

BOLET DU MÉLÈZE, vulgairement *Agaric purgatif*, ou *Agaric du Mélèze.*

Boletus Laricis. Decand. Flor. Fr. 2. p. 118. — Bull. Champ. p. 353. t. 296. — *Agaricum.* Pharm.

Ce Bolet a presque la forme d'un sabot de cheval; il est sessile, attaché par le côté, épais, blanchâtre, marqué en sa surface supérieure de quelques zones jaunâtres ou brunâtres. Il est d'une consistance friable lorsqu'il est sec. Ce Champignon croît dans les Alpes, sur les troncs des vieux Mélèzes, surtout sur ceux qui ont été coupés à une certaine hauteur.

Comme purgatif, le Bolet du Mélèze a joui d'une grande réputation autrefois. Il fut un temps où les médecins prescrivaient rarement une potion purgative sans l'y faire entrer à la dose de demi-gros à 1 gros; seul et en infusion, ils le donnaient jusqu'à 2 gros, et en poudre depuis 12 grains jusqu'à 36. Mais aujourd'hui on ne l'emploie presque plus, parce qu'on lui reproche de n'agir que lentement et d'être sujet à produire des nausées, des vomissemens, des coliques, surtout lorsqu'il est donné en nature. Lorsque le Bolet du Mélèze était plus fréquemment usité, outre la propriété émétique et purgative qu'il possède d'une manière positive, on lui en attribuait encore plusieurs autres, comme d'être céphalique, fondant, vermifuge, astringent, etc., et on le prescrivait dans l'apoplexie, les vertiges, les maux de tête, l'asthme humide, la goutte, et même dans la phthisie pulmonaire, comme pouvant diminuer les sueurs colliquatives. Dans les pays où ce Champignon est abondant, les habitans des montagnes en font encore un usage fréquent dans la plupart de leurs maladies indistinctement. Ils le donnent surtout aux hommes qui ont avalé la sangsue des Alpes, et ils sont persuadés que sans ce purgatif, auquel ils ajoutent un peu de poivre, les malades mourraient dans les vingt-quatre heures.

L'Agaric purgatif entrait autrefois dans plusieurs préparations pharmaceutiques, qui pour la plupart sont, comme lui-même, tombées en désuétude; telles sont les Trochisques et l'extrait d'Agaric, l'extrait Panchymagogue, le Mithridate, les pilules *Sine quibus;* il fait encore partie de la Thériaque.

C'est avec une autre espèce du même genre, le Bolet

onglé (*Boletus ungulatus*, Bull. Champ. 357, t. 401, et t. 491, f. 2. — *Agaricum quercinum*, Pharm.), qu'on prépare cette substance connue dans les pharmacies sous le nom d'Agaric de chêne, d'Agaric des chirurgiens, ou tout simplement d'Agaric. On lui croyait autrefois une propriété astringente particulière, et, comme telle, on l'employait beaucoup dans divers cas de chirurgie, et principalement après les amputations, pour arrêter et prévenir les hémorragies; mais depuis qu'on a reconnu que l'Agaric n'était véritablement pas astringent et qu'il n'agissait que mécaniquement, et comme le font les tampons, les chirurgiens s'en servent beaucoup moins. C'est aussi ce même Champignon qui, battu et trempé dans des solutions de nitre, sert à faire l'amadou, dont l'usage, pour se procurer du feu, est si connu et si général dans les ménages.

Une troisième espèce de ce genre, le Bolet comestible, vulgairement Ceps ou Gyrole (*Boletus edulis*, Bull. t. 60 et t. 494), qui croît sur la terre dans les bois et les lieux couverts, est employée comme aliment et comme assaisonnement, surtout dans le midi de la France. Son pivot, assez gros, cylindrique, blanchâtre ou fauve, porte un chapeau large, voûté, d'une couleur tantôt ferrugineuse, tantôt brunâtre, quelquefois d'un rouge cendré, ou enfin blanche ou jaunâtre. Sa chair est épaisse, ferme, blanche ou jaunâtre, et souvent d'une teinte vineuse sous la peau. Les tubes sont d'abord blancs, ensuite jaunâtres et même verdâtres. On sépare et on rejette cette dernière partie, et l'on ne mange que la chair du chapeau.

357ᵉ — *Genre.* — AGARIC. *AGARICUS.* Lin.

Chapeau ordinairement pédonculé, doublé en dessous de feuillets très-rarement anastomosés les uns avec les autres, et entre lesquels se trouvent les propagules.

Aucune espèce de ce genre n'est employée en médecine; mais il y en a plusieurs qui sont alimentaires, telles sont les suivantes:

Agaric comestible (*Agaricus edulis*, Bull. Herb. t. 134 et 514). Son chapeau est blanc en dessus, et ses lames au-dessous ont une couleur de chair plus ou moins foncée. Il est dépourvu de bourse à la base de son pied ou pivot qui est plein, charnu, à peu près cylindrique, muni d'un collet

très-apparent. Il croît naturellement dans les pâturages, sur les friches, et on le cultive dans les jardins, sur des couches. Ce Champignon a un goût agréable, c'est celui qu'on mange le plus fréquemment, non qu'il soit le plus délicat, mais parce qu'il est plus facile à reconnaître. Cependant on confond souvent cette bonne espèce avec une autre très-pernicieuse, l'Agaric bulbeux (*Agaricus bulbosus*, Bull. Herb. t. 3 et t. 577), ainsi nommée, parce que la base de son pied est renflée en forme de bulbe. On trouve autour de ce pied les vestiges d'une bourse qui renfermait le Champignon avant son développement; les feuillets de son chapeau sont parfaitement blancs. Ce Champignon est très-vénéneux.

Agaric orangé, vulgairement Oronge vraie (*Agaricus aurantiacus*, Bull. Herb. t. 120). Il a une bourse très-considérable de laquelle sort un Champignon ordinairement plus gros que celui des couches, à chapeau rouge ou rouge-orangé en dehors, à feuillets d'une belle couleur jaune, dont le pied jaunâtre très-renflé, surtout par le bas, est garni à son sommet d'un collet assez grand, pareillement jaune. Ce Champignon est un mets très-délicat et très-sain; il croît dans les forêts de Pins, à la fin de l'été. L'Oronge blanche (*Agaricus ovoideus*, Bull. Herb. t. 364) est une variété de l'Agaric orangé, dont elle diffère, parce que toutes ses parties sont blanches. Elle est moins estimée et a un goût moins agréable.

Il existe malheureusement un autre Champignon un peu semblable aux deux précédens, ayant le chapeau rouge du premier, le collet et les feuillets blancs du second, et muni également d'une bourse, c'est l'Agaric moucheté ou fausse Oronge (*Agaricus muscarius*, Decand. Fl. Fr. 2. p. 208. — *Agaricus pseudo-aurantiacus*, Bull. Herb. t. 122). On le reconnaîtra à son chapeau d'un rouge vif, parsemé de petites taches blanches; à son collet et à ses feuillets parfaitement blancs; à son pied moins épais, plus cylindrique, plus élevé, renflé en bulbe à sa base. Ce Champignon est commun dans les bois; il est très-vénéneux.

Agaric solitaire (*Agaricus solitarius*, Bull. Herb. t. 10 et t. 593). Il est à bulbe écailleuse; à chapeau blanchâtre, parsemé de taches et un peu déprimé dans son milieu; à collet et à feuillets blancs; à support élevé. Il croît en été dans les bois à l'ombre. Son goût est très-agréable.

Agaric mousseron (*Agaricus mousseron*, Bull. Herb. t. 142), vulgairement le Mousseron, et ainsi nommé parce qu'il croît parmi les Mousses et sur les friches gazonnées. C'est un petit Champignon d'une couleur fauve, dont le chapeau, d'une forme plus ou moins irrégulière, est couvert d'une peau sèche et luisante. Son pivot est plein et ferme. Il croît à la fin du printemps; il a une saveur agréable, surtout dans sa jeunesse. Le Faux-Mousseron ou le Mousseron d'automne (*Agaricus pseudo-mousseron*, Bull. tab. 144 et 528, f. 2), est moins gros, moins irrégulier, à pivot plus petit et plus long, à chapeau plus mince que le précédent. On fait sécher ces deux Champignons à l'air, pour les conserver ensuite plusieurs mois, et les mettre dans les ragoûts comme assaisonnement.

On mange encore deux autres Agarics, le Champignon serpent (*Agaricus anguis*), la Chantarelle (*Agaricus cantharellus*), l'Agaric délicieux (*Agaricus deliciosus*, Lin. Spec. 1641), et quelques autres espèces qui appartiennent aux genres Morille, Clavaire et Hydne.

Comme il serait trop long de parler en détail de toutes ces espèces, je me bornerai à en donner le nom avec l'indication de la figure de Bulliard. Les espèces de ces trois genres dont on peut se servir comme alimentaires, sont donc la Morille comestible (*Phallus esculentus*, Bull. tab. 218), la Clavaire Corail, vulgairement Barbe-de-Bouc, Menottes, Tripettes (*Clavaria coralloïdes*, Lin. — Bull. tab. 496, f. 5, et t. 222), et l'Hydne sinué, vulgairement Eurchon, Rignoche (*Hydnum sinuatum*, Bull. t. 172). On doit rejeter l'usage de tous les autres Champignons.

L'oubli dans lequel sont tombées, comme médicamens, la Pézize Oreille-de-Judas (*Peziza auricula*, Lin. — Bull. Champ. t. 427, f. 2), et la Vesse-de-Loup (*Lycoperdon bovista*, Bull. Champ. t. 447), me dispense d'en parler longuement. La première a passé pour astringente et purgative; elle a été employée extérieurement dans les inflammations de la gorge, et intérieurement dans les hydropisies. La seconde, comme astringente seulement, a été en usage pour arrêter le sang dans les hémorragies.

558e *Genre.* — Truffe. *Tuber.* Bulliard.

Fongosité charnue, arrondie, se développant dans la terre, et dont l'intérieur offre des veines dirigées en différens sens.

TRUFFE COMESTIBLE, vulgairement *la Truffe*.
Tuber cibarium. Bull. Champ. p. 74. t. 356.

Cette espèce de Champignon a une forme irrégulièrement arrondie, et sa surface est chargée de petites verrues ou petits tubercules. Elle a depuis la grosseur d'une noix jusqu'à celle du poing; sa consistance est ferme et charnue; sa couleur est le plus souvent d'un brun noirâtre, quelquefois grisâtre, tant intérieurement qu'extérieurement. Cette plante croît dans les terres légères, depuis 5 jusqu'à 6 pouces de profondeur, et on la trouve principalement dans les bois de Chênes et de Châtaigniers des départemens du midi et du centre de la France. Elle paraît se reproduire par des corpuscules propagateurs disséminés dans sa propre substance.

Les Truffes ont une odeur pénétrante et assez agréable. Les chiens et les cochons, par la finesse de leur odorat, reconnaissent bien les terrains qui en renferment, et c'est par leur moyen que les gens de la campagne, occupés de leur recherche, parviennent à les trouver plus facilement.

On n'emploie point les Truffes en médecine. Quelques auteurs ont dit, et quelques personnes croient encore qu'elles sont aphrodisiaques. Comme alimentaires, elles sont très-recherchées, et à Paris, où elles ne viennent que d'assez loin, principalement du Périgord, elles sont un mets réservé aux gourmets et aux gens aisés. On les mange le plus ordinairement dans les volailles rôties.

Famille CXIX.

ALGUES.

Les plantes de cette famille sont diversement colorées, d'une consistance rarement un peu ligneuse, le plus souvent cornée, cartilagineuse ou membraneuse. Leurs tiges sont simples ou découpées, ou bien filamenteuses, capillacées, articulées ou non articulées, rarement cloisonnées, formées d'un tissu cellulaire à mailles allongées, dont la structure, le plus ordinairement, n'est point apparente, et dans lequel se trouvent nichés les organes de la reproduction, consistant en des réceptacles renfermant des corpuscules propagateurs, tantôt nus, tantôt contenus eux mêmes

dans des loges particulières, et n'étant mis au jour que par la destruction de la plante.

Les Algues vivent, pour la plupart, dans les eaux, soit douces, soit marines: quelques-unes sur la terre humide. Elles paraissent formées, presque en entier, de matière gélatineuse; ce qui fait que plusieurs sont très propres à servir comme alimentaires, et aucune d'elles, en général, n'a de propriétés malfaisantes ou suspectes; quelques-unes sont douées d'une certaine amertume, et une espèce, qui l'est d'une manière très-prononcée, est employée en médecine comme vermifuge.

359e *Genre.* — VAREC. *FUCUS.* Lin.

Tiges cartilagineuses, membraneuses ou filamenteuses. Corpuscules propagateurs réunis dans des gousses ou des tubercules perforés de pores par lesquels ils se font jour au dehors.

VAREC VERMIFUGE, vulgairement *Mousse de mer, Mousse de Corse.*

Fucus helminthocortos. Decand. Flor. Fr. 2. p. 37. — *Helminthocorton.* Pharm.

Sa tige, grêle, cylindrique, divisée en 3 à 4 rameaux redressés, terminés en pointe, s'élève à la hauteur d'un pied à 18 pouces; elle est d'une consistance cornée, cartilagineuse, et d'une couleur qui varie du jaune pâle au gris-rougeâtre ou au violet. Les organes reproducteurs sont des tubercules hémisphériques, latéraux et sessiles. Cette plante croît dans la Méditerranée, sur les côtes de l'île de Corse; dans les endroits où elle est abondante, elle forme des touffes très-serrées, dont les branches s'entrelacent les unes dans les autres.

Ce n'est que depuis environ quarante ans qu'on fait usage de la Mousse de mer en France, et par suite en Europe; mais cette plante paraît avoir été employée comme vermifuge, depuis un temps immémorial, dans les îles de l'Archipel. Une colonie grecque, transportée dans l'île de Corse vers le milieu du 17e siècle, y apporta cette connaissance avec elle, et en conserva la tradition avec soin jusqu'en 1777, qu'un médecin corse de cette colonie, M. Stephanopoli, trouva cette même plante sur les rochers qui bordent les côtes

de cette île, et en fit alors connaître les propriétés sous le nom d'*Helminthocorton*. C'est de cette époque que la Mousse de Corse a commencé à être usitée en France, et elle n'a pas cessé de l'être depuis. On la donne en nature et en poudre à la dose de 12 à 30 grains, ou en infusion à celle de 2 gros à demi-once. Dans les pharmacies, on en prépare un sirop et plus souvent encore une gelée, que les enfans prennent assez facilement en croyant manger des confitures.

Ce qu'on trouve dans les pharmacies sous le nom de *Mousse de Corse*, est bien loin d'ailleurs de n'être formé que de Varec vermifuge; d'après l'examen qu'en a fait M. Decandolle, cette plante n'y est pas pour plus d'un tiers, et le reste est composé d'une vingtaine de différens Varecs, Conferves, Ulves, ou autres espèces d'Algues.

Quoi qu'il en soit, le *Fucus helminthocortos* est aujourd'hui la seule espèce de cette famille nominativement usitée en médecine. Quelques autres ont été vaguement indiquées comme ayant des propriétés qui paraîtraient cependant devoir leur mériter de fixer l'attention des praticiens; tels sont : le Varec vésiculeux (*Fucus vesiculosus*, Lin.), qui a été vanté comme efficace contre les scrophules, maladie qui se guérit d'ailleurs si difficilement; le Varec doux (*Fucus dulcis*), et le Varec nageant (*Fucus natans*, Lin.), qui ont été indiqués comme fébrifuges. D'autres espèces ont été proposées contre la goutte, pour en faire des applications externes.

Le Varec saccharin (*Fucus saccharinus*, Lin.), et le Varec palmé (*Fucus palmatus*, Lin.), remarquables par une sorte d'efflorescence blanchâtre et sucrée qui se forme à leur surface lorsqu'ils sont hors de l'eau, sont une des substances dont se nourrissent les Islandais après les avoir préparés de diverses manières. Dans le même pays, on mange encore plusieurs autres espèces, comme le Varec comestible (*Fucus esculentus*, Lin.), le Varec dentelé (*Fucus serratus*, Lin.), etc. En Écosse et en Irlande, c'est le *Fucus dulcis* qui est alimentaire. Le Varec vésiculeux dont j'ai déjà parlé plus haut, espèce très-grande et très-commune, qui répand une odeur désagréable, sert en Suède à couvrir les toits rustiques, et on en fume les terres, de même qu'avec un grand nombre d'autres espèces.

On extrait des Varecs en général, surtout des espèces mêlées, telles qu'elles se trouvent rejetées sur les rivages de

la mer, une soude de basse qualité qui est employée dans les verreries. Il paraît que certaines espèces seraient propres à fournir des couleurs, et il y a lieu de soupçonner que les anciens en tiraient une sorte de rouge dont les dames romaines se servaient pour animer leurs figures d'un incarnat plus vif. M. le docteur Mérat, auquel on doit de fort bonnes recherches sur les propriétés médicamenteuses et économiques des Varecs, pense que c'était peut-être de quelques espèces de ce genre, qui sont d'un rouge éclatant, que les anciens tiraient leur belle couleur pourpre, dont le mode de préparation est aujourd'hui perdu pour les modernes.

FIN DU MANUEL.

TABLE DES NOMS LATINS DES GENRES.

FIN DE LA TABLE.

TABLE DES NOMS FRANÇAIS
DES FAMILLES ET DES GENRES.

FIN DE LA TABLE.

TABLE DES NOMS DES ESPÈCES
ET DES NOMS VULGAIRES.

A.

I.

J.

L.

Q.

R.

S.

T.

V.

FIN DE LA TABLE.

TABLE DES PLANTES,

D'APRÈS LEURS PROPRIÉTÉS.

PLANTES ALIMENTAIRES ET NOURRISSANTES.

PLANTES ANTI-SCORBUTIQUES.

PLANTES ANTI-SPASMODIQUES.

PLANTES APÉRITIVES.

Artichaut commun, *pag.* 325.
Centaurée Bleuet, 327.
— Chausse-trape, 329.
Salsifis des prés, 331.
Scorzonère d'Espagne, 332.
Laitron oléracé, *ib.*
Laitue cultivée, 334.
Pissenlit officinal, 337.
Chicorée sauvage, 340.
Garance des teinturiers, 352.
Campanule Raiponce, 355.
Ményanthe trifolié, 387.
Bugle rampante, 439.
Germandrée Ivette, 443.
— musquée, *ib.*
Marrube commun, 453.
Bourrache officinale, 458.
Buglose d'Italie, 460.
Pimprenelle Sanguisorbe, 469.
Soude commune, 477.
Camphrée de Montpellier, 478.
Renouée Poivre-d'eau, 481.
Rhubarbe palmée, 483.
Patience commune, 485.
— crépue, *ib.*
— acide, 487.
Mercuriale annuelle, 497.
If commun, 525.
Aristoloche ronde, 537.
— longue, *ib.*
Scille maritime, 564.
Ail Poireau, 567.
Asperge officinale, 568.
Fragon piquant, 569.
Froment rampant, 584.
Cétérach officinal, 595.
Polypode commun, 596.
Scolopendre officinale, 597.
Doradille noire, *ib.*
Marchantie polymorphe, 606.

PLANTES ASTRINGENTES.

Dauphinelle Consoude, 6.
Hépatique à trois lobes, 19.
Guimauve Passe-rose, 28.
Géranier à feuilles rondes, *p.* 33.
— Robertin, *ib.*
— sanguin, *ib.*
Citronnier Bigaradier, 40.
Millepertuis officinal, 42.
Ciste Ladanifère, 46.
Hélianthème commun, 47.
Sisymbre à petites fleurs, 90.
Pavot somnifère, 104.
— Coquelicot, 109.
— douteux, *ib.*
Vigne cultivée, 113.
Berbéride commune, 116.
Statice Armerie, 126.
Limonion commun, 127.
Cotylet ombiliqué, 136.
— jaune, *ib.*
Sédon Reprise, 137.
— blanc, 138.
Joubarbe des toits, 140.
Tamarisc de France, 143.
Salicaire commune, 145.
Pistachier Lentisque, 161.
Sumac des corroyeurs, 163.
Prunier épineux, 184.
Spirée Ulmaire, 189.
— Filipendule, 190.
Ronce Framboisier, 191.
— frutescente, 193.
— hybride, *ib.*
— bleue, 194.
Potentille Anserine, 197.
— rampante, 198.
Tormentille droite, 199.
Benoîte commune, 200.
Aigremoine Eupatoire, 202.
Rosier blanc, 204.
— bifère, 205.
— de France, 207.
— de chien, 209.
Poirier commun, 214.
Coignassier commun, 216.
Sorbier domestique, 217.
Alisier torminal, 218.
Néflier d'Allemagne, 219.
Myrte commun, 221.

CÉPHALIQUES.

PLANTES DANGEREUSES. *Voyez* PLANTES VÉNÉNEUSES.

PLANTES DÉPURATIVES.

PLANTES DÉTERSIVES (excitantes des ulcères cutanés).

PLANTES DIURÉTIQUES.

PLANTES ÉMÉTIQUES OU VOMITIVES.

PLANTES EMMÉNAGOGUES.

PLANTES ÉMOLLIENTES.

Maïs cultivé, *pag.* 592.

PLANTES EXPECTORANTES (facilitant l'expectoration pulmonaire).

Polygala commun, 52.
— amer, 53.
Julienne Alliaire, 85.
Athamante Méum, 245.
Peucédan officinal, 246.
Inule Aulnée, 293.
Aliboufier officinal, 376.
Digitale pourprée, 420.
Hysope officinale, 444.
Glécome hédéracé, 450.
Bétoine officinale, 452.
Marrube commun, 453.
Origan commun, 454.
Thym Serpolet, 455.
— commun, 456.
Bourrache officinale, 458.
Buglose d'Italie, 460.
Gouet maculé, 548.
Iris de Florence, 554.
Scille maritime, 564.

PLANTES FÉBRIFUGES.

Pigamon jaunâtre, 24.
Citronnier Oranger, 39.
— Bigaradier, 40.
Passerage Ibéride, 98.
— des décombres, 99.
Pavot somnifère, 104.
— Coquelicot, 109.
— douteux, *ib.*
Frêne élevé, 122.
Marronier d'Inde, 124.
Houx épineux, 151.
Amandier commun, 167.
Cerisier à grappes, 177.
Prunier épineux, 184.
Potentille Anserine, 197.
— rampante, 198.
Benoîte commune, 200.
Gui blanc, *pag.* 224.
Cornouiller mâle, 230.
Phellandre aquatique, 258.
Impératoire Ostruthier, 266.
Panais cultivé, 269.
Aneth Fenouil, 271.
Achillée Herba-rota, 286.
Camomille noble, 287.
— puante, 288.
Matricaire Camomille, 289.
— officinale, 290.
Tanaisie commune, 308.
Santoline Faux-Cyprès, 310.
Armoise Absinthe, 312.
— Aurone, 313.
— Pontique, 314.
Chardon Marie, 321.
Centaurée bleuet, 327.
— Chardon-béni, 328.
— Chausse-trape, 329.
Pissenlit officinal, 337.
Chicorée sauvage, 340.
Valériane officinale, 343.
— des jardins, 346.
— celtique, *ib.*
Gentiane jaune, 384.
Chironie Centaurelle, 386.
Ményanthe trifolié, 387.
Olivier d'Europe, 431.
Verveine officinale, 435.
Germandrée maritime, 440.
— Chenette, 441.
— aquatique, 442.
Plantain majeur, 467.
Renouée Bistorte, 479.
Saule blanc, 509.
Chêne Rouvre, 527.
Aristoloche ronde, 537.
— longue, *ib.*
Lichen des murailles, 611.

PLANTES FONDANTES ET INCISIVES (résolutifs des engorgemens organiques).

Aconit Napel, 8.

PLANTES LAXATIVES.

PLANTES MUCILAGINEUSES.

PLANTES NARCOTIQUES ET VIREUSES.

PLANTES NOURRISSANTES. *Voyez* PLANTES ALIMENTAIRES.

PLANTES PECTORALES OU BÉCHIQUES.

PLANTES PURGATIVES.

PLANTES RAFRAÎCHISSANTES.

PLANTES RÉSOLUTIVES
(excitantes des tumeurs cutanées).

PLANTES RUBÉFIANTES. *Voyez* PLANTES CAUSTIQUES.

PLANTES SCIALAGOGUES.

PLANTES STERNUTATOIRES.

PLANTES STIMULANTES.

PLANTES STOMACHIQUES.

PLANTES SUDORIFIQUES OU DIAPHORÉTIQUES.

PLANTES SUSPECTES. *Voyez* PLANTES VÉNÉNEUSES.

PLANTES TONIQUES.

PLANTES VÉNÉNEUSES, DANGEREUSES, OU AU MOINS SUSPECTES.

PLANTES VERMIFUGES.

PLANTES VÉSICANTES. *Voyez* PLANTES CAUSTIQUES.

PLANTES VIREUSES. *V.* PLANTES NARCOTIQUES.

PLANTES VOMITIVES. *V.* PLANTES ÉMÉTIQUES.

PLANTES RÉPUTÉES VULNÉRAIRES.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

Page 60, ligne 6, *Sene bâtard;* lisez *Séné bâtard.*

— 61, — 11, Robinier, Faux-Acacia; *lisez* Robinier Faux-Acacia.

— 183, — 23, elle se dissout plus facilement; *lisez* elle se dissout moins facilement.

— 262, — 10 et 11, *Ciguë majeure;* lisez *Ciguë commune.*

— 327, — 31, *Péroole;* lisez *Péréole.*

— 381, — 1, Nérion, Laurier-Rose; *lisez* Nérion Laurier-Rose.

— 461, — 10, *Herbe au tait;* lisez *Herbe au lait.*

— 547, — 3, l'Ophrise à double feuille; *lisez* l'Ophrise à deux feuilles.

MANUEL

DES

PLANTES USUELLES INDIGÈNES.

DEUXIÈME PARTIE.

RECHERCHES

ET

OBSERVATIONS

SUR L'EMPLOI DE PLUSIEURS PLANTES DE FRANCE, QUI, DANS LA PRATIQUE DE LA MÉDECINE, PEUVENT REMPLACER UN CERTAIN NOMBRE DE SUBSTANCES EXOTIQUES ; POUR SERVIR A LA MATIÈRE MÉDICALE INDIGÈNE ;

PAR J. L. A. LOISELEUR-DESLONGCHAMPS,

Docteur en médecine de la Faculté de Paris, membre de la Société de Médecine de la même ville ; Associé ou Correspondant des Académies des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, de Rouen, de Toulon ; de la Société d'émulation de Rouen ; de la Société des Sciences physiques et médicales d'Orléans ; de la Société phytographique de Gorenki en Russie, etc.

Nos nec Indicarum Arabicarumque mercium, aut externi orbis attingimus medicinas. Non placent remediis tam longè nascentia : non nobis gignuntur.... salutem quidem sine his posse constare probabimus. PLIN. Lib. II, cap. 24.



A PARIS,

Chez MÉQUIGNON aîné, père, Libraire de la Faculté de Médecine et des Hospices, rue de l'École de Médecine.

1819.

AVANT-PROPOS.

Lorsque je commençai l'étude de la médecine, m'étant livré en même temps, d'une manière toute particulière, à celle de la botanique, je fus bien surpris, en lisant nos livres de matière médicale les plus estimés, de voir les plantes de France y tenir si peu de place; mais au lieu d'en conclure, comme beaucoup d'autres, qu'elles étaient négligées parce qu'elles étaient sans vertus, je fus porté à croire qu'elles n'étaient si peu appréciées que parce qu'on les connaissait mal. Il me parut aussi que c'était une chose assez inutile et assez stérile pour un médecin de connaître simplement les noms des plantes, si leurs propriétés restaient toujours ignorées, et je formai dès lors la résolution de soumettre à une observation exacte toutes celles qu'il me serait possible d'expérimenter, afin de m'assurer par moi-même si c'était avec raison qu'elles étaient réprouvées, ou si c'était par abus et par négligence. Je ne tardai pas à me convaincre de ce que j'avais soupçonné, que plusieurs de nos plantes avaient réellement des propriétés recommandables, jusque-là restées inconnues, ou le plus souvent vaguement indiquées, sans avoir été jamais constatées comme elles devaient l'être.

Cette ignorance où l'on est resté si long-temps sur la propriété de nos plantes indigènes, provient, comme je l'ai dit ailleurs, de ce qu'elles ont été trop négligées pour les plantes exotiques. Je me suis proposé, au contraire, dans les Recherches et Observations que j'ai entreprises, de trouver, dans les premières, des

substances médicamenteuses qui pussent nous mettre à même de nous passer du secours de toutes les espèces qui sont étrangères à notre sol. Les succès que j'ai obtenus dans le nombre d'expériences que j'ai pu achever jusqu'à présent, me donnent lieu d'espérer qu'on pourra un jour réaliser l'idée que j'ai toujours eue sur la possibilité de former une matière médicale toute composée de plantes françaises.

Pour parvenir a ce but désiré, il ne faudrait, ce me semble, que quelques médecins amis de leur pays, ayant des connaissances suffisantes en botanique, et qui voulussent bien s'occuper de soumettre, ainsi que je l'ai fait, une certaine quantité de nos plantes de France à des expériences régulières. En engageant les médecins à se livrer à ce genre de travail, qui me paraît d'un grand intérêt, j'insisterai sur la nécessité qu'il y a dans l'usage qu'on fera de telle ou telle plante, de n'employer jamais qu'une seule espèce à la fois, car c'est là le seul moyen de parvenir à la connaissance exacte des propriétés de nos plantes. En effet, dès qu'on mêle plusieurs espèces ensemble, il n'est plus possible de se rendre un compte positif des effets qu'on a obtenus, à moins que l'effet de chaque espèce en particulier ne soit déjà bien connu d'avance.

On devra se guider, dans ces expériences, d'après les premières indications fournies par la saveur de la plante, par les propriétés générales de la famille naturelle à laquelle elle appartient si elles sont connues; enfin par les notions plus ou moins précises, ou seulement vagues, de quelques cas dans lesquels elle a déjà été administrée.

On devra d'ailleurs avoir grand soin de n'employer qu'à de très-faibles doses les plantes réputées devoir être très-énergiques dans leur manière d'agir; et lorsqu'on aura commencé à en faire usage, il faudra s'en

servir successivement à des doses graduées, jusqu'à ce qu'on se soit assuré des effets qu'elles peuvent produire sur l'économie et dans différens cas de maladie, selon le besoin qu'on a d'agir dans tel ou tel sens. Quelques substances médicamenteuses, principalement les émétiques et les purgatifs, peuvent être essayées sur l'homme en état de santé; mais la plus grande partie des autres ne peut l'être que dans l'état de maladie.

En soumettant à des expériences de ce genre, toutes nos plantes indigènes réputées utiles ou dangereuses, on parviendrait bientôt à s'assurer de leurs vertus réelles ou supposées. Pour ma part, il y a douze ans que je commençai les Mémoires que je donne aujourd'hui au public, et déjà même j'en ai fait connaître en partie plusieurs par des extraits publiés dans les journaux de Médecine. J'avais espéré à cette époque recevoir des encouragemens de l'ancien Gouvernement, qui proclamait l'emploi exclusif des substances indigènes, et qui proscrivait toutes les denrées exotiques; mais après avoir travaillé pendant quatre ans à faire et à recueillir la presque totalité des expériences et observations rapportées dans les Mémoires que je publie, et dont plusieurs avaient alors reçu l'approbation, soit de l'Institut, soit de la Faculté de Médecine, soit de diverses Sociétés de Médecine, auxquels je les avais lus, lorsque je me présentai au Ministre de ce temps pour en obtenir l'impression aux frais du Gouvernement, et pour demander d'être placé, comme médecin, dans un des hôpitaux de Paris, afin de pouvoir y continuer et multiplier mes expériences et mes observations sur de nouvelles plantes indigènes; je ne reçus qu'une réponse négative, et qu'une recommandation vague et insignifiante pour l'administration des hospices, qui me fit répondre définitivement qu'il n'y avait pas de place vacante dans les hôpitaux; et lors-

que enfin deux ans plus tard, au décès de M. Mallet, mon beau-père, mort doyen des médecins de l'Hôtel-Dieu, à l'âge de quatre-vingt-un ans, je sollicitai sa place devenue vacante, je ne pus encore l'obtenir; il me fut dit à cette époque que les médecins étaient trop nombreux à l'Hôtel-Dieu, qu'il fallait en réduire le nombre, et on prit, pour opérer cette réduction, le moment où le gendre d'un homme qui avait exercé pendant trente-sept ans, demandait à lui succéder.

On me pardonnera, je l'espère, ces observations, que je fais beaucoup moins dans mon propre intérêt, que dans celui de la science elle-même, qui eût sans doute retiré un grand avantage des applications plus multipliées que j'aurais pu faire, si on m'eût donné des moyens plus directs et plus faciles de continuer mes expériences et observations : tant il est souvent difficile à l'homme qui a réellement l'envie de faire le bien, de pouvoir l'exécuter.

PREMIER MÉMOIRE.

RECHERCHES ET OBSERVATIONS SUR LES PLANTES

QUI PEUVENT ÊTRE LES SUCCÉDANÉES DE L'IPÉCACUANHA.

§. I. *De l'Ipécacuanha.*

DEUX substances sont presque les seules employées aujourd'hui dans la médecine pour provoquer le vomissement, l'une minérale, et il n'entre pas dans mon plan de travail d'en parler; c'est le tartrite de potasse antimonié, naguère connu sous les noms de *tartre stibié*, *tartre antimonié*, *tartre émétique*, ou tout simplement *émétique*; l'autre est due aux racines d'une ou plusieurs plantes exotiques. La découverte de cette dernière n'est pas très ancienne; ce n'est que vers le milieu du 17e siècle que l'Ipécacuanha fut introduit en Europe, et il fut peu en usage en France avant 1686, époque à laquelle son efficacité fut démontrée et prouvée par les nombreuses expériences d'Adrien Helvétius.

Les premiers auteurs qui en aient parlé, Marcgraff et Guillaume Pison, ne le firent connaître qu'imparfaitement, et laissèrent les naturalistes incertains sur la plante qui le fournissait. Linné croyant qu'il était dû à une plante du genre des Violettes, nomma cette espèce *Viola Ipecacuanha.* On a reconnu depuis que non-seulement plusieurs espèces de Violettes exotiques fournissaient des racines qui étaient émétiques, et se trouvaient souvent mêlées dans l'Ipécacuanha, mais encore que la plus grande partie de celui du commerce ne provenait pas des Violettes, mais de deux plantes de la famille des Rubiacées. Mutis a fait connaître l'une sous le nom de *Psychotria emetica*, et M. Brotero, l'autre sous celui de *Callicocca Ipecacuanha* : la

première vient du Pérou, et suivant M. Mérat (1), qui vient de faire de nouvelles recherches sur ce sujet, elle donne l'Ipécacuanha noir ou strié; la seconde vient du Brésil, et c'est à elle qu'est dû l'Ipécacuanha gris. M. Decandolle, dans les recherches qu'il a faites il y a quelques années sur l'Ipécacuanha, avait déjà cru éclaircir ce fait; mais il est tombé dans l'erreur, selon M. Mérat, en attribuant l'Ipécacuanha noir, qu'il appelle brun, au *Callicocca*, et le gris au *Psychotria*. Quant à l'Ipécacuanha blanc, qui est la troisième espèce distinguée dans le commerce, M. Mérat croit qu'il n'est fourni que par le *Viola Ipecacuanha*, Lin.; M. Decandolle avait pensé qu'il était encore le produit de deux autres espèces, le *Viola Calceolaria*, Lin., et *Viola Diandra*, Lin.

Les recherches de M. Decandolle ont d'ailleurs fait connaître que les racines de quelques autres plantes se trouvaient quelquefois mêlées à celles dont il est parlé ci-dessus, et que, dans l'Inde, celles de plusieurs Apocinées et d'une espèce d'Euphorbe étaient employées aux mêmes usages que les Rubiacées dans l'Amérique méridionale. Voilà donc dix à douze plantes, et peut-être davantage, qui ont pu être confondues les unes avec les autres, que cependant nous avons reçues pendant long-temps sans examen, et que nous avons prescrites avec confiance, tandis que nous accusions celles de notre pays, qui peuvent jouir des mêmes propriétés, ou d'être dépourvues de toute vertu, ou d'être trop actives et dangereuses. Cependant ces différentes espèces d'Ipécacuanha sont bien loin d'avoir le même degré d'intensité dans leurs propriétés. Tel Ipécacuanha fait vomir à la dose de 18 à 24 grains, lorsqu'il en faut 1 gros ou 2 d'un autre, pour produire le même effet.

M. Alibert, dans ses Elémens de Thérapeutique, a fait connaître la cause principale qui déjà, avant l'époque qui vient de se passer, pendant laquelle l'Ipécacuanha avait subi une augmentation extraordinaire, avait fait hausser le prix de cette substance, et il a même fait craindre la destruction prochaine du *Callicocca Ipecacuanha*, qui fournit la plus grande partie de l'Ipécacuanha du commerce, ou

(1) Voyez Dictionnaire des Sciences médicales, vol. 26, au mot *Ipecacuanha*.

l'Ipécacuanha gris, si on continuait d'en arracher tous les ans des quantités considérables, dans la saison la moins favorable pour la reproduction. Le docteur Alibert, pour remédier à cette destruction imminente de l'Ipécacuanha du Brésil, propose deux choses : 1° d'en faire la récolte dans un temps plus convenable, c'est-à-dire, lors de la maturité des graines, afin que celles-ci puissent être semées, ou au moins tomber naturellement, et ainsi reproduire la plante spontanément ; 2° de la cultiver. Ces vues sont sans doute fort bonnes ; mais comment les transmettre dans un autre hémisphère, et les faire adopter à ceux qui, en recueillant l'Ipécacuanha, ne pensent qu'à l'intérêt du moment, et qui, tant qu'ils trouveront la plante sauvage, ne consentiront jamais à prendre la peine de la multiplier par la culture? Mais à quoi nous servirait que la plante fût très-commune au Brésil ? Elle serait toujours rare et chère en Europe, par la difficulté des communications, toutes les fois que la France se trouverait engagée dans une guerre maritime. Il serait bien plus convenable, ce me semble, de rechercher quels sont les végétaux de notre sol qui peuvent remplir les mêmes indications que l'Ipécacuanha.

Dans ces derniers temps, les recherches analytiques des chimistes nous ont appris que la propriété émétique de l'Ipécacuanha est due à un principe particulier qu'ils sont parvenus à en séparer, et à laquelle M. Pelletier (1), auteur de cette découverte, a donné le nom d'*Emetine*. Celle-ci provoque le vomissement à la dose de 1 à 4 grains. On pourrait croire, d'après cela, qu'il ne suffirait que d'analyser toutes les plantes soupçonnées émétiques pour y chercher et en isoler l'Emétine ; mais ici l'analyse chimique, comme cela arrive malheureusement trop souvent, cesse de nous être utile, car la nature n'emploie pas toujours le même moyen pour produire les mêmes effets, et ce qui le prouve évidemment, c'est que jusqu'à présent l'Emétine n'a point été retrouvée dans plusieurs de nos plantes indigènes, incontestablement douées de la propriété de provoquer le vomissement. L'Emétine d'ailleurs n'était point encore découverte

(1) Voyez Recherches chimiques et physiologiques sur l'Ipécacuanha, par MM. Magendie et Pelletier. Mémoire lu à l'Académie des Sciences, le 25 février 1817, et inséré dans le Journal de Pharmacie, vol. 3, p. 145.

à l'époque où je me suis livré aux recherches et aux observations qui font le sujet de ce Mémoire, et aujourd'hui encore, pour trouver des substances émétiques parmi nos plantes indigènes, nous sommes toujours obligés de nous livrer à des recherches autres que des analyses chimiques, c'est-à-dire, à des expériences positives, en essayant avec prudence les végétaux que nous soupçonnons pouvoir être employés pour provoquer le vomissement, dans le cas où cela peut être utile.

Pour parvenir à la connaissance de celles de nos plantes indigènes qui pouvaient devenir les succédanées de l'Ipécacuanha, j'ai commencé par examiner quels étaient les émétiques employés en Europe avant la découverte de celui que nous fournit maintenant l'Amérique; ensuite quels étaient ceux qui pouvaient nous être indiqués par analogie, depuis que nous connaissons les différentes plantes qui concourent à former l'Ipécacuanha du commerce.

Du temps de Fernel, vers le milieu du 16e siècle, on reconnaissait pour émétiques les racines et les semences d'une espèce de Rave ou de Raifort, les racines de l'Hellébore blanc et du Melon, les graines d'Ortie, les racines et les feuilles d'Asarum, l'écorce moyenne du Noyer et ses chatons, les fleurs et les semences d'un espèce de Genêt. Fernel parle aussi du Sureau, de l'Yèble, de l'Epurge et de l'Esule. Il paraît qu'on craignait à cette époque l'emploi des substances métalliques, et que le cuivre brûlé prescrit par les anciens, et l'antimoine dont on a fait depuis tant de préparations, étaient alors proscrits. On trouve encore dans quelques auteurs de ce temps et dans les anciens, les vomitifs suivans : le suc des racines de Mandragore et de Thapsie, celui des Euphorbes en général, les Ognons des Narcisses, les racines de Bétoine, les semences d'Anagyris, et plusieurs racines, graines ou autres parties dues à des plantes qui ne nous sont pas connues aujourd'hui. Depuis que nous avons l'Ipécacuanha, toutes ces substances ont été abandonnées; deux ou trois seulement sont encore connues des médecins, mais sans être employées; les autres sont tout-à-fait oubliées, et l'usage de plusieurs est même regardé comme dangereux.

Les recherches faites sur les différentes racines qui entrent dans l'Ipécacuanha du commerce nous ayant appris, comme il a été dit ci-dessus, qu'il était, pour la plus grande partie, composé par celles de deux espèces de Rubiacées, puis par

celles de plusieurs Violettes, et enfin par celles de quelques Apocinées et Euphorbes, pourquoi ne tenterait-on pas des expériences pour s'assurer jusqu'à quel point les espèces de ces familles, qui sont indigènes de la France, pourraient participer aux propriétés de celles qui lui sont étrangères? Déjà les observations qu'on a faites sur nos Violettes ont été couronnées de succès. Les essais commencés sur les Euphorbes ne sont pas assez exacts, et auraient besoin d'être répétés. Restent les Rubiacées et les Apocinées, sur lesquelles on n'a encore fait aucune recherche.

On voit, d'après cela, que le champ de l'observation est bien vaste, et combien sont nombreuses les espèces qu'on pourrait soumettre à l'expérience. J'ai tenté non de les examiner toutes, car la chose m'eût été impossible, et plusieurs années auraient à peine suffi pour traiter cette matière avec tous les détails dont elle est susceptible; j'ai seulement essayé de faire connaître assez de nos plantes émétiques indigènes, pour nous mettre à même de nous passer des vomitifs exotiques. J'ai particulièrement multiplié mes expériences sur les Euphorbes, parce que mes premiers essais sur les espèces de ce genre ayant été heureux, j'ai pensé qu'il serait d'autant plus utile de m'assurer, par de nombreuses observations, de l'*innocuité* et des propriétés de ces plantes, qu'elles sont très-communes dans les différentes contrées de l'Europe, et qu'il n'en est peut-être pas qu'on puisse se procurer avec plus de facilité.

§. II. *Des Euphorbes.*

Le genre des Euphorbes est un des plus nombreux du règne végétal. Il est répandu dans les quatre parties du monde; les ouvrages de botanique les plus modernes font mention de cent quatre-vingts espèces, et en France seulement on en compte plus de quarante. Ces plantes sont aussi connues sous le nom de *Tithymales*; c'est même sous cette dénomination qu'elles sont particulièrement désignées dans presque tous les auteurs qui ont écrit avant Linné. Fuchsius, Dodonæus, Lobel, Clusius, les Bauhins, Morisson, Rai, Tournefort, Vaillant, Barrelier et autres, ont tous adopté le mot *Tithymalus* comme nom générique. Haller même, contemporain du botaniste suédois, et M. de Lamarck, dans la première édition de sa Flore française,

ont conservé ce nom, qui est celui que les anciens avaient attribué aux espèces de ce genre qui leur étaient connues. On trouve le nom de Tithymale dans Hippocrate (1); Théophraste (2) en cite trois espèces; Dioscoride (3) et Pline (4) parlent de sept, parmi lesquelles ils ne comptent pas cinq autres plantes, auxquelles ils donnent des dénominations particulières, mais qu'ils reconnaissent comme voisines des premières, et qui paraissent en effet appartenir au même genre. Les anciens, au contraire, ne donnaient le nom d'Euphorbe qu'à une seule espèce qui croissait en Afrique, et qui n'est peut-être pas la même (5) que celle qui fournit le suc gommo-résineux, connu aujourd'hui dans les pharmacies sous le même nom, et qui, après avoir été long-temps célèbre, est à présent presque totalement hors d'usage, parce que son extrême âcreté l'a fait regarder comme un remède dangereux.

Pline attribue la découverte de l'Euphorbe à Juba, roi de Mauritanie, qui lui donna le nom de son médecin *Euphorbus*, et qui en fit l'objet d'un traité particulier (6). Linné, en consacrant le mot *Euphorbia* pour tout le genre des Tithymales, voulut sans doute faire revivre le nom du médecin de Juba, et lui élever un monument plus

---

(1) Hipp. *sect.* 3. *lib. de Superfœtatione, p.* 265.

(2) Theop. *lib.* 9. *cap.* 12.

(3) Diosc. *lib.* 3. *cap.* 159.

(4) Plin. *lib.* 24. *cap.* 6 *et* 15. — *lib.* 26. *cap.* 8. — *lib.* 27. *cap.* 11 *et* 12.

(5) Je regarde comme fort incertain que l'Euphorbe des boutiques soit l'*Euphorbium* de Dioscoride, car cet auteur ne dit pas un mot de ses propriétés purgatives, qui sont cependant trop développées et trop énergiques dans le suc que nous connaissons, puisque 5 à 10 grains suffisent pour purger très-fortement, pour qu'elles fussent restées ignorées des anciens, s'ils avaient connu la même plante que nous. Si on ajoute à ces considérations que Dioscoride compare la sienne à la Férule (*Euphorbium Lybica arbor est*, *Ferulæ speciem habens....*), il ne sera pas même douteux que notre Euphorbe n'a aucun rapport avec celui des anciens, qui paraîtrait être une espèce d'Ombellifère, tandis que le nôtre a le port d'un *Cactus*, vulgairement Cierge.

(6) Plin. *lib.* 25. *cap.* 7.

durable que la statue d'airain (1) que le sénat romain fit ériger à Antonius Musa, frère d'Euphorbus (2) et médecin de l'empereur Auguste, pour avoir guéri ce prince d'une maladie grave (3). En effet, le nom *Euphorbia* a prévalu, il est généralement adopté aujourd'hui par tous les botanistes, et c'est maintenant que Linné pourrait dire : *Ubi jam Musæ statua? periit! evanuit! Euphorbii autem perdurat, perennat, nec unquam destrui potest* (4).

Les anciens avaient reconnu dans les Tithymales la propriété émétique et purgative, propriété qui est due à un suc propre laiteux, très-abondant, dont ils sont remplis, et qui coule à la moindre déchirure faite aux tiges, aux feuilles ou à toute autre partie. Ce suc est plus ou moins âcre, et même quelquefois caustique; on lui attribue la propriété de détruire les callosités, les cors, les verrues qui viennent sur la peau; mais ce moyen, que je n'ai pas essayé, doit être peu efficace ou au moins fort lent, car, en préparant plusieurs espèces de ces plantes, j'ai eu les mains couvertes de leur suc pendant quelques heures, et la simple ablution dans l'eau a suffi pour me les bien nettoyer, sans qu'il y restât aucune tache. Mais si ce suc fait peu d'effet sur les parties recouvertes par la peau, il agit avec beaucoup de violence sur celles qui ne sont revêtues que par les membranes muqueuses. Voulant connaître la saveur de ce suc, j'en portai deux gouttes sur ma langue, c'était celui de l'espèce appelée *Euphorbia sylvatica*; je ne ressentis rien dans le premier moment, mais au bout d'une à deux minutes, il se développa un sentiment d'ardeur brûlante qui se répandit non-seulement sur toute la langue, mais encore dans toute la bouche et jusque dans la gorge. L'eau fraîche, lorsque j'en tenais dans ma bouche, calmait un peu la douleur, mais la sensation brûlante recommençait aussitôt que je cessais de me gargariser. Cet état d'irritation et d'inflammation me fit beaucoup souffrir pendant deux heures, après lesquelles il diminua peu à peu et s'apaisa enfin tout-à-fait, sans qu'il résultât aucun autre accident de cette épreuve.

---

(1) Sueton. *in Octavio Augusto. cap.* 59.

(2) Plin. *l. c.*

(3) Plin. *lib.* 19. *cap.* 8. — Sueton. *l. c. cap.* 81.

(4) Lin. *Crit. Bot. p.* 86.

Dioscoride et Pline parlent de plusieurs préparations faites avec le suc, les racines, les feuilles ou les graines des Tithymales, dont on se servait de leur temps, soit pour faire vomir, soit pour purger. Comme il serait impossible aujourd'hui de rapporter avec certitude les espèces dont ils ont fait mention à celles que nous connaissons, parce que les descriptions de ces auteurs, lorsqu'ils nous en ont laissé, sont trop vagues et trop incomplètes, j'ai cru qu'il serait superflu d'entrer à ce sujet dans des détails qui ne peuvent plus avoir aucune utilité pour nous. Il m'a paru plus simple de rechercher les propriétés des Euphorbes, comme si ces plantes n'eussent jamais été employées.

Lorsque quelques espèces étaient en usage, on ne croyait pas pouvoir les donner sans y joindre des correctifs pour tempérer l'acrimonie qu'on leur supposait. Schroder propose dans cette intention le mucilage de gomme adragant, de *Bdellium*, de *Psyllium*, et même la macération dans le vinaigre. Tournefort, Chomel, le traducteur et le continuateur de Geoffroy, conseillent aussi de faire macérer les Tithymales dans le vinaigre ou dans quelque autre liqueur acide, et ce n'est qu'après les avoir préparés de cette manière, ou même après les avoir légèrement torréfiés, que MM. Coste et Willemet ont cru pouvoir les employer. Ces préparations m'ayant paru superflues, parce qu'elles empêchaient qu'on pût reconnaître les véritables propriétés de ces plantes, j'ai jugé convenable de répéter les expériences de ces deux derniers auteurs, ou plutôt d'en faire de plus exactes et de plus précises, les leurs m'ayant paru trop vagues et trop incertaines pour fixer l'opinion sur des végétaux que bien des médecins regardent comme vénéneux.

Pour connaître avec certitude la manière d'agir de chaque espèce, j'ai résolu de soumettre à l'observation toutes celles de France, l'une après l'autre, ou au moins toutes celles que je pourrais me procurer. Jusqu'à présent le temps ne m'a permis d'exécuter qu'une très-petite partie de ce projet, et je ne puis encore présenter de résultat que sur quatre espèces, et quelques aperçus sur deux autres; mais on pourra déjà juger, par les tableaux que j'ai dressés, que si tous les Euphorbes et leurs différentes parties peuvent être considérés comme ayant des propriétés analogues, ces propriétés varient en même temps beaucoup, quant à l'intensité, d'une espèce à l'autre.

MM. Coste et Willemet (1), au contraire, ont employé, confusément et indifféremment les unes pour les autres, huit espèces distinctes, savoir : *Euphorbia esula? E. helioscopia, E. peplus, E. exigua, E. dulcis? E. cyparissias, E. palustris* et *E. characias.* Non-seulement ils ont mêlé toutes ces espèces sans distinguer celles qui étaient annuelles, de celles qui étaient vivaces, mais encore ils n'ont pas séparé les racines d'avec les tiges et les feuilles. Il n'est personne cependant, pour peu qu'il ait de connaissance en matière médicale, qui ignore combien ces diverses parties diffèrent entre elles, soit par les vertus, soit par le degré d'intensité, lorsque les propriétés sont d'ailleurs à peu près les mêmes. Quant aux plantes annuelles et vivaces, on sait, en général, que les racines des premières sont bien moins énergiques que celles des dernières; il est même un temps où les unes ont perdu presque toutes les facultés qu'elles pouvaient avoir; à la fin de l'été, par exemple, lorsque leur sève s'est entièrement épuisée à nourrir les tiges, les feuilles, les fleurs et les fruits; tandis que la plupart des racines vivaces sont préférables récoltées en automne.

Les différens Euphorbes que j'ai employés n'étant pas en général connus des médecins, il m'a paru qu'il serait insuffisant de les désigner seulement par les noms que les botanistes leur donnent, et, pour en faciliter la connaissance aux praticiens, j'ai jugé convenable de décrire chaque espèce en particulier ; ce qui d'ailleurs aura encore l'avantage de ne laisser aucun doute sur celles qui ont fait le sujet de mes expériences.

Toutes les plantes du genre Euphorbe ayant d'ailleurs des caractères communs, je vais les donner avant ceux de chaque espèce en particulier, afin d'abréger la description de celles-ci. Tous les Euphorbes ont 1 calice d'une seule pièce, à 4 ou 5 divisions; 1 corolle formée de 4 à 5 pétales, un peu charnus, arrondis ou en croissant, insérés dans le haut du calice et alternes avec ses divisions; 12 à 15 étamines, rarement moins; 1 ovaire arrondi, trigone, pédiculé, surmonté de 3 styles bifides. Leur fruit est une capsule saillante hors du calice, à 3 coques contenant chacune 1 graine.

---

(1) Matière méd. indig. par MM. Coste et Willemet, 2e édit. p. 13, 15, 17, 18.

1. *Euphorbia Gerardiana.* Jacq. Flor. Aust. tab. 436. — Willd. Spec. 2, p. 920. — Lois. Fl. Gall. p. 281.
Euphorbia linariæfolia. Lam. Dict. 2. p. 437.
Tithymalus umbellâ, multifidâ, bifidâ, involucellis triangulari-cordatis, foliis superioribus latioribus. Ger. Fl. Prov. 540.

L'Euphorbe de Gérard est une plante vivace, dont la racine, grosse au plus comme le petit doigt, est couverte d'une écorce brunâtre. Cette racine donne naissance à six ou huit et même à un plus grand nombre de tiges simples, hautes d'environ 1 pied. Les feuilles sont sessiles, éparses, assez rapprochées les unes des autres, linéaires-lancéolées, glauques, très-glabres et très-entières, longues de 8 à 12 lignes. Les fleurs sont portées sur des rameaux disposés en ombelle au sommet de la tige : ces rameaux ou rayons sont au nombre de 10 à 20, et chacun d'eux se bifurque deux à trois fois. Les folioles florales, qu'on trouve sous chaque bifurcation, sont presque rondes. Les pétales sont jaunâtres, arrondis; les capsules glabres et lisses. Cette espèce croît dans une grande partie de la France; elle n'est pas rare aux environs de Paris; elle se trouve en Allemagne, en Autriche et en Italie. Je ne l'ai jamais rencontrée sur le bord des lacs et des rivières, où M. Willdenow l'indique, mais toujours dans les lieux secs ou sablonneux, et fréquemment au bord des bois. Lorsque cette plante n'est pas en fleur, elle a le port de la Linaire (*Antirrhinum Linaria*, Lin.); mais elle s'en distingue facilement par son suc laiteux. Je pense que c'est à cette espèce qu'il faut rapporter ce vers très-connu :

Esula lactescit sine lacte Linaria crescrit;

parce que cet Euphorbe, plus qu'aucun autre, peut se confondre avec la Linaire ; et c'est, selon moi, fort mal à propos que Linné a transporté à une autre plante, qui lui ressemble beaucoup moins, le nom d'*Esula*, qui convenait bien mieux à celle-ci. Linné n'a pas connu l'espèce dont il est ici question, et c'est ce qui a causé son erreur. M. Jacquin a depuis appelé cette plante Euphorbe de Gérard (*Euphorbia Gerardiana*), du nom d'un célèbre botaniste, auteur de la Flore de Provence, qui l'avait décrit le premier dans cet ouvrage.

2. *Euphorbia Cyparissias.* Lin. Spec. 661. — Jacq. Fl. Aust. Tab. 435. — All. Fl. Ped. n° 1055. — Roth. Fl. Germ. 1. pag. 207. — Smith. Fl. Brit. 519. — Lois. Fl. Gall. 281.
Tithymalus Cyparissias. Matth. Valgr. 1254.
Tithymalus Cyparissias repens. Moris. Sect. 10. t. 2. f. 29.

La racine de l'Euphorbe cyprès n'est pas, comme celle de l'espèce précédente, simple et pivotante; elle se divise souvent en plusieurs branches un peu couchées, comme traçantes, dont l'écorce est d'un brun jaunâtre. De cette racine partent une ou plusieurs tiges, simples inférieurement, garnies supérieurement, et au-dessous des rayons de l'ombelle, de plusieurs rameaux stériles, souvent plus longs que celle-ci. Les feuilles, éparses sur les tiges et sur les rameaux, très-rapprochées les unes des autres sur ces derniers, sont étroites, linéaires, longues de 6 à 10 lignes. Les rayons de l'ombelle, au nombre de 8 à 15, ne se bifurquent qu'une fois; leurs folioles florales sont arrondies, ou presque en cœur. Les pétales sont jaunâtres, échancrées en croissant; les capsules glabres. Cette plante est commune dans les lieux secs et sablonneux en France, en Suisse, en Italie, en Allemagne, en Autriche, etc.; elle est beaucoup plus fréquente aux environs de Paris que la précédente.

3. *Euphorbia sylvatica.* Lin. Spec. 663. — Jacq. Fl. Aust. tab. 375? — All. Fl. Ped. n° 1043. — Roth. Fl. Germ. 1. pag. 206. — Bull. Herb. tab. 95. — Lois. Fl. Gall. 282.
Euphorbia Amygdaloïdes. Willd. Spec. 2. p. 924?

La racine de l'Euphorbe des bois est presque simple, pivotante, petite pour la grandeur de la plante, recouverte d'une écorce brunâtre; elle donne naissance à 3 ou 4 tiges (quelquefois plus) redressées, cylindriques, plus ou moins velues, souvent nues dans leur partie inférieure, hautes de 2 pieds ou davantage, chargées, un peu plus bas que leur partie moyenne, d'un groupe de feuilles lancéolées, longues de 3 à 4 pouces, larges de 8 à 10 lignes. Ces feuilles sont presque glabres, rétrécies en pétiole à leur base, souvent rougeâtres en dessous. Les feuilles qui garnissent le

reste de la tige sont plus éloignées les unes des autres, tout-à-fait sessiles, sensiblement plus petites, n'ayant que 15 à 18 lignes de long. La partie supérieure des tiges est terminée par une ombelle à 6 ou 8 rayons, au-dessous de laquelle on trouve plusieurs rameaux axillaires une seule fois bifurqués : les rayons de l'ombelle le sont deux fois. Les bractées placées à la base de l'ombelle sont composées de folioles ovales ; celles qui sont sous les divisions des rayons sont réunies en une seule bractée, ou involucelle orbiculaire. Les pétales sont rougeâtres, échancrées en croissant ; les capsules lisses et glabres. Cette plante est vivace : elle se trouve dans les bois en France, en Italie, ainsi qu'en Allemagne et en Autriche ; elle n'est pas rare aux environs de Paris.

4. *Euphorbia Pithyusa*. Lin. Spec. 656. — All. Flor. Ped. n° 1041. — Lois. Fl. Gall. 280.
Pityusa. Matth. Valgr. 1258.
Tithymalus maritimus juniperi folio. Boc. Sic. 9. t. 5.

Quoique l'Euphorbe pithyuse s'élève moins que l'espèce précédente, sa racine est beaucoup plus grosse. Sa tige est rameuse, ligneuse inférieurement et revêtue d'une écorce brunâtre, sur laquelle on remarque des cicatrices nombreuses, restées après la chute des premières feuilles. Les rameaux, dans leur partie inférieure, sont garnis de petites feuilles sessiles, lancéolées, aiguës, imbriquées en sens contraire de la direction des tiges, et, dans leur partie supérieure, de feuilles éparses, glauques, longues de 8 à 9 lignes. L'ombelle est ordinairement à 5 rayons, et les folioles de son involucre sont ovales, aiguës ; les rayons sont simplement bifides ; les pétales entiers, presque arrondis ; et les capsules glabres. Cette plante est vivace ; elle croît dans les sables et sur les rochers des bords de la mer, dans le midi de la France, en Espagne, en Italie et en Illyrie.

5. *Euphorbia Lathyris*. Lin. Spec. 655. — All. Flor. Ped. n° 1036. — Roth. Fl. Germ. 1. p. 205. Bull. Herb. tab. 103. — Lois. Fl. Gall. 278.
Lathyris. Fuchs. Hist. 454.

La racine de l'Euphorbe épurge est bisannuelle, pivotante, blanchâtre ; elle donne naissance à une tige droite, cylindrique, simple, haute de 2 à 3 pieds. Les feuilles sont

opposées, sessiles, oblongues, très-entières et d'une couleur glauque. L'ombelle qui termine la tige est à 4 rayons, qui se bifurquent plusieurs fois. Les folioles, placées sous chacune des bifurcations, sont presque triangulaires : les pétales fortement échancrés en croissant, et les capsules glabres. Cette plante se trouve dans les lieux cultivés et sur le bord des champs en France, en Suisse, en Allemagne, en Italie, en Autriche ; on la rencontre çà et là aux environs de Paris. Les gens de la campagne se servent des graines pour se purger. Celles-ci, qui sont très-huileuses, ne sont pas désagréables à manger, si on a la précaution de ne les écraser que légèrement sous les dents ; mais elles donnent des nausées qui fatiguent beaucoup, et causent souvent des évacuations copieuses, accompagnées de coliques, surtout lorsqu'on en a pris une dose trop forte. J'ai vu une jeune fille de 15 ans qui, ayant pris douze de ces graines, fut abondamment purgée, mais sans autre accident que beaucoup de nausées qui la tourmentèrent jusqu'à ce que les évacuations eussent commencé à avoir lieu par bas.

6. *Euphorbia Peplus*. Lin. Spec. 653. — Gmel. Sib. 2. p. 236. — Roth. Fl. Germ. 1. p. 204. — All. Fl. Ped. nº 1053. — Smith. Fl. Brit. 514. — Bull. Herb. tab. 79. — Lois. Fl. Gall. 279.
Peplus. Fuchs. Hist. 603. — Dod. Pempt. 375.

L'Euphorbe péplus est une petite plante annuelle, commune par toute l'Europe, dans les lieux cultivés et les jardins. Sa racine est fibreuse, très-menue. Sa tige, haute de 6 à 10 pouces, ordinairement simple à la base, se ramifie dans la partie supérieure. Ses feuilles sont éparses, assez écartées entre elles, ovales, très-entières, rétrécies en pétiole à leur base. L'ombelle n'a que trois rayons qui se bifurquent plusieurs fois. Les pétales sont d'un vert jaunâtre, échancrées en croissant, et les capsules glabres.

Le premier effet sensible par lequel les émétiques et les purgatifs manifestent leur action consistant en un certain nombre de vomissemens, ou d'évacuations alvines, j'ai cru qu'il serait possible de simplifier l'aperçu des observations faites sur ces substances, en en présentant le résultat dans des tableaux. J'ai essayé de rendre ceux que j'ai dressés

aussi clairs et aussi précis que possible, afin qu'on pût juger, d'un coup d'œil, en voyant chacun d'eux, du degré d'action du médicament qui en fait le sujet.

Pour qu'on puisse faire plus facilement la comparaison de l'action émétique des Euphorbes avec celle de l'Ipécacuanha, j'ai cru devoir joindre ici un tableau des effets de celui-ci sur vingt malades pris au hasard, et les premiers qui se sont présentés dans ma pratique, du moment où j'ai pensé à établir la comparaison entre ces plantes indigènes et cette drogue exotique. (*Voyez* le 1er Tableau.) L'inspection de ce tableau et des trois premiers des Euphorbes fera voir de suite la possibilité de remplacer l'Ipécacuanha par les racines de l'Euphorbe de Gérard, de l'Euphorbe cyprès et de l'Euphorbe des bois. En effet, en prenant soit chaque observation séparement, soit le terme moyen des trois premiers tableaux des Euphorbes, et en l'opposant à celui de l'Ipécacuanha, on voit que le résultat général est le même, ou à bien peu de chose près. Je m'abstiendrai de faire aucun raisonnement à ce sujet, parce qu'un regard attentif jeté sur chacun des tableaux cités vaudra mieux que plusieurs pages de dissertation.

Si on compare ensuite les Euphorbes entre eux, on verra qu'ils ne peuvent pas être pris indifféremment, et être donnés les uns pour les autres, ainsi que MM. Coste et Willemet l'ont cru; mais que, comme je l'ai déjà dit, les racines de certaines espèces, de celles qui sont vivaces par exemple, paraissent avoir plus d'énergie que celles qui sont annuelles ou bisannuelles, et que la différence est même assez grande. On verra encore que les uns, comme l'Euphorbe de Gérard, l'Euphorbe cyprès et l'Euphorbe des bois, sont plus décidément émétiques, tandis que les autres, au contraire, ainsi que l'Euphorbe pithyuse, l'Epurge et le Péplus le sont beaucoup moins, et ne sont guère que purgatifs, surtout l'Euphorbe pithyuse, qui est le plus énergique de ces trois derniers. J'ajouterai encore que l'Euphorbe de Gérard et l'Euphorbe cyprès, donnés comme émétiques, ne me paraissent pas pouvoir être employés sans inconvénient l'un pour l'autre, et qu'ils doivent être distingués et séparés, le dernier étant plus actif que le premier, et les doses auxquelles on doit les prescrire étant un peu différentes. Je fixerai par exemple 18 grains comme une dose qu'il faudra rarement passer en donnant l'Euphorbe cyprès, excepté

les boutiques.

	S… MAL…	*OBSERVATIONS.*
1	Femm	…t été précédées et accompagnées de quelques coliques.
2	Femm	
3	Femm	
4	Fille.	
5	Homm	…oliques ont accompagné les évacuations alvines.
6	Fille.	
7	Homm	…peu fortes.
8	Fille.	
9	Fille.	
0	Femm	
1	Garço	
2	Femm	…uations alvines n'ont pas été comptées exactement ; …de et sa garde m'ont assuré que leur nombre a plutôt …s qu'au-dessous de quinze.
3	Fille.	
4	Garço	
[illegible]	Homm	
[illegible]	Garço	
[illegible]	Femm	
[illegible]	Homm	…oliques,
	Femm	
[illegible]	Homm	

N° 1. TABLEAU *des effets de l'Ipécacuanha des boutiques.*

	SEXE des MALADES.	AGE.	NATURE de LA MALADIE.	DOSE du médicament employé.	NOMBRE des ÉVACUATIONS. Vomissemens.	NOMBRE des ÉVACUATIONS. Déjections alvines.	OBSERVATIONS.
1	Femme......	ans. 34	Fièvre tierce........	grains. 12	3	7	Les selles ont été précédées et accompagnées de quelques coliques.
2	Femme......	59	Angine avec embarras gastrique........	18	4	0	
3	Femme......	54	Catarrhe	18	3	0	
4	Fille........	27	Fièvre quotidienne ..	18	1	7	
5	Homme	34	Embarras gastrique...	18	4	3	Quelques coliques ont accompagné les évacuations alvines.
6	Fille........	3	Coqueluche........	6	2	3	
7	Homme	29	Diarrhée...........	30	0	9	Coliques un peu fortes.
8	Fille........	3 ½	Rougeole..........	6	2	2	
9	Fille........	1	Coqueluche........	3	2	6	
10	Femme......	63	Mal de gorge avec embarras gastrique ..	18	3	1	
11	Garçon......	15	Fièvre............	16	2	2	
12	Femme......	32	Pleurésie bilieuse....	15	4	15	Les évacuations alvines n'ont pas été comptées exactement; mais la malade et sa garde m'ont assuré que leur nombre a plutôt été au-dessus qu'au-dessous de quinze.
13	Fille........	2 ½	Coqueluche........	5	5	2	
14	Garçon......	1 ½	Coqueluche........	4	0	1	
15	Homme	58	Dysenterie.........	24	1	15	
16	Garçon......	6	Fièvre	8	1	0	
17	Femme......	63	Fièvre bilieuse......	18	3	1	
18	Homme	27	*Idem*.............	18	3	2	Quelques coliques.
19	Femme......	80	Diarrhée...........	18	4	4	
20	Homme	35	Fièvre bilieuse......	18	3	10	

Nº 2. TABL'*uphorbe de Gérard, employée sous forme donne l'Ipécacuanha.*

	SEX des MALAI	*OBSERVATIONS.*
1	Homme.	
2	Homme.	
3	Fille....	
4	Garçon.	ère dont je fais prendre toutes les poudres émétiques n général, à faire partager et délayer la dose prescrite
5	Garçon.	tasses d'eau tiède, que l'on fait boire au malade, l'un
6	Femme..	e, et de demi-heure en demi-heure, parce que, par ce n est toujours à même de modérer les vomissemens
7	Garçon.	l'on veut, en ne donnant pas la deuxième ou la troi-
8	Femme..	ion du vomitif, lorsque la première ou la seconde ont sez d'effet.
9	Femme..	issemens, chez tous les malades, ont en général été
10	Homme.	les déjections alvines ont été rarement accompagnées s, ou celles-ci n'ont été que très-légères.
11	Garçon.	
12	Homme.	
13	Femme.	
14	Fille....	
15	Homme.	main du vomitif, les évacuations alvines furent bien , ainsi que les coliques, qui auparavant fatiguaient le malade.
16	Garçon.	
17	Femme..	
18	Garçon.	
19	Homme.	
20	Fille....	
21	Homme.	
22	Femme..	

N° 2. TABLEAU *des effets produits par la partie corticale de la racine d'Euphorbe de Gérard, employée sous forme pulvérulente, et administrée de la même manière qu'on donne l'Ipécacuanha.*

	SEXE des MALADES.	AGE.	NATURE de LA MALADIE.	DOSE du médicament employé.	NOMBRE des ÉVACUATIONS. Vomissemens.	Déjections alvines.	*OBSERVATIONS.*
		ans.		grains.			
1	Homme......	23	Fièvre tierce........	18	3	3	
2	Homme......	34	Embarras gastrique..	24	3	4	
3	Fille.........	16	Pleurésie bilieuse....	18	6	1	
4	Garçon......	6	Invasion de la variole.	8	6	0	La manière dont je fais prendre toutes les poudres émétiques consiste, en général, à faire partager et délayer la dose prescrite dans trois tasses d'eau tiède, que l'on fait boire au malade, l'un après l'autre, et de demi-heure en demi-heure, parce que, par ce moyen, l'on est toujours à même de modérer les vomissemens autant que l'on veut, en ne donnant pas la deuxième ou la troisième portion du vomitif, lorsque la première ou la seconde ont produit assez d'effet. Les vomissemens, chez tous les malades, ont en général été faciles, et les déjections alvines ont été rarement accompagnées de coliques, ou celles-ci n'ont été que très-légères.
5	Garçon......	17	Fièvre.............	18	0	8	
6	Femme.......	58	Fièvre tierce........	18	1	8	
7	Garçon......	13	Anorexie...........	15	2	2	
8	Femme.......	41	Fièvre bilieuse.......	18	3	8	
9	Femme.......	36	*Idem*..............	20	5	0	
10.	Homme......	60	Diarrhée...........	24	0	6	
11	Garçon......	5	Coqueluche.........	6	0	7	
12	Homme......	39	Diarrhée...........	18	3	7	
13	Femme......	34	Fièvre bilieuse......	18	4	5	
14	Fille.........	10	Diarrhée...........	8	2	2	
15	Homme......	63	Dysenterie..........	18	4	3	Le lendemain du vomitif, les évacuations alvines furent bien diminuées, ainsi que les coliques, qui auparavant fatiguaient beaucoup le malade.
16	Garçon......	4	Coqueluche.........	6	2	1	
17	Femme.......	52	Fièvre quotidienne...	18	2	6	
18	Garçon......	16	Embarras gastrique..	12	4	1	
19	Homme......	35	Pleurésie bilieuse....	24	0	6	
20	Fille.........	5	Coqueluche.........	6	3	2	
21	Homme......	28	Embarras gastrique..	15	5	8	
22	Femme.......	45	*Idem*..............	18	7	3	

	SEX des MALAD	*BSERVATIONS.*
1	Femme.	té accompagnées de coliques assez fortes qui aucune suite fâcheuse. Deux heures après la nalade était fort bien.
2	Garçon.	e coliques.
3	Garçon.	
4	Homme. .	Un peu d'ardeur dans la gorge pendant les se dissipe promptement après. Mieux très-de ces évacuations, et guérison complétée par
5	Femme. .	
6	Garçon. .	Ipécacuanha n'ont jamais fait vomir ce malade.
7	Femme. .	s coliques.
8	Femme. .	e coliques.
9	Fille. . . .	
10	Homme. .	
11	Fille. . . .	
12	Fille. . . .	
13	Fille. . . .	es; la petite malade y est d'ailleurs sujette.
14	Fille. . . .	
15	Homme. .	n'a encore pu faire vomir ce malade, et quoi-t été très-abondante chez lui, il n'a cependant lique, ni aucun malaise.
16	Femme. .	
17	Femme. .	t très-difficile à émouvoir; elle prit un jour e sans avoir aucune évacuation ni par haut ni
18	Garçon. .	
19	Homme. .	
20	Femme. .	

N° 3. TABLEAU *des effets produits par la partie corticale des racines de l'Euphorbe cyprès, employée sous forme pulvérulente, et administrée de la même manière qu'on donne l'Ipécacuanha.*

	SEXE des MALADES.	AGE.	NATURE de LA MALADIE.	DOSE du médicament employé.	NOMBRE des ÉVACUATIONS. Vomissemens.	Déjections alvines.	OBSERVATIONS.
1	Femme......	41 ans.	Embarras gastrique..	18 grains.	3	12	Les selles ont été accompagnées de coliques assez fortes qui n'ont d'ailleurs eu aucune suite fâcheuse. Deux heures après la dernière selle, la malade était fort bien.
2	Garçon......	16	Fièvre bilieuse......	15	4	2	Point du tout de coliques.
3	Garçon......	7	Invasion de la variole.	6	4	0	
4	Homme......	68	Paralysie..........	30	9	10	Coliques nulles. Un peu d'ardeur dans la gorge pendant les vomissemens; elle se dissipe promptement après. Mieux très-sensible à la suite de ces évacuations, et guérison complétée par les purgatifs.
5	Femme......	24	Fièvre bilieuse......	15	6	0	
6	Garçon......	20	Fièvre tierce........	16	0	7	L'Émétique et l'Ipécacuanha n'ont jamais fait vomir ce malade.
7	Femme......	40	Embarras gastrique..	18	5	10	Quelques légères coliques.
8	Femme......	59	*Idem*............	15	4	7	Point du tout de coliques.
9	Fille........	28	*Idem*............	15	4	3	*Idem.*
10	Homme......	26	Fièvre tierce........	18	4	2	*Idem.*
11	Fille........	3	Diarrhée..........	4	3	3	*Idem.*
12	Fille........	$3\frac{1}{2}$	*Idem*............	5	4	0	
13	Fille........	11	Fièvre............	8	2	3	Quelques coliques; la petite malade y est d'ailleurs sujette.
14	Fille........	8	Variole...........	8	7	0	
15	Homme......	37	Fièvre tierce........	18	0	15	Aucun émétique n'a encore pu faire vomir ce malade, et quoique la purgation ait été très-abondante chez lui, il n'a cependant ressenti aucune colique, ni aucun malaise.
16	Femme......	40	Fièvre............	15	1	10	
17	Femme......	32	Angine gastrique....	30	4	6	Cette malade est très-difficile à émouvoir; elle prit un jour 2 grains d'émétique sans avoir aucune évacuation ni par haut ni par bas.
18	Garçon......	6	Rougeole..........	6	2	1	
19	Homme......	19	Angine avec embarras gastrique........	18	8	1	
20	Femme......	45	Catarrhe pulmonaire.	18	6	7	

Nº 4. TA*bois, employées sous forme pulvérulente,*
'Ipécacuanha.

	MA	OBSERVATIONS.
1	Fille	
2	Fem	
3	Hom	ı pris trois fois l'émétique dans le cours de sa vie, omir.
4	Fille	
5	Garc	
6	Fem	
7	Fem	nent n'a eu lieu que trois heures après avoir pris ıphorbe. Il faut des émétiques et des purgatifs très-r sur cette malade, qui prit un jour 2 grains de ans avoir la moindre évacuation. C'est la malade ième Tableau.
8	Hom	vomissement n'a eu lieu qu'une heure après que la de la poudre eut été donnée, et lorsque déjà il y évacuations alvines.
1	Fem	'ut donnée en huit fois, chaque dose de 3 grains rée de demi-heure en demi-heure. La malade n'a eptième prise.
2	Fem	a été donnée en trois fois.
3	Garc	ı'a pas même eu de nausées. Les nombreuses éva-es ont eu lieu sans causer de coliques.

Nº 4. TABLEAU *des effets produits par la racine et les tiges de l'Euphorbe des bois, employées sous forme pulvérulente, et administrées de la même manière qu'on donne l'Ipécacuanha.*

	SEXE des MALADES.	AGE.	NATURE de LA MALADIE.	DOSE du médicament employé.	NOMBRE des ÉVACUATIONS. Vomissemens.	Déjections alvines.	OBSERVATIONS.
			Observations sur la partie corticale des racines.				
		ans.		grains.			
1	Fille.........	19	Fièvre bilieuse........	12	2	2	
2	Femme......	40	Embarras gastrique..	15	5	0	
3	Homme......	77	Paralysie...........	18	0	10	Ce malade a pris trois fois l'émétique dans le cours de sa vie, sans jamais vomir.
4	Fille.........	15	Fièvre..............	12	3	3	
5	Garçon......	4	Coqueluche.........	4	1	1	
6	Femme......	54	Angine avec embarras gastrique.........	18	2	0	
7	Femme......	32	*Idem. idem.*.........	20	1	0	Le vomissement n'a eu lieu que trois heures après avoir pris la poudre d'Euphorbe. Il faut des émétiques et des purgatifs très-forts pour agir sur cette malade, qui prit un jour 2 grains de tartre stibié sans avoir la moindre évacuation. C'est la malade nº 17 du troisième Tableau.
8	Homme......	53	Pleurésie bilieuse....	18	4	5	Le premier vomissement n'a eu lieu qu'une heure après que la dernière dose de la poudre eut été donnée, et lorsque déjà il y avait eu trois évacuations alvines.
			Expériences sur la partie corticale des tiges.				
1	Femme......	35	Maladie laiteuse.....	24	2	3	La poudre fut donnée en huit fois, chaque dose de 3 grains étant administrée de demi-heure en demi-heure. La malade n'a vomi qu'à la septième prise.
2	Femme......	62	Fièvre gastrique.....	20	0	1	La poudre a été donnée en trois fois.
3	Garçon......	16	Fièvre bilieuse......	18	0	15	Le malade n'a pas même eu de nausées. Les nombreuses évacuations alvines ont eu lieu sans causer de coliques.

N°. 5. TAB *employée sous forme pulvérulente.*

SEXE des MALADES.	*BSERVATIONS.*
Garçon......	en trois fois, à demi-heure d'intervalle.
Homme......	ans coliques.
Femme......	es les plus fortes n'avaient fait que peu ou point alade.
Femme......	quelques coliques légères.
Femme......	
Femme......	it les deux premières selles; les autres évacuations
Femme......	es deux premières selles; les autres évacuations
La même mala	
Garçon......	
Garçon......	ux médecines ordinaires, composées avec le Séné ours avant de prendre l'*Euphorbe pithyuse*. Je lui udre en pilules, et ce ne fut qu'une heure après it aussitôt après avoir bu une tasse de bouillon
Homme......	
Le même mala	
Femme......	
La même mala	
Femme......	lans six tasses de bouillon aux herbes, et donnée en demi-heure. La malade n'a eu ni nausées ni
Femme......	trois fois seulement.
Fille.........	six fois. La malade n'a eu ni nausées ni coliques.
Garçon.......	
Femme.......	
Fille.........	
Homme.......	
Femme.......	
Fille.........	de coliques.
Femme.......	
Garçon.......	
Femme.......	
Garçon.......	
Homme.......	
L'enfant n° 27.	
La malade n° 2	
Homme.......	sent pas sur ce malade. Quelques légères coliques.
Homme.......	
Femme.......	
La même malad	
Garçon.......	
Le même malad	qu'au bout de vingt heures; la poudre avait été et en quatre doses. Ce malade est d'ailleurs difné ne lui ont procuré aucune évacuation, et la près avoir pris 30 grains de racine d'*Elaterium* en

N°. 5. TABLEAU *des effets produits par la partie corticale des racines de l'Euphorbe Pithyuse, employée sous forme pulvérulente.*

	SEXE des MALADES.	AGE.	NATURE de LA MALADIE.	DOSES du médicament employé.	NOMBRE DES ÉVACUATIONS. Vomissemens.	Dejections alvines.	*OBSERVATIONS.*
1	Garçon........	ans. 20	Fièvre quotidienne.......	grains. 15	1	3	La poudre a été donnée en trois fois, à demi-heure d'intervalle.
2	Homme........	31	Fièvre tierce............	20	0	7	Purgation très-facile et sans coliques.
3	Femme........	45	Fièvre catarrhale.........	24	0	12	Jusqu'alors les médecines les plus fortes n'avaient fait que peu ou point du tout d'effet sur cette malade.
4	Femme........	52	Fièvre gastrique.........	18	0	9	Pas du tout de nausées; quelques coliques légères.
5	Femme........	48	Embarras gastrique......	18	3	4	
6	Femme........	60	Rhumatisme............	18	0	15	Coliques assez fortes avant les deux premières selles; les autres évacuations faciles et non douloureuses.
7	Femme........	54	Paralysie...............	18	0	12	Coliques légères avant les deux premières selles; les autres évacuations nullement douloureuses.
8	La même malade...........................			15	0	8	Pas du tout de coliques.
9	Garçon........	14	Rougeole...............	10	0	9	
10	Garçon........	12	Rougeole...............	8	3	5	Cet enfant avait vomi deux médecines ordinaires, composées avec le Séné et la Rhubarbe, quelques jours avant de prendre l'*Euphorbe pithyuse*. Je lui avais fait préparer cette poudre en pilules, et ce ne fut qu'une heure après avoir pris celle-ci qu'il vomit aussitôt après avoir bu une tasse de bouillon aux herbes.
11	Homme........	55	Somnolence, étourdissem.	12	0	6	
12	Le même malade...........................			15	0	9	
13	Femme........	62	Tumeur abdominale d'une nature obscure........	18	0	5	
14	La même malade...........................			18	1	7	
15	Femme........	50	Étourdissemens..........	12	0	6	La poudre a été délayée dans six tasses de bouillon aux herbes, et donnée en six fois, de demi-heure en demi-heure. La malade n'a eu ni nausées ni coliques.
16	Femme........	67	Maladie cutanée........	13	2	0	La poudre a été prise en trois fois seulement.
17	Fille..........	14	Dartres................	8	0	9	La poudre a été prise en six fois. La malade n'a eu ni nausées ni coliques.
18	Garçon........	2	Rougeole...............	3	0	7	*Idem. idem.*
19	Femme........	43	Embarras gastrique.......	12	0	7	*Idem. idem.*
20	Fille..........	18	Dartres................	15	1	5	
21	Homme........	48	Pleurésie rhumatismale...	12	0	11	*Idem. idem.*
22	Femme........	40	Engorgement laiteux......	15	3	3	Point de coliques.
23	Fille..........	19	Epilepsie...............	12	0	4	Point de nausées, point de coliques.
24	Femme........	62	Ophthalmie.............	12	0	10	*Idem. idem.*
25	Garçon........	2	Rougeole...............	3	1	2	
26	Femme........	35	Embarras gastrique......	12	0	8	*Idem. idem.*
27	Garçon........	2 ½	Rougeole...............	4	0	2	*Idem. idem.*
28	Homme........	67	Paralysie...............	15	0	9	*Idem. idem.*
29	L'enfant n° 27..............................			6	0	2	*Idem. idem.*
30	La malade n° 26.............................			12	0	9	*Idem. idem.*
31	Homme........	26	Fièvre bilieuse..........	18	0	8	Les purgatifs faibles n'agissent pas sur ce malade. Quelques légères coliques.
32	Homme........	69	Paralysie...............	18	0	3	
33	Femme........	34	Embarras gastrique......	12	0	10	
34	La même malade...........................			8	0	7	
35	Garçon........	14	Dartres................	12	0	3	
36	Le même malade...........................			18	0	8	La purgation n'a eu lieu qu'au bout de vingt heures; la poudre avait été donnée sous forme pilulaire et en quatre doses. Ce malade est d'ailleurs difficile à purger; 2 gros de Séné ne lui ont procuré aucune évacuation, et la même chose lui est arrivée après avoir pris 30 grains de racine d'*Elaterium* en poudre.

N° 6. TABLES *de l'Euphorbe Épurge, employées sous*

	SEXE des MALADE	*OBSERVATIONS.*
1	Fille......	
2	Homme...	
3	Fille......	
4	Homme...	
5	Femme...	
6	Femme...	
1	Homme...	
2	Homme...	
3	Fille......	est très-difficile à purger; il lui faut des purgatifs
		ux cas, la poudre d'Épurge a été donnée sous et en quatre fois, à demi-heure d'intervalle. Le
4	Garçon...	urvenu lors de la seconde purgation peut être uillon aux herbes, que le malade prit après avoir
5	Garçon...	ère pilule; car, ayant bu du thé après les trois plus de vomissemens. Lors de la première pur- it pris que du thé.
		n poudre.
1	Femme...	es, pas de coliques.

N° 6. TABLEAU *des effets produits par la partie corticale des racines et des tiges de l'Euphorbe Épurge, employées sous forme pulvérulente.*

	SEXE des MALADES.	AGE.	NATURE de LA MALADIE.	DOSE du médicament employé.	NOMBRE des ÉVACUATIONS. Vomissemens.	NOMBRE des ÉVACUATIONS. Déjections alvines.	OBSERVATIONS.
	Partie corticale des racines de l'Euphorbe Épurge.						
1	Fille.........	ans. 21	Embarras gastrique..	grains. 18	1	2	
2	Homme......	37	Fièvre tierce........	18	0	12	
3	Fille.........	12	Embarras gastrique..	16	1	1	
4	Homme......	52	*Idem*..............	24	1	2	
5	Femme	55	Fièvre bilieuse......	24	0	10	
6	Femme	51	*Idem*..............	18	4	3	
	Partie corticale des tiges de l'Euphorbe Epurge.						
1	Homme......	69	Paralysie...........	24	3	0	
2	Homme......	33	Embarras gastrique..	10	0	2	
3	Fille.........	18	Épilepsie...........	30	1	0	Cette malade est très-difficile à purger; il lui faut des purgatifs très forts.
4	Garçon	14	Dartres............	24	0	6	Dans ces deux cas, la poudre d'Épurge a été donnée sous forme pilulaire et en quatre fois, à demi-heure d'intervalle. Le vomissement survenu lors de la seconde purgation peut être attribué au bouillon aux herbes, que le malade prit après avoir avalé sa première pilule; car, ayant bu du thé après les trois autres, il n'eut plus de vomissemens. Lors de la première purgation, il n'avait pris que du thé.
5	Garçon	Le même n° 4.		24	1	7	

TABLEAU *des effets des racines de l'Euphorbe Peplus en poudre.*

1	Femme.......	ans. 36	Fièvre tierce........	grains. 20	0	3	Pas de nausées, pas de coliques.

dans des cas où l'on aura besoin de produire une violente secousse, comme dans ceux des malades nos 4 et 17. (*Voyez* le 3e Tableau.) Le plus souvent 12 à 15 grains devront suffire, et même beaucoup moins, si l'on n'a pas affaire à des adultes. Quand on voudra employer l'Euphorbe de Gérard, on pourra au contraire le prescrire avec assurance de 15 à 24 grains. J'ai moi-même pris cette dernière dose dans un embarras gastrique que j'eus dans les premiers jours du mois de juin de l'année 1808. Je fus alors le second (*voyez* le 2e Tableau, no 2.) à faire l'essai de cette plante, et j'ai pu me convaincre que sa racine en poudre n'avait aucune saveur désagréable. Trois vomissemens faciles et copieux me furent procurés par ce vomitif, et ils furent suivis de quatre évacuations alvines, qui n'ont été accompagnées d'aucune colique; enfin, au bout de vingt-quatre heures, j'étais complétement guéri.

L'Euphorbe pithyuse, ainsi que l'Euphorbe épurge et l'Euphorbe péplus, si pour ce dernier on peut conclure d'une seule observation, ne doivent pas être employés comme émétiques; les deux derniers même ne peuvent guère être proposés pour aucun usage, à cause de leur action incertaine (*voyez* le 6e Tableau); mais le premier étant presque exclusivement purgatif, pourrait sans doute être employé dans cette seule indication. Effectivement, sur trente six malades qui ont pris la racine de cette plante, huit seulement ont vomi, et ces huit malades réunis n'ont eu que quinze vomissemens, tandis que les trente-six malades ensemble ont eu deux cent quarante-quatre évacuations alvines. (*Voyez* le 5e Tableau.) Tous les praticiens savent qu'il n'est pas rare de voir les différens purgatifs agir quelquefois comme émétiques, et j'ai vu plusieurs fois le Jalap faire vomir : à la vérité cela n'est pas fréquent; mais l'on peut, sans exagération, dire que cela arrive à un douzième ou à un quinzième des malades. L'Euphorbe pithyuse diffère donc très-peu du Jalap sous ce rapport, et si on pouvait lui enlever le peu qu'il a de propriété émétique, il serait très-propre à remplacer cette drogue exotique. Peut-être parviendrait-on à annihiler la très-légère éméticité de l'Euphorbe pithyuse, en lui enlevant une partie de son principe résineux, par le moyen de quelque préparation alcoolique; mais le temps ne m'a pas permis de faire encore cette préparation, à laquelle j'ai pensé trop tard; je suis seulement parvenu à avoir un assez bon purgatif qui n'a pas fait vomir,

en mélangeant cet Euphorbe avec un autre purgatif indigène plus faible : c'est ce que j'expliquerai, lorsque je traiterai des Liserons. Je dirai simplement ici qu'en délayant la poudre seule du Pithyuse dans cinq à six tasses de bouillon aux herbes ou bien d'eau sucrée, et en faisant prendre le tout dans l'espace de trois heures, il est rare que cela provoque le vomissement. Ce purgatif administré de cette manière, quoiqu'il soit fort énergique, n'agit pas avec violence. Très-peu de ceux qui en ont pris se sont plaint d'avoir ressenti des coliques, et elles ont été en général très-légères chez ceux qui en ont éprouvé. La dose que je fixe pour les adultes est de 12 à 18 grains.

Je conclus de ce qui vient d'être dit, que les racines de plusieurs Euphorbes de France peuvent complétement remplacer l'Ipécacuanha ; que celles de ces plantes qu'on peut dès à présent mettre en usage, d'après mes expériences, sont l'Euphorbe de Gérard, l'Euphorbe cyprès et l'Euphorbe des bois ; que l'Euphorbe pithyuse convenablement modifié, pourra très-bien suppléer le Jalap ; que toutes ces plantes enfin, malgré ce qu'on en a dit, ne doivent pas être regardées comme dangereuses, et ne peuvent produire aucun mauvais effet, tant qu'on ne les emploiera, comme tous les médicamens énergiques, qu'à des doses convenables.

Quant à la manière dont j'ai préparé les racines des Euphorbes, elle est fort simple : après les avoir arrachées, au commencement de l'été, je les ai simplement exposées à l'air libre, où leur dessiccation s'est opérée en quinze à vingt jours, et lorsqu'elle a été complète, je les ai fait pulvériser (1). Dans cette opération, la partie corticale m'a paru facile à mettre en poussière, tandis que l'axe de la racine ou la partie ligneuse a été seulement brisée en fragmens plus ou moins menus, qui n'auraient pu être réduits en poudre qu'avec beaucoup de difficulté. J'ai rejeté cette dernière partie, et je ne me suis servi que de la première, excepté dans les racines d'Euphorbe Péplus, qui étant très-minces, ont été plus facilement et presque en entier réduites en poudre.

---

(1) Les Euphorbes, comme toutes les autres plantes que j'ai fait réduire en poudre pour les employer sous cette forme, ont été soumis à une pulvérisation très-exacte, et passés par un tamis de soie très-serré.

§. III. *Des Narcisses et du Lis-Narcisse.*

Les Narcisses sont assez connus par leurs charmantes fleurs qui, dans les premiers jours du printemps, font un des plus beaux ornemens de nos jardins; mais, quant aux propriétés, ces mêmes plantes sont très-négligées depuis long-temps. Cependant Dioscorides et Pline ont parlé de la vertu émétique des bulbes de l'espèce que nous nommons Narcisse des poëtes (*Narcissus poeticus*. Lin.), et Clusius dit que les racines ou oignons de tous les Narcisses provoquent le vomissement, ce qu'il assure avoir souvent éprouvé, sans désigner d'ailleurs les espèces qu'il a employées, ni la manière de les mettre en usage. Il paraît que les anciens, lorsqu'ils se servaient du Narcisse pour exciter le vomissement, faisaient cuire son oignon et le mangeaient ainsi préparé, ou buvaient l'eau dans laquelle on l'avait fait bouillir; c'est au moins ce que l'on peut présumer d'après ce que dit Dioscorides : *Radix (Narcissi) cocta, sive estur sive bibitur, vomitoria est.* Lib. 4, cap. 155.

Je n'ai fait usage d'aucune de ces deux manières; j'ai préféré faire sécher les oignons pour les employer sous forme pulvérulente. Jusqu'à présent je n'ai encore soumis à mes observations que trois espèces de Narcisse, sur lesquelles une seule m'a présenté, comme émétique, des résultats assez satisfaisans. (*Voyez* la partie supérieure du Tableau ci-joint.) Je décrirai cette espèce qui est le Narcisse odorant, et je ne ferai qu'indiquer les deux autres qui sont le Narcisse Tazette (*N. Tazetta*, Lin.), et le Narcisse Porillon (*N. Pseudo-Narcissus*, Lin.). (*Voyez* la 2e partie du Tableau cité.)

Narcissus odorus. Lin. Spec. 416. — Curt. Bot. Mag. tab. 76. — Red. Lil. tab. 157. — Lois. Fl. Gall. 191.
N. juncifolius primus, amplo calice. Clus. Hist. 158.

Le Narcisse odorant a ses feuilles demi-cylindriques, canaliculées, et d'un vert foncé. Sa tige est parfaitement cylindrique; elle porte à son sommet depuis 1 jusqu'à 4 et 5 fleurs d'un beau jaune et d'une odeur très-suave, dont le nectaire est en cloche, moitié plus court que les pétales, et divisé sur son bord en 6 lobes arrondis. Cette espèce croît naturellement dans les champs et les lieux incultes en Provence; on la cultive dans les jardins, sous le nom de *grande Jonquille*.

TABLEAU *des observations faites sur l'emploi des racines du Narcisse odorant, données sous forme pulvérulente.*

	SEXE des Malades.	AGE.	NATURE de la maladie.	DOSES du médicament administré.	ÉVACUATIONS produites. Vomissemens.	ÉVACUATIONS produites. Déjections alvines.	OBSERVATIONS.
		ans.		grains.			
1	Fille......	13	Embarras gastrique....	18	6	0	
2	Femme...	30	*Idem*................	24	4	0	La malade avait beaucoup de disposition à vomir; elle avait vomi la veille spontanément.
3	Fille......	18	Fièvre bilieuse........	36	2	0	
4	Homme...	50	Catarrhe pulmonaire et embarras gastrique. .	50	7	0	
5	Femme...	26	Fièvre tierce..........	50	4	0	
6	Homme...	54	*Idem*................	50	0	0	C'est le même malade qu'au N° 1er du Pancratier.
7	Femme....	48	Embarras gastrique....	50	3	0	

TABLEAU *des observations faites sur la poudre des racines de Narcisse tazette et de Narcisse porillon mêlées ensemble.*

		ans.		grains.			
1	Fille......	28	Fièvre quotidienne. ...	24	1	0	Le vomissement a été peu considérable.
2	Femme...	63	Paralysie.............	24	1	0	*Idem.*
3	Homme...	30	Pleurésie bilieuse......	20	1	1	Les vomissemens n'ont eu lieu que trois heures après que le malade eut pris la poudre, et dans l'intervalle il but au moins deux pintes d'eau tiède. Cette eau, bue en grande quantité, a-t-elle seule déterminé les vomissemens, ou sont-ils dus à la poudre de Narcisse?
4	Homme...	42	Rhumatisme..........	36	5	0	
5	Femme...	32	Anorexie.............	36	0	0	

La propriété que les bulbes des Narcisses ont de provoquer le vomissement n'est pas bornée aux seules espèces de ce genre; elle paroît appartenir à une grande partie des autres plantes de la même famille. La bulbe du Lis-Narcisse ou Pancratier maritime et celle de la Perce-neige, ont aussi cette faculté. Je n'ai pu me procurer assez de bulbes de cette dernière plante pour la soumettre à mes observations; mais celles que j'ai faites sur la première sont entièrement en sa faveur; je dois seulement regretter que les essais n'en aient pas été plus multipliés.

L'oignon du Lis-Narcisse (*Pancratium maritimum.* Lin.) est peu connu comme émétique, quoiqu'il suffise, selon Lobel, de le goûter pour avoir des nausées. Le continuateur de la matière médicale de Geoffroy appelle cette plante *petite Scille, Squille blanche*, et dit qu'elle passe pour avoir les mêmes vertus que l'oignon de Scille ordinaire; il ajoute qu'elle peut lui être substituée, mais qu'elle n'a pas autant de force. Elle croît dans les sables sur les bords de l'Océan et de la Méditerranée, où elle est assez commune pour qu'il soit facile et peut-être utile d'en essayer l'usage; car jusqu'à présent je ne crois pas qu'il y ait rien de positif sur son emploi. Pour m'assurer de ses véritables propriétés, j'ai fait venir de ses oignons, de Provence; je les ai fait sécher, réduire en poudre, et j'ai commencé à les soumettre à l'observation; mais jusqu'à présent je n'ai eu le temps que de faire deux expériences, et j'en présente ici le résultat d'après lequel on peut espérer de n'être pas trompé en employant cette plante comme émétique.

TABLEAU *des observations faites sur l'emploi des Oignons du Lis-Narcisse ou Pancratier maritime en poudre.*

	Sexe des malades.	Age.	Nature de la maladie.	Dose du médicament administré.	Evacuations produites.		OBSERVATIONS.
					Vomissemens.	Déjections alvines.	
		ans.		grains.			
1	Homme.	54	Fièvre tierce.	40	5	0	La poudre a été donnée en deux fois, par doses de 20 grains.
2	Homme.	49	Erysipèle....	60	3	2	Ce malade est ordinairement peu sensible à l'action des émétiques.

§. IV. *De l'Asaret.*

Asarum Europæum. Lin. Spec. 276. — Bull. Herb. tab. 69. — Roth. Fl. Germ. 1. p. 202. — All. Fl. Ped. n° 2069. — Lois. Fl. Gall. 276.

Asarum. Matth. Valgr. 56. — Fuchs. Hist. 10. — J. Bauh. Hist. 3. p. 548. — Fl. Dan. t. 633.

Asarum foliis reniformibus, subhirsutis. Hall. Helv. n° 1547.

L'Asaret, nommé vulgairement *Rondelle*, *Cabaret*, ou *Oreille-d'homme*, est une plante vivace, dont la racine est brunâtre, horizontale, garnie de beaucoup de fibres plus menues, qui s'implantent dans la terre. Cette racine donne çà et là naissance à des tiges très-courtes, qui portent deux feuilles pétiolées, réniformes, luisantes, d'un vert obscur, presque glabres, un peu velues en leur pétiole. De la bifurcation de ces deux feuilles sort un pédoncule long de 6 lignes, ou environ, portant, à son extrémité, une seule fleur de couleur pourpre foncée, ou noirâtre, ayant un calice campanulé, d'une seule pièce, trifide; point de corolle; 12 étamines; 1 ovaire à style court, terminé par 1 stigmate à 6 rayons. Le fruit est 1 capsule à 6 loges et à plusieurs graines. Cette plante croît en Europe, dans les bois à l'ombre; il est des cantons de la France où elle est très-commune, mais elle est assez rare aux environs de Paris.

Les propriétés qu'on a attribuées à l'Asaret, sont d'être diurétique, sudorifique, sternutatoire, etc.; mais une faculté qu'il possède d'une manière plus positive et plus constante, est celle de provoquer le vomissement et la purgation. Il y a long-temps que les anciens lui ont reconnu cette faculté, et avant la découverte de l'Ipécacuanha, il était assez généralement employé comme vomitif; mais bientôt cette drogue exotique l'a fait oublier. D'après l'autorité et les observations de plusieurs auteurs recommandables, ainsi que d'après les expériences que j'ai faites, l'oubli dans lequel est tombé l'Asaret n'est pas du tout mérité; et la préférence qu'on a donnée à la racine du Brésil n'a eu d'autre motif qu'une passion aveugle qui porte en général les Européens à ne trouver bon que ce qui ne vient pas chez eux, et que ce qui est rare et cher; passion qui, comme je l'ai dit ailleurs, a

peut-être régné et règne encore en médecine plus que dans toute autre chose.

Linné et Cullen avaient déjà proposé de revenir à l'Asaret, et le dernier s'était assuré, par des expériences, que la plante indigène pouvait convenir dans les mêmes circonstances où l'on employait la racine étrangère. MM. Coste et Willemet, par de nouvelles expériences, n'ont laissé aucun doute à ce sujet ; ces deux derniers ont donné la racine d'Asaret de deux manières : en poudre, à la dose de 24 à 40 grains, dans du bouillon, ou autre véhicule ; et en infusion, depuis 1 jusqu'à 2 gros. Ils ont aussi employé les feuilles en infusion, au nombre de 4 à 12. De ces trois manières d'administrer l'Asaret, quelle qu'ait été celle employée, elle a constamment fait vomir trois à quatre fois, sans violence, et procuré des évacuations alvines qui n'ont été accompagnées ni suivies d'aucun accident.

On a reproché à l'Asaret de n'être pas un émétique sûr, et de purger souvent sans faire vomir, comme aussi de causer trop d'irritation, d'agir avec trop de violence, et enfin trop faiblement. Tous ces reproches ne sont nullement fondés, mais paraissent tenir aux mauvaises manières mises en usages pour le préparer, et aux doses trop considérables, ou trop faibles, auxquelles il a été donné. On trouve, dans les auteurs, l'Asaret prescrit depuis 6 grains jusqu'à 1 demi-once et même 6 gros. Dioscorides dit qu'à cette dernière dose, il purge de même que l'Hellébore. N'est-on pas fondé à attribuer à cette énorme disproportion dans les doses tout ce qu'on a dit contre l'Asaret, qui, par son action vomitive toujours certaine, lorsqu'il sera bien préparé et donné à dose convenable, paraît très-propre à remplacer l'Ipécacuanha ? J'ajouterai même, d'après les observations qui me sont propres, que les feuilles de cette plante indigène, réduites en poudre très-fine, ont une propriété émétique particulière, telle que je ne connais aucune autre substance, soit minérale, soit végétale, qu'on puisse leur comparer. Un coup d'œil jeté sur le Tableau qu'on trouvera un peu plus bas, fera sentir cela beaucoup mieux que je ne le dirais.

Je regrette bien d'avoir commencé trop tard mes expériences sur les feuilles d'Asaret, et que le temps ne m'ait pas permis de les multiplier ou de les varier davantage, pour voir à quoi pouvait tenir leur éméticité constante, et s'il

faudrait seulement l'attribuer à ce que je n'ai employé que des feuilles réduites en poudre très-fine, tandis que ceux qui ont obtenu à peu près en égale quantité des évacuations par haut et par bas, s'étaient servis de l'Asaret en poudre plus grossière. C'est au moins ce que je puis conjecturer d'après Matthiole et Linné, qui ont dit que les racines de cette plante en poudre très-fine faisaient vomir, et qu'en poudre grossière elles lâchaient seulement le ventre.

Selon Geoffroy et Murray, la décoction aqueuse de l'Asaret n'a pas la propriété émétique que possèdent au contraire l'infusion et la décoction vineuse; ce qui paraît tenir à un principe résineux qui n'est pas soluble dans l'eau, mais dans le vin.

Les auteurs qui, avant moi, avaient recommandé l'Asaret, conseillent de le laisser sécher à l'air libre pendant six mois avant de l'employer, et de ne pas s'en servir quand il a plus de deux ans, parce que, disent-ils, ses propriétés paraissent diminuer et se perdre avec le temps. Toutes les substances médicamenteuses sont dans ce cas, mais je crois qu'on a trop borné le temps pendant lequel la plante en question peut conserver son activité; les feuilles que j'ai employées étaient recueillies depuis plus de dix-huit mois, et leur usage m'a prouvé qu'elles étaient dans toute leur force. Quant à l'espace à mettre entre la récolte de la plante et le moment de s'en servir, je crois encore qu'il suffit qu'on lui ait donné le temps de sécher, et alors cela dépend uniquement de la chaleur de la saison. Ceux qui avaient supposé trop de violence à l'Asaret prescrivaient de le faire macérer dans le vinaigre pour modérer son action; mais MM. Coste et Willemet l'ayant fait, la plante a perdu sa faculté émétique.

TABLEAU *des effets produits par les feuilles d'Asaret d'Europe, réduites en poudre et employées à la place de l'Ipécacuanha.*

	Sexe des malades.	Age.	Nature de la maladie.	Dose du médicament.	Nombre des évacuations. Vomissemens.	Nombre des évacuations. Déjections alvines.	Observations.
		ans.		grains.			
1	Femme...	33	Embarras gastrique....	20	8	0	La poudre d'Asaret a été donnée à tous les malades, en trois ou quatre fois, délayée et étendue dans trois à quatre verres d'eau tiède.
2	Femme...	47	*Idem*............ ...	24	6	3	
3	Homme...	69	*Idem*................	24	7	0	Le malade n'a commencé à vomir qu'au troisième verre ; mais une fois que l'impulsion fut communiquée à l'estomac, les vomissemens se succédèrent à peu d'intervalles les uns des autres, et sans causer de fatigue sensible.
4	Homme...	40	Fièvre quotidienne.....	36	8	1	
5	Fille.....	18	Leucorrhée...........	40	4	0	
6	Homme...	25	Catarrhe pulmonnaire et embarras gastrique...	40	4	1	
7	Femme...	30	Fièvre quotidienne.....	40	15	0	Vomissemens abondans de matières bilieuses pendant cinq heures.
8	Homme...	25	Fièvre bilieuse.........	30	8	0	
9	Femme...	32	Catarrhe pulmonaire...	30	15	0	Quelques symptômes gastriques étant venus compliquer le catarrhe pulmonaire, ont déterminé l'administration du vomitif. La malade a vomi sans effort pénible, pendant six heures, des matières bilieuses, et s'est trouvée guérie après.
10	Homme...	20	Embarras gastrique....	30	8	0	
11	Fille.....	8	Diarrhée..............	20	10	0	Avant l'administration de l'Asaret, il y avait douze à quinze selles par jour ; la poudre émétique a diminué le nombre des évacuations.
12	Garçon...	6	Fièvre bilieuse........	10	12	3	La poudre d'Asaret a imprimé une telle irritation à l'estomac, que l'enfant a eu des vomissemens pendant sept heures de suite; ce qui cependant n'a pas beaucoup fatigué le petit malade, dont la situation, le lendemain du vomissement, était même sensiblement améliorée.

§. V. *De la Dentelaire et de la Bétoine.*

Ayant fait quelques expériences sur la Dentelaire d'Europe et sur la Bétoine officinale, je terminerai par ces deux plantes l'exposé de mes observations sur les succédanées de l'Ipécacuanha.

Plumbago Europæa. Lin. Spec. 215. — Lois Fl. Gall. 118. — *Plumbago quorundam.* Clus. Hist. CXXIII.

La plupart des livres de matière médicale ne disent rien de la Dentelaire. Toutes ses parties sont âcres et caustiques. Depuis quelque temps on l'a employée extérieurement, avec beaucoup de succès, contre la gale; mais ce n'a pas été sous ce rapport que je l'ai examinée, ce n'a été que comme émétique ou comme purgative que je m'en suis occupé. Wedelius a dit qu'on pourrait substituer sa racine à l'Ipécacuanha; mais son âcreté m'ayant fait craindre de l'employer sans précaution, j'ai perdu beaucoup de temps pour l'essayer à de petites doses, comme on le verra dans le Tableau ci-joint. Mes observations m'ont prouvé que cette plante était bien moins énergique qu'on ne l'avait cru, et qu'elle n'était qu'un émétique très-incertain.

Betonica officinalis. Lin. Spec. 810. — All. Fl. Ped. n° 128.—Roth. Fl. Germ. 1. pag. 252. — Bull. Herb. tab. 41. — Lois. Fl. Gall. 353.
Betonica purpurea. Fl. Dan. tab. 726.

Ayant trouvé dans quelques auteurs anciens que la décoction d'une poignée de racines de Bétoine excitait des vomissemens et la purgation, j'ai voulu essayer cette plante pour vérifier si les propriétés qu'on lui attribuait étaient certaines, et j'ai commencé les expériences suivantes, en employant ses racines en poudre. Jusqu'à présent je n'ai encore rien obtenu qui pût me faire croire à la vertu émétique de cette plante, ou parce que je ne suis pas encore arrivé à la dose où elle pourrait provoquer le vomissement, ou peut-être parce qu'elle n'a réellement pas cette faculté. La Bétoine est une plante très-commune dans tous nos bois, et en général répandue dans presque toute l'Europe.

TABLEAU *des observations faites sur les racines de la Dentelaire d'Europe, réduites en poudre et employées dans l'intention de remplacer l'Ipécacuanha.*

	SEXE des malades.	AGE.	NATURE de la maladie.	POUDRE composée de Dentelaire.	POUDRE composée de Ipécacuanha.	NOMBRE des évacuations. Vomissemens.	NOMBRE des évacuations. Déjections alvines.	OBSERVATIONS.
Premières observations dans lesquelles la Dentelaire a été donnée pour essayer avec l'Ipécacuanha, en augmentant graduellement la dose de la première, et en diminuant celle du second.								
		ans.		grains.	grains.			
1	Femme...	26	Catarrhe pulmonaire...	2	12	6	2	La plupart des évacuations qui ont eu lieu dans ces sept observations doivent être plutôt attribuées à l'action de l'Ipécacuanha qu'à celle de la Dentelaire.
2	Homme...	69	Paralysie............	4	8	0	2	
3	Homme...	57	Embarras gastrique....	6	10	2	9	
4	Femme...	64	Diarrhée............	6	6	0	0	
5	Femme...	37	Embarras gastrique.....	8	6	3	4	
6	Homme...	67	Paralysie............	12	8	5	0	
7	Homme...	34	Embarras gastrique.....	10	6	0	8	
Suite des observations dans lesquelles la Dentelaire a été employée seule.								
8	Garçon...	11	....	10	0	4	5	
9	Homme...	15	Fièvre tierce..........	15	0	0	0	
10	Fille.....	18	Fièvre quotidienne......	18	0	6	0	
11	Femme...	53	*Idem*.................	18	0	0	0	
12	Garçon...	6	Coqueluche...........	12	0	1	0	
13	Homme...	36	Erysipèle............	30	0	0	1	

TABLEAU *des observations faites sur les racines de la Bétoine officinale, réduites en poudre et employées comme émétiques.*

	Sexe des malades.	Age.	Nature de la maladie.	Poudre composée de		Nombre des évacuations.		OBSERVATIONS.
				Bétoine.	Ipécacuanha.	Vomissemens.	Déjections alvines.	
Premières observations dans lesquelles la Bétoine a été donnée, pour en faire l'essai, avec l'Ipécacuanha, en augmentant graduellement la dose de la première, et en diminuant celle du second.								
		ans.		grains.	grains.			
1	Fille.....	14	Embarras gastrique....	4	10	6	3	Dans la plupart de ces observations, les évacuations qui ont eu lieu doivent peut-être reconnaître pour cause l'Ipécacuanha plutôt que la Bétoine.
2	Homme...	47	Diarrhée.............	8	8	2	2	
3	Garçon...	11	Rougeole............	8	6	1	1	
4	Femme...	41	Embarras gastrique....	12	12	0	5	
Observations dans lesquelles la Bétoine a été seule employée.								
5	Homme...	38	Diarrhée.............	24	0	0	4	Les évacuations alvines ont probablement été déterminées plutôt par la nature de la maladie, que par la Bétoine.
6	Le même malade..........................			24	0	0	1	

RÉSUMÉ.

Les expériences que j'ai entreprises et que j'ai rapportées dans les tableaux qui forment la plus grande partie de la substance de ce Mémoire, avaient pour but de trouver dans nos plantes indigènes des succédanées à l'Ipécacuanha. Dans ces expériences, j'ai soumis à une observation exacte et positive, treize de ces plantes, savoir, les racines de six Euphorbes, celles de quatre Narcisses, les feuilles d'Asaret, les racines de la Dentelaire et celles de la Bétoine. Les résultats que j'ai obtenus ont été très-satisfaisans pour plusieurs de ces substances. Les faits d'après lesquels on pourrait conclure sur la propriété des autres, ne sont pas encore assez multipliés; quelques-unes enfin ne paraissent pas avoir une qualité émétique assez prononcée pour mériter d'être employées sous ce rapport.

Les espèces dans lesquelles j'ai reconnu la faculté de provoquer d'abord le vomissement et ensuite la purgation, de de la même manière qu'agit ordinairement l'Ipécacuanha, sont les racines de l'Euphorbe de Gérard, de l'Euphorbe cyprès et de l'Euphorbe des bois. La première peut se prescrire à des adultes, à la dose de 18 à 24 grains, et les deux autres à celle de 12 à 18 ou 20 grains au plus. Des trois autres Euphorbes, l'un, l'Euphorbe Pythyuse, est peu émétique et beaucoup plus purgatif; il serait très-bon, sous le second rapport, si on pouvait lui enlever le peu qu'il a d'éméticité. Quant aux deux derniers, l'Epurge est aussi plus purgatif qu'émétique, et il ne m'a pas paru agir d'une manière constante; le Péplus n'a été observé qu'une seule fois, ce qui ne suffit pas pour conclure à son égard.

Les racines des Narcisses paraissent être douées d'une propriété émétique particulière. Sur douze malades qui en ont pris (*voyez* le Tableau page 18), neuf n'ont eu que des vomissemens, un dixième a eu un vomissement et une évacuation alvine en même temps; enfin deux autres n'ont eu aucune évacuation ni par haut ni par bas. Des trois racines de ce genre que j'ai soumises à mes observations, celles du Narcisse odorant méritent seules d'ailleurs d'être employées comme succédanées de l'Ipécacuanha, puisqu'à la dose de 18 à 50 grains elles ont, chez six malades, constamment produit deux à sept vomissemens, et l'on ne doit pas être surpris de voir que, chez un septième, elles n'en

aient occasionné aucun ; l'Ipécacuanha manquant aussi quelquefois son effet émétique. (*Voyez* le Tableau de l'Ipécacuanha, page 14.) Les racines du Tazette et du Porillon ont une action plus faible, plus incertaine, et je n'en conseille pas l'usage.

Le Lis-Narcisse, donné seulement deux fois, a constamment produit des vomissemens, et l'une des deux fois il s'en est suivi deux déjections alvines. (*Voyez* le Tableau page 19.) Si j'avais un plus grand nombre de faits semblables, je n'hésiterais pas à voir dans les racines de cette plante, données à la dose de 40 à 60 grains, un bon succédanée de l'Ipécacuanha ; mais deux observations sont insuffisantes pour cela, et je ne les présente que comme des aperçus qui peuvent mettre sur la voie des véritables propriétés de cette plante.

Les feuilles de l'Asaret sont encore plus décidément émétiques que toutes les racines dont j'ai déjà parlé ; car, données à douze malades différens, elles ont constamment provoqué quatre à quinze vomissemens. (*Voyez* le Tableau page 23.) Quatre fois seulement elles ont produit en même temps la purgation, laquelle a toujours été légère, ne s'étant manifestée chez deux personnes que par une seule évacuation, et les deux autres n'en ayant eu que trois chacune. Les feuilles de cette plante peuvent donc, avec raison, être considérées comme un des meilleurs émétiques que nous fournisse le règne végétal, puisque leur action presque toute entière paraît se passer dans l'estomac, et qu'il est fort rare que le mode d'excitation qu'elles ont imprimé à cet organe se transmette jusqu'au canal intestinal, comme le fait le plus souvent l'Ipécacuanha. La dose des feuilles de l'Asaret, en poudre très-fine, est de 20 à 40 grains pour un adulte.

Quant à la Dentelaire et à la Bétoine, qui sont les dernières plantes sur lesquelles j'ai fait des expériences, elles sont aussi les dernières dans l'ordre des propriétés. L'une et l'autre ne peuvent être regardées que comme des émétiques très-incertains ; car, dans le plus grand nombre des cas, elles ont manqué leur effet sous ce rapport (*voyez* le Tableau sur la Dentelaire, page 25, et celui sur la Bétoine, page 26), et je crois qu'il suffira du petit nombre d'expériences que j'ai faites à leur sujet pour prouver le peu de valeur dont elles sont comme émétiques.

SECOND MÉMOIRE.

RECHERCHES

SUR LES SUCCÉDANÉES DU SÉNÉ.

§. I. *Du Séné.*

Une substance généralement employée en médecine, c'est le Séné; cependant il est peu, ou, pour mieux dire, il n'est pas de drogue aussi désagréable à prendre, de quelque manière qu'on l'ait préparé, soit qu'on ait fait usage de ses feuilles, soit qu'on ait préféré ses fruits, vulgairement connus sous le nom de *follicules*. Dans une décoction de Séné, odeur, saveur, couleur, tout est fait pour dégoûter. Pourquoi ce médicament est-il en possession, depuis plusieurs siècles, d'entrer dans presque toutes les formules lorsqu'il est question de purger? Est-il donc doué de vertus particulières et exclusives? Je ne sache pas qu'on lui ait rien reconnu d'extraordinaire en ce genre, et je crois l'apprécier à sa juste valeur, en disant que c'est un purgatif assez sûr, qui agit avec énergie; mais aussi je ne pense pas que personne se refuse à convenir avec moi que ses préparations répugnent à presque tous les malades, et qu'elles sont sujettes à donner des coliques.

Le Séné, qu'on trouve dans le commerce, est dû à deux plantes du genre *Cassia*, l'une est le *Cassia Senna*, Lin., et l'autre le *Cassia acutifolia*, Lamarck. Celui qui provient de cette dernière espèce est plus estimé que l'autre; il est connu sous le nom de *Séné de la Palthe*; mais il est rare qu'on le trouve uniquement composé des feuilles de cette plante; il est presque toujours altéré, et surtout la première espèce, par une quantité plus ou moins grande de feuilles étrangères au genre *Cassia*, et qui appartiennent, au contraire, à une espèce de *Cynanchum* et à un Baguaudier (*Colutea*).

Aux autres désagrémens dont j'ai déjà parlé, et qui

accompagnent l'usage du Séné, voilà encore un inconvénient fort grave à ajouter, c'est que souvent il est falsifié; ce qui détruit le seul avantage que cette drogue pourrait offrir, celui d'être un purgatif assuré. Toutes ces considérations auraient dû, ce me semble, déterminer depuis long-temps les médecins à remplacer le Séné par une autre substance; et comme les plantes qui peuvent avoir des propriétés analogues sont en grand nombre, je suis porté à croire que cela n'eût pas été difficile. Sur quatre-vingts plantes indigènes et même davantage, que j'ai trouvées vaguement indiquées, comme purgatives, par différens auteurs, je n'ai encore pu en expérimenter que sept, et dans ce nombre infiniment petit, comparativement à ce qui reste à examiner, j'ai déjà trouvé une plante qui jouit des propriétés purgatives du Séné, sans en avoir la saveur insupportable, et qui, sous ce rapport, lui est infiniment préférable. Cette plante est la Globulaire turbith dont je vais faire l'histoire détaillée. Je ferai aussi celle de l'Anagyris, de trois espèces de Garous, et de la Camelée à trois coques, quoique je n'aie pas trouvé, dans ces derniers, des purgatifs aussi certains; mais les expériences que j'ai faites sur ces plantes prouvent au moins qu'on peut les donner sans inconvénient à l'intérieur, et peut-être pourra-t-on par la suite les employer avec avantage dans quelques cas particuliers.

§. II. *De la Globulaire Turbith.*

Globularia Alypum. Lin. Spec. 139. — Lois. Fl. Gall. 75. — Lois. in Duham. Arb. ed. 2e vol. 5. pag. 138. tab. 41. fig. 1.

Hyppoglossum valentinum. Clus. Hist. 90.

Alypum montis Ceti Narbonensium, Herba terribilis vulgò. Lob. Adv. 158. Observ. 201.

Alypum Penœ. Dalech. Hist. 1680, *et Empetron phacoïdes.* Ibidem. 1671.

Alypum Monspelianum, sive Frutex terribilis. J. Bauh. Hist. 1. lib. V. pag. 598. — Nissole, Act. Acad. Paris. 1712. pag. 336. tab. 18.

B. *Globularia fruticosa, myrti folio, tridentato.* Tournef. Inst. 467. — Garid. Pl. de Prov. 210. tab. 42.

La Globulaire turbith est un petit arbrisseau de 2 à 3 pieds

de haut, dont les rameaux sont grêles, redressés, recouverts dans leur jeunesse d'une écorce brunâtre, qui devient cendrée en vieillissant. Ses feuilles sont alternes, lancéolées, rétrécies en pétiole à leur base, longues d'un pouce ou un peu moins, très-entières ou munies d'une à deux dents vers leur sommet, qui est très-aigu; elles persistent pendant l'hiver, et leur consistance est dure, sèche et coriace. Ses fleurs sont bleuâtres, réunies au sommet des rameaux dans un calice commun, et forment une petite tête qui a l'aspect d'une Scabieuse ou d'une Composée. Ces têtes sont ordinairement solitaires et terminales, quelquefois aussi il y en a deux ou trois de placées dans les aisselles des feuilles supérieures. Cet arbrisseau croît naturellement dans les parties méridionales de l'Europe, sur les collines exposées au soleil; il est assez commun en Languedoc et en Provence.

L'espèce que je viens de décrire est absolument bannie de nos matières médicales; ce qu'un praticien en a dit il y a vingt et quelques années est resté dans l'oubli (1), et ce n'est guère que dans les auteurs du 16ᵉ siècle ou dans les botanistes qu'on trouve quelque chose sur la Globulaire turbith. Parmi les premiers, les uns n'ont fait aucune difficulté de la rapporter à l'Alypum de Dioscorides, quoique la description de la plante à laquelle cet auteur donne ce nom, ne convienne en aucune manière à celle que nous connaissons aujourd'hui. Les autres, en lui conservant le nom de Dioscorides, qu'elle a toujours retenu depuis, sont convenus cependant qu'ils ne connaissaient aucune plante à laquelle on pût rapporter l'Alypum des anciens; mais qu'on pouvait seulement présumer qu'il appartenait à quelque espèce de Férule ou de Thapsie. D'autres, enfin, se rangeant de l'avis de quelques savans qui ont cru que les Arabes appelaient *Turbith* tout phlegmagogue fort, disent que nulle plante ne mérite mieux ce nom que l'Alypum, auquel on donne, en Languedoc, un nom d'aussi mauvais présage, celui d'*Herbe terrible*. Lobel et J. Bauhin l'ap-

(1) Lorsque j'ai fait mes expériences, j'ignorais absolument que Murray, dans son *Apparatus medicaminum*, eût parlé de cette espèce de Globulaire, d'après le docteur Ramel, qui, comme je le dirai plus bas, a publié, en 1784, un Mémoire sur les propriétés de cette plante.

pellent effectivement *Herba terribilis*, *Frutex terribilis*, et ils l'accusent de purger avec une grande violence; mais ils ne font en cela que répéter ce qu'ils ont ouï dire, car aucun des deux n'affirme en avoir fait usage dans sa pratique.

Clusius n'adoptant pas le nom des anciens qui ne convenait pas à sa plante, lui a donné celui d'*Hippoglossum valentinum*, et il en a laissé une figure qui la représente assez bien. Cet auteur l'avait observée en Espagne et en Portugal, où elle est commune. Le nom vulgaire qu'elle porte dans ce dernier pays (*Coronilla de Frayles*, petite Couronne des Frères), a été dérivé de la forme de ses fleurs, qu'on a comparées à la tonsure orbiculaire des moines. Au rapport du même auteur, les charlatans donnaient, en Portugal, la décoction des feuilles aux malades attaqués du mal vénérien, et ils se vantaient de le faire avec un grand succès.

J'avais lieu de soupçonner la véracité des auteurs qui accusaient la Globulaire turbith d'être un purgatif violent et dangereux, parce qu'aucun n'en parlait d'après sa propre expérience; et quoique l'autorité de Clusius fût, je l'avoue, de peu de poids, parce qu'il ne citait que des empyriques et des charlatans, il me parut cependant qu'on ne pouvait révoquer en doute l'emploi fréquent de cette plante sans aucun accident. Je fus confirmé dans mon opinion par Garidel, qui s'exprime ainsi à son sujet, dans son *Histoire des plantes de Provence* : « J'ai connu des paysans qui en » ont pris la poudre au poids d'un gros, sans en être pour» tant fort incommodés. Feu M. Pitton, très-savant méde» cin, m'a assuré qu'il avait vu prendre l'infusion de 2 » gros, dans un verre et demi d'eau, à plusieurs paysans, » sans que pourtant ils en ressentissent aucune superpur» gation ». Un peu rassuré par ce passage, je crus pouvoir faire sans danger de nouvelles observations, pour constater les véritables propriétés de la Globulaire turbith; mais comme je n'employai d'abord que des doses très-faibles, je n'obtins aucun résultat, et les premiers malades auxquels je fis prendre seulement 1 demi-gros, 1 gros, et jusqu'à 1 gros et demi de ses feuilles en décoction, n'éprouvèrent pas le plus petit dérangement dans leurs fonctions ordinaires. Enfin, un homme de trente ans fut le premier sur lequel je pus observer les effets sensibles de mon purgatif;

	S MA	*OBSERVATIONS.*
1	Homm	
2	Le mê	
3	Homm	illes de Globulaire Turbith ont été préparées écoction dans 5 à 6 onces d'eau, auxquelles on a
4	Femme	é seulement 1 demi-once à 1 once de miel.
5	La mê	
6	La mê	
7	Femme	ns ont été un peu tardives; la première selle inq heures après que la médecine eut été prise.
8	Femme	
9	Femme	
10	Homm	
11	Femme	
12	Homm	fut un peu lente à se manifester; la médecine du matin, ne commença à agir qu'à onze heures.
13	Fille. .	e commença à agir qu'au bout de neuf heures; coliques, mais elles furent légères.
14	Fille. .	ecines furent faites chacune dans une demi-pinte
15	Fille. .	es en trois verres, d'heure en heure.
16	Fille. .	
17	Homm	
18	Le mê	mières médecines prises par le même malade
19	Le mê	ut de deux à trois heures; celle-ci ne commença
20	Femme	u bout de douze heures.
21	Femme	
22	Homm	
23	Femme	
24	Fille. .	

N° 1. TABLEAU *des observations faites pour constater la propriété purgative des feuilles de la Globulaire Turbith.*

	SEXE des MALADES.	AGE.	NATURE de LA MALADIE.	DOSE du purgatif.	NOMBRE des déjections alvines.	OBSERVATIONS.
		ans.		gros.		
1	Homme........	30	Gale..................	2	3	
2	Le même malade..........................			3	6	
3	Homme........	71	Paralysie..............	3	4	*N. B.* Les feuilles de Globulaire Turbith ont été préparées par décoction dans 5 à 6 onces d'eau, auxquelles on a ajouté seulement 1 demi-once à 1 once de miel.
4	Femme........	70	Hydropisie	2	3	
5	La même malade..........................			3	5	
6	La même malade..........................			3	4	
7	Femme........	55	Fièvre catarrhale.......	2	2	Les évacuations ont été un peu tardives; la première selle n'a eu lieu que cinq heures après que la médecine eut été prise.
8	Femme	62	*Idem*................	2	0	
9	Femme	48	*Idem*................	3	5	
10	Homme........	55	Mal vénérien..........	4	4	
11	Femme........	40	Dartres...............	4	3	
12	Homme........	34	Mal vénérien..........	5	6	La purgation fut un peu lente à se manifester; la médecine prise à six heures du matin, ne commença à agir qu'à onze heures.
13	Fille..........	36	Embarras gastrique....	4	8	La médecine ne commença à agir qu'au bout de neuf heures; il y eut quelques coliques, mais elles furent légères.
14	Fille..........	71	Érysipèle.............	8	7	Ces deux médecines furent faites chacune dans une demi-pinte d'eau, et données en trois verres, d'heure en heure.
15	Fille..........	21	Fièvre tierce..........	8	6	
16	Fille..........	10	Gale..................	3	6	
17	Homme........	45	Rhumatisme...........	6	7	
18	Le même malade..........................			6	6	
19	Le même malade..........................			6	2	Les deux premières médecines prises par le même malade avaient agi au bout de deux à trois heures; celle-ci ne commença à faire effet qu'au bout de douze heures.
20	Femme........	57	Fièvre bilieuse........	6	10	
21	Femme........	26	Embarras gastrique....	4	3	
22	Homme........	39	Rhumatisme...........	6	8	
23	Femme........	64	Hydropisie	6	5	
24	Fille..........	17	Fièvre tierce..........	5	1	

IIe PARTIE, page 53.

ce malade avait pris la décoction de 2 gros des feuilles dans un verre d'eau, avec 1 once de miel; il eut trois évacuations alvines qui ne furent accompagnées d'aucune colique.

Il s'agissait bien moins de reconnaître, par des expériences, les propriétés purgatives de la Globulaire Turbith, que de s'assurer que l'emploi de cette plante ne pouvait être dangereux. Mes premières expériences m'ayant démontré le contraire, j'en continuai de nouvelles, toujours avec le même succès, comme le prouvent toutes les observations qui font le sujet du Tableau ci-joint, n° 1. Dans toutes ces observations, les feuilles de la Globulaire Turbith ont été préparées par décoction, dans une à trois tasses d'eau, avec 1 demi-once à 1 once de miel ou de sucre, et toutes les potions purgatives ainsi préparées, au lieu d'agir avec violence, et de causer des superpurgations accompagnées de coliques atroces, comme Pena et Lobel l'avaient dit, et comme Dalechamp et J. Bauhin l'avaient répété, toutes ces potions, dis-je, ont opéré tellement doucement, que tous mes malades en ont été on ne peut pas plus satisfaits, et que plusieurs m'ont assuré n'avoir jamais été purgés avec si peu de fatigue. Aucun d'eux ne s'est plaint d'avoir éprouvé le moindre malaise, ou d'avoir eu des nausées après avoir avalé sa médecine; excepté un ou deux, ils n'eurent aucunes coliques, ou elles furent très-légères chez ceux qui en ressentirent; enfin la plupart ne trouvèrent à la décoction aucun goût désagréable, surtout ceux auxquels l'amertume ne déplaît pas, car je dois convenir qu'elle est assez amère. Elle est d'ailleurs claire et légèrement verdâtre, bien loin de cette couleur brune ou noirâtre des infusions de Séné, et surtout de cette odeur et de ce goût nauséabondes qui soulèvent le cœur non seulement des malades, mais de ceux même qui ne font que les préparations de cette dernière drogue.

Les vingt-quatre observations mentionnées dans le Tableau n° 1 qu'on vient de voir, sont sans doute suffisantes pour prouver l'avantage que l'on peut tirer de la Globulaire Turbith en la substituant au Séné. Cependant, pour ajouter s'il est possible aux premières preuves que j'ai données de l'*innocuité* de cette plante, et pour montrer combien sa manière d'agir est préférable à celle du purgatif exotique que je viens de nommer, j'ai fait comparativement de nouvelles observations sur l'emploi de la Globulaire et du Séné chez les mêmes malades. Un coup d'œil jeté sur le 2e Ta-

bleau ci-joint, fera facilement juger que, quant à l'effet purgatif principal, il a été le même avec double dose de Globulaire, et que, quant aux circonstances accessoires, elles ont presque toujours été en faveur du purgatif indigène.

D'après ce qui vient d'être exposé, je crois pouvoir assurer que les reproches qu'on a faits à la Globulaire Turbith ne sont nullement fondés, et qu'il doit être suffisamment prouvé que loin de rester confondue avec les Drastiques, elle doit être assimilée aux Cathartiques les plus doux. J'ajouterai qu'il serait très-utile d'introduire l'usage de cette plante dans la pratique. On peut la substituer avec assurance, pour toutes les purgations ordinaires, au Séné, sur lequel elle a beaucoup d'avantages, et même aux follicules, auxquelles je la crois aussi préférable. C'est ainsi que, depuis les observations dont j'ai donné le Tableau, j'ai prescrit plus de deux cents fois peut-être, les feuilles de la Globulaire Turbith, soit seules, soit associées à d'autres purgatifs; ce qui a presque toujours procuré à mes malades des évacuations faciles, et qui n'ont été accompagnées ni suivies d'aucun accident (1). Je dois dire seulement que quelques malades ont vomi leur médecine peu après l'avoir prise; mais ceci n'est arrivé que très-rarement, et tout au plus à deux ou trois sur cent : combien plus souvent les malades ne vomissent-ils pas les potions composées avec le Séné ?

---

(1) Quatre gros de Globulaire avec 2 onces de Manne, telles ont été les doses de la plupart de mes médecines pour des adultes; rarement ai-je été obligé d'associer un plus grand nombre de purgatifs : quelquefois cependant j'ai ajouté 2 à 3 gros de sulfate de soude pour des malades difficiles à purger. Si quelques potions purgatives ainsi préparées ont manqué leur effet, cela a été très-rare, et on ne doit pas le remarquer pour accuser la Globulaire de n'être pas un purgatif sûr; mais il faut chercher la cause de cette différente manière d'agir du même médicament, chez divers sujets, dans l'idiosyncrasie de chaque individu. J'ai eu un malade auquel 4 gros de Séné n'ont pas procuré une seule selle, tandis que, chez un autre, 4 gros de Globulaire, en décoction dans une pinte d'eau, ont produit dix-sept évacuations alvines. J'ai vu une malade n'avoir qu'une seule selle, quoiqu'elle eût pris 30 grains de Jalap, 3 grains de gomme-gutte et 1 once et demie de sirop de fleurs de Pêcher. Tel individu ne vomit pas par 4 à 5 grains d'émétique, et tel autre a plusieurs vomissemens par un huitième de grain.

N°. 2 *les de Globulaire Turbith et de Séné.*

	SEXE des MALADES.	NOMBRE des évacuations alvines.	*OBSERVATIONS.*
1	Homme.	10	Les évacuations ont été accompagnées de coliques.
2	Femme.	4	Les évacuations ont été accompagnées de coliques. La médecine de Séné n'a pas paru plus agréable que celle de Globulaire.
3	Fille . . .	2	Les évacuations ont été accompagnées de coliques.
4	Homme.	8	Pas de coliques. La médecine de Séné a été trouvée très-mauvaise.
5	Femme.	4	Pas de coliques.
6	Fille. . . .	3	La médecine de Séné a été trouvée encore plus mauvaise que celle de Globulaire ; il y a eu des nausées peu après quelle a été prise, et un vomissement au bout d'une demi-heure.
7	Homme.	9	Des coliques assez fortes.
8	Homme.	2	Ce malade étant difficile à purger, je lui ai fait prendre pour troisième médecine, 20 grains d'Euphorbe Pithyuse, ce qui a produit 10 selles.
9	Le malad	9	Des coliques assez fortes.
10	Homme.	4	Des coliques assez fortes.

Nº. 2 TABLEAU *des observations comparatives sur l'effet purgatif des feuilles de Globulaire Turbith et de Séné.*

	SEXE des MALADES.	AGE.	NATURE de LA MALADIE.	DOSE de la Globulaire.	NOMBRE des évacuations alvines.	*OBSERVATIONS.*	DOSE du SÉNÉ.	NOMBRE des évacuations alvines.	*OBSERVATIONS.*
		ans.		gros.			gros.		
1	Homme..	30	Épilepsie..........	6	7	Point de coliques.	3	10	Les évacuations ont été accompagnées de coliques.
2	Femme..	35	Fièvre catarrhale....	6	6	Point de coliques. La malade a trouvé la médecine très-amère.	3	4	Les évacuations ont été accompagnées de coliques. La médecine de Séné n'a pas paru plus agréable que celle de Globulaire.
3	Fille....	12	Variole...........	4	8	Point de coliques.	2	2	Les évacuations ont été accompagnées de coliques.
4	Homme..	48	Fièvre catarrhale....	6	6	*Idem.*	3	8	Pas de coliques. La médecine de Séné a été trouvée très-mauvaise.
5	Femme..	59	*Idem*.............	6	1	*Idem.*	3	4	Pas de coliques.
6	Fille.....	15	Fièvre tierce.......	5	7	La malade a trouvé la médecine très-mauvaise; elle a eu des coliques.	2 ½	3	La médecine de Séné a été trouvée encore plus mauvaise que celle de Globulaire; il y a eu des nausées peu après quelle a été prise, et un vomissement au bout d'une demi-heure.
7	Homme..	44	Catarrhe pulmonaire.	6	8	Point de coliques.	3	9	Des coliques assez fortes.
8	Homme..	49	Hydropisie........	6	1		3	2	Ce malade étant difficile à purger, je lui ai fait prendre pour troisième médecine, 20 grains d'Euphorbe Pithyuse, ce qui a produit 10 selles.
9	Le malade nº 1................			6	11	Point de coliques.	3	9	Des coliques assez fortes.
10	Homme..	40	Catarrhe pulmonaire.	8	5	Légères coliques.	3	4	Des coliques assez fortes.

La dose des feuilles sèches de la Globulaire turbith, lorsqu'on voudra les donner seules à des adultes, devra être de 4 à 6 gros, et même d'une once; et de 3 à 4 gros, lorsqu'on les associera à quelque autre purgatif. On observera que, pour les préparer, il faut les laisser bouillir pendant huit à dix minutes, car elles ne communiqueraient que peu ou point de propriétés à l'eau, par une simple infusion, ou par une décoction qui n'aurait pas duré assez long-temps.

Sans donner les détails des procédés que j'ai employés pour préparer un extrait aqueux des feuilles de Globulaire Turbith, il me suffira de dire que, par la décoction de 4 livres de ces feuilles sèches, j'ai obtenu 1 livre 10 onces d'extrait. J'en ai donné, à titre de purgatif, depuis 48 jusqu'à 100 grains, et je crois qu'on pourrait encore aller au-delà de cette dose. J'en ai pris moi-même (n° 9 du Tableau) 72 grains qui m'ont procuré trois selles copieuses, accompagnées de quelques coliques. On pourra voir, dans le Tableau ci-dessous, quels effets cet extrait a produits chez sept autres malades qui, comme moi, l'ont pris en pilules. Au reste, la simple décoction des feuilles dans l'eau est préférable à l'extrait; elle m'a paru agir d'une manière plus sûre, et être beaucoup moins sujette à donner des coliques.

TABLEAU *des effets produits par l'extrait de Globulaire turbith.*

	Sexe des malades.	Age.	Nature de la maladie.	Dose du médicament.	Nombre des déjections alvines.	OBSERVATIONS.
		ans.		grains.		
1	Homme.	57	Hydropisie.......	48	7	Le malade a ressenti quelques coliques.
2	Femme.	63	Catarrhe.........	48	8	Pas du tout de coliques.
3	Fille...	21	Dartres.........	72	3	La purgation n'a eu lieu que huit heures après que les pilules eurent été prises.
4	Femme.	31	Mal vénérien.....	60	0	
5	La même malade		....	96	1	Cette seule évacuation n'a eu lieu que six heures après les pilules prises, et elle a été précédée d'une forte colique.
6	Homme.	38	Mal vénérien.....	48	0	
7	Femme.	32	*Idem*...........	60	3	
8	Homme.	35	Fièvre bilieuse....	100	7	
9	Homme.	34	....	72	3	Purgation un peu tardive; la première selle eut lieu quatre heures après que les pilules eurent été prises. Les évacuations furent précédées de quelques légères coliques.

Depuis que j'ai fait toutes ces observations, j'ai trouvé dans le Journal de Médecine, année 1784, un Mémoire sur les vertus de la *Globularia alypum*. L'auteur du Mémoire, le docteur Ramel, avait fait dès lors plusieurs expériences par lesquelles il avait constaté les propriétés purgatives de cette plante. Ce praticien assure qu'il a vu les personnes les plus délicates l'employer pour se purger, sans en être le plus légèrement incommodées; et lui-même, en la prescrivant, en a souvent porté la dose jusqu'à 1 once. Il assure, d'ailleurs, l'avoir employée avec avantage dans les diarrhées excitées par l'embarras des premières voies, dans les hydropisies causées par le relâchement des solides; mais c'est surtout dans les fièvres intermittentes qu'il en vante l'usage; et il va même jusqu'à la proposer pour remplacer le Quinquina. Quant à ce dernier article, je ne crois pas du tout que la Globulaire turbith puisse être assimilée à cette écorce précieuse; ses feuilles peuvent être fébrifuges à raison de leur amertume assez forte, et parce que les purgatifs conviennent souvent dans les fièvres intermittentes, surtout quand elles reconnaissent pour cause un embarras gastrique; mais leur propriété purgative très-prononcée ne permettant pas de les donner seules comme fébrifuges, à une dose un peu forte sans exciter la purgation, cette plante ne sera jamais qu'un anti-fébril du 2e ou 3e ordre.

Avant de terminer cet article, je parlerai brièvement de la Globulaire vulgaire, petite plante herbacée qui croît sur les montagnes et les collines, en France, en Suisse, en Allemagne, en Italie, et dans plusieurs autres contrées de l'Europe. Je n'ai presque rien trouvé sur cette espèce dans les auteurs; Lemery la dit vulnéraire, résolutive, etc. Quelques expériences m'ont appris qu'elle était purgative; mais n'ayant pu me procurer qu'une petite quantité de feuilles de cette plante, il m'a été impossible de faire jusqu'à présent un assez grand nombre d'observations pour prononcer si ses propriétés sont aussi certaines que celles de la Globulaire Turbith. Je me propose de poursuivre mes recherches sur cette plante et sur trois autres espèces du même genre, qui croissent aussi spontanément en France; mais, en attendant, j'offre ici dans un Tableau, selon ma méthode ordinaire, le résultat des effets que j'ai obtenus de l'emploi des feuilles de la Globulaire vulgaire, en décoction édulcorée avec un peu de miel, sans addition d'aucun autre purgatif.

TABLEAU *des effets produits par les feuilles de la Globulaire vulgaire.*

	Sexe des malades.	Age.	Nature de la maladie.	Dose du médicament.	Nombre des évacuations alvines.	OBSERVATIONS.
		ans.		gros.		
1	Garçon .	16	Fièvre...........	4	7	Les médecines ont été trouvées très-amères par les malades; mais elles ne leur ont causé ni nausées, ni coliques.
2	Fille . . .	16	Pleurésie bilieuse. .	4	2	
3	La même malade			6	4	
4	Femme.	41	Embarras gastrique.	4	1	

§. III. *De l'Anagyre.*

Anagyris fœtida. Lin. Spec. 534. — Bauh. Pin. 391. — Lois. Fl. Gall. 235. — Lois. in Duham. Arb. ed. 2. vol. 5. p. 141. tab. 42.

Anagyris. Matth. Valgr. 930. — Clus. Hist. 93. — Lob. Advers. 389.

Anagyris vera fœtida. J. Bauh. Hist. 1. lib. XI. p. 564.

L'Anagyre, vulgairement appelé *Bois-puant*, est un arbrisseau de 4 à 6 pieds de haut, dont la tige est droite, rameuse, recouverte d'une écorce verdâtre ou comme cendrée; ses feuilles sont alternes, pétiolées, composées de 3 folioles ovales-oblongues. Les fleurs forment de petites grappes droites, qui naissent immédiatement le long des rameaux; elles sont composées d'un calice à 5 dents, deux fois plus court que les pétales, et couvert de poils courts et soyeux; d'une corolle papilionacée, formée de 5 pétales d'une couleur jaune : l'étendard est beaucoup plus court que les ailes et la carène, et marqué d'une tache d'un violet foncé; de 10 étamines ayant tous leurs filets libres, distincts et disposés autour du pistil. Les fruits sont des gousses de 5 à 6 pouces de longueur, dans lesquelles il y a 5 à 8 semences réniformes, bleuâtres. On ne connaît qu'une seule espèce de ce genre; elle croît sur les collines et dans les lieux pierreux du Languedoc et de la Provence.

La matière médicale de Peyrilhe est la seule, parmi les ouvrages modernes, dans laquelle on trouve quelque chose sur l'Anagyre; encore cet auteur se contente-t-il de dire que les feuilles et les semences de cet arbrisseau sont émé-

tiques et purgatives, sans en déterminer la dose. Dioscorides et Pline attribuent aux semences la propriété de provoquer de violens vomissemens; quant aux feuilles, ils ne parlent aucunement de leur vertu purgative; mais, selon ces auteurs, ces feuilles fraîches, pilées et appliquées en cataplasme, résolvent les tumeurs; prises dans du vin, à la dose d'un drachme, elles facilitent l'accouchement laborieux, provoquent l'écoulement des lochies et des règles. Ils les conseillent encore, l'un contre la morsure des araignées, l'autre pour guérir les douleurs de tête, etc. etc. Je ne m'arrêterai pas à toutes ces propriétés fort incertaines et très-suspectes, mon but n'ayant été que de rechercher si les feuilles de l'Anagyre étaient purgatives. Ces feuilles, lorsqu'elles sont fraîches, ont une odeur très-fétide, qui a sans doute valu à cet arbrisseau son nom français *Bois-puant*, et qui avait donné lieu, chez les anciens, à l'adage *Anagyrin ne moveas*, ne touchez pas à l'Anagyre, pour dire, n'irritez pas ceux qui peuvent vous nuire. Ayant observé qu'elles perdaient, par la dessiccation, cette odeur fétide qu'on leur reproche lorsqu'elles sont vertes, et surtout après m'être assuré qu'elles ne la reprenaient pas par la décoction dans l'eau, je me suis décidé à en essayer l'usage.

N'ayant pas d'idée de la dose à laquelle il convenait de prescrire les feuilles d'Anagyre, j'ai commencé par en donner seulement 2 gros en décoction dans une pinte d'eau. Cette décoction, après qu'elle fut préparée, était d'une couleur verdâtre peu chargée; elle avait, étant bien chaude, une odeur qui n'avait rien de désagréable; sa saveur était un peu amère, mais elle n'affectait pas le goût d'une manière trop sensible, et elle n'avait rien de nauséabonde. La malade qui prit cette espèce de tisane, dans laquelle on ajouta seulement un peu de miel, eut trois évacuations alvines, qui ne furent ni précédées ni accompagnées de coliques. Dès lors je pus prescrire mon nouveau purgatif avec plus d'assurance; et, comme on le verra par le tableau de mes expériences, j'en augmentai successivement la dose jusqu'à 6 gros. Les huit premières expériences, excepté la troisième, m'avaient bien réussi; mais à cette dernière dose de 6 gros, l'Anagyre, donné trois fois de suite, a constamment causé des vomissemens assez considérables. Pour obvier à cet inconvénient, mon intention était d'en diminuer la dose, et de lui associer quelque autre cathartique, pour

affaiblir d'une part et lui enlever même sa propriété émétique, et de l'autre, pour ajouter à sa faculté purgative; mais je n'ai pas eu le temps de faire ces nouvelles expériences. Ayant seulement donné une certaine quantité de ma plante à MM. Bertin et de Jaer, médecins de l'hospice Cochin, ils m'ont communiqué les observations 12, 13 et 14, qui n'ont fait que confirmer sa propriété émétique lorsqu'elle est donnée à une dose un peu forte.

Je conclus donc par dire que si les feuilles sèches de l'Anagyre peuvent être employées comme purgatives, ce n'est qu'à la dose de 2 à 4 gros au plus; mais qu'il est préférable de ne les donner que de 2 à 3 gros, en les associant à quelque autre purgatif. De cette dernière manière, elles pourront peut-être suppléer le Séné, sur lequel elles ont, comme la Globulaire, l'avantage d'offrir une décoction d'une couleur claire et transparente, qui, par son odeur et sa saveur, n'a rien qui puisse dégoûter les malades. Au reste, je ne présente pas ici l'Anagyre avec la même certitude que la Globulaire Turbith, et je ne le regarde encore que comme un purgatif incertain, sur lequel il faudrait faire de nouvelles expériences; j'observerai seulement que ce qui pourrait confirmer les propriétés analogues de l'Anagyre et du Séné, c'est que ces deux végétaux sont très-voisins l'un de l'autre par leurs caractères botaniques : tous les deux sont de la famille des Légumineuses dans la méthode naturelle de M. de Jussieu, et ils sont aussi, dans le système de Linné, réunis dans la même classe et le même ordre, *Décandrie-Monogynie.*

TABLEAU *des observations faites sur les feuilles de l'Anagyre.*

	Sexe des malades.	Age.	Nature de la maladie.	Dose du médicament.	Nombre des évacuations alvines.	*OBSERVATIONS.*
		ans.		gros.		
1	Femme.......	40	Péripneumonie........	2	3	Décoction des feuilles d'Anagyre faite dans une pinte d'eau, et édulcorée avec 2 onces de miel.
2	Homme......	20	Gale................	3	6	Décoction faite dans un verre d'eau, et édulcorée avec 1 once de miel.
3	Femme.......	63	Paralysie............	3	0	*Idem. Idem.*
4	La même malade..............................			5	6	*Idem. Idem.*
5	Homme......	57	Embarras gastrique....	4	3	Les évacuations n'eurent lieu que huit heures après que la médecine eut été prise.
6	Homme (nº 2).	20	Gale................	4	10	
7	Homme......	54	Fièvre catarrhale.......	4	4	
8	Homme......	41	*Idem*................	4	7	
9	Femme.......	83	Paralysie.............	6	0	La décoction faite dans une chopine d'eau a été donnée en trois fois, à une heure d'intervalle entre chaque dose. Tout a été rendu par haut; il y a eu cinq vomissemens.
10	Femme.......	57	Fièvre bilieuse.........	6	0	Même mode d'administration; trois vomissemens.
11	Femme.......	31	Fièvre tierce..........	6	5	Même mode d'administration; deux vomissemens.
12	Fille.........	23	Embarras gastrique....	6	0	Deux jours après, cette malade prit de même, sans aucun effet, deux onces d'huile de Ricin.
13	Homme......	22	Courbature...........	6	0	Deux vomissemens deux heures après avoir pris la médecine.
14	Femme......	50	Lombago.............	6	0	Cette malade avait été bien purgée quelques jours avant par une médecine ordinaire avec le Séné; cinq à six heures après avoir pris celle d'Anagyre, elle éprouva des nausées et eut plusieurs vomissemens.

§. IV. *Des Garous.*

L'usage de l'écorce des Garous, pour pratiquer des exutoires, est assez connu et assez répandu ; mais l'emploi des différentes parties des Garous à l'intérieur est, on peut le dire, tout-à-fait inusité aujourd'hui par les médecins français, et il n'y a guère que les gens de la campagne qui osent les employer de cette manière, en se purgeant avec les feuilles de quelques espèces de ces plantes auxquelles on reproche, en général, une très-grande âcreté, et qu'on accuse de causer des superpurgations dangereuses, accompagnées de violentes tranchées. Cependant la connaissance des propriétés des Garous et leur usage à l'intérieur sont de la plus haute antiquité, si les baies cnidiennes (*Cocca Gnidia seu Grana Gnidia*), dont parlent Hippocrate et les anciens Grecs, sont, comme on le croit aujourd'hui, les fruits d'une espèce de Garou (*Daphne Gnidium*, Lin.). Ces baies, après avoir été très-employées dans les premiers temps de la médecine, sont depuis long-temps tombées en désuétude. Celles du Bois-gentil (*Daphne mezereum*, Lin.) passent pour être vénéneuses, et douze de ces baies ont suffi, au rapport de Linné, pour donner la mort à une jeune fille. Plusieurs oiseaux cependant, et surtout les grives, les mangent avidement et impunément. Rai pense que c'est la graine seule de ces fruits qui est dangereuse, tandis que la pulpe ne l'est pas; mais cette opinion a besoin d'être vérifiée par l'expérience. Quoi qu'il en soit, plusieurs médecins anglais, et Russel le premier, ont employé avec succès la décoction de l'écorce du Bois-gentil dans les maladies vénériennes anciennes et rebelles, surtout dans celles qui avaient attaqué les os, et dans des cas où les préparations de mercure, administrées à l'intérieur et à l'extérieur, avaient échoué. Je n'ai pas eu occasion de vérifier ces faits; mais ne m'en étant pas rapporté à ce que les auteurs modernes avaient dit sur les propriétés des Garous, j'ai voulu vérifier par moi-même, à quel degré ils avaient la faculté purgative. L'observation m'a appris que ces plantes étaient mal connues, et encore plus mal appréciées. Jusqu'à présent je n'ai pu soumettre à mes expériences que trois espèces; mais j'ai dû être surpris de leur manière d'agir, lorsqu'au lieu de drastiques extrêmement violens, je n'ai rencontré, dans

les deux premières, que des cathartiques des plus doux, qui, quoique donnés en grande quantité à la fois, n'ont souvent déterminé aucune évacuation. La troisième espèce, à la vérité, m'a offert une plante ayant assez d'âcreté, mais pouvant cependant être donnée à l'intérieur, et à assez haute dose, sans produire aucun mauvais effet.

N° 1. *Daphne Thymelæa.* Lin. Spec. 509. — Lois. Flor. Gall. 226.

Daphne floribus sessilibus, axillaribus, foliis lanceolatis, caulibus simplicibus. Ger. Fl. Prov. 442. tab. 17. fig. 2.

La première de ces espèces, la Thymelée, est un sous-arbrisseau qui n'a quelquefois que 3 à 4 pouces, et qui s'élève rarement au-delà de 8 à 9. Sa racine est brunâtre, pivotante, grosse comme le petit doigt; elle donne naissance à un grand nombre de tiges ou de rameaux simples, droits, grêles : ces rameaux périssent chaque année, et il n'y a que le tronc et la base des plus gros qui persistent. Les feuilles sont alternes, sessiles, lancéolées, glabres, ou chargées de quelques poils, surtout en leurs bords. Les fleurs sont jaunâtres, sessiles, solitaires ou réunies plusieurs ensemble dans les aisselles des feuilles. Ce sous-arbrisseau se trouve dans les lieux pierreux et montueux de nos départemens méridionaux, surtout en Languedoc et en Provence.

Les paysans du royaume d'Aragon et de la Catalogne, suivant Mycon, médecin espagnol, cité par Dalechamp, J. Bauhin et Garidel, se purgent avec demi-drachme de la poudre des feuilles de la Thymelée, qu'ils prennent dans un peu de vin ou de bouillon. Ce purgatif, d'après le témoignage des mêmes auteurs, agit avec beaucoup de violence et cause de cruelles tranchées. La description que Clusius a donnée de son *Sanamunda prima*, me paraît bien mieux convenir à l'espèce qui nous occupe qu'au *Tarton-raira*, auquel la plupart des auteurs l'ont rapportée. A la vérité, la figure donnée par Clusius convient assez bien à cette dernière espèce; mais je préfère m'en rapporter à la description, et croire que la planche a été transposée. En suivant cette opinion, la Thymelée est un arbrisseau commun dans les royaumes de Grenade et de Valence, où les herboristes lui donnaient, du temps de Clusius, le nom

de *Sanamunda*, et les paysans celui de *Mierda-cruz*, à cause de sa propriété purgative. Cet auteur ajoute que les derniers l'emploient très-fréquemment, et il ne dit pas, comme Mycon, qu'il en résultât de violentes purgations.

D'après cela, je crus pouvoir faire l'essai de la Thymelée, et je commençai par en donner 1 gros en infusion pour une potion purgative ordinaire, destinée à une femme difficile à purger. Cela n'ayant produit aucun effet, je continuai mes observations en augmentant la dose de ma plante, que je portai successivement jusqu'à 5 gros. On verra, par le Tableau que j'ai dressé, que la Thymelée, loin d'être un purgatif violent, est au contraire très-faible et très-incertaine dans sa manière d'agir, puisque deux fois de suite elle a échoué complétement et n'a pas produit une seule évacuation, à la dose de 5 gros, quoique, dans d'autres circonstances, elle eût agit suffisamment à moitié et aux deux tiers de cette dose. Les parties de la Thymelée dont je me suis servi, sont les rameaux entiers chargés de feuilles et de fleurs; et c'est par une décoction dans l'eau, pendant six à huit minutes, que je les ai fait préparer. La quantité d'eau employée pour faire cette décoction a varié de 6 à 16 onces, et je la faisais édulcorer avec 1 ou 2 onces de miel. Les malades n'ont en général trouvé aucun mauvais goût à cette préparation, et tous ceux qui en ont été purgés, l'ont été très-doucement et sans éprouver de coliques.

TABLEAU *des observations faites sur l'emploi des feuilles de Thymelée.*

	Sexe des malades.	Age.	Nature de la maladie.	Dose du médicament.	Nombre des évacuations alvines.	OBSERVATIONS.
		ans.		gros.		
1	Femme..	64	Paralysie........	1	0	
2	Homme.	35	Fièvre catarrhale..	2	4	
3	Homme.	33	Pleurésie bilieuse..	3	5	
4	Homme.	30	*Idem*...........	3	3	
5	Femme.	80	Paralysie........	2	1	
6	Garçon..	5	Rougeole........	1	0	
7	Femme.	55	Gale............	3	0	
8	Femme.	31	Fièvre tierce......	3	2	Les évacuations furent très-tardives; elles n'eurent lieu que sept ou huit heures après que la médecine eut été prise.
9	Femme.	37	Dartres..........	4	1	
10	Fille...	21	Colique bilieuse...	5	0	
11	Homme.	36	Mal vénérien......	5	0	

N° 2. *Daphne Tarton-raira.* Lin. Spec. 510. — Lois. Fl. Gall. 227.

Tarton-raire Galloprovinciæ Marsiliensium. Lob. Ic. 371. — *Sanamunda argentea latifolia.* Barr. Ic. 221.

La seconde espèce de Garou, dont j'ai observé les effets, est le Tarton-raire, petit arbrisseau de 1 à 2 pieds de haut, dont les rameaux sont couverts, pendant leur jeunesse, d'un duvet court et serré : l'écorce de ces rameaux perd une grande partie de ce duvet en vieillissant, et elle devient grisâtre. Les feuilles sont éparses, sessiles, lancéolées, longues de 6 à 8 lignes, entièrement recouvertes, sur leurs deux faces, de poils courts et soyeux qui leur donnent un aspect brillant et argenté. Les fleurs sont sessiles, solitaires ou réunies plusieurs ensemble dans les aisselles des feuilles, ou même à nu sur les rameaux : elles sont très-petites, recouvertes extérieurement d'un duvet assez semblable à celui qui revêt les jeunes rameaux, et munies à leur base de petites écailles roussâtres. Cet arbuste est indigène du midi de l'Europe; on le trouve en France, aux environs de Marseille, dans l'île de Corse et les îles d'Hières. Il est connu des Provençaux sous les noms de Tarton-raire, Gros-Retombet, Malherbe.

Pena et Lobel disent que le nom de Tarton-raire lui a été donné par les Provençaux et les Marseillais à cause de sa propriété purgative; mais ils l'accusent de purger d'une manière dangereuse, de causer des flux de ventre immodérés, surtout si on le fait prendre en nature, soit en poudre, soit autrement. Dalechamp dit à peu près la même chose, et il ajoute que cette plante a un goût tellement âcre et piquant, qu'elle laisse dans la gorge une impression brûlante si vive et si durable, que l'ardeur qu'elle cause ne peut se dissiper de long-temps, quelque moyen qu'on mette en usage pour en diminuer les effets. J. Bauhin accuse aussi notre plante, ou, pour mieux dire, il ne fait que copier Pena, Lobel et Dalechamp.

Ce que je viens de rapporter sur le Tarton-raire a sans doute éloigné bien des médecins d'en faire usage; mais les observations que j'avais déjà recueillies sur la Thymelée, m'avaient appris à douter de ce que l'on trouvait dans les livres qui traitent de l'histoire des plantes; aussi je ne craignis pas de prescrire le Tarton-raire. J'y fus d'ailleurs en-

couragé par ce que je trouvai dans Clusius et dans Garidel. Au rapport du premier, les Maures du royaume de Grenade se purgeaient souvent avec cette plante, et il paraît que ces purgations n'avaient aucune suite fâcheuse, puisque Clusius n'en parle pas. Quant à Garidel, il dit positivement « que M. Pitton, botaniste et savant médecin, qui, de son » temps, exerçait la médecine, lui avait assuré que plusieurs » paysans se purgeaient avec ce remède, et sans danger ».

Par prudence, cependant, la première fois que je donnai le Tarton-raire, je fis faire une décoction de 4 gros de ses feuilles dans une pinte d'eau édulcorée avec du miel. Cette tisane fut prise en quatre fois et en deux jours, en laissant trois heures d'intervalle entre la première dose et la seconde, afin d'être à même de modérer l'action de ce purgatif, si elle était trop forte; mais toute précaution était bien inutile; les quatre verres de décoction, pris successivement, ne produisirent aucun effet sensible : dans les deux jours il n'y eut qu'une selle qui doit être regardée comme naturelle, et non comme la suite du purgatif. Depuis cette observation, j'ai employé douze fois les feuilles de la même plante, et je n'ai pas craint d'en porter la dose de 2 à 12 gros. J'ai même été obligé d'ajouter à la décoction, lorsqu'elle n'était que de 3 à 4 gros, afin d'assurer son effet purgatif, 1 once de sirop de feuilles de Pêcher et 2 gros de sel d'Epsom (sulfate de magnésie). Ces médecines n'ont produit, en général, que des évacuations très-modérées, sans qu'aucun des malades se soit plaint d'avoir éprouvé ou des envies de vomir ou des coliques, et ils ont tous trouvé qu'elles n'avaient nul goût âcre ou désagréable qui les rendît difficiles à boire. Il en a été de même dans les trois dernières observations, où le Tarton-raire a été donné seul, deux fois à 8 gros et l'autre à 12. Dans ces trois cas, il a encore agi avec si peu de violence, qu'à 12 gros il n'a produit que cinq évacuations, et que sur deux fois qu'il a été donné à la dose de 8 gros, il y en a une où il n'en a causé aucune.

TABLEAU *des observations faites sur l'emploi des feuilles de Tarton-raire.*

	Sexe des malades.	Age.	Nature de la maladie.	Dose du médicament.	Nombre des évacuations alvines.	*OBSERVATIONS.*
		ans.		gros.		
1	Femme.	47	Fièvre catarrhale..	1	0	
2	Femme.	54	Fièvre bilieuse....	3	9	Addition, dans la décoction, d'une once de sirop de Pêcher et de 2 gros de sel d'Epsom.
3	La même malade.			3	8	Même addition.
4	Homme.	26	Fièvre tierce.....	2	2	Même addition.
5	Femme.	66	Fièvre.........	3	3	*Idem.*
6	La même malade.			3	4	*Idem.*
7	Femme.	54	Gale.........	4	1	Sans aucune addition.
8	Fille...	12	*Idem.*	3	0	*Idem.*
9	Homme.	40	Embarras gastrique.	3	6	Addition du sirop et du sel.
10	Homme.	34	Mal vénérien.....	8	3	Sans aucune addition. Préparation du Tarton-raire dans 16 onces d'eau.
11	Femme.	43	Erysipèle........	8	0	*Idem.* *Idem.*
12	Femme.	33	Engorgem. laiteux..	12	5	*Idem.* *Idem.*

Ayant employé à de très-fortes doses la Thymelée et le Tarton-raire, sans qu'il en soit jamais résulté le moindre accident, je crois pouvoir en conclure que l'usage de ces deux Garous ne peut être nuisible à l'intérieur, pourvu qu'ils ne soient pas donnés en nature, et que leurs feuilles doivent être rangées parmi les cathartiques les plus doux, en attendant que des observations ultérieures déterminent exactement leurs autres propriétés.

N° 3. *Daphne Gnidium.* Lin. Spec. 511. — Lois. Fl. Gall. 227.
Thymelæa. Clus. Hist. 87. — Dod. Pempt. 364.
Thymelæa Monspeliaca. J. Bauh. Hist. 1. lib. 5. p. 591.

Le Garou proprement dit, nommé vulgairement *Sain-Bois*, est un petit arbrisseau de 2 pieds de haut ou environ, à rameaux redressés, recouverts d'une écorce brunâtre, dont les supérieurs sont chargés, dans toute leur étendue, de feuilles éparses, rapprochées les unes des autres, sessiles, linéaires lancéolées, longues d'un pouce ou un peu plus, très-glabres, chargées en leur face postérieure d'une nervure très-saillante, et terminées par une pointe aiguë. Les fleurs sont disposées, au sommet des rameaux et dans les aisselles

des feuilles supérieures, en petites grappes serrées, formant par leur réunion une espèce de panicule. Ces fleurs sont petites, d'un blanc sale, toutes couvertes à l'extérieur, ainsi que leurs pédoncules, de poils très-courts et très-serrés qui ressemblent à une sorte de duvet. Il leur succède de petites baies peu charnues, rougeâtres. Cet arbrisseau croît dans les lieux secs et arides des parties méridionales de l'Europe; on le trouve en Espagne, en France, en Italie.

La propriété que la partie intérieure de l'écorce du Garou a de former vésicatoire lorsqu'elle est appliquée immédiatement sur la peau, est assez connue et assez employée; mais c'est à cette seule application externe que se borne tout l'usage qu'on fait aujourd'hui de cette plante en médecine. Les anciens ne craignaient pas de prendre à l'intérieur la partie pulpeuse de ses fruits, qu'ils appelaient *Cocca* ou *Grana Gnidia*; mais pour que la gorge ne fût pas blessée par leur saveur brûlante, ils avaient la précaution de les envelopper dans de la farine, du pain, des grains de raisin ou du miel. C'est ce que Dioscorides et Pline nous apprennent, et le premier fixe à vingt de ces grains la dose ordinaire pour purger.

N'ayant encore aucune observation particulière sur les fruits des Garous, je n'ai pas osé commencer à en faire l'essai par ceux de l'espèce dont il est maintenant question; mais ayant déjà employé les feuilles de deux autres espèces sans qu'il en fût résulté le plus léger accident, j'ai cru pouvoir de même, faire usage de celles de Sain-Bois. Cependant, ayant observé que, par la décoction, celles-ci communiquaient à l'eau une saveur âcre et piquante qui laissait dans la gorge un sentiment d'ardeur et une impression brûlante assez durables, j'ai fait préparer dans une plus grande quantité d'eau (dans une pinte) toutes les doses de feuilles que j'ai administrées, et j'ai choisi des malades sur lesquels cela ne pût produire rien de fâcheux. Effectivement, toutes ces médecines données en lavage n'ont causé aucun accident, et la plupart des malades, qui en ont pris, étant des gens du peuple, accoutumés à l'eau-de-vie et aux liqueurs fortes, ne se sont pas même plaints de la saveur âcre et piquante que j'avais très-bien sentie, et qui a de même été très-sensible à d'autres malades qui n'avaient pris que des doses moitié moindres que celles qui sont portées sur le tableau de mes observations. Cette âcreté des feuilles du Garou s'op-

posant à ce qu'on puisse les donner à une dose un peu élevée, ou dans une décoction rapprochée, et encore moins en nature, il ne sera jamais possible de les employer comme purgatives, surtout si l'on veut observer, comme on pourra le voir dans le Tableau ci-dessous, que malgré leur âcreté elles n'agissent que peu ou point comme purgatives, puisque deux paralytiques en ont pris chacun la décoction d'une once dans l'espace de cinq à six heures, sans avoir eu aucune évacuation.

TABLEAU *des observations faites sur l'emploi des feuilles de Garou* (Daphne gnidium)

	SEXE des malades.	AGE.	NATURE de la maladie.	DOSE du médicament.	NOMBRE des évacuations alvines.	OBSERVATIONS.
		ans.		gros.		
1	Homme.	67	Paralysie.........	6	3	Il y a eu deux vomissemens.
2	Femme.	19	Mal vénérien.....	6	5	Il y a eu un vomissement, une heure après la médecine prise. Les cinq évacuations alvines ont été très-peu considérables.
3	Femme.	58	Hydropisie.......	6	5	La médecine n'a commencé à agir que sept heures après avoir été prise.
4	Homme.	32	Mal vénérien......	6	6	
5	Homme.	75	Paralysie........	8	o	
6	Fille...	20	Gale............	6	o	Un vomissement.
7	Femme.	39	Mal vénérien.....	6	2	
8	Homme.	62	Paralysie.........	8	o	

Après avoir renoncé à employer les feuilles du Garou comme purgatives, je les ai données dans des maladies cutanées, principalement dans des affections dartreuses, et je l'ai fait avec beaucoup de succès chez quatre malades qui ont été complétement guéris; mais ces observations sur cette nouvelle matière sont encore trop peu nombreuses pour que je puisse conclure affirmativement en faveur de ce nouveau moyen de guérison, dont j'ai d'ailleurs fait usage conjointement avec d'autres remèdes. Pour m'assurer de son efficacité, je l'ai depuis employé seul chez plusieurs malades, et ce n'a guère été alors que dans la proportion d'un tiers ou d'un quart que j'ai obtenu des guérisons. Dans cette dernière intention, je ne donnais les feuilles de Garou qu'à 2 gros en décoction légère dans 1 pinte d'eau.

§. V. *De la Camelée.*

Cneorum tricoccon. Lin. Sp. 49. — Lam. Illust. tab. 27. — Lois. Fl. Gall. 24.
Chamelæa tricoccos. Clus. Hist. 87. — J. Bauh. Hist. 1. lib. 5. pag. 584.
Chamælea. Dod. Pempt. 363.

La Camelée est un arbrisseau très-rameux, qui s'élève peu au-delà de 2 pieds, dont les feuilles, toujours vertes, sont oblongues, entières, alternes, sessiles, rétrécies à leur base, un peu élargies à leur sommet, glabres et luisantes. Les fleurs sont axillaires, portées sur des pédoncules cinq à six fois plus courts que les feuilles; elles sont composées d'un calice à trois dents, de trois pétales de couleur jaune, de trois étamines et d'un pistil. Les fruits qui leur succèdent sont des baies sèches à trois coques monospermes. Cet arbrisseau croît dans les lieux secs, arides et pierreux, en Espagne, dans le midi de la France et en Italie.

J. Bauhin dit que de son temps on faisait un grand usage, surtout à Montpellier, du *Chamelæa tricoccos*, et que les pharmaciens de cette ville en conservaient le suc exprimé et desséché. Il ajoute qu'il a souvent employé avec succès ce suc récent, à la dose d'un à deux gros, ou seul ou mêlé à d'autres hydragogues, et qu'il agit doucement sans causer ni vomissemens, ni tranchées, ni autres accidens, comme font la Lauréole et le Bois-gentil (1). Dodonæus, cependant, a accusé la Camelée de purger avec une grande violence, et conseille de s'en abstenir; mais cet auteur paraît avoir confondu cette plante avec les Garous, et avoir copié ce que Dioscorides et les Arabes ont dit d'une de ces plantes; car il n'assure pas, comme J. Bauhin, en avoir fait usage dans sa pratique. Quoi qu'il en soit, j'ai voulu, d'après le

---

(1) Les expériences que j'ai faites sur la Thymelée, le Tartonraire, le Garou proprement dit, et que j'ai rapportées plus haut, prouvent assez que ces plantes ne sont pas aussi à craindre qu'on l'avait dit; la dernière seule demande à être employée avec ménagement La Lauréole et le Bois-gentil peuvent être dans le même cas; mais il est très-douteux qu'ils aient plus d'âcreté.

témoignage de ce dernier, essayer de nouveau la Camelée, et je me suis servi pour cela des feuilles sèches en décoction. Six onces d'eau, dans lesquelles ces feuilles avaient bouilli cinq à six minutes, étaient légèrement teintes d'une couleur jaune-verdâtre; leur saveur était amère, et leur odeur peu sensible.

Il résulte de mes observations, que les feuilles de la Camelée ne sont que très-faiblement purgatives, puisque sur huit fois qu'elles ont été données, elles ont trois fois totalement manqué d'agir, et qu'elles ne paraissent avoir eu d'action dans deux autres cas, que parce que je leur avais associé d'autres cathartiques. Il en résulte encore que ces mêmes feuilles peuvent être données sans inconvénient à une dose assez forte, puisqu'elles l'ont été deux fois à 8 gros sans qu'il soit arrivé le moindre accident aux malades.

TABLEAU *des observations faites sur les feuilles de Camelée, employées comme purgatives.*

	Sexe des malades.	Age.	Nature de la maladie.	Dose du médicament.	Nombre des évacuations alvines.	*OBSERVATIONS.*
		ans.		gros.		
1	Femme.	47	Dartres.	2	6	Décoction des feuilles de Camelée faite dans 6 onces d'eau, avec addition d'une once de sirop de Pêcher et de 2 gros de sel d'Epsom.
2	Homme.	40	Fièvre catarrhale.	2	8	Même préparation, même addition. Le malade a trouvé à la médecine un goût désagréable; mais elle ne lui a causé ni nausées ni coliques.
3	Homme.	34	Mal vénérien.	3	2	Point d'addition d'autres purgatifs.
4	Fille.	20	Maladie cutanée.	3	0	*Idem.* La malade est difficile à purger; les médecines les plus fortes ne lui procurent que deux ou trois évacuations.
5	Femme.	20	Fièvre gastrique.	4	0	
6	Homme.	24	*Idem.*	6	4	Décoction préparée dans 16 onces d'eau.
7	Femme.	40	Fièvre.	8	0	Deux vomissemens une heure après avoir pris la médecine.
8	Femme.	22	Fièvre irrégulière.	8	4	Quelques légères coliques.

RÉSUMÉ.

Sur sept plantes que j'ai soumises à des observations positives, la Globulaire Turbith, la Globulaire vulgaire, l'Anagyre, la Thymelée, le Tarton-raire, le Garou et la

Camelée, dans l'intention de trouver dans leurs feuilles un succédanée à celles du Séné ; les expériences plus ou moins nombreuses dont elles ont été le sujet, m'ont prouvé que trois d'entre elles avaient des propriétés purgatives très-prononcées, et qu'on pouvait les employer à la place du purgatif exotique. Parmi ces trois plantes auxquelles j'ai reconnu une vertu purgative analogue à celle que possède le Séné, la Globulaire Turbith doit être placée au premier rang. Employée à double dose, elle agit absolument comme celui-ci, et elle a sur lui l'avantage de présenter un médicament d'une odeur et d'une saveur beaucoup moins désagréables, et dont les effets sont bien moins souvent accompagnés de coliques. Il ne faut, pour se convaincre de ce que j'avance ici, que jeter un coup d'œil sur le Tableau n° 2, page 54, qui contient les observations comparatives des effets des feuilles de la Globulaire Turbith et de celles du Séné; on y verra que dix malades qui ont pris l'un et l'autre purgatif, ont eu à peu près un même nombre d'évacuations alvines, en prenant double dose de Globulaire que de Séné, puisque le total de ces évacuations pour les dix malades a été de soixante par la Globulaire, et de cinquante-cinq par le Séné. Quant aux circonstances qui ont accompagné toutes ces purgations, les deux colonnes d'observations prouvent évidemment que l'avantage est du côté de la Globulaire, puisque, sur les mêmes malades, deux seulement sur dix ont eu de légères coliques par l'effet du purgatif indigène, tandis que, dans ce même nombre, six en ont éprouvé par le purgatif exotique.

La seconde plante, la Globulaire vulgaire, paraît aussi pouvoir être proposée pour remplacer le Séné; mais quatre observations ne sont pas suffisantes pour que je puisse l'indiquer avec la même certitude que la Globulaire Turbith.

La troisième, l'Anagyre, est incontestablement purgative; mais elle joint à cette propriété, celle d'être en même temps émétique, dès qu'on en élève un peu la dose; ainsi, sur huit malades qui n'ont pris que 2 à 4 gros de ses feuilles, sept ont été fort bien purgés; mais sur six autres qui en ont tous pris 6 gros, un seul a eu cinq évacuations alvines, et en même temps deux vomissemens, tandis que les cinq autres n'ont eu que des vomissemens et pas une seule évacuation par le bas. Cette faculté qu'ont les feuilles de l'Anagyre de provoquer le vomissement, lorsqu'on les administre à

une dose un peu élevée, rend leur manière d'agir trop incertaine pour qu'on puisse les employer comme purgatif habituel, si ce n'est en leur associant quelques autres cathartiques, comme des sels neutres et de la manne. Mais en ne les donnant que de cette manière et à la dose de 2 à 3 gros, les feuilles de l'Anagyre me paraissent pouvoir être placées immédiatement après la Globulaire Turbith, comme une des substances indigènes les plus capables d'être substituées au Séné.

Quant aux feuilles de Thymelée, de Tarton-raire, de Garou et de Camelée, je leur ai bien reconnu à toutes la faculté de provoquer la purgation; mais la première et la dernière manquent trop souvent leur effet; la seconde a aussi le même inconvénient, et de plus celui d'exiger d'être préparée à forte dose; enfin la troisième, avec les mêmes inconvéniens, présente encore celui de communiquer à l'eau dans laquelle on en fait la décoction, une saveur âcre qui pourrait ne pas convenir à un grand nombre de malades.

Au reste, la décoction des feuilles de toutes ces plantes peut, aux doses que j'ai indiquées, être donnée sans aucun inconvénient. C'est à tort que Pena, Lobel, Dalechamp, J. Bauhin, etc. ont accusé plusieurs d'entre elles d'avoir une âcreté extrême, d'agir avec une grande violence, et de causer des superpurgations accompagnées de tranchées très-douloureuses. Je les ai toutes données à un grand nombre de malades sans qu'il en soit jamais arrivé le moindre accident; j'en ai pris moi-même de plusieurs, ou j'en ai au moins goûté, et je puis assurer que leur saveur, sans être agréable au goût, y répugne d'ailleurs beaucoup moins que bien d'autres médicamens pharmaceutiques, et particulièrement le Séné. En nature et en poudre, il est possible que plusieurs espèces aient une âcreté capable de causer des accidens quelconques; les Garous sont surtout dans ce cas; mais, je le répète, la décoction de ceux-ci même, à des doses modérées, n'est nullement dangereuse.

TROISIÈME MÉMOIRE.

DU JALAP,

ET DES PLANTES QUI PEUVENT ÊTRE EMPLOYÉES COMME SES SUCCÉDANÉES.

§. I.

L'INTRODUCTION du Jalap dans la matière médicale ne date que de deux cents et quelques années. C'est au commencement du 17e siècle, vers 1610, que ce médicament fut apporté, pour la première fois, du nouveau continent dans l'ancien. Les Européens apprirent des Mexicains à le connaître et à s'en servir, et le nom qu'ils lui donnèrent vient de Xalappa, ville du Mexique, aux environs de laquelle la plante qui produit le Jalap est fort commune. Il paraît que la nouvelle substance médicamenteuse se répandit d'abord en France par la voie du commerce que faisaient les Marseillais avec le Nouveau-Monde; mais ceux qui nous apportèrent alors, et long-temps après ceux qui continuèrent à nous apporter la racine de Jalap, ne pensèrent nullement à se procurer en même temps des renseignemens suffisans sur l'espèce de plante à laquelle elle pouvait appartenir. De là, la plus grande obscurité enveloppa pendant bien des années, et presque jusqu'à la fin du siècle dernier, l'histoire naturelle du Jalap.

Quelques analogies de propriétés, et quelques apparences de formes, quoique assez éloignées, firent que G. Bauhin et J. Bauhin rangèrent cette racine avec les Bryones. Des motifs, à peu près les mêmes, firent penser à quelques auteurs allemands, que le Jalap était une espèce de rhubarbe, et ils le désignèrent sous le nom de *Rhubarbe noire,* tandis qu'ils donnaient à la vraie, le nom de *Rhubarbe jaune.* On prenait aussi dans ce temps pour une Rhubarbe, et on appelait Rhubarbe blanche, le Méchoacan, autre racine purgative, apportée d'Amérique quelque temps avant le Jalap,

et dont on ignorait également à quelle espèce de plante elle appartenait.

Simon Paulli et quelques autres, distinguant le Méchoacan de la Rhubarbe, prirent le Jalap pour une sorte de la première drogue, et ils l'appelèrent Méchoacan noir ou mâle, laissant au vrai Méchoacan le nom de blanc. Cette manière de voir était très-près de la vérité, puisque le Jalap et le Méchoacan ont été reconnus depuis appartenir au même genre qui est celui des Liserons. L'Ecluse et Dodonée avaient déjà d'ailleurs indiqué, avant Simon Paulli, les rapports du Méchoacan avec les Liserons, ou avec la Scammonée qui n'en est qu'une espèce.

Après Simon Paulli, ceux qui parlèrent du Jalap s'écartèrent beaucoup du rapprochement que cet auteur avait fait; pensant encore moins à consulter l'Ecluse et Dodonée, loin d'éclaircir l'histoire naturelle du Jalap, ils l'embrouillèrent de plus en plus, et, par la suite, l'ignorance où l'on était de la véritable nature de ce médicament, loin de se dissiper, augmenta encore davantage, et jusque très-avant dans le dix-huitième siècle, les plus illustres botanistes et les plus célèbres médecins ne purent éclaircir cette matière, où restèrent partagés d'opinion sur la plante à laquelle on devait le Jalap.

Samuel Clossœus, médecin de Metz et savant érudit, avait déjà dit que le Jalap était la racine d'une plante nommée *Mirabilis Peruviana*, lorsque le P. Plumier, qui avait voyagé en Amérique, le confirma à Tournefort. D'après cela, l'illustre auteur des *Institutiones rei Herbariæ* nomma cette plante du Pérou : *Jalapa officinarum fructu rugoso*. Linné, en adoptant cette opinion, changea seulement le nom générique de cette plante, ou, pour mieux dire, il lui redonna celui de *Mirabilis*, qu'elle avait déjà porté, et il ne lui conserva la dénomination de *Jalapa*, que comme nom spécifique, qu'elle a toujours conservé depuis.

Un peu plus tard, cependant, Linné ayant cru trouver beaucoup de ressemblance entre l'écorce, la texture et la grandeur des racines de la Belle-de-nuit à longues fleurs (*Mirabilis longiflora*) et celles du Jalap, il pensa qu'elles pouvaient bien être les mêmes, et il consigna ses nouvelles idées à ce sujet, dans ses Aménités académiques, vol. 7, p. 308. Enfin Bergius, ayant appris, par des expériences

particulières, que la racine de la Belle-de-nuit dichotome (*Mirabilis dichotoma*) avait des propriétés purgatives beaucoup plus prononcées que les deux autres espèces dont il vient d'être parlé, la Belle-de-nuit dichotome fut considérée par lui comme le véritable Jalap, et cette opinion fut adoptée par les rédacteurs de la Pharmacopée de Suède.

Cependant Rai, Houston, Sloane et Miller avaient déjà considéré le Jalap comme une espèce de Liseron; Linné lui-même, dans son *Mantissa*, publié à la suite du *Systema naturæ*, avait embrassé cette opinion; et, dans la seconde édition de sa Matière médicale, il place le Jalap parmi les Liserons, sous le nom de *Convolvulus Jalapa*. Houston, qui avait voyagé dans la partie de l'Amérique espagnole où le Jalap croît spontanément, y avait observé cette plante vivante, et, plus qu'un autre, il put éclaircir son histoire. A son retour en Angleterre, il montra des échantillons de la plante desséchée à Bernard de Jussieu, qui était alors à Londres, et ce célèbre botaniste reconnut que c'était une espèce de Liseron.

Thiery de Menonville, botaniste et voyageur français, qui a été à Xalappa et à la Vera-Cruz, où il a observé le Jalap vivant, a pleinement confirmé le sentiment de Rai, de Houston, de Sloane, de Miller, de Bernard de Jussieu, et la description qu'il adressa pendant son voyage à M. A. L. de Jussieu ne laisse aucun doute sur l'espèce de plante et sur la nature du genre auquel appartient le Jalap.

Enfin, en 1802, M. Michaux fils a rapporté d'Amérique en France, un pied vivant de Jalap, que son père avait trouvé, quelques années auparavant, dans les Florides, et qu'il avait transporté à Charles-Town. Ce pied de Jalap ne vécut que deux années dans les serres du jardin des Plantes de Paris; mais M. Desfontaines, professeur de botanique dans cet établissement, a profité de ce temps pour décrire, avec une exactitude extrême, cette plante qui, pendant si long-temps, était restée incertaine, et pour donner en même temps beaucoup de notions sur son histoire.

M. Desfontaines fait observer avec raison, dans son Mémoire (1), que si les auteurs qui ont rapporté la racine du Jalap à celles de trois espèces de Belles-de-nuit dont il a été

(1) Mémoire sur le Jalap, par M. Desfontaines, Annales du Muséum d'Hist. nat. vol. 2. p. 120.

question plus haut, avaient eu occasion de comparer des racines fraîches et entières du Jalap avec celles de ces trois plantes, ils n'auraient pas commis de semblables erreurs, parce qu'elles leur auraient offert des différences extrêmement remarquables.

On cultive encore aujourd'hui le Jalap au Jardin du Roi, à Paris, mais on n'y en possède qu'un petit nombre de pieds, qui ne fleurissent pas, parce qu'ils sont trop jeunes, et qu'il paraît nécessaire que les racines de cette plante aient acquis une certaine grosseur pour fleurir et fructifier. Le Jalap ne peut d'ailleurs, sous le climat de Paris, se cultiver qu'en serre, ce qui ne rend pas probable qu'il soit jamais possible de le multiplier pour les besoins qu'on en a en médecine, à moins qu'on ne puisse l'acclimater dans les départemens les plus chauds du midi de la France, comme ceux du Var, des Bouches-du-Rhône, de l'Hérault, etc.

Mais, quoiqu'on puisse regarder comme constant aujourd'hui que le vrai Jalap soit la racine du Liseron, nommé par Linné *Convolvulus Jalapa*, il paraîtrait qu'on trouve encore en Amérique d'autres Liserons dont les racines sont non-seulement purgatives, mais encore assez semblables à celles du véritable Jalap, pour que dans les pays où ces espèces de Liserons se trouvent, on les prenne pour le Jalap, et pour qu'on les introduise dans le commerce sous son nom, quoiqu'elles soient essentiellement différentes, sinon quant aux propriétés, au moins parce qu'elles ne sont pas dues à la même espèce. C'est ainsi que M. le professeur Richard a vu, dans l'île de Sainte-Croix, un Liseron regardé comme véritable espèce de Jalap, dont les racines avaient été achetées à Sainte-Marthe, et de là transportées à Sainte-Croix, afin d'y être cultivées en grand pour le commerce; et cependant ce Liseron était différent du Jalap décrit par Thiery de Menonville et par M. Desfontaines.

Voulant trouver des succédanées au Jalap, et le genre de plantes auquel est dû cette substance médicamenteuse étant bien connu aujourd'hui, j'ai été naturellement conduit à les chercher d'abord dans les autres espèces de Liseron qui sont indigènes en France; et j'avais d'autant plus d'espérance de réussir, qu'outre le Jalap, le Méchoacan et cette troisième espèce de l'île de Sainte-Croix, qui sont dus au nouveau continent, la Scammonée et le Turbith, qui sont deux espèces de l'ancien, sont doués de propriétés purga-

tives bien reconnues de tous les praticiens, et que déjà nos espèces de France sont indiquées comme étant aussi purgatives; de sorte qu'il paraissait qu'on pouvait dire, sans courir le risque de se tromper, que presque tous les Liserons avaient des propriétés analogues, et que s'ils différaient un peu dans leur manière d'agir, ce ne pouvait être que du plus au moins.

Le Jalap réunit des qualités précieuses comme médicament; modicité dans le prix, saveur peu prononcée, qui rend son administration facile, action bien certaine comme purgatif. On lui a cependant reproché de ne pas toujours agir d'une manière parfaitement uniforme, parce que sa propriété essentielle réside dans le principe résineux qu'il contient, et que celui-ci peut varier en quantité, selon la qualité des racines; mais ce reproche n'est pas plus fondé pour le Jalap que pour tous les autres médicamens. Il n'est point en effet de substance médicamenteuse qui, lorsqu'elle n'est pas de bonne qualité, ne puisse présenter des différences dans sa manière d'agir sur notre économie. C'est à tort aussi qu'on a reproché au Jalap d'être un purgatif violent, pouvant produire divers accidens : cela n'a jamais lieu lorsqu'il n'est pas donné à contre-temps ou à trop haute dose.

Si j'ai cherché des Succédanées au Jalap, ce n'est donc pas que je ne le regarde comme un excellent médicament; je ne lui reproche qu'une chose, c'est d'être étranger. J'avoue d'ailleurs que les bonnes qualités qu'il possède le rendent bien plus difficile à remplacer, et d'après mes propres observations, les deux racines indigènes qu'il serait le plus avantageux de lui substituer, parce qu'elles sont grosses et fort communes, ont l'inconvénient de présenter au goût une saveur très-amère, ce qui rend un peu désagréable leur administration en nature. D'un autre côté, nos Liserons indigènes auxquels j'ai reconnu les mêmes propriétés qu'au Jalap, et qui, comme lui, n'ont pas de saveur bien marquée, n'offrent que des racines fibreuses assez grêles, de sorte qu'il en faut une certaine quantité de pieds pour former la dose nécessaire à une seule purgation. Cependant, comme ces Liserons sont communs dans le midi de la France, je crois que leurs racines pourront être dans tous les temps d'un prix égal et même inférieur au Jalap.

Raynal estimait, il y a quarante ans, qu'il s'employait en Europe 7,500 quintaux de Jalap, et le prix de celui-ci est

à Xalappa de 120 à 130 francs le quintal. A Paris on le paye communément deux fois et demi ou trois fois davantage; mais il y a quelques années, lorsque la guerre maritime rendait le commerce si difficile, on l'a vu valoir cinq à six fois plus cher qu'il ne coûte en Amérique. Si nous avons en France des plantes qui jouissent des mêmes propriétés que le Jalap, pourquoi ne les emploierions-nous pas, et pourquoi continuerions-nous à porter à des étrangers un argent qui pourrait faire naître et alimenter chez nous une petite branche de commerce, dans ceux de nos départemens où croissent les Succédanées du Jalap ?

Je pourrais encore parler des sophistications qu'on fait éprouver à cette racine exotique. En Amérique on la mêle avec celle des Belles-de-nuit, qui sont beaucoup moins purgatives, et en Europe, avec celle de la Bryone, qui le sont au contraire davantage. Cette seconde sophistication est plus facile à reconnaître, parce que la Bryone a une saveur très-amère, et qu'elle est d'ailleurs plus blanche et plus légère; les racines de Belles-de-nuit se reconnaissent à ce qu'elles sont moins ridées et moins résineuses. Une troisième altération, plus répréhensible encore que les substitutions dont il vient d'être question, est celle pratiquée par des marchands qui ont l'insigne mauvaise foi de retirer tout ce qu'ils peuvent de résine de leur Jalap, en le faisant infuser dans l'esprit-de-vin avant de le vendre. Lorsque ce médicament est ainsi altéré, il devient léger, presque sans odeur, et il ne purge plus que fort peu et même point du tout.

§. II. *Des Liserons.*

Les Liserons doivent leurs propriétés purgatives au suc laiteux contenu dans leurs différentes parties, et principalement dans leurs racines. Les facultés plus ou moins énergiques des différentes espèces tiennent aux proportions variables de résine contenue dans ce suc, et ces facultés sont d'autant plus développées, que les proportions de cette résine sont en même temps plus abondantes, et moins tempérées par quelque autre substance de nature différente, capable de les affaiblir ou de les détruire. Comme on a reconnu en général, dans nos Liserons indigènes, les mêmes principes que dans les exotiques, j'ai cru que, sans sortir de

		OBSERVATIONS.
1	Fille	ains de racine de Soldanelle en poudre, on avait le dose de Jalap; le tout fut délayé dans 6 onces et donné dans l'espace de six heures. Les trois éva- nt eu lieu sont donc dues aux deux purgatifs réunis.
2	Fen	ins de Soldanelle furent ajoutés dans une potion mposée de 2 gros de Globulaire et d'une once de les de Pêcher.
3	Gar	lade était l'enfant de la femme n° 2. On avait ajouté à 1 gros de Globulaire et demi-once de sirop de Pêcher.
4	Fen	de Soldanelle a été délayée dans une tasse d'eau, n'a ajouté qu'une once de sirop de Pêcher.
5	Hor	*em.*
6	Gar	une demi-once de sirop de Pêcher.
7	Fen	tion; purgation très-facile; point de coliques.
8	Gar	de Soldanelle a été donnée dans un demi-verre d'eau addition d'aucun autre purgatif.
9	Fem	donnée de même, ainsi que dans toutes les obser- ntes; on a seulement augmenté la quantité d'eau son de la dose plus considérable de la poudre.
10	Gar	
11	Fem	
12	Gar	
13	Gar	
14	La m	
15	Garç	
16	Garç	
17	Fem	ois vomissemens qui ont précédé et accompagné les lvines.
18	Fem	
19	La m	
20	Fille	le est très-difficile à purger; je n'ai encore pu le l'Euphorbe Pithyuse.
21	Fem	
22	La m	
23	Garç	
24	Fille	

1er TABLEAU *des observations faites pour constater la propriété purgative des racines de Soldanelle.*

	SEXE des MALADES.	AGE.	NATURE de LA MALADIE.	DOSE du médicament.	NOMBRE des évacuations alvines.	*OBSERVATIONS.*
		ans.		grains.		
1	Fille..........	81	Apoplexie.........	24	3	Aux 24 grains de racine de Soldanelle en poudre, on avait ajouté pareille dose de Jalap; le tout fut délayé dans 6 onces d'eau sucrée et donné dans l'espace de six heures. Les trois évacuations qui ont eu lieu sont donc dues aux deux purgatifs réunis.
2	Femme........	36	Mal vénérien.......	20	4	Les 20 grains de Soldanelle furent ajoutés dans une potion purgative, composée de 2 gros de Globulaire et d'une once de sirop de feuilles de Pêcher.
3	Garçon.......	6	*Idem*............	10	3	Le petit malade était l'enfant de la femme n° 2. On avait ajouté à la Soldanelle 1 gros de Globulaire et demi-once de sirop de Pêcher.
4	Femme........	34	Embarras gastrique...	36	9	La poudre de Soldanelle a été délayée dans une tasse d'eau, à laquelle on n'a ajouté qu'une once de sirop de Pêcher.
5	Homme.......	52	Hydropisie.........	36	8	*Idem. Idem.*
6	Garçon.......	6	Fièvre............	12	4	Addition d'une demi-once de sirop de Pêcher.
7	Femme........	36	Embarras gastrique..	24	5	Même addition; purgation très-facile; point de coliques.
8	Garçon.......	2	Variole...........	10	2	La poudre de Soldanelle a été donnée dans un demi-verre d'eau sucrée, sans addition d'aucun autre purgatif.
9	Femme........	32	Embarras gastrique..	50	12	Soldanelle donnée de même, ainsi que dans toutes les observations suivantes; on a seulement augmenté la quantité d'eau sucrée en raison de la dose plus considérable de la poudre.
10	Garçon.......	4	Variole...........	15	8	
11	Femme........	56	Érysipèle..........	40	0	
12	Garçon.......	6	Fièvre bilieuse......	15	7	
13	Garçon.......	3 ½	Rougeole..........	15	1	
14	La malade n° 2........................			36	2	
15	Garçon.......	5	Érysipèle..........	15	0	
16	Garçon.......	3 ½	Rougeole (n° 13)....	24	7	
17	Femme........	41	Maladie laiteuse....	50	3	Il y a eu trois vomissemens qui ont précédé et accompagné les évacuations alvines.
18	Femme........	33	Fièvre tierce.......	48	2	
19	La même malade n° 18..................			60	4	
20	Fille..........	19	Épilepsie..........	72	0	Cette malade est très-difficile à purger; je n'ai encore pu le faire qu'avec l'Euphorbe Pithyuse.
21	Femme........	42	Fièvre gastrique....	60	3	
22	La même malade n° 21..................			72	5	
23	Garçon.......	3	Variole...........	20	4	
24	Fille..........	3 ½	*Idem*............	24	5	

ce genre, je pourrais trouver, parmi les premiers, une ou plusieurs plantes capables de remplacer le Jalap.

La grande affinité du Liseron des haies (*Convolvulus sepium*, Lin.) avec la Scammonée, a fait présumer qu'il participait plus ou moins aux vertus de cette dernière. En effet, il y a long-temps que Mesuë a reconnu qu'il était lactescent et purgatif. Son suc laiteux, épaissi jusqu'à consistance d'extrait, égale en propriété la Scammonée, selon Haller, et peut être donné à sa place à la dose de 20 à 30 grains. MM. Coste et Willemet l'ont employé avec succès chez quatre hydropiques. M. Bodard, qui en a fait l'objet d'essais multipliés sur des individus de tout âge, de tout sexe, assure que ce purgatif a, sur la Scammonée, l'avantage de ne point produire sur les intestins une irritation aussi forte, quoique son effet ne soit pas moins certain. D'autres praticiens ont donné demi-once des feuilles et des fleurs en infusion ou en décoction, et cela a agi comme doux purgatif. Le grand Liseron croît partout dans les haies : pourquoi, malgré ces témoignages avantageux, est-il encore abandonné des médecins, et même oublié dans la plupart des livres de matière médicale?

Les propriétés de cette espèce étant déjà assez constatées, j'ai préféré faire mes expériences sur la Soldanelle qui est moins connue, et qui m'a paru mériter de l'être davantage; j'en ai aussi fait quelques-unes sur le Liseron à feuilles de Guimauve.

N° 1. *Convolvulus Soldanella.* Lin. Spec. 226.—Regnault. Bot. tab. 402. — Lois. Flor. Gall. 119.
Soldanella. Dod. Pempt. 395.
Brassica marina. Matth. Valgr. 469.
Brassica marina sive Soldanella. J. Bauh. Hist. 2. lib. 15. p. 166.

La Soldanelle ou Chou-marin est une plante herbacée, vivace, dont la racine fibreuse, rampante, blanchâtre, donne naissance à plusieurs tiges faibles et couchées. Les feuilles sont alternes, pédonculées, arrondies ou réniformes, échancrées en cœur à leur base, un peu charnues et très-glabres. Les pédoncules, plus longs que les feuilles, sont axillaires et uniflores. La corolle est en forme de cloche, grande, d'une belle couleur rose, rayée de blanc. Cette plante est com-

mune dans les sables au bord de l'Océan et de la Méditerranée, depuis Bayonne jusqu'à Dunkerque, et depuis Antibes jusqu'à Perpignan.

Les auteurs qui ont parlé de la Soldanelle disent tous qu'elle purge fortement; mais ils sont peu d'accord sur les doses, soit qu'ils la prescrivent en poudre ou en décoction, soit qu'ils conseillent le suc extrait de la plante fraîche. Quant à moi, j'ai commencé par donner les feuilles sèches en décoction dans l'eau, à la dose d'une demi-once, et sur quatre malades auxquels je les ai fait administrer de cette manière, deux ont été très-bien purgés, deux autres ne l'ont pas été du tout. De ces observations que je n'ai pas continuées, parce que c'était plutôt les racines en poudre que je préférais expérimenter, j'ai seulement pu conclure que la Soldanelle n'était pas un purgatif aussi fort que quelques auteurs l'avaient dit, et que d'autres l'avaient répété sans examen. Pour ce qui est des racines données en nature et en poudre, les vingt-quatre observations dont je donne ici le Tableau (*voyez* le Tableau n° 1), m'ont prouvé que ces racines étaient un bon purgatif, et qu'elles pouvaient bien remplacer le Jalap. Elles sont seulement moins énergiques, et il est nécessaire qu'elles soient données à une dose un peu plus considérable pour agir de la même manière que la drogue exotique; mais cet inconvénient ne m'a pas paru bien grave, parce que la poudre de Soldanelle n'a pas de saveur désagréable, et que les malades m'ont paru en prendre 50 à 72 grains avec autant de facilité que 40. Pour remédier à cela, j'avais d'abord pensé à mêler avec la Soldanelle une poudre beaucoup plus énergique, et qui, en lui donnant plus d'activité, pût permettre de l'employer sous un plus petit volume. Cette poudre, dont j'ai fait usage avec assez d'avantage, est celle de la racine d'Euphorbe pithyuse, dans la proportion d'une partie de cette dernière, contre six parties de Soldanelle. Cette poudre composée m'a en général bien réussi à la dose de 30 à 48 grains, comme on pourra le voir dans le Tableau n° 2, et je la crois très-propre à suppléer le Jalap. On pourrait, d'ailleurs, la rendre encore plus énergique en la composant de deux parties de Pithyuse et de cinq de Soldanelle. Au reste, je renvoie au Tableau des expériences faites sur cet Euphorbe, et à ce que j'en ai déjà dit dans mon premier Mémoire sur les succédanées de l'Ipécacuanha.

N° 2. TABLEAU *des effets purgatifs d'une poudre composée de six parties de Soldanelle et d'une partie d'Euphorbe pithyuse.*

	Sexe des malades.	Age.	Nature de la maladie.	Dose du médicament.	Nombre des évacuations alvines.	OBSERVATIONS.
		ans.		grains.		
1	Garçon..	12	Embarras gastrique.	24	8	
2	Femme .	22	Douleurs vagues...	30	0	Cette malade avait pris la veille, de même sans aucun effet, une médecine avec 2 onces de Casse et 2 onces de Manne.
3	Homme .	53	Douleurs rhumatismales.........	30	4	Quelques légères coliques.
4	Femme .	27	Convalescence de couches........	30	3	Pas du tout de coliques.
5	Homme .	35	Fièv. intermittente.	48	4	*Item.*
6	Homme .	22	Courbature.......	48	15	Le malade n'a éprouvé que de très-légères coliques, et les nombreuses évacuations qu'il a eues ne l'ont nullement fatigué.
7	Fille ...	23	Embarras gastrique.	48	1	Aucun purgatif n'a encore pu agir sur cette malade; elle a habituellement le ventre dur et jouit d'une bonne constitution; elle a éprouvé quelques coliques trois heures après l'administration de la Soldanelle, et n'a eu qu'une seule évacuation de matières solides.
	Femme .	40	Aménorrhée......	48	8	Cette femme est très-sensible à l'action des purgatifs; elle a d'abord éprouvé des coliques assez vives, qui se sont dissipées quand les évacuations se sont manifestées, c'est-à-dire trois heures après avoir pris la poudre purgative.

Après avoir essayé de donner plus de force à la Soldanelle en lui incorporant une certaine quantité d'un purgatif plus énergique (*l'Euphorbe Pithyuse*), j'ai pensé qu'il serait également possible d'augmenter la faculté purgative de la Soldanelle, sans emprunter le secours d'aucune substance étrangère; mais en concentrant ses propriétés, ce qui pouvait se faire en retirant séparément la partie résineuse de cette plante; partie qui est la seule dans laquelle résident les propriétés purgatives. Pour y parvenir, j'ai mis infuser, pendant huit jours, 2 onces de racine de Soldanelle en poudre dans 16 onces d'esprit-de-vin. Au bout du temps indiqué, j'ai filtré la liqueur qui m'a donné une teinture très-peu colorée, mais tenant la partie résineuse de la plante en

dissolution. C'est cette teinture que j'ai employée dans les observations dont le Tableau suit :

N°. 3. TABLEAU *des observations faites sur l'emploi de la teinture de Soldanelle.*

	Sexe des malades.	Age.	Nature de la maladie.	Dose du médicament.	Nombre des évacuations alvines.	OBSERVATIONS.
		ans.		gros.		
1	Fille...	13	Vaccine (1).......	8	10	Purgation facile et sans coliques.
2	La même malade...		″.............	8	9	
3	Fille...	7	Vaccine.........	6	9	Chaque médecine n'a commencé à agir que cinq à six heures après avoir été prise. Ces médecines n'ont pas d'ailleurs causé de coliques. Cette malade est difficile à purger; elle vomissait ordinairement toutes ses médecines.
4	La même malade...		....	6	7	
5	Fille...	8	Vaccine.........	6	7	Aucun de ces malades ne s'est plaint d'avoir éprouvé le moindre malaise après avoir pris sa médecine; si deux ou trois ont eu quelques coliques, elles ont été très-légères.
6	Femme.	25	Ophthalmie......	10	12	
7	La même malade...		....	8	7	
8	Homme.	36	Mal vénérien.....	10	7	
9	Fille...	49	Embarras gastrique.	8	4	
10	Fille...	15	Fièvre miliaire....	6	5	
11	Fille...	23	Mal vénérien.....	8	4	
12	Garçon..	2	Vaccine.........	3	3	
13	Femme.	33	Dartres..........	10	6	

(1) Lorsqu'il m'arrive de purger avant ou après la vaccine, ce n'est pas que je le croie nécessaire; mais plusieurs personnes ayant encore des préventions contre cette précieuse découverte, et se persuadant qu'il faut purger pour détruire le germe de prétendues humeurs, le médecin, pour que certains parens consentent à faire vacciner leurs enfans, est souvent obligé de donner à ceux-ci une ou deux purgations.

Les effets produits par la teinture de Soldanelle ont, en général, été très-satisfaisans, comme il est facile de s'en convaincre par l'inspection du Tableau dans lequel sont rapportées treize observations, toutes en faveur de ce moyen; mais cette teinture ayant l'inconvénient d'employer une assez grande quantité d'esprit-de-vin, et voulant d'ailleurs connaître au juste en quelle quantité la résine était contenue dans la Soldanelle, j'ai pris de nouveau 4 onces de ses racines en poudre, et je les ai mises infuser, pendant huit jours, dans 4 livres d'alcool à 35 degrés, ayant le soin d'agiter le flacon au moins deux fois par jour. Après le temps indiqué, j'ai filtré la liqueur alcoolique qui était toujours limpide et transparente, mais qui avait pris une teinte jaunâtre. Au lieu de 4 livres d'esprit-de-vin que j'avais employées, je

ne trouvai que 5 livres 12 onces de teinture. Des 4 onces qui manquaient, une s'était perdue par l'évaporation et par l'imbibition du filtre; les trois autres avaient été absorbées par la Soldanelle, dont le résidu pesait 7 onces, tandis que la poudre sèche n'en avait pesé que 4. Les 5 livres 12 onces de teinture alcoolique ayant été mises dans un appareil convenable pour les distiller, j'obtins, en procédant à cette opération, un alcool qui me parut très-pur : il était parfaitement incolore, et pesait 35 degrés et demi. Lorsque j'en eus retiré 5 livres 6 onces 4 gros, j'arrêtai la distillation. Ce qui restait au fond de la cucurbite de l'alambic avait pris une couleur roussâtre très-foncée, et on apercevait quelques globules, encore plus colorés et comme verdâtres, nageant à la surface du liquide; ce résidu ne pesait plus que 4 onces 7 gros et demi; il y avait eu par conséquent 4 gros et demi d'alcool perdus pendant la distillation. Cette perte n'aurait probablement pas lieu avec des vaisseaux mieux lutés que n'étaient les miens, et si d'ailleurs la distillation était faite par des mains plus exercées que les miennes ne le sont à ces sortes d'opérations. J'aurais peut-être pu aussi pousser la distillation plus loin et avoir moins de résidu. Quoi qu'il en soit, j'achevai de faire évaporer celui-ci dans une capsule de verre, et bientôt les globules de couleur plus foncée, ayant l'apparence d'un corps gras ou huileux, augmentèrent à sa surface; ils finirent même par se réunir en plaques larges comme un liard et davantage. Je jugeai que ce corps était la résine qui se séparait, parce que ce qui restait de liqueur alcoolique était en trop petite quantité, et n'avait plus assez de force pour la tenir en dissolution. Je recueillis et mis à part tout ce qui se présenta de cette matière, qui se conserva un peu liquide tant qu'elle fut chaude, et prit plus de consistance, mais resta molle après qu'elle fut refroidie. Désirant la réduire, s'il était possible, à l'état de résine sèche, je l'exposai, pendant quelques jours, à une douce chaleur, dans une soucoupe de porcelaine, sur la tablette d'un poêle, où elle prit effectivement assez de consistance pour être formée en un petit pain dur, friable et offrant, dans sa cassure, l'aspect vitreux et brillant qui est propre aux résines. Elle ne paraissait pas cependant encore assez privée de toute humidité; car la surface était légèrement gluante, et s'attachait un peu aux doigts quand on y touchait, sans cependant y rester adhé-

rente. C'est avec cette résine dissoute dans suffisante quantité d'esprit-de-vin, et dans la proportion d'un gros de cette liqueur pour 5 à 6 grains de résine, que j'ai fait les expériences rapportées dans le Tableau n° 4. Quant au dernier résidu resté dans la capsule après en avoir séparé toute la résine, il y en eut environ une cuillerée qui ne put être évaporée, mais qui prit la consistance d'un sirop très-épais et même d'un extrait. Ce résidu était dû probablement à ce que l'esprit-de-vin que j'avais employé n'était pas parfaitement rectifié; il avait une saveur douceâtre, comme sucrée, ne contenait pas du tout de résine; et il put se dissoudre en entier dans l'eau tiède, qui en fut légèrement colorée d'une teinte jaune-clair, mais sans en être troublée, comme cela fût arrivé, s'il eût encore contenu quelques parties résineuses en dissolution.

N° 4. TABLEAU *des observations faites sur la résine de Soldanelle en dissolution dans l'alcool.*

	Sexe des malades.	Age.	Nature de la maladie.	Dose du médicament.	Nombre des évacuations alvines.	OBSERVATIONS.
		ans.		grains.		
1	Fille...	4 et demi.	Variole.........	4	3	Toutes les purgations ont été très-faciles : un seul malade a eu quelques coliques, et encore ont-elles été légères.
2	Homme.	54	Fièvre catarrhale...	15	2	
3	Homme.	43	Embarras gastrique.	20	6	
4	Le même malade..................			20	8	
5	Fille...	22	Fièvre bilieuse....	18	4	
6	Fille...	21	Ophthalmie......	24	7	
7	Femme.	19	Convalesc. de couch.	20	6	
8	La même malade..................			24	7	
9	Femme.	21	Convalesc. de couch.	20	11	
10	La même malade..................			18	8	

Les dix observations rapportées dans le Tableau ci-dessus me paraissent suffisantes pour juger du degré de la propriété purgative de la résine de Soldanelle, et pour établir d'une manière exacte à quelle dose elle doit être prescrite. Je crois qu'on peut fixer cette dose à 18 ou 24 grains pour un adulte, et même à 30 grains, quand on a besoin de purger un peu fortement. Cette quantité de résine, dissoute dans 4 à 6 gros d'esprit-de-vin, est un bon purgatif qui offre l'avantage de présenter, étant mêlé à six ou douze fois son poids d'eau sucrée ou miellée, une médecine qui, loin d'être re-

poussante, soit par l'odeur, soit par la saveur, est au contraire assez agréable pour plaire à certaines personnes, surtout si on y mêle un peu d'eau de fleur d'orange. Cette résine ainsi préparée offre un moyen facile de purger les enfans, qui répugnent souvent à la plupart des médecines. La dose doit d'ailleurs être plus faible et proportionnée à leur âge.

N° 2. *Convolvulus althæoïdes*. Lin. Sp. 222. — Willd. Sp. 1. pag. 862. — Lois. Fl. Gall. 118.
Convolvulus althææ folio. Clus. Hist. XLIX.

Le Liseron à feuilles de Guimauve est une plante commune dans les contrées méridionales de l'Europe; on le trouve en Espagne, en Portugal, en Italie; il se rencontre assez fréquemment en France, dans le Languedoc et la Provence. J'ai pensé que cette espèce aurait les mêmes propriétés que ses congénères; et j'ai préparé, avec ses racines réduites en poudre, une teinture à l'esprit-de-vin, de la même manière que celle que j'ai faite avec la Soldanelle. L'inspection du Tableau ci-dessous prouvera que le Liseron à feuilles de Guimauve a les mêmes propriétés que la Soldanelle, et qu'il peut, avec cette dernière, concourir à remplacer le Jalap. Toutes les purgations obtenues par le moyen de la racine de ce Liseron ont en général été très-faciles et exemptes de coliques. Sa teinture a de même été donnée dans 6 à 8 onces d'eau miellée ou sucrée.

TABLEAU *des observations faites sur l'emploi de la teinture alcoolique des racines de Liseron à feuilles de Guimauve.*

	SEXE des malades.	AGE.	NATURE de la maladie.	DOSE du médicament.	NOMBRE des évacuations alvines.	*OBSERVATIONS.*
		ans.		gros.		
1	Garçon.	10	Vaccine..........	6	8	Pas de coliques; purgation des plus faciles.
2	Fille...	8	Vaccine..........	4	6	*Idem. Idem.*
3	Le même enfant, n° 1...............			6	7	
4	La même petite fille, n° 2...........			4	6	
5	Garçon.	11	Vaccine..........	6	2	L'enfant a été un peu enivré après avoir bu la teinture. Le lendemain il a pris une nouvelle médecine composée avec 2 gros de Séné, 2 onces de sirop de Pêcher, et il n'a eu de même aucune évacuation.
6	Le même, n° 5.....................			10	0	

Après avoir donné le résultat de mes expériences pratiques sur les Liserons indigènes, j'ai cru qu'il ne serait pas sans intérêt pour le lecteur, de trouver ici un Essai d'analyse chimique de l'une de ces plantes, la Soldanelle, sur laquelle mes observations ont été le plus multipliées. On pourra voir, dans cet Essai, que je dois à la complaisance de M. Planche, pharmacien distingué par ses connaissances dans toutes les parties de son art, que la racine de Soldanelle est composée des mêmes principes que le Jalap, et que ces principes y sont combinés à peu près dans les mêmes proportions que dans cette racine exotique.

Essai d'analyse de la racine de Soldanelle.

4 onces de racine sèche de Soldanelle ont été mises en macération dans 2 litres d'eau distillée froide.

La liqueur, après douze heures, avait acquis une couleur rouge-brune; trois autres macérations faites successivement avec l'eau distillée, ont fourni des liqueurs de moins en moins colorées, la dernière même ne l'était pas sensiblement, et n'avait aucune saveur. Toutes ces liqueurs réunies et filtrées ont été évaporées au bain-marie dans un vase d'argent. Il en est résulté un extrait brun, déliquescent, d'une saveur d'abord douceâtre, puis légèrement salée.

Cet extrait, traité par l'alcool à 40° et bouillant, n'a rien abandonné à ce menstrue, preuve qu'il ne contenait pas de résine; mais l'alcool à 36°, bouilli sur le même extrait de Soldanelle, s'est coloré en jaune sale. Décanté dans une capsule, il a déposé, par le refroidissement, des cristaux de muriate et de sulfate de potasse.

L'alcool absolu, versé dans une solution concentrée d'extrait de Soldanelle, a donné lieu à la formation de flocons d'un blanc sale, qui, traités par l'acide nitrique, ont déposé une poudre blanche ayant les caractères de l'acide mucique, preuve de l'existence de gomme dans cet extrait.

La racine épuisée par l'eau froide a été pilée dans un mortier de marbre, et la masse étendue d'eau, dans l'intention d'en séparer s'il était possible, par ce procédé, la résine, dont l'existence ne paraissait pas douteuse, d'après les essais de M. le docteur Deslongchamps. Mais je n'ai pu réussir à en extraire par ce moyen. On a coulé le tout à travers un linge neuf, et l'on a fortement exprimé le marc

à la presse. Le liquide était d'un blanc laiteux; il a déposé après quelques heures une quantité notable d'une poudre blanche un peu grisâtre, laquelle s'est colorée en bleu en la triturant avec l'iode. Cet amidon, car c'en est véritablement, était plus blanc que celui qu'on obtient de la racine du Jalap soumis à la même opération. Le marc qui était resté sur le linge après l'expression, s'agglutinait sensiblement par la pression entre les doigts, et je ne doutai pas d'y trouver de la résine. Après donc l'avoir desséché à l'étuve, à une chaleur modérée, j'ai fait bouillir dessus, à plusieurs reprises, de l'alcool à 40°, jusqu'à ce que cet agent ait cessé de se colorer et de blanchir par l'eau.

Les *decoctums* alcooliques réunis, filtrés, puis distillés au bain-marie, de manière à en retirer les $\frac{15}{16}$, on a versé, sur le résidu liquide et chaud, de l'eau distillée. Le mélange a blanchi par l'agitation; il s'en est séparé une matière verte, filante, laquelle, bien lavée dans l'eau distillée, a conservé sa couleur. Cette matière est tout-à-fait insoluble dans l'eau à toute température; elle se dissout complétement dans l'alcool à froid, ainsi que dans l'éther et dans les huiles; elle présente tous les caractères d'une résine pure.

La dissolution de la résine de Soldanelle dans l'éther, étant abandonnée à l'air chaud dans une capsule de verre, forme une couche transparente de couleur vert pomme.

La racine de Soldanelle pulvérisée et traitée directement, soit avec l'alcool à 40°, soit avec l'éther sulfurique, fournit également de la résine, mais moins pure que celle qu'on obtient après avoir dépouillé la racine de tout ce qu'elle contient de soluble dans l'eau.

La racine de Soldanelle distillée avec l'eau ne fournit pas d'huile volatile.

Le *decoctum* provenant de cette distillation se prend en gelée par le refroidissement, ce qui confirme l'existence de l'amidon.

Après avoir subi la double action de l'eau froide et de l'alcool, la racine de Soldanelle a été soumise à celle de l'eau bouillante, à laquelle elle a abandonné encore un peu de gomme. Le marc de la décoction ne présentait plus qu'une matière fibreuse, insipide, ayant les apparences et les propriétés du *ligneux*.

J'ai fait brûler et incinérer ces substances dans un creuset de platine; l'analyse des cendres a prouvé qu'elles étaient

formées d'un peu de sous-carbonate de potasse, de sulfate et de muriate de potasse, de sulfate, de phosphate de chaux et de silice.

Parmi les produits de la Soldanelle, la résine devait fixer particulièrement mon attention ; aussi me suis-je appliqué à en déterminer exactement la quantité.

Les autres produits peu importans sous le rapport pharmaceutique, figureront par approximation dans le Tableau suivant. Je préviens d'ailleurs que je n'ai pas eu la prétention de présenter une analyse rigoureuse.

Substances obtenues de 4 onces de racine de Soldanelle.

	onces.	gros.	grains.
Extrait gommeux.		4	36
Résine verte.		1	24
Amidon.		3	36
Matière ligneuse ou ligneux.	2	2	
Sous-carbonate de potasse. Muriate de potasse. . . . . Sulfate de potasse. . . . . Sulfate de chaux. . . . . . Phosphate de chaux. . . . Silice.			24
Eau et perte.		4	
TOTAL. . . . 4 onces.			

§. III. *De la Bryone.*

Bryonia dioica. Jacq. Fl. Aust. tab. 199. — Roth. Germ. 1. pag. 412. — Lois. Fl. Gall. 666.
Bryonia alba. Bull. Herb. tab. 55. (*non Linnœi*).
Vitis alba sive Bryonia. Matth. Valgr. 1283.

La Bryone ou Couleuvrée, appelée encore par les gens de la campagne *Navet-du-Diable*, *Navet galant,* est une plante dont la racine vivace, tubéreuse, est souvent aussi grosse et aussi longue que le bras d'un homme, et égale même quelquefois, quand elle a acquis un certain âge, la grosseur de la cuisse. Cette racine est blanchâtre à l'extérieur, blanche à l'intérieur, d'un goût amer, âcre et piquant ; elle donne naissance à plusieurs tiges faibles, longues de 6 à 12 pieds, s'attachant et se soutenant sur les corps environ-

nans, au moyen de vrilles qui partent de la base des feuilles. Ces dernières sont alternes, pétiolées, rudes au toucher, palmées, divisées en cinq lobes, et échancrées en cœur à leur base. Les fleurs forment des grappes disposées dans les aisselles des feuilles: les mâles et les femelles étant séparées sur des pieds différens. Les grappes des fleurs mâles sont ordinairement plus longues que les feuilles; les petits bouquets des femelles, au contraire, sont toujours beaucoup plus courts. Les fruits sont des petites baies rouges, grosses comme un grain de Groseille (*Ribes rubrum*, Linné). Cette plante croît en Europe, dans les bois et les buissons; elle est très-commune en France. Il faut la distinguer d'une autre espèce du même genre (*Bryonia alba*. Lin.), dont les fleurs ne sont pas dioïques, et dont les fruits sont noirs. Probablement que les deux plantes ont des propriétés analogues: mais leurs facultés peuvent différer quant à l'intensité, et être plus développées dans l'une que dans l'autre. Peut-être même qu'il faut attribuer à cette différence les variations qu'on trouve dans les auteurs au sujet de la Bryone, parce que la plupart des médecins ne se seront pas entendus; les uns auront parlé de la Bryone blanche, et les autres de la Bryone dioïque.

La Bryone est un purgatif très-ancien, dont Hippocrate a fait mention. Dioscorides en a aussi parlé; parmi un grand nombre de propriétés qu'il lui attribue, il dit qu'elle provoque les urines et la purgation. Il y a cent et deux cents ans, la racine de Bryone était encore souvent employée comme purgative; mais elle n'est plus que très-peu usitée maintenant dans la pratique ordinaire de la médecine, et surtout dans les villes. Beaucoup de médecins l'ont abandonnée sous divers prétextes, et on a voulu la faire passer pour un remède violent et dangereux. D'autres praticiens recommandables assurent, au contraire, que son usage ne peut être aucunement nuisible, et qu'on peut très-bien se servir de cette plante pour remplacer le Jalap et la Scammonée. Ces derniers conseillent la racine de Bryone en poudre, depuis 10 grains jusqu'à 1 demi-gros. Plusieurs autres préparations ont été en usage, comme l'infusion ou la décoction de demi-once à 2 onces de cette racine. On a recommandé particulièrement contre l'hydropisie, le suc des racines de Bryone, retiré de la manière suivante : Au commencement du printemps, on coupe transversalement la tête d'une de ces

racines; on creuse la partie qui est restée dans la terre, et on la recouvre avec la pièce que l'on a coupée. Le lendemain on trouve cette cavité remplie d'un suc laiteux qui se donne à la dose d'une, deux ou trois cuillerées, tous les jours le matin à jeun; il purge, dit-on, doucement, évacue les eaux des hydropiques et résout les obstructions des viscères. On a aussi conseillé le suc tiré par contusion et par expression, quand la racine est fraîche, à la dose de 2 gros à demi-once; Ettmuller va jusqu'à 5 onces. Doit-on s'étonner qu'à cette dernière dose, la Bryone ait causé des accidens plus ou moins fâcheux? et ne faut-il pas plutôt les attribuer à la mauvaise manière d'administrer le médicament, qu'au médicament lui-même? Dans quelques provinces, les gens de la campagne versent du vin ou de la bière dans un morceau de la racine qu'ils ont creusé, y laissent la liqueur pendant toute la nuit, et la boivent le lendemain pour se purger.

La diversité des opinions qui existent sur la Bryone m'a engagé à faire de nouvelles expériences, pour constater, d'une manière positive, les propriétés utiles ou dangereuses de cette plante. Les dix observations dont je présente ici le Tableau, m'ont prouvé qu'elle était un bon purgatif, exempt de toute espèce de danger, et qu'elle était une des meilleures substances indigènes qu'on pût substituer au Jalap. J'ai seulement remarqué qu'elle est un peu lente à agir; rarement elle détermine la purgation avant trois à quatre heures, et souvent ce n'est que six à huit heures, et même plus, après qu'elle a été prise, que la première évacuation a lieu.

Un médecin avait voulu présenter la Bryone comme propre à remplacer l'Ipécacuanha, mais c'est à tort, car elle n'est pas du tout émétique, au moins elle n'a pas déterminé un seul vomissement chez les dix malades auxquels je l'ai administrée; et si elle en a produit chez d'autres, c'est qu'elle était donnée avec 1 grain de tartre stibié: il n'est pas alors difficile de juger pourquoi ce purgatif composé faisait vomir. La dose de la racine de Bryone, en nature et en poudre, est de 20 à 36 grains délayés dans un ou deux verres d'eau; cela n'a qu'un désagrément, c'est d'être très-amer; mais on peut jusqu'à un certain point corriger cette saveur avec du sucre, du sirop ou du miel, et c'est ce que j'ai toujours fait pour les malades dont je rapporte les observations.

TABLEAU *des expériences faites sur l'emploi de la racine de Bryone.*

	SEXE des malades.	AGE.	NATURE de la maladie.	DOSE du médicament.	NOMBRE des évacuations alvines.	OBSERVATIONS.
		ans.		grains.		
1	Homme.	67	Paralysie.........	15	3	Les évacuations n'ont eu lieu que douze heures après la prise du purgatif.
2	Homme.	52	Hydropisie.......	20	2	Les évacuations ont eu lieu quatre heures après la prise du purgatif.
3	Homme.	45	Hydropisie.......	30	10	La poudre purgative a été trouvée très-amère par les deux malades.
4	Le même malade que le nº 1.........			20	3	
5	Homme.	48	Dartres..........	30	8	Poudre trouvée très-amère. La première selle a eu lieu au bout de quatre heures. Pas du tout de coliques.
6	Femme.	62	Tumeur dans l'abdomen.........	30	1	L'évacuation fut copieuse, mais elle n'eut lieu que onze à douze heures après que le purgatif eut été pris. Dans l'intervalle, la malade rendit une très-grande quantité d'urines, trois à quatre fois plus considérable que les liquides qu'elle avait bus.
7	Femme.	52	Embarras gastrique.	30	5	Point de nausées, point de coliques.
8	Femme.	54	Paralysie........	36	3	*Idem. Idem.*
9	Homme.	84	Paralysie........	36	4	*Idem. Idem.* La poudre purgative a commencé à agir cinq heures après avoir été prise.
10	Homme.	43	Dartres..........	36	8	Pas de coliques. La médecine a commencé à agir quatre heures après avoir été prise.

§. IV. *De l'Elatérium* ou *Concombre sauvage.*

Momordica Elaterium. Lin. Spec. 1454. — Bull. Herb. tab. 81. — Lois. Fl. Gall. 665.
Cucumis sylvestris. Fuchs. Hist. 705.
Cucumer sylvestris. Matth. Valgr. 1228.

La racine d'Elatérium ou Concombre sauvage est peu différente, d'après les fragmens secs que j'ai vus, de celle de la Bryone; mais elle est moins dure et plus facile à pulvériser. Les tiges sont sarmenteuses, couchées sur la terre, couvertes, ainsi que le reste de la plante, d'aspérités qui les rendent rudes au toucher. Les feuilles sont alternes, pétiolées, cordiformes, crénelées et quelquefois un peu lobées. Les fleurs mâles et les fleurs femelles sont séparées sur le

même individu. Les premières sont disposées en espèce de grappes, sur des pédoncules axillaires aussi longs que les feuilles. Les secondes sont pareillement axillaires, mais solitaires sur leur pédoncule; il leur succède une baie ovale, oblongue, laquelle, lors de sa maturité, s'ouvre avec élasticité et lance ses graines à quelque distance. Le Concombre sauvage croît spontanément dans les lieux pierreux et chauds des parties méridionales de l'Europe; en France, il est assez commun dans tous les départemens qui avoisinent le bassin de la Méditerranée.

Les médecins grecs avaient donné au suc épaissi du Concombre sauvage, le nom d'*Elatérion*, et ils désignaient par là non-seulement ce suc, mais tout purgatif fort. Pline a consacré un Chapitre entier au Concombre sauvage, dans lequel il traite de ses propriétés et de la manière d'extraire le suc de ses fruits. Selon cet auteur, la saison convenable pour préparer l'Elatérion est l'automne, et il n'y a point de drogue qui se conserve plus long-temps, car plus il est vieux, meilleur il est. Théophraste dit la même chose, et cite des exemples d'Elatérion conservé pendant deux cents ans. Au reste, le naturaliste latin attribue de nombreuses vertus à l'Elatérion, comme celles de guérir la faiblesse de la vue et les autres maladies des yeux; appliqué extérieurement, d'être bon pour la goutte et d'apaiser le mal de dents. La racine desséchée guérissait aussi les dartres, la gale, les tumeurs, les parotides; le suc versé goutte à goutte dans l'oreille était bon pour la surdité, etc. etc.

Sans croire à toutes ces vertus merveilleuses, Sydenham, parmi les modernes, faisait un grand cas de l'Elatérium; il le regardait comme spécifique dans l'hydropisie. Lister, autre médecin anglais, a aussi vanté les vertus de ce médicament dans la même maladie. Malgré ces recommandations, il est peu employé de nos jours, parce que d'autres praticiens l'ont représenté comme un purgatif trop énergique et trop violent. Dioscorides en fixe la dose à 6 grains; Pline à 12, en avertissant qu'une plus grande quantité peut donner la mort. Des médecins modernes, avant qu'il fût tombé en désuétude, l'ont prescrit jusqu'à 30 grains; aujourd'hui on ne le conseille que de demi-grain à 2 grains, mêlé à d'autres purgatifs pour augmenter leur action.

Il est bon d'observer qu'on doit distinguer l'Elatérium blanc et le noir. Le premier se prépare en sacrifiant les fruits

lorsqu'ils approchent de leur maturité ; le suc qui en découle se sèche au soleil : celui-ci est le plus puissant. Le second est tiré par la contusion et l'expression de la pulpe des fruits, et se prépare comme tous les extraits : il a moins de force et peut être donné à une dose beaucoup plus considérable. Il y a aussi une différence notable entre le Concombre sauvage venu naturellement dans le midi, et celui cultivé dans le nord ; le premier est bien plus énergique que le second, et c'est à cela sans doute qu'il faut attribuer cette contradiction qu'on trouve dans les auteurs relativement aux quantités à prescrire.

Je n'avais vu, dans aucun auteur, la racine d'Elatérium indiquée comme ayant été donnée en nature à l'intérieur, et cela m'avait engagé à faire les expériences que je rapporterai plus bas ; mais peu après que je les eu terminées, je trouvai, dans la Matière médicale de Vogel, la poudre de la racine de Concombre sauvage prescrite à la dose de 15 à 30 grains. Mes expériences m'ont appris que de pareilles doses étaient très-insuffisantes. La racine d'Elatérium que j'ai employée a été recueillie dans les parties les plus chaudes de la Provence, et elle devait par conséquent être assez énergique ; cependant on pourra voir, dans le Tableau que j'ai dressé, qu'à la dose de 30 grains elle n'a eu, deux fois, aucun effet purgatif, et qu'à celle de 36 elle a aussi échoué. A la vérité, elle purge à ces mêmes doses, mais faiblement ou médiocrement ; de sorte que j'estime que la racine d'Elatérium peut être hardiment donnée à un adulte, à la dose de 40 à 60 grains : elle est moins énergique que la Bryone, et elle l'est peut-être un peu plus que la Soldanelle. Cette racine purge d'ailleurs doucement et sans donner de coliques ; le seul désagrément qu'elle ait, c'est d'être amère ; mais j'ai pensé qu'on lui ferait peut-être perdre facilement cette saveur en la traitant par l'alcool, soit pour en faire une teinture, soit pour en retirer séparément la partie résineuse. Une préparation de cette nature offrirait encore l'avantage de rapprocher, sous un plus petit volume, les propriétés purgatives de la plante. J'avais commencé cette préparation d'après la manière indiquée par Baumé, pour extraire la résine du Jalap ; mais je n'ai pas réussi à faire précipiter la résine d'Elatérium par ce moyen, et il me faudra recommencer cette opération par un autre procédé.

TABLEAU *des expériences faites sur l'emploi de la racine d'Elatérium.*

	Sexe des malades.	Age.	Nature de la maladie.	Dose du médicament.	Nombre des évacuations alvines.	OBSERVATIONS.
		ans.		grains.		
1	Homme.	69	Hydropisie......	8	0	
2	Homme.	35	Fièvre intermitente.	15	1	
3	Homme.	53	Douleurs rhumatism.	16	0	
4	Femme.	23	Catarrhe pulmon...	24	4	
5	Femme.	18	Embarras gastrique.	30	0	
6	Homme.	42	Erysipèle........	24	2	
7	Homme.	36	Dartres..........	30	6	La purgation a été un peu tardive; elle n'a eu lieu que huit ou dix heures après la prise du purgatif.
8	Garçon..	14	Dartres..........	30	0	Ce malade est difficile à émouvoir; 2 gros de Séné ne le purgent pas du tout.
9	Fille...	5	Rougeole........	15	8	
10	Garçon.	3	Rougeole........	10	6	
11	Femme.	25	Céphalée........	36	4	
12	Homme.	25	Fièvre bilieuse.....	40	2	
13	Femme.	53	Maladie cutanée...	36	0	
14	Homme.	24	Fièvre tierce......	48	7	

§. V. *Des Roses.*

Rosa canina. Lin. Spec. 704. — Fl. Dan. tab. 555. — Roth. Fl. Germ. 1. pag. 218. — All. Fl. Ped. n° 1799. — Smith. Fl. Brit. 540. — Lois. Fl. Gall. 297.

Le genre des Roses est nombreux en espèces et en variétés. La difficulté de les bien distinguer a fait que, parmi les auteurs de Matière médicale, les uns rapportent les fleurs dites officinales, à une espèce, les autres à une autre; mais tous sont généralement d'accord que les pétales de plusieurs espèces ont des propriétés purgatives. Parmi ces espèces, on cite la Rose musquée (*Rosa moschata,* Willd.), la Rose bifère (*R. bifera,* Pers.), la Rose canine (*R. canina,* L.), et la Rose blanche (*R. alba,* Lin.); mais les doses auxquelles les pétales de ces Roses pourraient purger, sont encore trop vaguement déterminées pour qu'on puisse les employer avec assurance. Quelques auteurs ont dit que la Rose musquée était la plus énergique. Dans la Provence et le Languedoc, selon Lemery, trois ou quatre de ces Roses, prises en conserve ou en infusion, suffisent pour purger vigoureusement. Venel le confirme en disant qu'il a purgé une

femme avec quinze pétales de Rose musquée en infusion, et qu'il s'est servi quatre fois du même remède avec succès. Ces Roses sont moins énergiques dans le climat de Paris.

J'avais le dessein de faire un certain nombre d'observations sur plusieurs espèces de ce genre ; mais les personnes que j'avais chargées de me recueillir des fleurs, ne m'en ayant pas fourni, je n'ai pu exécuter ce que je me proposais, et j'ai été obligé de le remettre à une autre année : j'ai seulement fait trois observations avec les pétales de Rose canine que j'avais ramassés moi-même. Un si petit nombre de faits ne permet pas de conclure affirmativement en faveur des pétales de cette Rose ; mais cela peut laisser entrevoir qu'à une dose plus élevée que celle que j'ai employée, c'est-à-dire de 50 à 80 grains, ils pourraient être employés à titre de purgatif. Ces fleurs, réduites en poudre et données dans une tasse d'eau sucrée, n'ont aucun goût désagréable. La Rose canine est la fleur d'un arbrisseau qui croît dans une grande partie de l'Europe, dans les haies et les buissons ; elle est très-commune en France : je n'en ai pas donné la description, parce qu'elle est assez connue.

TABLEAU *des expériences faites sur l'emploi des pétales de la Rose canine.*

	Sexe des malades.	Age.	Nature de la maladie.	Dose du médicament.	Nombre des évacuations alvines.	OBSERVATIONS.
1	Homme.	ans. 45	Hydropisie.......	grains. 20	6	La poudre des pétales de Rose a été délayée dans une tasse d'eau sucrée, dans laquelle on a ajouté 1 once et demie d'oximel scillitique.
2	Homme.	69	Paralysie.........	40	1	Poudre de Rose donnée sans aucune addition d'autres purgatifs : ceux-ci agissent peu sur ce malade, à moins qu'ils ne soient très-forts.
3	Homme.	31	Fièvre tierce.....	48	3	Poudre de Rose donnée sans aucune addition d'autres purgatifs. La purgation a été douce et facile.

§. VI. *De la Thapsie velue, de l'Eupatoire et de l'Anthérique à feuilles planes.*

Quoique je n'aie obtenu aucun résultat favorable de l'emploi de trois autres plantes indigènes sur lesquelles j'ai com-

mencé quelques expériences, je crois cependant dévoir les rapporter ici, parce que cela peut toujours mettre sur la voie les médecins qui seraient tentés de faire de nouvelles expériences pour constater si ces plantes n'auraient pas d'autres propriétés que celles de provoquer la purgation. On ne doit pas d'ailleurs regarder comme une chose superflue de rapporter des expériences qui ont été faites avec beaucoup d'exactitude, quand elles prouvent négativement pour les propriétés de plantes auxquelles, pendant plus ou moins long-temps, on avait attribué des vertus positives. La matière médicale serait plus avancée qu'elle n'est, si l'on avait toujours soumis, une à une, toutes les plantes à une observation rigoureuse.

N° 1. *Thapsia villosa.* Lin. Spec. 375. — Lois. Fl. Gall. 175. — Regnault, Bot. tab. 383.
Thapsia. Clus. Hist. CXCII.

La Thapsie velue, appelée vulgairement *Malherbe*, croît spontanément dans les parties méridionales de la France et de l'Europe, et elle ne se trouve dans aucun livre moderne de matière médicale. Les anciens avaient une plante de ce nom qui leur fournissait un de leurs plus forts purgatifs. Dioscorides, Pline et Galien parlent des précautions qu'il faut prendre lorsqu'on veut recueillir le suc de la Thapsie, afin de n'en être pas incommodé. Selon le premier, 48 grains de la racine ou 12 grains du suc laiteux qui en découle par incision, sont des doses qu'il serait dangereux d'outre-passer. Théophraste, en parlant de la Thapsie comme émétique, dit qu'elle croît dans l'Attique; que les troupeaux de ce pays n'en broutent pas les feuilles, mais que les bestiaux étrangers les mangent, et qu'elle les purge ou leur donne la mort. J'ai commencé avec précaution des expériences, pour m'assurer si on trouverait dans notre Thapsie les mêmes propriétés que dans celle des anciens; mais je n'ai pas eu le temps de les poursuivre assez loin pour décider cette question. Tout ce que mes observations peuvent apprendre, c'est que si la Thapsie est purgative, ce n'est qu'à une forte dose, puisque 48 grains de sa racine en poudre n'ont produit aucune évacuation.

TABLEAU *des expériences faites sur l'emploi des racines de la Thapsie.*

	Sexe des malades.	Age.	Nature de la maladie.	Dose du médicament.	Nombre des évacuations alvines.	OBSERVATIONS.
Premières expériences dans lesquelles la Thapsie a été donnée pour essayer, avec une substance purgative qui m'était bien connue, 12 grains de la racine d'Euphorbe pithyuse en poudre.						
		ans.		grains.		
1	Femme.	34	Embarras gastrique.	4	10	Toutes les évacuations qui ont eu lieu dans ces trois expériences doivent être attribuées à la Pithyuse, puisque la Thapsie donnée seule dans les observations suivantes n'a produit aucun effet.
2	La même malade			6	8	
3	Homme.	26	Fièvre bilieuse	12	6	
Racine de Thapsie donnée seule.						
4	Femme.	55	Goutte	24	0	
5	Homme.	26	Rhumatisme	36	0	
6	Femme.	42	Fièvre irrégulière	48	0	

N° 2. *Eupatorium cannabinum.* Lin. Spec. 1173. — Fl. Dan. tab. 745. — Lois. Fl. Gall. 549.
Eupatorium adulterinum. Fuchs. Hist. 265.

Quelques anciens auteurs parlent de l'Eupatoire comme d'une plante purgative qui peut même devenir émétique, si elle est donnée à forte dose. Gesner attribue principalement la première propriété aux racines, et il dit les avoir éprouvées sur lui-même. Deux auteurs modernes, M. Chambon de Montaux et M. Boudet, l'ont confirmé par de nouvelles expériences; le premier a déterminé chez lui-même plusieurs évacuations alvines par l'infusion dans 4 onces de vin, d'une once de la racine fraîche de cette plante; et le second a été également purgé par une petite dose de la solution alcoolique d'un extrait qu'il en avait préparé. L'Eupatoire étant commun au bord des eaux et dans les lieux humides, j'ai voulu l'essayer; mais, jusqu'à présent, mes expériences n'ont pas confirmé les propriétés purgatives qui lui ont été attribuées. La plus forte dose à laquelle je l'ai donnée a été 60 grains de ses racines, en poudre et délayés dans une tasse d'eau sucrée; ce qui n'a pas produit chez les malades le plus léger dérangement. On peut conclure de cela, que si l'Eupatoire est purgatif, ce n'est qu'à forte dose, dose qu'il ne serait pas facile de donner en nature.

TABLEAU *des expériences faites sur l'emploi des racines d'Eupatoire.*

	Sexe des malades.	Age.	Nature de la maladie.	Dose du médicament.	Nombre des évacuations alvines.	OBSERVATIONS.
		ans.		grains.		
1	Homme	45	Hydropisie	15	0	
2	Le même malade			30	0	
3	Homme	69	Paralysie	60	0	

N° 3. *Anthericum planifolium.* Lin. Mant. 442. — Lois. Fl. Gall. 203.

Anthericum bicolor. Desf. Fl. Atl. 1. pag. 304. t. 90.

L'Anthérique à feuilles planes croît spontanément en France, dans la Bretagne, le Maine, la Provence, et surtout dans la Guienne et la Gascogne : il est probable qu'il se trouve aussi en Espagne et en Portugal. Les habitans des Landes de Bordeaux sont, dit-on, dans l'usage de se purger avec la décoction des racines de cette plante; et, selon le rapport d'un médecin de ce pays, cela les purge fortement. J'ai voulu tenter l'emploi de la poudre de ces racines; mais je n'ai encore pu faire que cinq observations qui n'ont eu aucun succès, quoique, dans la dernière, j'eusse porté la quantité de cette poudre à 60 grains; ce qui me fait douter qu'elle puisse être employée en nature. Peut-être que la décoction de 3 à 4 gros produirait plus d'effet.

TABLEAU *des expériences faites sur l'emploi des racines d'Anthérique.*

	Sexe des malades.	Age.	Nature de la maladie.	Dose du médicament.	Nombre des évacuations alvines.	OBSERVATIONS.
		ans.		grains.		
1	Femme	75	Paralysie	8	0	
2	La même malade			12	0	
3	La même malade			24	0	
4	Homme	34	Rhumatisme	36	0	
5	Homme	69	Paralysie	60	0	

RÉSUMÉ.

J'ai essayé huit plantes comme succédanées du Jalap, savoir : les racines du Liseron Soldanelle, celles du Liseron à feuilles de Guimauve, de la Bryone dioïque, du Concombre sauvage, de la Thapsie velue, de l'Eupatoire, de l'Anthérique à feuilles planes, et les pétales de la Rose canine.

La première espèce sur laquelle j'ai beaucoup plus varié mes expériences, est aussi celle qui me paraît la plus propre à remplacer le Jalap. Elle agit absolument comme celui-ci, en la donnant à une dose plus forte, à celle d'un tiers en sus. Sa racine contient de même une résine qui a toutes les propriétés de celle du Jalap. On peut d'ailleurs augmenter l'énergie de cette racine donnée en poudre, en lui associant la sixième partie de son poids, d'une autre poudre plus fortement purgative, celle de la racine d'Euphorbe Pithyuse, dont j'ai parlé dans mon Mémoire sur les Succédanées de l'Ipécacuanha.

D'après cinq observations dans lesquelles la teinture alcoolique des racines de Liseron à feuilles de Guimauve ont constamment agi comme purgatives, je crois encore que cette seconde espèce peut et doit être assimilée à la Soldanelle, laquelle, comme je viens de le dire, possède les mêmes propriétés que le Jalap.

Dix observations faites avec exactitude sur la racine de Bryone en poudre, ne doivent point laisser de doute sur la manière dont agit cette troisième plante, et l'on peut, je pense, la regarder, administrée de cette manière, et à la dose de 20 à 36 grains, comme un bon purgatif, propre, comme les deux premières, à remplacer le Jalap, dont elle diffère cependant par une amertume bien prononcée, et parce que la purgation qu'elle détermine est toujours plus tardive.

Je ne place qu'au quatrième rang la racine de Concombre sauvage; car, quoiqu'elle ait été le sujet de quatorze observations, celles-ci ne présentent point dans leur résultat une action purgative aussi positive que la Soldanelle, le Liseron-Guimauve, et particulièrement que la Bryone, avec laquelle elle a un rapport plus marqué, appartenant, comme elle, à la même famille, celle des Cucurbitacées, et ayant

aussi, comme elle, un principe très-amer joint à ses autres parties constituantes. En effet, le Concombre sauvage, qui a plusieurs fois déterminé la purgation, étant donné aux mêmes doses que la Bryone, n'a pas, d'autres fois, produit une seule évacuation alvine, et cela est arrivé cinq fois sur quatorze qu'il a été employé. On doit, à la vérité, admettre que, sur les cinq fois que le Concombre sauvage n'a pas du tout agi comme purgatif, il a manqué deux fois de produire cet effet, parce qu'il était donné à de trop faibles doses, comme à 8 et à 16 grains. Mais, dans les trois autres cas, on ne peut attribuer son insuffisance à la même cause, puisqu'il a alors été administré deux fois à 30 grains, et une fois à 36, c'est-à-dire aux plus fortes doses qu'ait été donnée la Bryone. Il demeure donc pour constant que la racine de Concombre sauvage est un purgatif plus faible que cette dernière, et qu'il paraît que, pour en obtenir un effet assuré, il faudrait l'employer à une dose plus forte, c'est-à-dire à 40 ou 60 grains.

Le petit nombre d'observations faites sur les quatre autres plantes ne me permet guère que d'en tirer des conséquences négatives, excepté cependant pour les pétales de la Rose canine, qui paraissent pouvoir déterminer la purgation à la dose de 48 à 80 grains; mais il faut encore de nouvelles observations pour le constater.

Quant aux racines de Thapsie, d'Eupatoire et d'Anthérique, celles d'entre elles qui sont purgatives ne le sont, sans doute, qu'à de fortes doses, puisque la poudre de la première à 48 grains, et celle de la seconde et de la troisième à 60 grains, n'ont pas déterminé le moindre effet purgatif. Ces trois dernières racines ne sont donc, en aucune manière, propres à remplacer le Jalap, quand-bien même, ce qui n'est pas encore prouvé, elles pourraient agir comme purgatives à la dose de 2 à 3 gros, parce qu'alors le mode de les administrer serait incommode et désagréable.

QUATRIÈME MÉMOIRE.

DES SUCCÉDANÉES DE L'OPIUM.

Et profectò non hîc mihi tempero, quin gratulabundus animadvertam, Deum omnipotentem non aliud remedium, quod vel pluribus malis debellandis par sit, vel eadem efficacius extirpet, humano generi, in miseriarum solamen, concessisse, quam sunt Opiata, medicamenta scilicet ab aliquâ Papaverum specie desumpta.

SYDENHAM. Const. Epid. an. 1669 ad 1672. Dysenteria.

PREMIÈRE PARTIE.

OBSERVATIONS SUR LA POSSIBILITÉ DE RETIRER DU PAVOT SOMNIFÈRE CULTIVÉ EN FRANCE, SOIT DE VÉRITABLE OPIUM EN LARMES, SOIT DIFFÉRENS EXTRAITS, PROPRES A REMPLACER L'OPIUM THÉBAÏQUE, *Opium Thebaïcum.* Pharm.

CHAPITRE PREMIER.

Du Pavot somnifere et de l'Opium en général.

Papaver somniferum. Lin. Spec. 726. — Wild. Sp. 2. p. 1147. — Bull. Herb. tab. 57. — Roth. Fl. Germ. 1. p. 227. — Decand. Flor. Fr. n. 4091. — Lois. Flor. Gall. 310.

Papaver sativum. Fuchs. Hist. 518.

α. Papaver hortense semine albo. Bauh. Pin. 170. — Pavot blanc.

β. Papaver hortense semine nigro. Bauh. Pin. 170. — Pavot noir.

LE Pavot somnifère est trop connu pour qu'il soit nécessaire de s'arrêter à le décrire. Cette plante est originaire des contrées chaudes de l'Asie; mais elle est depuis long-temps si bien acclimatée dans toutes les parties tempérées de l'Eu-

rope, qu'on peut la compter au nombre des végétaux indigènes. Le Pavot est une des plantes les plus fécondes, et le nombre prodigieux de ses semences a quelquefois servi de comparaison aux poëtes anciens :

Quotque soporiferum grana Papaver habet.
OVID. Trist. V, El. I.

On a calculé qu'un seul pied peut en donner jusqu'à 32,000. Une fois qu'elles ont été répandues, soit à dessein, soit par le hasard, dans un terrain cultivé, on y voit, tous les ans, un nombre considérable de jeunes plantes croître et s'élever sans qu'on soit obligé d'en avoir aucun soin, et souvent même malgré toute la peine qu'on prend pour les détruire. Si le pavot se propage dans nos jardins et dans nos champs avec tant de facilité; s'il y végète avec autant de vigueur que dans son pays natal, où il fournit l'Opium, pourquoi n'en retirerions-nous pas cette substance précieuse, qu'on n'a pu jusqu'à présent remplacer, ou qui ne l'a été que très-imparfaitement par les autres végétaux narcotiques?

La culture du Pavot remonte à la plus haute antiquité; chez les Grecs, Homère (Iliad. VIII, v. 306) en parle comme d'une plante généralement cultivée dans les jardins. Elle n'était pas moins commune dans ceux des Romains et dans leurs champs.

Le Pavot se cultive en grand, en Europe, pour extraire l'huile de ses semences, et dans l'Orient, pour retirer l'Opium de ses capsules encore vertes. C'est d'Allemagne que la culture des Pavots, en grand, a passé en Flandre, et de là dans nos autres provinces septentrionales.

Un sol profond, un peu humide, des engrais bien consommés, sont nécessaires à cette culture. Le terrain doit en outre être parfaitement ameubli. On le rend tel par un double labour, après lequel on y passe d'abord la herse et ensuite un fagot d'épines. Le semis doit être fait avant l'hiver. On mêle la graine avec un quart de terreau bien sec, deux parties de cendres, et on sème à la volée. Il faut, au plus, 3 livres de semence pour un arpent. Un léger binage avant l'hiver, deux autres à la saison suivante, en éclaircissant chaque fois de manière à laisser enfin environ 1 pied d'intervalle d'une plante à l'autre, sont les soins qu'on donne ordinairement aux Pavots.

A la fin de juillet ou dans le courant d'août, selon que

le printemps et l'été ont eu plus ou moins de chaleur, arrive le temps de la récolte. Avant d'arracher les pieds ou de couper seulement les têtes, il est bon de les secouer sur des draps pour recevoir la graine qui tombe d'elle-même. Il faut au moins, en les recueillant, éviter de les incliner, et les mettre aussitôt dans des sacs. On les expose ensuite à l'air pendant quelques jours pour en achever la dessiccation. La graine, après qu'on l'a séparée de tout corps étranger par le vannage et le criblage, doit être conservée dans un lieu sec et sans feu.

Dans nos départemens méridionaux, on cultive de la même manière, dans la campagne, le Pavot blanc à grosse tête oblongue, pour l'usage pharmaceutique. Les têtes recueillies un peu avant la maturité parfaite, pour que les semences ne s'en échappent pas, et pour qu'elles contiennent plus de ce suc laiteux dans lequel résident toutes leurs propriétés médicinales, ensuite séchées à l'ombre, puis mises en caisse, se vendent à la foire de Beaucaire comme têtes de Pavots blancs du Levant, et elles y sont l'objet d'un commerce de quelque importance.

Les épithètes de *vescum* de *cereale*, souvent données au Pavot par les Latins, celle de τϱοφιμον, que lui donne Hippocrate (de Vict. Rat. lib. II), nous indiquent qu'on le mettait dans l'antiquité au nombre des plantes alimentaires. Ses graines, torréfiées, pétries avec le miel ou diversement préparées, servaient, chez les Romains, à faire plusieurs espèces de gâteaux et autres friandises. Des gâteaux à peu près semblables sont en usage aux environs de Saint-Quentin, et M. Bosc (Dict. d'Agric.) en vante la bonté. Les graines du Pavot sont encore employées aujourd'hui pour différens mets dans tout l'Orient, en Pologne, en Hongrie, etc. en Italie, et surtout à Gênes, on en fait de petites dragées que les femmes aiment beaucoup.

On a long-temps cru, à tort, que la semence du Pavot et l'huile qu'on en retire participaient aux qualités narcotiques du suc de cette plante. L'usage de cette huile dans les alimens fut même défendu en France. Rozier éclaira enfin le gouvernement sur cet objet important; c'est à son zèle qu'on doit la fabrication et la vente de l'huile d'Œillette (1). Cette

(1) Ce mot paraît une légère altération d'Olivette, petite huile d'Olive.

huile est d'une belle couleur blonde et d'une saveur agréable. Elle peut se garder aussi long-temps que celle d'Olive, et ne se coagule que difficilement par le froid. Elle reste liquide à 10 degrés au-dessous de 0 du thermomètre de Réaumur. Après l'huile d'Olive fine, elle mérite la préférence pour tous les usages alimentaires. Les Flamands et les Allemands s'en servent presque exclusivement, et les Hollandais la mêlent ordinairement à l'huile d'Olive qu'ils portent aux habitans du nord. Une grande partie de l'huile d'Olive qui se consomme à Paris est ainsi mêlée, malgré les règlemens de police qui existent à cet égard.

Je ne donnerai pas ici les procédés par lesquels on extrait l'huile des graines du Pavot, cela m'éloignerait trop de mon sujet, dans lequel je dois principalement considérer le Pavot sous le rapport de ses propriétés en médecine, et comme pouvant fournir un Opium indigène qui nous dispense de nous servir de l'Opium exotique.

Aucun autre végétal n'occupe dans la matière médicale une place plus importante que le Pavot. Il fournit à la médecine un de ses moyens les plus puissans, le plus précieux de tous peut-être, l'Opium.

De tous les médicamens narcotiques, l'Opium est le plus énergique, c'est du moins celui dont les effets sont le mieux connus, dont l'emploi par conséquent est le plus sûr. Aucune substance ne paraît douée d'une action plus spéciale sur les propriétés vitales du cerveau et des nerfs, et son utilité médicale est en raison de l'importance extrême de ces organes dans l'économie animale.

Que ne lui doit pas le malade dont il charme en quelque sorte les douleurs, comme par un pouvoir magique, quand rien ne peut lui rendre la santé? Que ne lui doit pas le médecin qui jouit encore du plaisir d'être utile à l'infortuné dont la maladie échappe à son art? Le remède qui guérit souvent, qui soulage du moins presque toujours, est sans doute un des bienfaits dont l'homme doit le plus rendre grâce à la nature.

L'Opium, connu dans les pharmacies sous le nom d'*Opium Thebaïcum*, est le suc propre épaissi du Pavot, recueilli dans l'Inde, la Perse, l'Arabie, et les autres contrées chaudes de l'Orient. Le meilleur se tirait autrefois de la Thébaïde, où le Pavot se cultivait alors très en grand. Il est depuis devenu assez rare en Egypte, et, selon les rela-

tions les plus modernes, la très-petite quantité qu'on récolte encore dans un canton de la Haute-Egypte, est d'assez mauvaise qualité, et reste dans cette province pour l'usage des habitans.

Les Orientaux emploient deux manières différentes pour le retirer du Pavot. D'après Belon, Chardin, Kæmpfer et Olivier, le premier moyen, et celui en même temps par lequel on se procure le plus recherché et le plus estimé, l'Opium en larmes, qu'on désigne aussi sous le nom d'*Affion*, consiste à pratiquer, le soir, avec des couteaux à plusieurs lames parallèles, des incisions longitudinales ou en sautoir sur la surface des capsules vertes et tendres du Pavot. Aussitôt que ces espèces de scarifications sont faites, il s'en échappe un suc laiteux qui augmente pendant la nuit, et qui se condense pendant le jour, surtout par la chaleur du soleil. Ce suc, lorsqu'il a acquis assez de consistance, ce qui arrive à la fin de chaque journée, est enlevé, mis en masse, et on continue, chaque soir, de nouvelles incisions sur les capsules, tant que celles-ci fournissent du suc. Par le second procédé, au moyen de la contusion et de l'expression des têtes de Pavot, et en faisant évaporer ou réduire sur le feu et au soleil, la liqueur qu'on en a retirée, jusqu'à ce qu'elle ait la consistance d'un extrait, on obtient une seconde espèce d'Opium, nommée *Meconium*. Cette seconde espèce, au rapport de Tournefort, est beaucoup plus commune dans le commerce que la première, parce qu'on en prépare une bien plus grande quantité; et c'est principalement elle qu'on nous envoie en Europe. Celle qu'on a obtenue par incision étant plus chère et plus précieuse, reste en grande partie dans le pays, pour l'usage des grands et des riches. Enfin, la décoction en donne encore une troisième espèce, la moins estimée de toutes, qu'on appelle *Poust*.

L'Opium que nous recevons par la voie du commerce, s'il n'est pas le meilleur, n'est pas non plus du *Meconium* seulement. On nous l'apporte en masses arrondies ou aplaties du poids d'une livre au plus, enveloppées de feuilles de tabac et d'autres végétaux, et couvertes de différentes poudres ou menues graines pour empêcher qu'elles n'adhèrent ensemble.

Mais souvent l'Opium est diversement altéré avant d'arriver jusqu'à nous. Dioscorides nous apprend que de son

temps on le falsifiait déjà avec le suc de la Laitue sauvage; celui du *Glaucium* a servi au même usage. La fiente de vache même a, dit-on, été employée à cette sophistication.

Ces altérations, plus ou moins considérables, que les marchands étrangers ne font que trop souvent subir à l'Opium avant de nous le livrer, étaient déjà des motifs très-puissans pour chercher à le préparer chez nous; mais le prix élevé auquel il était monté il y a quelques années, a été une raison de plus qui m'a porté à m'occuper des moyens d'y parvenir.

Déja, avant moi, plusieurs médecins et pharmaciens ont essayé, en France, en Allemagne, en Italie, et dans plusieurs autres contrées de l'Europe tempérée, de retirer l'Opium de la même plante dont on l'extrait dans l'Orient, et leurs tentatives ont toujours eu plus ou moins de succès; mais leurs expériences sur ce sujet sont trop peu connues, et les observations relatives à l'administration de l'Opium indigène, n'ont jamais été assez multipliées pour qu'on pût porter un jugement certain sur les propriétés de cette substance comparée avec celle qui nous est apportée du Levant. Sans m'arrêter à ce qui avait été fait avant moi, et n'ayant même emprunté la manière de faire de personne, j'ai cherché à m'éclairer par de nouvelles expériences, et j'ai varié de plusieurs manières différentes, les procédés que j'ai mis en usage, soit pour retirer de l'Opium en larmes, soit pour me procurer, au moyen de la contusion et de l'expression des différentes parties du Pavot, des extraits qui pussent suppléer à l'insuffisance du premier, dont il m'a paru qu'on ne pourrait jamais retirer une grande quantité dans tous les pays qui sont dans la même température que Paris, et même dans les parties méridionales de la France, à moins de consacrer à sa récolte un nombre considérable d'ouvriers, ce qui nécessairement le rendrait d'un prix trop élevé pour soutenir la concurrence avec celui du commerce.

On distingue, dans le Pavot somnifère, deux variétés principales : l'une à capsules ovoïdes et à semences blanchâtres, c'est le Pavot blanc; l'autre à capsules globuleuses et à semences noirâtres ou brunâtres, c'est le Pavot noir. La première variété est, selon les auteurs, la seule qu'on cultive dans l'Orient, pour en récolter l'Opium. La seconde, dont les fleurs doublent facilement, a produit, par la culture, plusieurs sous-variétés qu'on distingue par la couleur et la forme des pétales, et dont les plus belles servent à l'or-

nement des jardins. On n'est pas dans l'usage d'employer en médecine le Pavot noir, ce sont les têtes sèches du Pavot blanc qui servent dans les préparations pharmaceutiques. La préférence accordée au Pavot blanc n'a pas sans doute d'autre motif que la grosseur de sa capsule, qui doit produire une plus grande quantité de suc que celle du noir, qui, en général, est plus petite. Quant aux propriétés, tout portait à croire qu'elles étaient les mêmes dans l'une et l'autre variété; mais, pour m'en assurer et le prouver, j'ai cherché à extraire de l'Opium de toutes les deux: j'ai même multiplié mes opérations sur la dernière, parce que jusqu'ici elle avait été moins examinée.

CHAPITRE II.

Procédés employés pour obtenir l'Opium indigène, ou différens extraits de Pavot.

J'ai mis en usage quatre procédés différens pour retirer l'Opium contenu dans le Pavot noir : 1°. les incisions faites à la surface des capsules et sur les pédoncules; 2°. la contusion, l'expression des capsules ou têtes, et la conversion de leur suc en extrait; 3°. la même opération appliquée aux tiges et aux feuilles; 4°. enfin, la décoction des têtes vertes et tendres dans l'eau. C'est à la fin de juin et au commencement de juillet 1808 que j'ai fait ces quatre opérations, dont je vais donner le détail.

1°. En pratiquant des scarifications à la surface des têtes du Pavot noir, j'en ai vu sortir aussitôt un suc laiteux qui suintait par gouttes. Ce suc, en se condensant, par la chaleur du soleil, était, au bout de vingt-quatre heures, d'un brun noirâtre. Il m'eût été facile d'en recueillir quelques grains, si j'eusse pu me transporter tous les jours dans le jardin où étaient les pieds de Pavot; mais cela m'ayant été impossible, les larmes d'Opium se desséchèrent à la surface des capsules, et huit ou dix jours après, celles-ci étant elles-mêmes entièrement sèches, il était devenu fort difficile et presque impossible d'en détacher l'Opium. Malgré cela, je crus dès lors avoir acquis la preuve de la possibilité d'en récolter, dans le climat que j'habitais, c'est-à-dire à Paris, par la voie des incisions et des scarifications. Il me parut seulement que la quantité qu'on obtiendrait ne pourrait pas être très-considérable, et que probablement elle ne serait pas suffi-

sante pour dédommager du temps et du travail qu'il faudrait y employer. Les nouvelles tentatives que j'ai faites en 1810, m'ont convaincu de tout cela; mais pour procéder par ordre, je dois, avant d'en parler, rapporter les autres moyens que je mis en usage dès 1808, pour me procurer un extrait qui pût remplacer l'Opium en larmes.

2°. Ce moyen consiste dans la contusion des têtes, pour en exprimer le suc et le réduire en extrait; il me paraît beaucoup plus facile à mettre en pratique et bien préférable, quant à l'économie du temps et de la dépense. Voici de quelle manière je l'ai mis en usage : J'ai pris 9 livres des têtes vertes du Pavot noir, dans lesquelles j'ai laissé la graine, parce qu'il eût été trop long de chercher à la séparer, et les ayant fait piler dans un mortier de marbre, elles rendirent, en les soumettant à la presse, 5 livres 12 onces de suc. Ayant observé précédemment que le suc laiteux du Pavot était miscible à l'eau, je fis verser deux fois sur le marc sorti de la presse, 5 pintes d'eau, et le fis piler de nouveau, afin d'obtenir, en le faisant presser une seconde et une troisième fois, tout ce qui serait possible du suc propre de la plante. Ces 6 pintes d'eau ainsi chargées de ce qui pouvait être resté de parties extractives, furent mêlées avec le premier suc, et le tout fut laissé en repos pendant vingt-quatre heures. Durant ce temps il se précipita au fond du vase une substance jaune-brunâtre, que je crois être de la fécule, et qui, pour la consistance, ressemblait à de la bouillie. En remuant un peu ce précipité avec le bout du doigt, il s'y formait des veines ou stries blanchâtres, qui paraissaient être une partie du suc laiteux de la plante. J'ai fait sécher à part cette espèce de fécule, qui, par la dessiccation, est devenue friable et facile à réduire en poudre : elle pesait alors 1 once 50 grains, et n'avait pas de saveur bien décidée. Quant à la liqueur séparée de son précipité, elle fut passée au papier, et elle laissa sur les filtres une couche de fécule que je négligeai de ramasser, et qui était semblable à la première. Cette liqueur, après avoir été filtrée, était d'un brun-clair et assez limpide; ce qui ne l'empêcha pas de donner beaucoup d'écume quand je la fis bouillir pour la faire évaporer et réduire. Lorsqu'elle eut acquis la consistance d'un sirop très-épais, elle fut retirée du feu, distribuée dans des capsules de verre, et exposée à l'ardeur du soleil. Au bout d'environ dix jours, elle se trouva, par

ce dernier moyen, avoir acquis la consistance qu'on donne aux extraits. Son poids en cet état était de 6 onces 2 gros, et sa couleur d'un brun noirâtre.

3°. J'ai traité à peu près de la même manière 50 livres de tiges et de feuilles de Pavot noir, qui m'ont d'abord fourni, après avoir été pilées et pressées, 11 livres 12 onces de suc vert, duquel s'est précipité, pendant vingt-quatre heures de repos, une fécule très-abondante et également d'un beau vert. La liqueur décantée était brunâtre; elle fut mise sur le feu après avoir été filtrée; et lorsque, par l'évaporation, elle fut réduite à peu près à la consistance du miel quand il est liquéfié par la chaleur de l'été, je l'exposai aux rayons du soleil, pour achever de la rapprocher. La quantité d'extrait que j'obtins fut peu considérable; elle ne se monta qu'à 4 onces 3 gros. La fécule qui s'était précipitée était en proportion beaucoup plus considérable; car, lorsqu'elle fut entièrement sèche, il y en avait 3 onces 1 gros, quoique j'en eusse perdu plus de moitié, qui fut laissée sur les filtres, sans être ramassée; sa couleur était d'un vert noirâtre. Les propriétés de cette fécule et de celle qui m'a été fournie par les capsules, me sont encore inconnues; mais je me propose de faire des expériences pour les connaître.

Le marc des tiges et des feuilles, après être sorti de la presse, me paraissant contenir encore quelques principes de la plante, je le mis macérer dans 12 pintes d'eau pendant vingt-quatre heures, et la liqueur que j'en fis exprimer fut convertie en un nouvel extrait, dont j'eus 5 onces. Avant de terminer ce qui a rapport aux tiges et aux feuilles du Pavot noir, je ne passerai pas sous silence une observation que j'ai faite sur la quantité de suc propre qu'elles contiennent. D'abord, elles en fournissent, en général, bien moins que les capsules; secondement, celui qu'elles donnent est d'autant moins abondant, que les parties qui le contiennent sont plus rapprochées des racines, car celles-ci n'en renferment presque pas, et lorsqu'on coupe horizontalement la tige dans sa partie inférieure, on voit à peine quelques gouttelettes de suc laiteux suinter lentement à la circonférence et au voisinage de l'écorce, tandis que si l'on coupe la tige immédiatement sous la capsule, ou même 2 à 3 pouces au-dessous, lorsque celle-ci est encore jeune, il s'échappe à l'instant, de la plaie faite au pédoncule, une grosse goutte de ce suc. La même chose arrive, si l'on coupe le pédoncule,

lorsque la plante est en fleur; il arrive même souvent dans ce cas, que le pédoncule, coupé à 5 ou 6 pouces au-dessous de la fleur, fournit encore une très-grosse goutte de suc. Je crois pouvoir conclure de cette observation, que les feuilles et la plus grande partie des tiges ne fournissant qu'une très-petite quantité de suc blanc, ce n'est pas de ces parties qu'il faut chercher à en retirer; tandis que les pédoncules des fleurs et ceux des capsules, tant que celles-ci sont jeunes et tendres, pouvant en donner davantage, et autant que les capsules elles-mêmes, doivent être préférés avec ces dernières pour la récolte de l'Opium.

4°. Pour dernière opération sur le Pavot noir, j'ai pris 4 livres de ses têtes vertes et récentes, je les ai fait bouillir dans 12 pintes d'eau, jusqu'à ce que la décoction fût réduite aux deux tiers; alors j'ai passé la liqueur pour en retirer les têtes, et j'ai fait presser celles-ci aussi fortement qu'il a été possible, pour en retirer tout ce qu'elles pouvaient contenir de suc. Après cela, la décoction tirée à clair a été remise sur le feu, j'ai continué à la faire évaporer, et enfin j'ai achevé de lui donner la consistance d'un extrait en l'exposant à la chaleur des rayons du soleil. Quand mon opération fut entièrement terminée, j'eus 2 onces 1 gros d'extrait, et celui-ci avait beaucoup plus de consistance que ceux que j'avais obtenus par la contusion et l'expression, soit des capsules, soit des tiges et des feuilles.

Après avoir parlé des différentes manières dont j'ai traité les diverses parties du Pavot noir, il me resterait à rapporter la seule opération que je fis, à la même époque, sur les capsules du Pavot blanc; mais comme j'employai exactement les mêmes procédés que dans ma seconde opération sur le Pavot noir, je ne détaillerai pas celle-ci; il me suffira de dire que le suc, tiré par expression de 6 livres de capsules vertes du Pavot blanc, m'a donné 3 onces 5 gros d'extrait.

Les différentes préparations que j'avais faites avec les diverses parties du Pavot noir et du Pavot blanc, m'avaient fourni quatre extraits distincts : 1°. celui obtenu par contusion et expression des capsules du Pavot noir; 2°. celui fourni par les tiges et les feuilles de la même plante; 3°. celui provenant de la décoction des têtes vertes du même Pavot; 4°. enfin, l'extrait par contusion et expression des têtes du Pavot blanc.

Après avoir préparé ces quatre extraits, je n'avais rempli

que la moitié de ma tâche; la plus importante et la plus difficile me restait encore à achever; il me fallait vérifier, par un nombre suffisant d'observations, quelles étaient les propriétés de chacun de ces extraits en particulier, à quelles doses ils pouvaient être employés et remplacer l'Opium, en supposant qu'ils eussent les mêmes vertus que cette drogue exotique. Les succès constans que j'eus bientôt en substituant, dans la pratique, mes différens extraits de Pavot à l'Opium, ne tardèrent pas à me convaincre qu'ils avaient, quant au fond, absolument les mêmes propriétés, mais qu'ils différaient seulement parce que leur action était moins énergique, et qu'ils demandaient à être donnés à de plus fortes doses. J'établirai par la suite, et après avoir rapporté les principales observations que j'ai faites, quel est leur différent degré d'intensité quant aux propriétés, et à quelles doses ils doivent et peuvent remplacer l'Opium; mais à présent, et avant même de citer aucune de mes observations pratiques, je crois devoir donner les détails de deux nouvelles opérations que j'ai faites postérieurement; la première, pour me procurer de véritable Opium en larmes, et la seconde, pour avoir un nouvel extrait tiré des têtes sèches du Pavot blanc.

J'avais observé, en 1808, qu'il découlait une assez grande quantité de suc laiteux des incisions faites à la surface des capsules du Pavot somnifère, cultivé dans les jardins; mais, à cette époque, je n'eus pas la facilité de tirer un plus grand avantage de cette observation. Au mois de juin de l'année 1810, je résolus de mettre à profit ce que j'avais remarqué précédemment. J'avais semé exprès, dans un terrain que j'avais fait préparer à l'automne de 1809, des graines des deux variétés du Pavot somnifère. Je ne sais à quoi attribuer la perte de celles du Pavot blanc, à moins que ce ne soit au froid assez rigoureux qu'on éprouva vers le milieu de l'hiver; mais le pavot noir fut le seul qui réussit; je n'eus qu'un seul pied du blanc, qui ne donna que trois capsules, ce qui ne vaut pas la peine d'être compté. Au mois de juin 1810, du 15 au 25, je pratiquai donc des incisions et des scarifications à la surface des têtes de mes Pavots noirs. Je faisais d'abord mes incisions le soir, et je retournais le lendemain recueillir les gouttes du suc laiteux, qui s'étaient condensées par la chaleur de la journée, et qui, à demi desséchées à la surface des capsules, avaient

acquis la consistance d'une cire un peu molle, et étaient d'une couleur brunâtre. Mais ayant observé que les gouttes du suc laiteux, qui suintaient de toutes les scarifications faites aux têtes des Pavots, n'augmentaient pas de volume pendant la nuit, et que l'épanchement du suc, qui avait lieu à l'extérieur au moment de l'incision, se faisait tout entier en trois ou quatre minutes au plus, je crus qu'on pourrait se dispenser de laisser le suc se condenser sur les capsules mêmes, et qu'on en obtiendrait peut-être une plus grande quantité en le remassant tout de suite, parce qu'on ne serait pas exposé à perdre celui qui souvent s'écoulait et tombait à terre, lorsque les tiges de Pavot étaient agitées par le vent, tandis que ce suc était encore liquide et non condensé. Cela me conduisit à me procurer de l'Opium par une autre opération plus abrégée. Comme j'avais déjà remarqué que le pédoncule de la capsule fournissait beaucoup de suc laiteux, lorsqu'on le coupait horizontalement pendant qu'il était encore tendre, je crus pouvoir recueillir de l'Opium des pédoncules aussi-bien que des têtes. Effectivement, la première fois que je m'occupai de nouveau de cette récolte, après avoir épuisé les têtes de tout le suc qu'elles pouvaient contenir, je les coupai toutes à 2 lignes au-dessous de leur insertion, et il sortit aussitôt du sommet de chaque pédoncule, une grosse goutte de nouveau suc. Je recueillis, au bout de deux à trois minutes, ces gouttes comme j'avais fait celles des capsules, en les ramassant avec la lame mince d'un couteau que je tenais de la main droite, et en les mettant tout de suite dans un très-petit pot, que je tenais de la main gauche, et qui était tel, qu'il pouvait encore me laisser l'usage de cette main, pour assurer et saisir le pédoncule au moment où je ramassais le suc laiteux, et lorsqu'aussitôt après je faisais une nouvelle coupe horizontale. Je continuai ainsi le même travail pendant deux heures, pratiquant sur les pédoncules des coupes horizontales et successives à 3 ou 4 lignes les unes au-dessous des autres. J'avais une douzaine de pieds de Pavot sur lesquels j'opérais l'un après l'autre, et chaque pied avait 3 à 4 pédoncules en état d'être coupés en même temps. La goutte de suc se formait sur la coupe horizontale pendant que j'allais de l'un à l'autre, c'est-à-dire, qu'après avoir ramassé une goutte, je faisais une nouvelle incision à 3 lignes au-dessous de la première, puis je passais à un autre pédoncule, puis à un autre pied, et enfin

jusqu'au dernier, pour revenir ensuite au premier. La plupart des pédoncules, en général, me fournirent du suc, à huit ou dix coupes successives, quelques-uns même m'en donnèrent encore à la douzième et à la treizième, mais cela fut rare. Je dois observer que les gouttes qui sortaient des dernières incisions étaient plus petites, et qu'elles suintaient beaucoup plus lentement que celles qui paraissaient à la suite des premières. J'exposai au soleil tout le suc que j'avais recueilli par ce travail, en ayant soin de le remuer deux à trois fois par jour. Il devint d'abord jaunâtre, puis tout-à-fait brun; en deux jours il était suffisamment condensé, et avait acquis toute la consistance que doit avoir l'Opium. Le poids de tout celui que j'avais obtenu en deux heures de travail était d'un gros et 7 grains; et je trouvai que, comparativement, j'en avais récolté davantage par l'incision des capsules et des pédoncules réunis, et en le ramassant en suc, qu'en ne le recueillant que sur les capsules, et en attendant qu'il se fût condensé à leur surface; car, par ce dernier procédé, trois heures de travail, en trois jours différens, ne m'avaient donné que 66 grains d'Opium. Je continuai donc la récolte de l'Opium sur les pédoncules et sur les têtes en même temps, suivant le procédé que je viens d'indiquer, et trois jours après je recueillis de nouveau, en deux heures de temps, assez de suc pour avoir encore, quand il fut condensé, 1 gros et 2 grains d'Opium. Ce fut là que se borna mon travail pour récolter de l'Opium indigène, ne pouvant pas consacrer à cette occupation un temps plus considérable. Ce que j'avais obtenu me suffisait pour m'assurer de la possibilité d'en recueillir une plus grande quantité quand on le voudrait, et j'en avais d'ailleurs suffisamment pour l'employer à quelques observations d'après lesquelles je pusse juger si ses propriétés étaient égales ou inférieures à l'Opium du commerce.

Il me restait à exécuter une dernière opération que je m'étais proposée depuis long-temps; c'était de tirer un extrait des têtes sèches du Pavot. Dans plusieurs départemens du nord de la France, et surtout dans l'ancienne province de Flandre et dans la Belgique, on cultive une grande quantité de Pavot blanc, pour en avoir la graine, dont on retire de l'huile; mais après qu'on a vidé les capsules de toute la graine qu'elles contiennent, on n'en fait d'autre usage que de les brûler. Je pensai à faire de ces capsules un

emploi plus avantageux, en en retirant un extrait qui pût être utile à la médecine, et remplacer diverses préparations d'Opium, dans les cas où il n'est pas nécessaire d'en employer qui aient beaucoup d'énergie. Je pris donc 1 livre et demie des têtes sèches du Pavot blanc, je les mis, brisées par morceaux, macérer, pendant vingt-quatre heures, dans suffisante quantité d'eau: au bout de ce temps, je les fis bouillir pendant deux heures, et quand l'eau me parut chargée, autant que possible, de toutes les parties extractives de la plante, je la fis passer à travers un linge d'un tissu serré. La liqueur, séparée par ce moyen du résidu des têtes, était brunâtre; elle fut remise sur le feu pour continuer à la faire évaporer, et quand elle eut acquis à peu près la consistance sirupeuse; elle fut retirée, distribuée dans des capsules de verre, et exposée aux rayons du soleil, pour achever de lui donner le degré de condensentation nécessaire. En ce dernier état, et rapproché même à la consistance pilulaire, l'extrait, que j'obtins, pesait 5 onces 4 gros.

CHAPITRE III.

Observations sur l'emploi de l'Opium indigène, ou des différens extraits du Pavot de France, en remplacement de l'Opium thébaïque.

§. I. *Emploi de l'extrait des têtes vertes du Pavot noir, préparées par contusion, expression et évaporation.*

1re Observation. Une femme de 63 ans, tourmentée, depuis plus de deux mois, par des douleurs rhumatismales qui la privaient du sommeil, avait été soulagée, et avait obtenu du repos par le moyen d'un grain d'extrait aqueux de l'Opium des boutiques, donné le soir. Après avoir employé pendant dix à douze jours le même moyen, je mis cette malade à l'usage d'une pilule de 2 grains d'extrait des têtes de Pavot noir. La première et la seconde fois qu'elle prit ce nouveau calmant, le sommeil fut plus long que de coutume, il dura pendant toute la nuit, et non-seulement la continuation de pareilles pilules le ramena habituellement, mais encore les douleurs générales ne tardèrent pas à se calmer, et la malade recouvra entièrement la santé.

2e Obs. Une femme de 57 ans, ayant depuis plusieurs jours des douleurs rhumatismales qui la privaient du repos,

fit, pendant tout le jour, des fomentations sur les parties douloureuses, avec des flanelles trempées dans la dissolution d'un gros d'extrait des têtes de Pavot noir, dans de l'eau chaude. Ces moyens amenèrent un doux sommeil qui calma les douleurs, et le lendemain la malade était très soulagée. De nouvelles fomentations avec pareille dose, lui procurèrent encore une bonne nuit, et le jour suivant elle était fort bien.

3e Obs. Une femme de 58 ans, ayant depuis plus de huit jours une insomnie causée par des douleurs de tête, eut, après avoir pris 10 gouttes de teinture (1) de l'extrait des têtes de Pavot noir, deux heures de sommeil et du repos pendant le reste de la nuit.

4e Obs. Une femme de 23 ans était tourmentée d'une migraine qui l'avait privée de tout repos la nuit précédente, et qui, étant dans toute sa force, ne pouvait que faire présager une seconde nuit aussi mauvaise que la première; je lui fis prendre, à huit heures du soir, la moitié d'un verre d'eau sucrée, dans lequel j'avais mis vingt gouttes de ma teinture de Pavot. Un quart d'heure après, la malade s'endormit tranquillement, et s'étant éveillée au milieu de la nuit, elle se sentit presque débarrassée de son mal de tête. Le reste de la teinture, qu'elle prit alors, la fit encore dormir jusqu'au matin, et, à son réveil, elle était entièrement guérie.

5e Obs. Un enfant de 12 ans, ayant dans une oreille un abcès dont il souffrait beaucoup, et qui l'empêchait même de dormir depuis plusieurs nuits, reposa très-bien après avoir pris 15 gouttes de la teinture d'extrait des têtes de Pavot noir, dans un peu d'eau sucrée. Le lendemain, lorsqu'il s'éveilla, ses douleurs étaient un peu calmées; mais n'ayant pas pris la préparation de Pavot avant la nuit suivante, celle-ci fut très-mauvaise. Pour la troisième nuit, je fis prendre la dose de Pavot déjà prescrite, et l'enfant goûta les douceurs du sommeil.

6e Obs. Une jeune femme de 20 ans avait, depuis vingt-quatre heures, un mal de tête cruel; elle n'avait pas fermé l'œil la nuit précédente, et à sept heures du soir, tout an-

---

(1) Voici la composition de cette teinture :
℞ Extrait des têtes de Pavot noir, 2 onces.
Faites fondre dans du vin muscat de France, 12 onces

nonçait une mauvaise nuit, lorsque je prescrivis 36 gouttes de ma teinture de Pavot dans un verre d'eau sucrée. La malade en prit la moitié à la fois, et s'endormit une heure après : s'étant éveillée dans la nuit, elle prit l'autre moitié, ce qui la fit dormir de nouveau jusqu'au matin. Le mal de tête était alors entièrement calmé.

7e Obs. Une femme de 36 ans avait une insomnie totale depuis plus de quinze jours; je lui prescrivis 60 gouttes de ma teinture de Pavot noir, à prendre en plusieurs fois : elle prit tout dans l'espace de quatre heures, ce qui la fit dormir pendant sept ou huit. Mais n'ayant pas eu la précaution de prendre le somnifère, avant la nuit suivante, elle ne dormit pas un seul instant.

8e Obs. Une femme de 57 ans avait depuis quatre à cinq mois une insomnie qui la privait presque de tout repos; elle ne s'endormait que pour une heure ou deux, et seulement vers le matin; je lui fis prendre 60 gouttes de la teinture de l'extrait des têtes de Pavot noir, préparée comme je l'ai expliqué ci-dessus; cela lui procura dix heures de sommeil non interrompu. Par une pareille dose, elle dormit encore très-bien la nuit suivante.

9e Obs. 36 gouttes de teinture de Pavot, mêlées à pareille dose d'Ether sulfurique, et données dans une tasse d'infusion de Camomille romaine, deux heures avant un accès de fièvre tierce, prévinrent cet accès. Le précédent avait duré six heures; le malade était un homme de 33 ans.

10e Obs. La fièvre fut aussi arrêtée, sans retour, au douzième accès, par 72 gouttes de chacune des deux liqueurs ci-dessus désignées, qui furent données dans une tasse d'eau sucrée, deux heures avant le paroxysme. Le dernier avait duré treize heures; le malade était un homme de 45 ans.

11e Obs. 30 gouttes de la teinture d'extrait de Pavot, données, sans autre chose, dans une demi-tasse d'eau sucrée, à un enfant de 5 ans, qui avait une fièvre quotidienne depuis dix jours, empêchèrent le onzième accès de se faire sentir. Dans ce cas, comme dans les deux précédens, la fièvre fut radicalement guérie.

12e Obs. Un vomissement, qui, en vingt-quatre heures, était revenu dix à douze fois, fut totalement arrêté par 60 gouttes de ma teinture de Pavot administrée dans un verre d'eau sucrée.

13e Obs. Un homme de 34 ans, qui avait eu une fièvre

tierce, éprouvait un certain malaise, et surtout une céphalalgie, qui le privait du sommeil pendant une partie de la nuit. Je lui prescrivis, dans une potion, 60 gouttes de la teinture ci-dessus désignée; lui conseillant de prendre cela en deux jours et en plusieurs fois. Le malade crut se guérir plus promptement en prenant une plus grande quantité de la potion, et il l'avala toute entière en une seule fois. Deux heures après il eut une telle envie de dormir, que le sommeil le surprit sur sa chaise, à une heure où il n'avait jamais l'habitude de s'y livrer; il était cinq heures après midi. Il dormit ainsi quelque temps, et sa femme l'ayant fait coucher, il reposa encore du plus profond sommeil pendant toute la nuit; mais ce qu'il y a de particulier, c'est que, le lendemain, il était guéri de sa fièvre, et que dès ce moment il continua à se bien porter.

14ᵉ Obs. Une femme de 54 ans, ayant une fluxion très-douloureuse, qui la privait du sommeil depuis sept à huit jours, je lui donnai 60 gouttes de ma teinture de Pavot dans une tasse d'eau sucrée, en lui conseillant d'en prendre la moitié dans la soirée. La première dose n'ayant pas amené de repos, la malade prit la seconde trois heures après, ce qui ne lui procura pas plus de calme; mais au bout de vingt-quatre heures, elle eut beaucoup d'envie de dormir, et elle dormit effectivement pendant une très-grande partie de cette seconde nuit. J'avais déjà vu l'Opium n'agir qu'après un temps assez long, et les auteurs en rapportent plusieurs exemples.

15ᵉ Obs. Une dame de 52 ans avait, depuis plus d'un mois, une insomnie qui lui permettait à peine de dormir deux à trois heures par nuit; 50 gouttes de la teinture mentionnée ci-dessus, ne lui firent pas goûter beaucoup plus de repos; mais le double de cette dose lui procura huit heures de sommeil, et elle dormit également bien les nuits suivantes. Au bout de quinze jours cependant, il y eut encore de l'insomnie; une nouvelle dose de 60 gouttes rappela tout-à-fait le sommeil.

16ᵉ Obs. Mademoiselle P***, âgée de 18 ans, d'un tempérament lymphatico-sanguin, avait éprouvé, depuis un an, beaucoup de chagrin, et déjà, au mois de juin 1808, elle avait été attaquée de convulsions qui avaient eu peu de durée et d'intensité, lorsque le 21 septembre suivant, elle eut de nouvelles convulsions qui durèrent d'un quart d'heure à

une demi-heure, et dont les attaques revinrent sept à huit fois dans le jour. Le lendemain 22, second jour de la maladie, un médecin appelé prescrivit l'Ipécacuanha, ce qui fit vomir deux fois, et il survint de nouvelles convulsions. Le troisième et le quatrième de l'invasion de la maladie, convulsions à peu près les mêmes: on ordonna alors une infusion de fleurs de Tilleul pour boisson, et une potion anti-spasmodique, dans laquelle entrait une demi-once de sirop de Diacode. Le 5, augmentation dans la durée et dans l'intensité des convulsions; elles deviennent presque continuelles, et on n'y oppose que les mêmes moyens. Le 6, point d'intervalle entre les convulsions: elles sont portées au plus haut degré, c'est alors qu'ayant été appelé à sept heures du soir, je trouvai la malade dans l'état suivant : perte totale de connaissance depuis quarante-huit heures, pouls difficile à juger, à cause de l'agitation universelle: muscles de la face dans un état convulsif des plus violens; dents serrées avec impossibilité de faire ouvrir la bouche; yeux tournés de manière qu'on n'en voyait que le blanc: mouvemens brusques et désordonnés des membres, que trois hommes forts avaient peine à contenir, ou par intervalle, roideur universelle du tronc et des extrémités qui se courbaient en arc et en avant. Tous ces symptômes me parurent des plus graves, surtout à cause du serrement tétanique des mâchoires, qui semblait s'opposer à ce qu'on pût faire prendre la moindre chose: cependant, je prescrivis cent gouttes de teinture de Pavot dans un demi-verre d'eau sucrée. Pour faire prendre cette potion, je parvins à interposer une cuiller entre les dents, dans un moment où la bouche s'était entrouverte pendant que j'avais pincé le nez, et par ce moyen je fis successivement couler tout le liquide dans l'espace de deux à trois minutes. La déglutition se fit assez bien, il n'y eut pas plus d'un quart de la liqueur qui se perdit par les côtés de la bouche. A onze heures du soir, ne trouvant pas d'amélioration, je prescrivis une nouvelle potion avec 300 gouttes de la même teinture, et je fis mettre sur l'épigastre un emplâtre large comme la main, et composé avec une demi once d'extrait des têtes de Pavot noir. Trois heures après avoir employé ces moyens, c'était au commencement du septième jour, deux heures après minuit, il y eut un peu de calme, et la malade resta assoupie jusqu'à six heures du matin. Le délire succéda alors au repos, et il alterna peu-

dant quatre heures avec les convulsions, mais celles-ci avaient moins d'intensité que la veille. A dix heures la malade reprit ses sens, elle demanda à manger : elle était d'ailleurs abattue, consternée. Je prescrivis 60 fleurs de Narcisse sauvage (*Narcissus pseudo-Narcissus*. L.) en infusion dans une demi-pinte d'eau, à donner d'heure en heure, par deux ou trois cuillerées à la fois. La jouissance de toutes les facultés ne dura que quelques minutes, et le reste du jour il y eut des convulsions, du délire, mais avec des intervalles de calme. Le soir, les yeux seuls étaient dans un état convulsif, les dents n'étaient pas serrées, le pouls était naturel, il y avait eu un léger vomissement, provoqué peut-être par l'eau de Narcisse. Je prescrivis une nouvelle potion avec 120 gouttes de teinture de Pavot, et la nuit fut tranquille ; il y eut dix heures de sommeil ou au moins de repos. Le huitième jour, la malade, à son réveil, avait toute sa connaissance ; elle se trouvait bien : cela dura plus de deux heures, pendant lesquelles elle prit un bouillon et mangea quelques grains de raisin. La journée ne fut pas tout-à-fait aussi bonne que la matinée, il y eut plusieurs convulsions et un peu de délire, mais tout cela fut léger, et les momens de calme pendant lesquels la malade put jouir de toutes ses facultés morales, furent comparativement de bien plus longue durée. 120 gouttes de la teinture déjà prescrite, le furent de nouveau pour la soirée, et la nuit fut très-calme. Le 9, tous les accidens étant encore plus modérés que le jour précédent, on put donner quelques alimens, en continuant toujours la teinture de Pavot et les fleurs de Narcisse aux mêmes doses. Le 10 et le 11 se passèrent assez bien, il n'y eut dans ces deux jours que trois convulsions, dont la plus forte ne dura qu'un quart d'heure. La dose du Pavot fut réduite à 30 gouttes, et les fleurs de Narcisse au nombre de 30. Le 12, il y eut un léger mouvement convulsif dans la face et les yeux, mais les membres ne furent pas sensiblement agités. Le 13 fut exempt de tout accident. Le 14, la malade parut assez bien pour cesser l'usage des médicamens, et le 16 elle sortit pour se promener ; elle était entièrement rétablie.

§. II. *Emploi de l'extrait des tiges et des feuilles de Pavot noir.*

1re Observation. Un enfant de 2 ans, tombé dans le marasme le plus complet, avait depuis quatre jours une insomnie absolue; il était dans une anxiété continuelle, ses cris et ses gémissemens n'avaient aucune cesse : 36 gouttes d'une teinture préparée avec l'extrait des tiges et des feuilles du Pavot noir, calmèrent tous les accidens pendant dix heures, et procurèrent un doux sommeil qui dura toute la nuit. De nouvelles doses de Pavot eurent, pendant trois jours, le même succès; mais la maladie était portée à un tel degré lorsque je fus appelé, qu'il ne paraissait y avoir aucun espoir de guérison : calmer les cris, soulager les douleurs du petit malade, et rendre son agonie moins pénible, était tout ce qu'il semblait possible de faire. Cependant, l'état de souffrance dans lequel j'avais trouvé cet enfant s'étant d'abord calmé dès le premier jour qu'il fit usage de la préparation de Pavot ci-dessus indiquée, et son état général s'étant même sensiblement amélioré après dix jours de continuation du même médicament, je pus concevoir quelque espérance de le ramener à la vie. Effectivement, j'eus la satisfaction de voir le malade se rétablir complétement au bout de deux mois, rien que par l'usage d'un bon régime, et la continuation de la teinture de Pavot (1), qu'on lui donna tous les jours pendant ce temps.

2e Obs. Une femme de 35 ans avait, depuis trois jours, des coliques violentes, accompagnées d'une diarrhée considérable : il y avait 15 selles et plus dans les vingt-quatre heures. Tous ces accidens furent promptement calmés avec 36 grains d'extrait de Pavot délayés dans suffisante quantité d'eau, et donnés en quatre demi-lavemens, de six heures en six heures.

3e Obs. Une femme de 57 ans avait depuis trente-six

---

(1) La teinture de l'extrait des tiges et des feuilles de Pavot noir, que j'ai employée dans cette observation, a été faite dans les mêmes proportions que celle de l'extrait des têtes, dont j'ai donné la recette plus haut, c'est-à-dire, 2 onces d'extrait pour 12 onces de vin ; et il en est de même de toutes les autres teintures des différens extraits de Pavot, dont je palerai par la suite.

heures un vomissement considérable, qui était revenu au moins douze à quinze fois; la malade ne pouvait prendre le moindre aliment solide ou la plus petite quantité de liquide sans rendre le tout peu d'instans après. 60 gouttes de teinture de Pavot dans un verre d'infusion aromatique sucrée, arrêtèrent complétement ce vomissement, et il le fut dès la première dose. Le médicament fut administré en quatre fois, et de deux heures en deux heures.

4e Obs. Une femme de 29 ans, qui était dans le dernier degré de la phthisie pulmonaire, avait depuis douze jours, et au moment où je fus appelé pour la première fois, une cephalée des plus violentes. Aucun moyen n'avait pu jusque alors réussir à calmer les douleurs qui augmentaient d'intensité tous les jours, et qui étaient devenues intolérables. La malade ne pouvait jouir d'un seul moment de repos pendant le jour, et elle n'avait pas du tout de sommeil pendant la nuit. 100 gouttes ou environ 1 gros et demi de la teinture des feuilles et des tiges de Pavot noir, données dans une tasse d'eau sucrée, en quatre fois dans l'espace de six heures, calmèrent les douleurs, et elles le furent peu d'instans après avoir pris la première dose. Il y eut alors seize heures de calme, absence de toute douleur et un léger assoupissement, mais point de véritable sommeil. Le lendemain le mal se fit sentir de nouveau; 200 gouttes de la même teinture furent données par 50 à la fois, de six heures en six heures, et cela calma encore les douleurs pendant tout le jour et le suivant; il y eut même quatre à cinq heures de sommeil; mais aussitôt que l'action du Pavot fut passée, le mal de tête revint. Voulant alors voir quels seraient sur ma malade les effets de l'Opium ordinaire comparativement à l'extrait de Pavot dont je venais de faire usage, je prescrivis 50 gouttes de Laudanum liquide de Sydenham, ce qui fit dormir la malade pendant deux à trois heures, mais ne calma pas autant ses douleurs que ma teinture de Pavot l'avait fait. Je repris donc bientôt l'usage de celle-ci, et je le continuai pendant quelques jours, en augmentant même la dose et en la portant jusqu'à 300 gouttes, c'est-à-dire à environ une demi-once, ce qui non-seulement prévint toutes les douleurs, mais encore, au bout de huit jours, parut les calmer tout-à-fait. Cependant elles ne furent entièrement suspendues que pendant quatre jours, et comme l'emploi de l'extrait de Pavot l'avait aussi été pendant ces

quatre jours, le cinquième, la céphalée se fit de nouveau sentir plus cruelle que jamais. Je changeai alors l'espèce d'extrait de Pavot que je faisais prendre à la malade, et à la place de celui des tiges et des feuilles de Pavot noir, je lui prescrivis celui des têtes de Pavot blanc. *Voyez* à cet article la 1re Observation, page 107.

5e Obs. Une dame de 54 ans, ayant depuis quelques jours un mal de dents violent, je lui fis mettre dans la bouche environ un gros de teinture de Pavot, et elle réitéra ce moyen trois à quatre fois en une heure de temps, gardant chaque fois la liqueur dans sa bouche pendant cinq à six minutes. Par ce moyen le mal de dents fut calmé pour le moment; mais l'odontalgie s'étant fait sentir de nouveau vingt quatre heures après, elle fut encore arrêtée par le même moyen, et enfin guérie pour long-temps, par la précaution que la personne eut tous les jours, pendant quelques semaines, de se gargariser la bouche avec la teinture en question.

6e Obs. Ayant eu quelques succès en employant les fleurs de Narcisse sauvage (*Narcissus pseudo-Narcissus.* L.) pour la guérison des fièvres intermittentes, et ayant un malade âgé de 45 ans, qui avait eu sept accès d'une fièvre tierce, dont les paroxysmes duraient huit heures, je lui fis prendre, en quatre fois, la première dose six heures avant l'accès, et la dernière seulement une heure avant, une potion composée avec 8 onces d'eau de fontaine, 2 onces d'eau distillée de Menthe-poivrée, 2 onces de sirop de sucre et 2 gros de fleurs de Narcisse en poudre, délayées convenablement. Cela n'ayant produit aucun effet, et ayant été répété deux fois inutilement, j'ajoutai, dans une troisième potion, destinée à être donnée avant le dixième accès, 200 gouttes de teinture de Pavot. Ce nouveau moyen prévint presque tout-à-fait le paroxysme; le frisson, qui auparavant durait deux heures, ne se fit pas du tout sentir: un léger malaise, d'une heure au plus, caractérisa seulement le temps pendant lequel la fièvre aurait dû avoir lieu. Deux jours après, la même dose de Pavot ne permit pas à la fièvre de se manifester en aucune manière. Au reste, le Narcisse n'est pas à négliger comme fébrifuge, car dans une autre circonstance, une fièvre tierce résista trois fois à l'administration du Pavot, et la première fois que je joignis le Narcisse à celui-ci, elle fut complétement guérie.

7e Obs. Un homme de 55 ans était malade depuis un

an, par cause d'un énorme abcès, qui avait occupé toute la partie inférieure de la cuisse, et pour lequel des chirurgiens avaient été d'avis de faire l'amputation; mais le malade s'y étant refusé dans le temps convenable, et s'étant abandonné à la nature, l'abcès se fit jour de lui-même par une ouverture assez large. Il s'en écoula d'abord deux à trois pintes de matières purulentes mêlées avec du sang noirâtre, le tout d'une odeur très-fétide, et, pendant les quinze premiers jours, il sortit ainsi à chaque pansement, près d'une demi-pinte de matières sanieuses de la même nature. Ce fut après ces quinze jours que je fus consulté pour ce malade. Il me parut dans l'état le plus fâcheux et le plus désespéré. Un chirurgien appelé en même temps que moi, le jugea de même, et ne voyant rien à faire pour sa guérison, nous ne pensâmes qu'à soulager ses souffrances. Il éprouvait des douleurs violentes, et n'avait pas du tout de sommeil depuis long-temps; je conseillai, pour remédier à cela, s'il était possible, 4 grains d'extrait de Pavot à donner le soir. Cette dose n'ayant produit aucun effet, je la fis doubler le lendemain, et le malade eut un peu de calme et deux à trois heures de sommeil. 12 grains administrés le troisième soir calmèrent les douleurs pendant toute la nuit, et si le sommeil ne fut pas continuel, au moins le repos fut bon. Pendant deux jours pareille dose fut encore donnée avec le même avantage; puis je la fis porter à 16 grains, et après trois jours de l'usage du Pavot à cette dose, je prescrivis l'extrait aqueux de l'Opium du commerce. La première fois que je fis ce changement, le malade se trouva moins bien, parce que je n'avais donné que 2 grains de cette dernière substance, et il fallut la porter à 3 et à 4 grains pour obtenir des effets aussi heureux que ceux que j'avais eus par 12 et 16 grains de l'extrait des tiges et des feuilles de Pavot noir.

8ᵉ Obs. Un jeune homme de 18 ans, avait depuis douze jours, et à la suite d'une petite-vérole confluente, une diarrhée considérable, accompagnée de coliques violentes; celles-ci étaient presque continuelles, et il y avait chaque jour quinze à vingt selles. Le malade, lorsque je le vis pour la première fois, me parut dans le premier degré du marasme, et je craignis de le perdre en peu de temps, si je ne réussissais pas à arrêter des évacuations aussi nombreuses, ayant tous les caractères d'un dévoiement colliquatif; en conséquence, je crus devoir prescrire 12 grains d'extrait de

Pavot à prendre en 6 pilules. Cela n'ayant produit que peu d'effet, j'ordonnai le lendemain une potion composée avec 6 onces d'eau de fontaine, 2 onces d'eau distillée de Menthe-poivrée, 2 gros de teinture de l'extrait des tiges et des feuilles de Pavot noir, 1 once et demie de sirop simple. Cette potion, prise dans l'espace de dix-huit heures, arrêta complétement le dévoiement, et il fut suspendu pendant deux jours; mais le malade ayant négligé de continuer l'usage de la même potion, ainsi que je le lui avais prescrit, la diarrhée revint le troisième jour. Au lieu de continuer l'emploi de la teinture de Pavot, dont je venais d'éprouver l'efficacité, je voulus alors essayer celle de Coquelicot, avec laquelle, dans d'autres circonstances, j'avais déjà eu quelques succès. L'usage plus long-temps continué de ce nouveau médicament rétablit complétement le malade.

9e Obs. Un homme de 27 ans avait depuis douze à quinze heures un dévoiement considérable; il avait eu au moins vingt évacuations pendant ce peu de temps, et chaque selle était accompagnée de tranchées violentes. Je fis prendre à ce malade 3 gros de teinture de Pavot dans une potion sucrée simple. Le tout fut administré dans l'espace de trente-six heures, et 2 gros de la teinture furent à peu près donnés dans les douze premières. Cela suffit pour arrêter d'une manière complète et simultanée tous les accidens.

§. III. *Emploi de l'extrait des têtes de Pavot noir, obtenu sans contusion ni expression, et seulement par décoction.*

1re Observation. M. D***, âgé de 38 ans, avait depuis plus de deux mois un rhume considérable; la toux était fréquente, souvent très-violente, elle troublait le repos de la nuit, et quelquefois ne laissait pas une heure de sommeil. Je prescrivis à ce malade de prendre, le soir avant de se coucher, 4 grains d'extrait des têtes de Pavot noir, obtenu par simple décoction, et délayés dans une tasse d'eau sucrée. Cette dose, trop faible, ne produisit aucun effet sensible; mais 6 grains, donnés le lendemain de la même manière, procurèrent un peu de calme et quatre heures de sommeil. Enfin je fis prendre 8 grains du même extrait, et le malade dormit bien toute la nuit. La même dose, répétée tous les

soirs pendant cinq autres jours, eut le même effet. Après ces six nuits de repos, M. D*** essaya de ne rien prendre pour la septième, et il n'eut pas du tout de sommeil; il lui fallut revenir à mon extrait qu'il prit encore pendant quelque temps, et qui, je le crois, contribua pour beaucoup à son entier rétablissement. Pendant que M. D*** faisait usage de l'extrait par décoction des têtes de Pavot, je voulus connaître à quelle dose d'Opium ordinaire pouvait répondre celle de l'extrait de Pavot que mon malade prenait habituellement. 2 grains d'extrait aqueux d'Opium ne produisirent pas autant d'effet que les 8 grains de Pavot, et il fallut 3 grains du premier pour obtenir le même résultat.

2e Obs. 12 grains de l'extrait de Pavot en question, donnés dans l'espace d'une journée, à une jeune fille qui était dans le dernier degré de la phthisie pulmonaire, et qui ressentait des coliques violentes, avec perte totale de sommeil, 12 grains, dis je, modérèrent beaucoup les douleurs et procurèrent un peu de repos.

3e Obs. 6 grains du même extrait donnés dans la convalescence d'un catarrhe pulmonaire, à une femme de 62 ans, qui ne pouvait dormir à cause d'une toux presque continuelle, produisirent un peu de calme et diminuèrent la fréquence de la toux, sans procurer un sommeil parfait. 12 grains, donnés le lendemain soir à la même malade, la firent dormir pendant sept à huit heures de suite, et une pareille dose lui procura encore du sommeil pendant toute la nuit suivante; mais la malade n'ayant rien pris pour la quatrième nuit, elle toussa de nouveau et dormit beaucoup moins. Son état cependant était sensiblement amélioré, et de nouvelles doses de 12 grains, données pendant quelques jours, finirent par ramener complétement le sommeil et la santé.

4e Obs. Une femme de 63 ans, attaquée d'un catarrhe pulmonaire, ne dormant pas du tout depuis plusieurs nuits, à cause de la violence et des accès réitérés de la toux, prit 10 grains du même extrait de Pavot: cela lui procura du sommeil pendant toute la nuit; mais ce sommeil fut accompagné de rêvasseries. Une seconde dose donnée le lendemain du jour suivant, amena un sommeil parfaitement tranquille, et le matin la malade se trouvait en général beaucoup mieux. Pour la troisième nuit, on ne lui donna rien, et elle ne dormit pas. Dans la soirée qui précéda la quatrième, on

lui fit prendre une nouvelle dose de 10 grains, et elle eut un bon sommeil.

5[e] Obs. Une demoiselle de 25 ans, très-sujette à des migraines dont les accès duraient ordinairement vingt-quatre à trente-six heures, et qui la rendaient très-malade, m'ayant consulté un jour que depuis près d'une heure elle commençait à sentir son mal de tête, je lui fis prendre 16 grains de mon extrait, délayés dans un demi-verre d'eau sucrée. Une demi-heure après avoir pris cette dose, que je donnai un peu forte, parce que précédemment une moindre quantité n'avait produit aucun effet, la malade eut une grande envie de dormir; elle fut même obligée de succomber au sommeil pendant cinquante à soixante minutes, et quand elle se réveilla, sa migraine était entièrement dissipée.

6[e] Obs. Une femme de 62 ans avait depuis deux mois une insomnie presque absolue; à peine si elle dormait une heure par nuit; quelquefois même les accès d'une toux violente ne lui laissaient pas un instant de sommeil : elle prit 10 grains de l'extrait de Pavot, dont il a déjà été question dans les cinq observations précédentes; cela calma beaucoup sa toux, et la fit dormir quatre heures. Le lendemain, 15 grains donnés à la même personne, lui procurèrent, pendant toute la nuit, un sommeil très-tranquille et l'usage du même extrait continué pendant quinze jours, la rétablit en parfaite santé.

7[e] Obs. Une femme de 57 ans avait depuis six semaines une diarrhée considérable; elle comptait chaque jour dix à douze évacuations. Lorsqu'elle vint me consulter pour la première fois, elle était beaucoup amaigrie du corps et des extrémités supérieures, tandis que les jambes et les cuisses étaient augmentées de volume, à cause d'un commencement d'infiltration dans ces parties; l'appétit, d'ailleurs, était presque perdu, ainsi que le sommeil. Une potion, qui m'avait réussi plusieurs fois dans des cas analogues, et qui était composée, pour principale chose, de 2 gros de fleurs de Narcisse en poudre, ayant paru, dans cette circonstance, augmenter au contraire les accidens, puisque, pendant deux jours que la malade en fit usage, il y eut jusqu'à vingt selles en vingt-quatre heures, et que le troisième jour, lorsqu'elle vint chez moi à neuf heures du matin, il y avait déjà eu dix évacuations; je suspendis tout

autre espèce de médicament, et je donnai 36 grains de mon extrait de Pavot par décoction, divisés en 8 pilules, pour prendre le tout en deux jours. Du moment où la malade commença l'usage de ces pilules, il n'y eut plus que trois selles dans le reste de la journée, et le lendemain il n'y en eut que deux. La première nuit qui suivit le commencement de l'administration du Pavot, la malade ne dormit pas du tout; mais la nuit suivante elle dormit très-bien. Tout parut dès lors faire croire que la maladie allait prendre un caractère plus heureux; effectivement une nouvelle dose de 36 grains, donnée pour les deux jours suivans, acheva d'arrêter complétement le dévoiement. Il n'y eut qu'une seule selle dans cet espace de temps, et elle eut lieu à la fin du second jour : elle était de matières solides. Des poudres toniques et amères, composées de Gentiane et de Cachou, achevèrent, en moins de quinze jours, l'entier rétablissement d'une malade qui m'avait donné de l'inquiétude quand je la vis pour la première fois.

§. IV. *Emploi de l'extrait des têtes du Pavot blanc, obtenu par contusion et expression.*

1re Observation. La femme phthisique, âgée de 29 ans (§. II, n° 4 des Observations sur l'extrait des feuilles et des tiges du Pavot noir, p. 101), ayant été reprise de ses maux de tête et d'autres douleurs très-violentes qui avaient leur siége dans les extrémités inférieures, et surtout dans les cuisses et les lombes; je lui fis prendre en quatre fois, de six heures en six heures, une potion composée avec 6 onces d'eau sucrée et 200 gouttes de la teinture de Pavot blanc. La composition de cette teinture étant dans les mêmes proportions que celles que j'ai données pour les autres extraits, et 200 gouttes pesant environ 3 gros, ou très-peu de chose de moins. Dès que la malade eut pris la première dose, elle sentit peu d'instans après ses souffrances se calmer, et elle dormit trois à quatre heures dans la nuit; mais au bout de vingt-quatre heures, quelques douleurs de tête commencèrent de nouveau à se faire sentir; avant qu'elles fussent devenues violentes, je les calmai par une potion pareille à la première. J'avais déjà essayé, chez cette malade, de comparer les effets de l'Opium avec ceux de l'extrait des tiges et des feuilles de Pavot noir; je renouvelai encore cet essai, en donnant, au bout de quelques jours,

1 gros et demi de Laudanum liquide de Sydenham, au lieu de 3 gros de la teinture de Pavot blanc. Cela produisit à peu près le même effet, quant à la suspension des douleurs; mais le sommeil fut moins calme et accompagné de rêves. Pendant un mois que la malade vécut encore, je lui continuai la potion calmante, dans laquelle je fus obligé d'augmenter successivement la dose de la teinture de Pavot, jusqu'à 6 gros, et enfin jusqu'à 1 once en vingt-quatre heures. Je donnais aussi de temps en temps le Laudanum liquide, et celui ci fut porté par jour jusqu'à 4 gros. Toutes les fois que la malade ne prenait ni l'une ni l'autre de ces préparations, ce qui n'arriva que trois fois dans l'espace d'un mois, les douleurs se faisaient sentir avec une violence insupportable. Aussitôt, au contraire, qu'elle reprenait l'usage de la teinture du Pavot ou du Laudanum liquide, les douleurs cessaient, le calme et le repos revenaient, et, malgré les fortes doses qui furent données, la malade n'eut jamais plus de sept à huit heures de sommeil dans les vingt-quatre heures. Quant au calme et au sommeil que la teinture de Pavot procurait, ils furent toujours exempts d'une espèce d'ivresse et de rêvasseries qui accompagnaient l'administration du Laudanum liquide. Au reste, je puis dire que, sans les préparations de Pavot et d'Opium que je fis prendre à cette malade, elle eût été réduite au désespoir dans la longue et pénible agonie qui termina sa malheureuse existence, car c'est ainsi que je crois devoir appeler les deux derniers mois de sa vie, pendant lesquels je lui donnai des soins. Peut-être aussi que si je n'eusse pas calmé les cruelles souffrances qu'elle endurait, ses forces se fussent épuisées beaucoup plus tôt, et qu'elle eût succombé bien plus promptement.

2e Obs. Le 19 août 1808, on vint me chercher à deux heures du matin, pour un enfant attaqué d'un *cholera*; il avait depuis quatre heures, me dit-on, un vomissement abondant, accompagné d'évacuations alvines qui se succédaient à si peu d'intervalle les unes des autres, que déjà on en comptait dix à douze. Je me rendis aussitôt auprès du petit malade, qui était un garçon de deux ans. Je le trouvai dans les bras de sa mère; il était très-affaibli par les nombreuses évacuations qu'il avait eues, et à la dernière, il était tombé en défaillance. On ne lui avait donné jusque alors que de l'eau et du vin sucrés; mais à peine avait-il pris un

peu de cette boisson, qu'il la rendait presque aussitôt par le vomissement. Les évacuations alvines étaient, comme celles du haut, aqueuses, glaireuses et simultanées avec celles-ci. Il me parut, dans cette circonstance, qu'il était urgent d'employer des moyens énergiques. Je fis donc prendre tout de suite le quart d'une potion que je composai à l'instant même, avec environ 6 onces d'eau sucrée, 50 gouttes de teinture de Pavot blanc et 30 gouttes d'Ether sulfurique: ayant apporté par précaution ces deux liqueurs avec moi. Dès que la quantité indiquée de la potion eut été administrée, le vomissement cessa instantanément, et pendant deux heures que je passai auprès du petit malade, je continuai à lui faire prendre le reste de la potion, en lui en donnant une cuillerée de demi-heure en demi-heure. A cinq heures du matin, voyant tous les accidens calmés, et l'enfant me paraissant hors de danger, je le quittai, en recommandant de lui donner ce qui restait du mélange avec la teinture de Pavot, comme on m'avait vu faire: mais comme d'ailleurs il demandait beaucoup à boire, je conseillai d'étendre de temps en temps une cuillerée de la potion dans cinq à six cuillerées d'eau sucrée, afin de calmer la soif. Cela réussit comme je l'espérais, et à dix heures du matin, lorsque je retournai voir mon petit malade, je trouvai sa situation considérablement améliorée. Comme il avait fini sa potion, j'en composai une autre à moitié dose seulement: elle fut donnée à des intervalles plus éloignés, et deux jours après l'enfant était parfaitement rétabli.

Quoiqu'il y ait déjà long-temps que Sydenham ait fait connaître l'utilité de l'Opium dans le traitement du *cholera*, et le succès assuré qu'on obtenait toujours par le moyen de ce précieux médicament, comme la méthode de cet illustre médecin ne paraît pas encore généralement adoptée par tous les praticiens, je vais rapporter trois autres observations sur le même sujet, qui feront connaître combien il est urgent, surtout chez les enfans en bas âge, de donner le remède convenable en pareille circonstance, et combien il peut être dangereux de trop attendre sans rien faire, ou, ce qui est la même chose, de donner de simples boissons délayantes, telles que l'eau de poulet, celle de veau, le petit-lait, la limonade, ainsi qu'on le trouve encore conseillé dans plusieurs livres de médecine assez modernes.

Au mois d'août 1806, dans la nuit, mon fils unique,

qui n'avait alors qu'un an, fut sur le point de périr d'un *cholera* qui avait commencé à onze heures du soir, et qui, pendant trois heures, avait continué avec la plus grande violence; mais m'étant décidé à donner en une seule fois 5 gouttes de Laudanum liquide de Sydenham, mêlées avec autant d'Ether sulfurique, dans deux cuillerées d'eau sucrée, tous les accidens cessèrent à l'instant même, et l'enfant ayant pris, jusqu'à huit heures du matin, 15 autres gouttes de Laudanum liquide, qui furent données les unes après les autres, et chaque fois dans le quart d'une tasse d'eau sucrée, pour calmer la soif qui, pendant quatre ou cinq heures, fut pour ainsi dire inextinguible, l'enfant, dis-je, passa très-bien le reste de la journée; il dormit sept à huit heures de suite, et le lendemain il paraissait à peine avoir été malade.

Par opposition à ce traitement heureux, un enfant de 15 mois, confié tous les soirs aux soins d'une domestique, ayant été pris vers minuit d'un violent *cholera*, et les vomissemens et les selles ayant continué toute la nuit, sans que la domestique ait pensé à demander du secours, s'étant contentée de donner seulement de l'eau sucrée, quoique l'enfant la vomît à mesure qu'il la prenait. A huit heures du matin, lorsque je fus appelé, je le trouvai froid, sans mouvement, ne poussant plus qu'un cri faible et plaintif, près d'expirer enfin. Rien ne fut alors capable de le ranimer, il mourut peu d'instans après, environ neuf heures après l'invasion de la maladie.

La négligence et l'ignorance d'une mère la privèrent de même de son enfant : cette femme l'avait gardé pendant un jour et une nuit, ayant des vomissemens fréquens, et un dévoiement considérable, sans lui donner autre chose que de l'eau et du vin sucrés. Quand elle m'apporta cet enfant, au bout de vingt-quatre heures, il était sans ressource, et il expira effectivement avant qu'on eût le temps de lui faire prendre ce que j'avais conseillé.

3ᵉ Obs. 40 gouttes de teinture de Pavot blanc ont calmé en moins d'une heure les coliques d'une dame qui était sujette à en éprouver toutes les fois qu'elle devait avoir ses règles, et chez laquelle ces coliques duraient ordinairement vingt-quatre à trente-six heures.

4ᵉ Obs. Une fille de 18 ans était au treizième jour d'une fièvre maligne; la langue était noire, sèche; les dents étaient couvertes d'un enduit fuligineux; il y avait un léger délire

pendant la journée, et toutes les nuits le délire était furieux, sans qu'il y eût un seul instant de sommeil : quant au pouls, il n'avait aucun caractère qui fût en rapport avec la gravité des autres symptômes. Tel était l'état de la malade, et les amers, la limonade, les lavemens avec la Gentiane et la Valériane, les potions avec l'Éther sulfurique et le Camphre n'avaient produit aucun mieux ; lorsque tout à coup elle se mit à refuser tous les médicamens, et s'obstina à ne vouloir plus prendre que de l'eau avec un peu de vin. Ne voulant pas abandonner ma malade aux seules forces de la nature, parce que le danger me parut imminent, je fis ajouter à son insu 20 gouttes de teinture de Pavot blanc dans chaque verre de sa boisson. La malade en prit cinq dans le courant de la journée, et par conséquent 100 gouttes de teinture. Le soir le redoublement fut moins sensible, il y eut peu de délire, il fut au contraire remplacé pendant une partie de la nuit par un sommeil qui dura trois heures. Le quatorzième jour, je continuai le Pavot à la même dose, et il y en eut même jusqu'à 120 gouttes de données : la fièvre ce jour-là fut très modérée ; le soir il n'y eut pas du tout de redoublement et pas de délire ; la nuit fut calme, il y eut cinq à six heures de sommeil. Le 15, par la continuation des mêmes moyens, tout se passa encore mieux que le 14. Le 16 les dents étaient tout-à-fait nettoyées, la langue était humectée, peu chargée. Le 17, la malade eut le désir de prendre des alimens ; ceux qu'on lui donna passèrent bien. Dès lors je la regardai comme en convalescence, je diminuai la dose de la teinture de Pavot ; deux jours après je la supprimai même entièrement, et la santé fut complétement rétablie vers le vingt-cinquième jour.

5e Obs. Un homme âgé de 50 ans, avait depuis trois semaines une diarrhée qui, dans les quatre derniers jours, avait pris un caractère assez grave ; les selles, accompagnées de violentes tranchées, étaient au nombre de vingt et plus en vingt-quatre heures. Lorsque le malade vint me consulter, il n'avait encore rien employé pour remédier à sa maladie. Je lui donnai 1 gros de teinture de Pavot, en lui disant de la mêler dans un verre d'eau sucrée, et de prendre le tout dans la journée. Le lendemain matin, il vint me dire que ses coliques étaient calmées, qu'il avait bien dormi toute la nuit, ce qui ne lui était pas arrivé depuis long-temps, qu'il n'avait pas eu d'évacuations depuis la veille deux heures

après midi, et que du moment où il avait pris ce que je lui avais prescrit, il n'en avait eu que trois. Je lui donnai de quoi continuer, pendant les deux jours suivans, un moyen qui paraissait lui réussir si bien, et au bout de ce temps, il vint me remercier : il était guéri, et n'avait eu dans ces deux jours qu'une selle naturelle.

§. V. *Emploi de l'Opium indigène obtenu par incision des têtes et des pédoncules du Pavot noir.*

1re Observation. Une femme de 52 ans, avait depuis long-temps des coliques habituelles, accompagnées de beaucoup de flatuosités : mais les douleurs étant devenues plus aiguës depuis quelques jours, et le sommeil s'étant tout-à-fait perdu, la malade vint me consulter. Je lui conseillai pour boisson une infusion de Camomille romaine, et lui donnai 6 pilules d'Opium indigène, d'un grain chaque, pour en prendre 3 par jour, en trois différentes fois, et dans l'intervalle de six à sept heures. Au bout de deux jours, la malade vint me dire que mes pilules avaient beaucoup diminué ses douleurs, et qu'elle avait dormi pendant une grande partie des deux dernières nuits. Je lui prescrivis alors 1 gros de Laudanum liquide de Sydenham dans un verre d'eau sucrée, pour prendre en deux jours, comme elle avait fait de mon Opium. Le Laudanum calma et procura du sommeil, mais la malade m'assura s'être mieux trouvée, en général, de l'effet des pilules que de celui du Laudanum.

2e Obs. Une femme de 34 ans, ayant un ulcère de la matrice, et ne pouvant avoir aucun repos la nuit, à cause des cruelles douleurs qu'elle éprouvait, je lui fis prendre chaque soir, pendant deux jours, une pilule de 2 grains d'Opium indigène. Une demi-heure environ après qu'elle eut pris chaque pilule, et surtout après la première, elle fut pendant quelques instans comme enivrée; au reste les douleurs furent calmées pendant toute la nuit, il y eut même plusieurs heures de sommeil, et au dire de la malade, elle ne s'était pas trouvée aussi bien depuis six mois.

3e Obs. Le 15 juillet 1810, à huit heures du soir, on vint me prier d'aller voir un garçon maçon qui, depuis sept heures du matin, me dit-on, ne faisait que vomir et aller à la selle, sans qu'il y eût presque aucune interruption dans les évacuations, et qui, à la suite des derniers vomissemens,

était tombé deux fois en défaillance. Ayant reconnu à ces symptômes un *cholera*, je me transportai aussitôt auprès du malade, qui demeurait à quelques pas de chez moi. C'était un jeune homme de 22 ans; il eut, pendant que j'étais auprès de lui, un vomissement simultané avec une évacuation par bas, et quand il voulut remonter dans son lit, dont il était descendu, il tomba à la renverse et sans connaissance. Jusques alors on ne lui avait encore donné que du thé; je fis cesser cette boisson. Quelques gouttes d'Ether sulfurique, dans un peu d'eau sucrée, ranimèrent le malade: la prostration et la syncope avaient duré deux minutes. Le danger me paraissant évident, je composai tout de suite une potion avec 40 gouttes d'Ether, la dissolution de 6 grains d'Opium indigène que j'avais eu la précaution d'apporter avec moi, et 5 à 6 onces d'eau sucrée. Aussitôt que le mélange fut fait, j'en fis prendre le quart au malade, et je prescrivis de lui donner le reste par cuillerée de demi-heure en demi-heure: outre cela, je recommandai, en le quittant, qu'on revînt me chercher si tous les accidens ne se dissipaient pas promptement; mais on n'eut pas besoin d'avoir de nouveau recours à moi, car dès l'instant que la première dose de la potion eut été administrée, les évacuations cessèrent tout-à-fait. Le lendemain, quand je revis le malade, il était encore très-faible, mais il avait dormi tranquillement une grande partie de la nuit. Je lui fis continuer les mêmes moyens à des doses plus faibles, lui permis quelques alimens, et lui conseillai de se reposer jusqu'à ce qu'il sentît que ses forces et sa bonne santé fussent bien rétablies. Trois jours après il vint me remercier, paraissant aussi bien portant que s'il ne lui fût rien arrivé.

4ᵉ Obs. Une demoiselle de 52 ans avait depuis longtemps une insomnie opiniâtre, qui n'avait pu être calmée par différens moyens, entre autres par 15 gouttes de Laudanum liquide de Sydenham; je lui donnai une pilule de 5 grains d'Opium indigène, et elle dormit une partie de la nuit. Le lendemain, s'étant abstenue de l'Opium, il y eut beaucoup moins de sommeil; mais une seconde pilule, donnée le troisième jour, eut le même effet que la première.

5ᵉ Obs. Ayant essayé sur la malade qui fait le sujet de la 2ᵉ observation de ce paragraphe, l'usage de l'extrait de Laitue vireuse (*Lactuca virosa*. Lin.), et n'ayant, par ce moyen, réussi ni à calmer ses douleurs, ni à lui procurer du sommeil, je revins à l'Opium indigène, et lui en donnai tous

les soirs, pendant quatre jours de suite, une pilule de 3 grains, ce qui eut encore plus de succès que la première fois, parce que l'Opium avait été porté à 3 grains au lieu de 2.

§. VI. *Emploi de l'extrait retiré par décoction des têtes sèches du Pavot blanc.*

1re Observation. Une femme de 47 ans ayant tous les signes d'un squirrhe de l'utérus, éprouvait depuis assez long-temps des douleurs violentes, que l'Opium seul pouvait soulager. J'avais commencé par lui donner 1 grain de son extrait aqueux, et j'avais été obligé d'augmenter la dose jusqu'à 3 grains. Par ce moyen, les souffrances de la malade étaient un peu calmées, et elle avait cinq à six heures de sommeil toutes les nuits. Voulant essayer de substituer à l'Opium l'extrait des têtes sèches du Pavot blanc, 12 grains de ce dernier, donnés en une seule fois, ne produisirent presque pas d'effet; la malade dormit fort peu et souffrit beaucoup. Le lendemain je doublai la dose, en la portant à 24 grains. La diminution des douleurs et le sommeil furent alors à peu près les mêmes que par le moyen des 3 grains d'Opium. La même dose de 24 grains fut continuée quatre autres fois avec le même succès, ce qui put me faire juger que l'action de l'extrait des têtes sèches du Pavot blanc, comparée à celle de l'extrait aqueux d'Opium, était à peu près dans la proportion d'un à huit, c'est-à-dire, qu'il fallait 8 grains de cet extrait pour en remplacer 1 de celui d'Opium.

2e Obs. Un jeune homme, âgé de 21 ans, avait depuis quatre jours une diarrhée accompagnée de coliques. Les selles étaient fréquentes pendant le jour, la nuit elles l'étaient moins, mais il n'y avait cependant que très-peu de sommeil. Je donnai au malade 30 grains d'extrait des têtes sèches du Pavot blanc, en 8 pilules, lui recommandant d'en prendre une de deux heures en deux heures. Le lendemain il vint me dire que du moment où il s'était mis à l'usage des pilules, il n'avait pas eu de coliques, et qu'au lieu de douze selles, comme les jours précédens, il n'en avait eu que deux dans la journée, et deux autres en se levant, avant de venir chez moi; qu'au reste, il avait bien dormi pendant toute la nuit. D'après cette amélioration marquée dans la situation du malade, je lui donnai 60 grains de Pavot pour deux jours,

et au bout de ce temps, il revint me dire qu'il était bien guéri : il n'avait eu, depuis la dernière fois que je l'avais vu, qu'une seule évacuation de matières solides.

3ᵉ Obs. Un enfant de 12 ans avait depuis trois jours une dysenterie accompagnée de coliques et de ténesme; il avait neuf ou dix évacuations alvines dans la journée, autant pendant la nuit, et presque pas de sommeil. 24 grains de mon extrait de Pavot, pris en vingt-quatre heures, modérèrent les évacuations (il n'y en eut que quatre), calmèrent les coliques, et procurèrent pendant la nuit un sommeil tranquille, qui ne fut troublé par aucun besoin. 48 grains du même extrait, donnés pour deux autres jours, achevèrent la guérison.

4ᵉ Obs. Le 4 septembre 1810, à neuf heures du matin, on m'apporta un enfant de 9 mois qui, depuis deux jours, avait vomi plusieurs fois spontanément, et qui avait un dévoiement qui le faisait aller neuf à dix fois par jour; je donnai à la mère 1 demi-gros de l'extrait de Pavot ci-dessus désigné, en lui enseignant la manière de le délayer dans une tasse contenant environ 8 onces d'eau sucrée, et en lui prescrivant de donner une cuillerée de cette préparation de temps en temps, en rapprochant les doses, si les accidens ne diminuaient pas, et en les éloignant au contraire, s'ils se calmaient. Au lieu d'exécuter tout cela comme je l'avais prescrit, et au lieu de donner la dissolution par cuillerée, la mère, après avoir fait fondre l'extrait que je lui avais donné dans un grand gobelet d'argent, fit boire son enfant à même, et comme il avait soif, il but, d'après ce que la mère m'a avoué depuis, environ un tiers de la liqueur. Une heure après avoir pris cette forte dose, l'enfant s'endormit, et passa au moins huit heures dans un profond sommeil. La mère, inquiète alors de voir que son enfant ne s'éveillait pas, me l'apporta de nouveau; il était huit heures du soir. L'enfant effectivement paraissait très-engourdi: mais l'ayant un peu agité, il fit de lui-même quelques mouvemens, ouvrit les yeux, suivit de vue une lumière qu'on changea de place; enfin, lui ayant fait donner le sein, il le prit bien, et téta pendant deux à trois minutes. Cela suffit pour calmer les craintes de la mère; elle remporta son enfant, et quand elle revint le lendemain, il était en très-bon état, mais il avait encore dormi jusqu'à trois heures après minuit; au reste, il n'avait pas vomi depuis la

veille au matin, et depuis la même époque il n'avait eu qu'une selle.

5ᵉ Obs. Une dame âgée, ayant un mal de tête assez violent, je lui donnai, pour calmer les douleurs qu'elle éprouvait, 16 grains de l'extrait des têtes sèches de Pavot délayés dans un demi-verre d'eau sucrée. Cela ne calma que médiocrement ses douleurs, mais deux heures après, cette personne eut une si grande envie de dormir, qu'elle fut obligée de se coucher, quoiqu'il ne fût que neuf heures du matin, et elle dormit d'un profond sommeil pendant près de cinq heures. Quand elle s'éveilla, elle sentait encore un peu de malaise, les douleurs de tête n'étaient pas totalement calmées; mais ce qu'il y a de plus particulier, c'est que la personne dont il est question n'avait jamais ressenti le moindre soulagement quand il lui était arrivé de prendre de l'Opium ordinaire, et que loin de la faire dormir, il la mettait dans une agitation extrême. Un des effets surtout qu'elle avait constamment ressenti lorsqu'elle avait fait usage de cette substance, était de croire entendre des coups de fusil qu'on lui tirait aux oreilles, et d'en être réveillée en sursaut à chaque fois qu'elle commençait à s'assoupir. L'extrait de Pavot, au contraire, ne lui fit rien éprouver de pareil, et pendant tout le temps de son sommeil, elle goûta le repos le plus parfait.

6ᵉ Obs. Un jeune homme de 21 ans était dans le troisième degré de la phthisie pulmonaire; à la fièvre lente hectique, au marasme complet s'était joint un dévoiement colliquatif qui, par des évacuations fréquentes, affaiblissait encore le malade, et le conduisait rapidement vers sa fin. On n'avait rien opposé à ce dévoiement, et l'on n'avait pas même tenté d'apporter aucun soulagement à la maladie en général, par la persuasion où étaient les parens qu'il n'y avait pas de guérison à espérer. Je fus enfin consulté lorsque le malade paraissait toucher au terme de sa carrière; alors, dans l'intention seulement de modérer les évacuations et de procurer du sommeil pendant la nuit, je donnai une demi-once d'extrait des têtes sèches de Pavot en dissolution dans 5 onces d'eau-de-vie ordinaire, recommandant d'en donner trois à quatre fois par jour 60 à 80 gouttes dans une tasse d'infusion aromatique de Véronique et de Serpolet. Deux jours après que le malade eut fait usage de cette teinture, le dévoiement s'arrêta et si complétement, qu'il n'y eut aucune évacuation pendant quatre jours. En huit jours le malade

acheva de prendre toute la dissolution de Pavot; ce qui porte la dose de chaque journée à 36 grains. Pendant tout ce temps le sommeil fut très-bon toutes les nuits; et dans le jour, il n'y eut qu'une somnolence légère, plutôt la suite peut-être de ce que le malade restait toujours couché, que des doses de Pavot qu'il prenait.

7e Obs. Un jeune homme, âgé de 27 ans, éprouvait depuis sept années des coliques habituelles, et depuis huit jours surtout, elles étaient devenues plus fréquentes; elles le prenaient ordinairement à une heure ou deux après midi, se faisaient sentir pendant trois à quatre heures, reprenaient encore le soir, et duraient toute la nuit, en empêchant le sommeil. Pendant ces douleurs, le malade vomissait souvent, ou cela se terminait par un dévoiement. Quatre cuillerées à café de teinture de Pavot, prises en quatre fois, depuis dix heures du matin jusqu'à une heure après midi, prévinrent entièrement le retour des douleurs; et durant cinq jours que le malade prit la même dose, il ne ressentit pas la moindre atteinte du mal dont il était tourmenté auparavant; enfin il dormit bien toutes les nuits, au lieu d'être privé du sommeil.

§. VII. *Considérations générales sur les doses auxquelles doivent être donnés les différens extraits de Pavot, comparativement à l'Opium; sur la manière la plus économique de les préparer, etc.*

Il n'a pas dépendu de moi de faire l'essai des diverses préparations que j'ai retirées du Pavot somnifère, dans tous les cas où l'Opium a été employé et conseillé, et dans tous ceux où il a été reconnu être utile; je n'ai pu faire l'application de mes Succédanées que dans les cas qui se sont présentés dans ma pratique. Cependant je crois que les observations que je présente sont assez variées et assez nombreuses pour pouvoir en conclure que tous les extraits que j'ai retirés du Pavot somnifère cultivé en France, peuvent, en proportionnant les doses, remplacer complétement l'Opium, qu'on est dans l'usage de tirer du Levant, par la voie du commerce. Si d'ailleurs, comme je viens de le dire, je n'ai pu présenter des exemples de toutes les maladies dans lesquelles l'Opium est employé, je crois que les succès con-

stans obtenus dans plusieurs cas remarquables où l'Opium est un médicament indispensable, doivent faire juger, par analogie, que si des extraits de Pavot ont alors complétement remplacé ce précieux remède, ils pourront également lui être substitués dans tous les cas possibles.

Je n'ai plus maintenant qu'à établir à quelles doses on doit employer chacun des différens extraits qu'on peut, en France et dans les autres régions tempérées de l'Europe, retirer du Pavot somnifère, et à ajouter quelques considérations sur la manière la plus économique de les préparer.

1o. L'Opium indigène, retiré, dans le climat de Paris, par l'incision des capsules et des pédoncules, me paraît égaler en vertus l'Opium tel qu'on le prépare dans les pharmacies de Paris, sous le nom d'*extrait gommeux* ou *aqueux*, et pouvoir par conséquent être donné aux mêmes doses que celui-ci. Cet Opium indigène a parfaitement l'odeur vireuse de l'Opium du commerce; cependant je crois qu'il serait moins énergique que ce dernier, si celui-ci nous arrivait pur et non altéré, et s'il était véritablement l'Opium en larmes, tel qu'on le recueille en Perse. Mais, comme je l'ai déjà dit plus haut, au lieu de ce dernier, on ne trouve souvent dans le commerce qu'un extrait fait par expression et par évaporation, auquel on a ajouté seulement une petite partie de véritable Opium en larmes, pour lui donner l'odeur propre à ce dernier. Je crois d'ailleurs que dans les contrées méridionales de l'Europe, comme en Espagne, en Portugal, en Italie, dans la Dalmatie, la Grèce; et en France, dans le Languedoc, la Provence, on récolterait un Opium en larmes, qui égalerait tout-à-fait celui qu'on recueille en Orient. Mais la longueur du travail nécessaire pour recueillir l'Opium par incision des têtes du Pavot, rendra toujours d'un prix élevé cette substance ainsi préparée; car, en supposant même qu'on n'employât à ce travail que des femmes et des enfans, comme chaque individu n'en pourrait guère ramasser plus d'une demi-once par jour dans le climat de Paris, et tout au plus 1 once dans le midi de l'Europe, en supposant que la chaleur du climat fît couler, des Pavots, une double quantité de suc; ce qui n'est pas certain, la livre d'Opium en larmes, qui serait le produit de trente-deux journées de travail, ou tout au moins de seize, sans compter les frais de culture, la valeur du terrain et quel-

ques menues dépenses de main-d'œuvre, la livre d'Opium, dis-je, ne pourrait pas être livrée au commerce à moins de 24 à 40 francs.

2°. L'extrait obtenu par contusion et expression des capsules et des pédoncules verts et récens du Pavot noir ou blanc indistinctement, serait bien plus économique : je crois qu'en le préparant en grand, il ne reviendrait pas à plus de 6 francs la livre, surtout si, aux moyens que j'ai été forcé d'employer, et que j'ai détaillés au commencement de ce Mémoire, on en substituait d'autres qui conviendraient bien davantage pour une fabrication un peu étendue. Par exemple, je pense qu'au lieu de faire broyer, à force de bras, les capsules et les pédoncules, dans des mortiers de marbre, il serait bien plus expéditif et bien plus économique de les faire écraser sous des meules de pierre, telles que celles qui sont en usage pour broyer les olives, dans les pays où l'on fait de l'huile, et les pommes, dans les pays à cidre. Le marc, au sortir de dessous les meules, serait porté sous un pressoir tel que ceux qui servent à l'huile ou au vin, et par le moyen d'une forte pression, on obtiendrait tout le suc qu'il pourrait contenir. Ce suc serait ensuite versé dans de grandes chaumières, où on le ferait écumer, et lorsqu'il l'aurait été suffisamment, on le passerait à travers un drap de laine un peu serré pour en retirer toutes les matières étrangères, ou partie de marc qui auraient pu y résister. Après cela, on le remettrait sur le feu pour commencer à faire évaporer, et quand la liqueur le serait aux trois quarts, on pourrait, si l'on avait alors un temps sec et chaud, la retirer du feu pour la distribuer dans de grandes capsules de faïence, où l'on acheverait de la condenser par la chaleur du soleil. Ce dernier moyen économiserait beaucoup le combustible, et l'extrait d'ailleurs en vaudrait mieux, parce qu'il ne serait pas sujet à brûler, comme cela arrive trop souvent aux extraits qu'on fait réduire entièrement sur le feu. Le bain-marie est bien un moyen d'éviter cet inconvénient; mais il entraîne une grande dépense de combustible. Enfin, quand l'extrait serait aussi réduit que possible, s'il n'avait pas encore le degré de solidité convenable pour en faire des pains, à la manière de l'Opium ordinaire, il conviendrait, afin d'absorber le reste d'humidité qu'il pourrait encore retenir, et lui donner toute la solidité nécessaire, d'y incorporer un huitième ou un dixième de

son poids des capsules de Pavot séchées et réduites en poudre.

D'après les observations qui me sont particulières, et que j'ai rapportées plus haut, je suis fondé à croire que cet extrait ainsi préparé peut être employé à la place de l'extrait aqueux d'Opium, et qu'à double dose il produit absolument les mêmes effets que ce dernier. Je ne fais d'ailleurs aucune différence, je le répète, entre l'extrait retiré des têtes du Pavot noir, et celui produit par celles du Pavot blanc; ils ont des propriétés absolument semblables et au même degré; les deux plantes peuvent par conséquent être cultivées indistinctement.

On trouvera une grande économie à se servir de cet extrait à la place de celui d'Opium, et ce n'est pas exagérer cette économie que de la porter aux cinq sixièmes. Par la préparation qu'on est obligé de faire subir à l'Opium dans les pharmacies, on éprouve une perte telle, qu'une livre de cette substance ne rend que 5, 6 ou 7 onces au plus d'extrait. Or, l'Opium valant en temps de paix, dans le commerce, 15 à 20 francs la livre et même davantage, il est clair que l'extrait aqueux ou gommeux, comme on le désignait autrefois, doit revenir aux pharmaciens à 36 ou 50 fr. L'extrait des têtes de Pavot, au contraire, qui n'aura besoin de subir aucune autre préparation, ne coûtera que 6 francs la livre. Il est vrai qu'il faudra employer celui-ci à double dose; mais cela ne portera encore qu'à 12 francs ce qui coûte maintenant depuis 36 jusqu'à 50 francs. La différence en faveur de l'extrait des têtes de Pavot est énorme; et combien plus grande encore serait cette différence dans les temps de guerre, puisque nous avons vu, il y a quelques années, l'Opium exotique doubler et tripler de prix!

3°. L'extrait des tiges et des feuilles de Pavot noir ou blanc, est moitié plus faible que celui tiré des pédoncules et des capsules, et par conséquent quatre fois moins fort que l'Opium. Quand la dose de celui-ci serait d'un grain, on ne pourrait la remplacer que par 4 grains de cet extrait. Je pense, malgré cela, qu'il y aurait de l'avantage à le préparer, parce qu'on en obtiendrait une bien plus grande quantité que des capsules et des pédoncules, et qu'il serait à beaucoup meilleur marché que celui retiré de ces parties. Il ne coûterait en quelque sorte que les frais de fabrication, puisque les dépenses premières auraient toutes été faites pour obtenir l'extrait des capsules et des pédoncules. Les moyens

indiqués pour la préparation en grand de ce dernier, sont entièrement applicables à l'extrait des tiges et des feuilles.

4°. L'extrait des têtes de Pavot obtenu sans contusion ni expression, et seulement par décoction, ne présente aucun avantage, puisqu'il paraît être moitié plus faible que celui retiré par contusion et expression. Il en faudrait 4 grains pour remplacer 1 grain d'Opium, et il serait, de fait, une fois plus cher que l'extrait par expression. Il a d'ailleurs un autre inconvénient très-grand, c'est d'exiger pour sa préparation beaucoup plus de combustible.

5°. L'extrait retiré par la décoction des têtes sèches du Pavot blanc, offre le même inconvénient quant à la nécessité d'employer beaucoup de combustible; et il est encore plus faible que les deux derniers extraits dont il vient d'être question; ce n'est qu'à la dose de 8 grains au moins, qu'on peut avec lui, espérer de remplacer 1 grain d'Opium. Mais sa préparation présente un avantage qui n'est pas à négliger, c'est d'utiliser les capsules du Pavot blanc qu'on a cultivé pour en avoir la graine, et qu'on jette ordinairement après en avoir retiré celle-ci, ou du moins qu'on n'emploie qu'à brûler. Je crois que les frais de combustible et de la main-d'œuvre seraient bien au-dessous du prix qu'on pourrait retirer de l'extrait, et que le produit de sa vente dédommagerait amplement des dépenses de sa fabrication.

Avant de terminer, il ne sera pas hors de propos de dire que le Pavot noir m'a paru plus robuste que le blanc, et mieux résister aux rigueurs de l'hiver, ce qui n'est pas inutile à remarquer, parce que lorsqu'on veut faire de grandes cultures de cette plante, il faudra toujours en semer les graines à la fin de l'été ou au commencement de l'automne. Les plantes qui proviendront de ces semis seront beaucoup plus fortes et plus robustes que celles qui viendront des graines semées seulement à la fin de l'hiver. Ces dernières, lorsque le printemps est sec, lèvent mal, ou les tiges sont grêles et chétives; elles ne portent qu'une seule capsule, tandis que les pieds qui ont passé l'hiver se ramifient, et portent depuis cinq à six jusqu'à douze à quinze têtes. Les plus belles tiges s'élèvent quelquefois à 4 pieds, rarement plus haut. Il ne faut ajouter aucune foi à ce que quelques voyageurs ont rapporté de l'énorme grandeur du Pavot en Perse et en Arabie, quoique ce conte ridicule ait été répété sans examen par plusieurs auteurs modernes. Comment croire, en

effet, que les tiges de cette plante puissent s'élever, dans aucun pays, à 40 pieds de hauteur, comme l'a prétendu Chardin (Voyage en Perse, vol. I, p. 31), et que les capsules puissent acquérir une grosseur de 35 pouces de tour, ainsi que l'a dit Garcias? Un champ de tels Pavots serait une forêt de haute futaie, dans laquelle on ne pourrait pénétrer que la hache à la main. Il est de fait que les Pavots ne sont pas plus grands en Orient qu'en Europe, et que ceux qui y sont cultivés en plein champ s'élèvent même moins, en général, que ceux de nos jardins. Les capsules y sont aussi, comme en Europe, communément du volume d'un gros œuf de poule; celles qui ont deux fois cette grosseur sont rares. Pour faire l'extrait de ces têtes, ainsi que je l'ai proposé, il ne faut pas attendre qu'elles aient acquis toute leur grosseur, parce qu'alors elles sont plus dures et ne contiennent presque plus de suc; le moment le plus propice pour les cueillir est lorsqu'elles sont encore tendres, environ trois ou quatre jours après la chute des pétales.

Mais la chose la plus essentielle pour la confection d'un bon extrait de Pavot indigène, c'est que cette opération soit faite pendant un temps sec et chaud, et surtout que la chaleur se soit également soutenue pendant plusieurs jours avant la récolte de la plante. Depuis dix ans, date de mes premiers travaux sur les préparations de Pavot indigène, j'ai eu occasion de me convaincre combien la chaleur de l'atmosphère a d'influence sur les vertus de l'Opium, et si les propriétés sont plus énergiques dans celui du Levant que dans celui que nous pouvons recueillir en France, cela n'est évidemment causé que par la chaleur élevée et plus constante, qui est celle de cette première contrée. La différence énorme que j'ai eu occasion de trouver, depuis que j'ai fait toutes les observations et expériences rapportées dans ce Mémoire; entre le degré d'activité de tous les extraits de Pavot que j'avais préparés en 1808, et un nouvel extrait que je fis faire en 1812 m'en a donné la preuve assurée. Je suis obligé pour cela de revenir sur ce que j'ai dit au commencement de ce Mémoire, où j'ai vaguement énoncé la fin de juin et le commencement de juillet 1808 comme l'époque où j'avais fait mes premières préparations; mais convaincu aujourd'hui de la grande influence que la chaleur de l'atmosphère exerce sur les sucs propres du Pavot, et de l'énergie de propriété qu'elle leur communique, je

préciserai davantage l'époque à laquelle je fis réellement mes principales préparations de Pavot, qui m'ont servi pour toutes les observations rapportées dans ce Mémoire, et je dirai surtout quelle était alors la chaleur de l'atmosphère. Ce fut donc le 24 et le 25 de juin 1808 que j'essayai, pour la première fois, de faire des scarifications à la surface des têtes de Pavot; mais ce ne fut que du 1er au 15 juillet suivant que je fis successivement tous mes extraits. Or depuis le 30 juin jusqu'au 15 juillet de cette année, le thermomètre de Réaumur s'éleva graduellement tous les jours depuis 20 jusqu'à 29 degrés, qui furent son *maximum;* degré de chaleur l'un des plus élevés auquel parvienne le thermomètre dans le climat de Paris. Par opposition à ces extraits préparés sous l'influence d'une grande chaleur, et dont les propriétés, comme on l'a vu, approchèrent beaucoup de l'Opium du Levant, j'ai fait faire le 26 et le 27 juin 1812 de nouvel extrait de Pavot, qui, quoique préparé avec les mêmes précautions, m'a présenté, quant au degré de vertu, des différences énormes, car ce n'a guère été qu'à la dose de 15 à 20 grains que ce nouvel extrait de Pavot a pu remplacer 1 grain d'Opium ordinaire. Je ne puis attribuer la faiblesse de ce dernier extrait qu'à ce que mes Pavots furent récoltés par un temps pluvieux, à une température de 15 à 16 degrés, et qui avait été à peu près la même pendant les huit ou dix jours précédens.

Au reste, je me suis abstenu, dans le cours de ce Mémoire, de faire aucune réflexion sur les différentes observations de pratique que j'ai présentées, j'ai écarté de même toute vaine théorie et tous raisonnemens inutiles sur la manière d'agir de l'Opium ou de ses Succédanées dans telle ou telle circonstance. Je me suis contenté de rapporter les faits avec précision et exactitude, croyant que c'était là la partie essentielle du travail que j'avais entrepris. Je ne me permettrai, en finissant, qu'une remarque, remarque que peut-être j'eusse dû faire plus tôt, mais que je ne veux pas passer sous silence, parce que je la crois essentielle; c'est que excepté l'Opium indigène retiré par incision et scarification, tous les autres différens extraits retirés du Pavot n'ont pas du tout l'odeur vireuse de l'Opium du commerce, odeur dont on a cherché à le débarrasser par diverses préparations, et à laquelle ne paraissent pas tenir ses vertus recommandables, tandis qu'elle semble être, dans la plupart des

circonstances, une des causes principales de ses facultés malfaisantes et délétères. C'est donc un avantage réel que l'extrait de Pavot a sur l'Opium, que d'être exempt de cette odeur vireuse; car alors, sans avoir les inconvéniens de ce dernier, il jouit de tous les avantages de cette précieuse substance, qui ne peut être comparée à nulle autre pour ses merveilleux effets, et qui, comme l'a dit le célèbre Sydenham, *ita necessarium est in hominis periti manu organum, jam laudatum medicamentum, ut sine illo manca sit ac claudicet medicina.*

SECONDE PARTIE.

OBSERVATIONS SUR LES ESPÈCES DE PAVOT, AUTRES QUE LE PAVOT SOMNIFÈRE, QUI PEUVENT SERVIR A FAIRE DES EXTRAITS DONT LES PROPRIÉTÉS SOIENT PLUS OU MOINS ANALOGUES A L'OPIUM.

Je viens de prouver la possibilité de retirer, en France, des diverses parties du Pavot somnifère, soit de véritable Opium en larmes, soit différens extraits propres à remplacer cette substance exotique. La facilité avec laquelle on peut se procurer toutes ces préparations du Pavot somnifère, et surtout les extraits, rend peut-être superflues de nouvelles recherches à faire pour trouver, dans d'autres plantes, des succédanées de l'Opium. Cependant je vais faire connaître les recherches et les expériences que j'ai faites pour m'assurer quels sont les autres végétaux qui ont des propriétés analogues à celles dont jouit cette précieuse substance. J'ai pensé d'abord qu'on pouvait naturellement espérer d'en rencontrer parmi les plantes qui étaient du même genre que le Pavot, ensuite parmi celles qui étaient de la même famille, et enfin par un examen plus approfondi de toutes celles auxquelles on a attribué, avec plus ou moins de raison, des facultés narcotiques. Il eût fallu avoir un temps beaucoup plus considérable que celui dont j'ai pu disposer, pour pouvoir donner un travail complet sur ces différens végétaux; ce que je présente aujourd'hui n'est donc qu'un faible essai.

CHAPITRE PREMIER.

Du Pavot douteux.

§. I[er] *Papaver dubium*. Lin. Sp. 726. — Wild. Sp. 2. pag. 1146. — Roth. Fl. Germ. 1. pag. 227. — Decand. Fl. Fr. n° 4090. — Lois. Fl. Gall. 310.

B. *Papaver dubium* (*Floribus albis*). Jacq. Fl. Aust. 1. p. 17. tab. 25.

Le Pavot douteux, ou Coquelicot douteux, que le vulgaire confond avec le vrai Coquelicot ou Pavot rouge, qui est le *Papaver rhœas*. Lin., ressemble effectivement beaucoup à cette dernière espèce, mais il en diffère, parce que ses feuilles sont ordinairement moins découpées, qu'elles ont une teinte un peu glauque, qu'elles sont moins hérissées de poils, et surtout parce que ses capsules, au lieu d'être ovoïdes, sont oblongues. Je n'ai jamais vu ses fleurs que rouges; mais il paraît que dans certains pays, et particulièrement en Autriche, elles sont souvent blanches, puisque c'est ainsi que l'illustre Jacquin les a représentées dans son *Flora Austriaca*. Ce Pavot croît dans les parties septentrionales de la France, en Allemagne, en Autriche et dans plusieurs autres contrées de l'Europe. On le trouve fréquemment dans les moissons, quelquefois pêle-mêle avec le *Papaver rhœas*; d'autres fois il y est seul ou presque seul, cela dépend des cantons et de la nature du terrein : il m'a paru se plaire davantage en général dans un sol sablonneux; c'est ce qui fait qu'il est assez commun aux environs de Paris.

Cette plante contient, ainsi que le Pavot somnifère, un suc blanc, lactiforme, un peu âcre et très-amer. Ce suc est de même une espèce d'Opium, mais les capsules sont trop petites, et les pédoncules sont trop grêles pour qu'on puisse jamais se le procurer avec quelque facilité, comme on peut le faire de celui du Pavot proprement dit. Je n'ai donc pas voulu entreprendre une tâche qui ne promettait aucun succès, et qui ne présentait aucun avantage; mais j'ai pensé à retirer l'extrait de toute la plante. En conséquence, j'ai fait récolter une assez grande quantité de tiges de Coquelicot douteux, lorsque j'ai jugé qu'elles devaient contenir le plus de suc, c'est-à-dire, dans les premiers jours du mois de juin, au

moment où les pétales des premières fleurs venaient de tomber, et avaient laissé quelques capsules à nu. J'ai fait piler ensemble dans un mortier de marbre, les tiges, les feuilles, les capsules et les fleurs non encore épanouies, et avant de soumettre le tout à la presse, j'ai fait ajouter une pinte d'eau par chaque pilée, afin d'entraîner par ce moyen le plus qu'il serait possible des parties extractives de la plante. Après cela on a exprimé tout le suc, et il a été converti, par les procédés ordinaires, en un extrait ayant à peu près la consistance pilulaire. J'avais employé 120 livres de Coquelicot. J'en ai retiré 3 livres 12 onces d'extrait.

§. II. *Observations sur l'emploi de l'extrait du Pavot douteux, ou Coquelicot douteux* (Papaver dubium. Lin.), *en remplacement de l'Opium.*

1re Obs. J'ai composé avec l'extrait préparé ainsi qu'il vient d'être expliqué, une teinture d'après la formule suivante :

℞ Extrait de Pavot douteux. . . . . ℥ jv.
Faites fondre dans vin muscat. . ℥ xxjv.

Après avoir employé cette teinture chez quelques malades sans pouvoir en tirer aucune conséquence, parce que, pour l'essayer, je l'avais d'abord donnée à de trop faibles doses, comme à 30, 50 et 60 gouttes ; j'en donnai 80 gouttes pour un enfant de 16 mois qu'on m'apporta chez moi, et qui, depuis six semaines, avait en dévoiement sept à huit selles tous les jours, et qui outre cela ne dormait presque pas pendant la nuit. Ces 80 gouttes furent mêlées dans une demi-tasse d'eau sucrée, et données en quatre fois dans le courant de la journée. Cela procura du sommeil la nuit suivante, et le lendemain il n'y eut que deux évacuations par bas. Je donnai alors 160 gouttes de ma teinture pour deux jours, et on ne me rapporta plus l'enfant ; sa mère me fit dire qu'il allait bien.

2e Obs. Une femme étant venue me consulter pour un enfant de 6 ans qui ne dormait pas, et qui était très-agité toutes les nuits, je lui donnai 80 gouttes de ma teinture de Coquelicot douteux, pour les faire prendre le soir, dans un peu d'eau sucrée. Cela calma l'enfant, et lui procura du sommeil. La même dose fut continuée pendant six jours avec le même succès, et au bout de ce temps il fut

inutile de rien donner à l'enfant, il avait recouvré le sommeil naturel.

3e Obs. Une dame de 52 ans était, depuis trois ans, sujettes à des coliques habituelles, et depuis deux mois, elles revenaient plus fréquentes et plus fortes; espérant la soulager avec ma teinture de Coquelicot, je lui en donnai suffisamment pour qu'elle pût en prendre quatre à cinq fois en vingt quatre heures, 80 ou 100 gouttes dans une demi-tasse d'eau sucrée. Dans les premiers jours que cette personne prit du Coquelicot, elle fut beaucoup soulagée de ses coliques, et ses douleurs se dissipèrent même tout-à-fait par l'usage de ce médicament continué pendant quelque temps.

4e Obs. Le jeune homme âgé de 18 ans, sur lequel j'ai déjà rapporté une observation au sujet de l'emploi de l'extrait des tiges et des feuilles du Pavot noir (*Voyez* le no 8 de ce paragraphe), ayant été repris du dévoiement qui déjà, en moins de quinze jours, l'avait réduit dans le premier degré du marasme, et qui était toujours accompagné de tranchées violentes; je lui fis prendre en un jour, une demi-once de teinture de Coquelicot douteux dans un verre d'eau sucrée. Cette dose modéra à peine les évacuations, car il y en eut encore huit à dix très-copieuses; mais la nuit fut meilleure et il y eut un peu de sommeil. Le lendemain je doublai la dose de la teinture, je la portai à 1 once, étendue de même dans de l'eau sucrée, et j'en fis prendre le quart en une seule fois : le reste fut donné dans le courant de la journée. Cela réussit complétement, car, dans les vingt-quatre heures qui suivirent, il n'y eut plus que deux évacuations, qui d'ailleurs ne furent pas accompagnées de coliques; et les quatre jours suivans, le Coquelicot ayant été continué à la même dose, les selles cessèrent d'être fréquentes, et devinrent naturelles. Pour prévenir une rechute, je continuai encore au malade l'usage de la teinture pendant huit autres jours, en diminuant seulement les doses à mesure que sa convalescence paraissait plus assurée, et je complétai sa guérison par des poudres amères et toniques, composées de Cachou et de Gentiane. Les premières fois que j'avais vu ce malade, il m'avait paru dans un état presque désespéré.

5e Obs. Madame ****, âgée de 59 ans, était attaquée d'un *cholera* depuis trente-six heures; déjà il y avait eu vingt-cinq à trente vomissemens et plus de quarante éva-

cuations alvines, accompagnées de coliques violentes; les dernières avaient été suivies de défaillances et même de syncopes. Appelé au bout de ce temps, je trouvai la malade dans un état de prostration presque absolue; il n'y avait point de fièvre, mais le pouls était petit et faible. Je prescrivis 40 gouttes de teinture (1) d'extrait aqueux d'Opium avec 30 gouttes d'Ether sulfurique dans une potion sucrée simple. Le tout ayant été pris en vingt-quatre heures, les accidens parurent se modérer un peu, il n'y eut que trois vomissemens et cinq évacuations alvines. Je continuai alors la même potion; mais le mieux ne se soutint pas pendant la nuit, il y eut même cinq vomissemens, des nausées fréquentes et au moins dix selles. Le lendemain matin, au lieu d'augmenter la dose de la teinture d'extrait aqueux d'Opium, je mêlai dans 6 onces d'eau sucrée, 1 once de teinture de Coquelicot douteux, avec 1 once d'eau de fleurs d'Orange, et je prescrivis de ne donner aucune autre boisson à la malade, mais de lui faire prendre le tout d'heure en heure en douze fois. Le soir du même jour je trouvai la malade beaucoup mieux; depuis le matin il n'y avait pas eu un seul vomissement, il n'y avait eu que quelques nausées et quatre évacuations par bas; les tranchées étaient d'ailleurs beaucoup diminuées. Je fis continuer la teinture de Coquelicot; pour la nuit la dose fut seulement de 4 gros, et de neuf heures du soir au lendemain neuf heures du matin, il n'y eut que deux selles, et la malade dormit sept à huit heures. A son réveil elle se trouva fort bien, elle n'était que très-faible. La teinture de Coquelicot douteux fut continuée à la dose d'une once pour vingt-quatre heures; trois petits bouillons, qui furent donnés dans le courant de la journée, purent être digérés, et il n'y eut pendant tout ce temps qu'une selle liquide. Le jour suivant, sixième de la maladie, les alimens furent rendus un peu plus solides et un peu plus nourrissans; le Coquelicot fut continué à la même dose que la veille, il n'y eut d'ailleurs aucune évacuation. Le septième jour, je regardai la malade comme en convalescence; je supprimai l'usage de la teinture et je fis augmenter les alimens, ce qui répara promptement les forces et ramena la santé.

---

(1) Cette teinture se prépare de manière que l'extrait aqueux d'Opium y est dans la proportion d'un grain pour quinze gouttes.

6e Obs. Le 1er août 1810, on vint me chercher pour aller voir une femme âgée de 67 ans, qui, depuis trois jours, avait un cholera. Vingt vomissemens et vingt-cinq à trente évacuations alvines en vingt-quatre heures, tels étaient les principaux accidens, suite de la maladie. Je prescrivis 1 once et demie de ma teinture de Coquelicot dans une tasse de 8 onces d'eau sucrée. Cela ayant été administré par cuillerée d'heure en heure, le vomissement fut tout-à-fait arrêté, et il n'y eut plus que trois selles jusqu'au lendemain. La malade paraissait alors hors de danger, et j'avais tout lieu d'espérer qu'elle serait promptement et complétement guérie par la continuation du même traitement; mais je n'eus pas la satisfaction de terminer cette cure; les parens, telle espérance que je leur donnasse, craignant, à cause de leur indigence, de voir la maladie se prolonger, transportèrent dès le jour même la malade dans un hospice, où j'ignore ce qu'elle est devenue.

7e Obs. Un homme de 34 ans avait depuis un an un dévoiement habituel; il était rare qu'il n'eût pas trois à quatre selles liquides tous les jours. A cette incommodité, qui, comme on peut le croire, avait beaucoup affaibli sa santé, se joignit une autre maladie; il fut pris d'une fièvre tierce dans le courant du mois de juin de l'année 1810, n'ayant opposé à cette nouvelle maladie que des moyens insignifians, la fièvre devint bientôt double-tierce. Le malade eut recours à moi le 6 juillet. Je lui prescrivis de prendre tous les jours, en quatre fois, 1 demi-once de teinture de Coquelicot étendue dans une infusion de fleurs de Camomille romaine. Au bout de quatre jours le malade vint me dire que son dévoiement était beaucoup diminué, mais que la fièvre était toujours la même : un des accès était plus fort que l'autre; il y en avait un qui durait neuf heures, tandis que l'autre n'en durait que six. Je donnai alors au malade 1 once de teinture de Coquelicot, pour la prendre en trois fois, la première dose quatre heures avant le paroxysme, et les deux autres de suite d'heure en heure. Ce moyen employé consécutivement pendant trois jours, diminua pour la première fois la longueur de l'accès et le supprima entièrement à la seconde; mais ne put prévenir le paroxysme pour le troisième jour, de sorte que la fièvre changea de caractère, et devint simple tierce. Sous ce type elle fut d'abord rebelle au moyen que je continuais à employer

pour la combattre, c'est à-dire, que jusqu'au 21 juillet il y eut encore trois nouveaux accès; à la vérité, ils diminuaient chaque fois d'intensité. Enfin la fièvre céda complétement à la dose de Coquelicot déjà indiquée. Le dévoiement était alors arrêté depuis huit jours; mais tant pour en prévenir le retour que pour s'opposer à celui de la fièvre, je fis continuer au malade, pendant quinze jours, l'usage de la teinture à la dose d'une demi-once par jour, et dans quatre tasses d'une infusion amère et aromatique. Cela réussit complétement, et au bout du temps indiqué, la santé de mon malade était dans le meilleur état possible.

8e Obs. Un enfant âgé de 13 ans, avait depuis près de vingt jours un dévoiement assez considérable; il y avait dix à douze selles tous les jours. Je conseillai, la première fois qu'on vint me consulter, la potion suivante : 6 onces d'eau distillée de fleurs de Tilleul, 1 once d'eau de Menthe poivrée, 1 once et demie de teinture de Coquelicot douteux, 1 once et demie de sirop de sucre. Cette potion fut prise toute entière par le malade, en deux fois vingt-quatre heures, et le troisième jour le dévoiement était complétement arrêté.

9e Obs. Le 7 août 1810, à huit heures du matin, on amena chez moi une petite fille âgée de 4 ans, attaquée depuis trois jours d'un dévoiement qui l'avait réduite dans la plus grande faiblesse; elle avait eu la veille plus de vingt évacuations dans la journée, et au moins huit à dix dans la nuit. Je prescrivis pour cet enfant, une potion composée avec 6 onces d'eau sucrée, 1 once d'eau de Menthe poivrée et 6 gros de teinture de Coquelicot douteux; le tout pour être donné par cuillerée d'heure en heure. Cela ayant été ponctuellement exécuté, il n'y eut plus que deux selles le reste de la journée, et pas du tout dans la nuit suivante; au contraire, l'enfant dormit plusieurs heures. Le lendemain 8, il y eut encore deux évacuations dans la matinée; la potion prescrite la veille avait été prise tout entière; j'en fis faire une nouvelle qui arrêta totalement le dévoiement, car le 9 il n'y eut pas une seule évacuation, et l'enfant ne tarda pas à se rétablir parfaitement.

10e Obs. A la même époque, le 7 août 1810, on m'apporta un autre enfant âgé de 6 mois, qui avait un dévoiement considérable depuis quinze jours, et qui depuis trois vomissait presque tout ce qu'on lui donnait. Cet enfant était si mal lorsque je le vis pour la première fois, que j'en portai tout de

suite le pronostic le plus fâcheux ; il était pour bien dire expirant, et je crus même pendant un instant qu'il était mort : la figure était décomposée, la respiration insensible, les yeux étaient fixes et éteints, les extrémités froides. Cependant un flacon d'alkali volatil que je lui mis sous le nez l'ayant un peu ranimé, j'essayai d'entretenir le peu qui restait de vie en donnant une potion composée de 3 onces d'eau sucrée, 1 once d'eau de Menthe poivrée, et 15 gouttes d'Ether sulfurique. Quelques heures après, on vint me dire que l'enfant vivait encore, et qu'il vomissait la potion que je lui avais donnée. Je fis alors ajouter à cette potion 3 gros de ma teinture de Coquelicot. Dès que le petit malade en eut pris avec cette addition, il cessa de vomir, n'eut dans le reste de la journée que deux à trois évacuations par bas, et dormit assez tranquillement pendant la nuit. Le lendemain, je fis continuer la potion. La journée parut se passer assez bien, il n'y eut qu'une seule selle, pas de vomissemens ; on donna un peu de fécule de pommes de terre délayée et cuite dans du bouillon, et comme l'enfant était très-altéré, on lui fit boire de l'eau de riz ; la nuit fut d'ailleurs tranquille. Le troisième jour je commençais à avoir une lueur d'espérance, mais elle s'évanouit bientôt. L'enfant qui, depuis un mois, était sevré du lait de sa mère, manquait d'un grand moyen de subsistance, les autres alimens, qu'on ne lui donnait que difficilement et en très-petite quantité, ne purent réparer assez promptement la faiblesse dans laquelle il était tombé, et il expira dans la soirée. J'ai lieu de croire que si l'on m'eût consulté trois ou quatre jours plus tôt, et que même dans l'extrémité où je vis cet enfant, et lorsque les accidens du vomissement et du dévoiement furent calmés par l'action du Coquelicot, s'il eût encore eu le sein de sa nourrice, il eût pu être complétement rappelé à la vie.

11[e] Obs. 1 demi-once de teinture de Coquelicot, donnée à une dame de 36 ans, sujette, le jour qui précédait l'époque de ses règles, à des coliques violentes, et qui en éprouvait alors de très-aiguës, calma les douleurs en moins d'une demi-heure, et donna à la personne une si grande envie de dormir, qu'elle fut obligée d'y succomber, quoiqu'elle fût encore éloignée de plus de deux heures de l'instant où elle se couchait ordinairement. Le lendemain les coliques se firent sentir de nouveau, mais elles furent légères et durèrent fort peu.

12e Obs. Dans la convalescence d'une maladie, un homme de 55 ans ne pouvait pas du tout dormir; 1 demi-once de teinture de Coquelicot, donnée le soir, lui procura du sommeil pendant une grande partie de la nuit.

13e Obs. Une femme de 54 ans avait, depuis un mois, un mal d'estomac presque continuel; elle ne pouvait prendre que très-peu d'alimens, et encore les douleurs devenaient-elles plus violentes quand elle avait mangé; la nuit il n'y avait qu'une heure ou deux de sommeil tout au plus, et souvent pas du tout. Je fis prendre à cette malade environ 1 once de teinture de Coquelicot par jour, dans quatre tasses d'une infusion de Camomille romaine et de Réglisse. Au bout de quatre jours les douleurs étaient beaucoup diminuées, souvent même tout-à-fait calmées pendant le jour, et toutes les nuits avaient été fort tranquilles; il y avait eu depuis six heures jusqu'à huit heures de sommeil. Je fis encore continuer le Coquelicot pendant quatre autres jours, après lesquels la malade vint me dire qu'elle ne ressentait plus aucune douleur, et qu'elle était bien guérie.

14e Obs. Une dame de 42 ans, avait depuis deux jours des douleurs gravatives et lancinantes si violentes dans tous les membres, qu'elle était presque dans l'impossibilité de faire le moindre mouvement, et surtout de mouvoir les extrémités inférieures. Il avait fallu l'aide de trois personnes pour la mettre dans le bain; le pouls était d'ailleurs fébrile, et il n'y avait pas eu un instant de repos pendant deux nuits. Le soir qui précéda la troisième, je fis prendre 2 gros de teinture de Coquelicot dans une tasse d'eau sucrée. Une heure après, c'est-à-dire à onze heures, le sommeil vint fermer la paupière de la malade; elle dormit quatre heures de suite, et après avoir été quelques instans réveillée, elle se rendormit jusqu'à six heures du matin. A cette époque elle se trouva considérablement soulagée; ses douleurs étaient beaucoup diminuées; elle put aller jusqu'à son bain, et s'y mettre avec l'aide d'une seule personne; pendant tout le jour elle fut assez calme, put rester deux heures dans un fauteuil, et quand elle fut dans son lit, remuer les membres assez facilement et presque sans douleur : il n'y avait d'ailleurs plus de fièvre.

15e Obs. Une dame de 56 ans était sujette à des coliques nerveuses, revenant deux ou trois fois par an, et durant plus ou moins long-temps, souvent vingt-quatre heures et quel-

quefois beaucoup davantage, quand on n'y portait pas remède. La première fois que je vis cette malade, elle avait été saignée deux fois en douze heures, ce qui n'avait nullement calmé les douleurs: étant appelé auprès d'elle, je lui donnai le Laudanum liquide de Sydenham à la dose de 60 gouttes, et en deux heures elle fut guérie. Je calmai de même une seconde colique quelques mois après. Le 4 août 1810, je fus appelé pour la troisième fois et pour la même cause, les coliques avaient commencé à sept heures du matin, et il en était onze quand je me rendis auprès de la malade. Les souffrances étaient si aiguës, que je trouvai trois hommes forts et vigoureux occupés à contenir cette femme, qui s'agitait d'une manière violente et extraordinaire, et qui jetait de grands cris. Je lui fis prendre tout de suite et en une seule fois 1 demi-once de teinture de Coquelicot douteux dans un demi-verre d'eau sucrée. Peu d'instans après, les douleurs commencèrent à diminuer, et à midi la malade était calme, elle ne souffrait plus que fort peu. Pour compléter la guérison, je fis continuer la teinture de Coquelicot; en deux fois on en administra encore 1 demi-once, et cela eut le plus heureux effet; car, le reste de la journée, la malade ne ressentit aucune douleur, elle était seulement très-fatiguée et avait de la courbature, suite des mouvemens brusques et désordonnés qu'elle avait faits pendant les quatre heures que l'accès avait duré.

16e Obs. Une fille âgée de 55 ans éprouvait depuis plus de trois mois des douleurs violentes et habituelles dans l'estomac, dans le dos, dans la poitrine, et en général dans presque toute l'habitude du corps; elle avait très peu d'appétit, ressentait un poids sur l'estomac dès qu'elle avait pris quelques alimens, et il était rare qu'elle n'eût pas plusieurs vomissemens dans le courant de la journée; le teint et le blanc de l'œil étaient jaunes, tout le corps était sensiblement amaigri; le toucher du bas-ventre faisait reconnaître les engorgemens assez considérables qui existaient dans cette partie, et surtout dans la région du foie; enfin le sommeil était presque perdu, à peine si la malade dormait une heure chaque nuit. Avant de traiter la maladie principale, et pour le faire plus efficacement, je crus devoir essayer de calmer les souffrances et arrêter les vomissemens. Je commençai donc par donner de ma teinture de Coquelicot,

en prescrivant d'en prendre quatre fois par jour, 1 gros par dose, le matin, à midi, dans l'après-dîner, et 3 gros le soir avant le coucher, le tout dans une infusion de Camomille miellée. Au bout de deux jours la malade vint me dire que du moment où elle avait commencé à faire usage de ce que je lui avais donné, ses souffrances avaient été presque entièrement calmées, et, pour me servir de ses expressions, qu'elle s'était trouvée comme dans le paradis, en comparaison des douleurs qu'elle ressentait auparavant; que les deux dernières nuits qu'elle avait passées avaient été fort tranquilles, ayant dormi chaque fois six à sept heures, tandis qu'auparavant elle avait rarement une heure de sommeil; qu'enfin elle n'avait pas eu du tout envie de vomir. D'après cette amélioration, au moins apparente dans la situation de la malade, je lui conseillai de continuer les mêmes moyens. Au bout de quinze jours de l'usage de la teinture de Coquelicot, la dose fut portée à 1 once en vingt-quatre heures, et la malade continuait à se mieux porter; souvent elle n'éprouvait aucune douleur, ou les souffrances n'étaient que très-légères; il y avait du repos toutes les nuits, les alimens passaient bien, sans occasionner de pesanteur, le vomissement n'était revenu qu'une seule fois, et encore par la raison que j'expliquerai plus bas; enfin l'état de la malade était considérablement amélioré et commençait à donner beaucoup d'espérance. Je viens de dire que, pendant les quinze premiers jours, l'usage de la teinture de Coquelicot avait sensiblement amélioré la situation de la malade, et que celle-ci s'était toujours trouvée beaucoup mieux, excepté un jour où il y eut encore un vomissement; cet accident fut uniquement causé parce qu'ayant manqué de la teinture en question, elle fut un jour sans en pouvoir prendre, et ce fut ce jour-là même que ses douleurs la reprirent et qu'elle vomit son dîner. Au reste, comme on était alors dans le mois de septembre, je conseillai à la malade de manger beaucoup de raisin, et je la mis à l'usage des pilules composées avec le savon, la gomme ammoniaque, l'Aloès succotrin, l'extrait de Chicorée, et lui continuai toujours d'ailleurs la teinture de Coquelicot. Ces nouveaux moyens réussirent complétement, car après les avoir employés avec persévérance pendant deux mois, la malade vint me remercier, me disant qu'elle était bien portante, et qu'elle était dans le cas

de reprendre ses occupations ordinaires ; elle était domestique, et elle avait été obligée de quitter son service ne pouvant plus le faire.

Outre les seize observations que je viens de rapporter, j'en ai fait un grand nombre d'autres dont je ne donne pas le détail, parce que cela serait trop long, et que d'ailleurs cela ne présenterait que des répétitions ; il me suffira de dire que dans l'usage habituel, et non interrompu, que j'ai fait de l'extrait de Coquelicot douteux, durant le cours d'une année, temps pendant lequel j'en ai usé plus de trois livres, j'ai eu constamment, et dans tous les cas, les mêmes succès que si je me fusse servi d'Opium. Je me crois donc fondé à assurer que l'extrait de cette plante indigène a la plus grande analogie avec l'Opium, et qu'il n'en diffère que parce que ses propriétés sont plus faibles, ce qui ne me paraît avoir qu'un très-léger inconvénient, puisqu'il suffit de le donner à de plus fortes doses pour qu'il produise absolument les mêmes effets, ainsi que le prouvent les observations qu'on a vues ci-dessus, et je crois bien démontré qu'à 12 ou 15 grains au plus, il peut complétement remplacer un grain d'Opium exotique.

Probablement que si l'extrait était préparé avec les capsules et les sommités des pédoncules, parties qui, comme dans le Pavot somnifère, contiennent beaucoup plus de suc lactiforme que le reste de la plante, il aurait plus d'énergie, et serait peut-être moitié plus fort ; mais il faudrait alors une si grande quantité de ce Pavot, que la préparation qu'on en ferait deviendrait dispendieuse, à cause du temps nécessaire pour cueillir les petites parties de la plante qui seraient les seules employées. En faisant au contraire l'extrait avec les tiges, les feuilles, les pédoncules, les capsules et les fleurs, le tout ensemble, il serait assez économique, parce que dans les pays où le Coquelicot douteux est commun et croît spontanément dans les moissons, on n'aurait aucun frais à faire pour sa culture, et que sa récolte peu dispendieuse offrirait l'avantage de débarrasser les blés d'une plante importune, qui leur est nuisible quand elle est trop multipliée.

CHAPITRE II.

Du Pavot rouge.

Papaver rhœas. Lin. Spec. 726. — Willd. Spec. 2. pag. 1146. — Lois. Fl. Gall. 310.

Papaver erraticum primum. Fuchs. Hist. 515. — Dod. Pempt. 447.

Le Pavot rouge, plus connu sous le nom vulgaire de Coquelicot, est une plante qui n'est pas rare dans les moissons de la plupart des contrées de l'Europe, et qui est si commune dans certains cantons, qu'elle devient très-nuisible aux blés. Ses fleurs sont d'un usage assez répandu en médecine; elles sont recommandées dans les affections catarrhales; on fait prendre communément leur infusion théiforme à la dose d'une pincée pour 8 onces à 1 livre d'eau; on en prépare un sirop qu'on trouve conseillé à la dose de 2 gros à 1 once. Administrées de ces deux manières, les fleurs de Pavot rouge sont un remède assez innocent, pour ne pas dire qu'il est souvent tout-à-fait dépourvu d'action: on peut en dire autant de leur eau distillée. Quelques pharmaciens préparent aussi un extrait en faisant bouillir les capsules dans une certaine quantité d'eau, et en faisant ensuite évaporer la décoction jusqu'à consistance convenable. Boulduc, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1712, recommande de ne pas prendre plus de 2 à 4 grains de cet extrait, ce qui est une dose tout-à-fait insignifiante. Chomel paraît avoir mieux connu ses effets, lorsqu'il dit que l'extrait des têtes de Pavot rouge est anodin et procure un sommeil assez doux, en le prenant depuis 1 demi-gros jusqu'à 1 gros. Je n'ai pas encore fait d'observations sur l'extrait des têtes de Pavot rouge en particulier; mais j'ai préparé en 1810, par contusion et expression de toute la plante, un extrait qui, d'après une seule expérience, m'a paru agir à peu près comme celui préparé par la décoction des têtes, et aux mêmes doses indiquées par Chomel.

Une demoiselle de 40 ans ou environ éprouvait depuis quatre jours, chaque fois et peu d'instans après qu'elle avait mangé, un violent mal d'estomac qui durait quatre à cinq heures; ayant eu occasion de la voir après son dîner, au

moment où elle commençait à souffrir, je lui conseillai de prendre en trois fois 1 demi-gros d'extrait de Pavot rouge délayé dans une tasse d'eau sucrée, de manière à ce que la première dose fût prise une heure après le dîner, et les deux autres d'heure en heure. A la troisième dose, la douleur d'estomac fut calmée, et elle ne se fit pas sentir le soir après souper, comme elle avait fait les jours précédens.

Je m'étais proposé de continuer mes observations sur cette espèce de Pavot; mais n'ayant pu le faire jusqu'à présent, je ne crois pas cependant courir le risque de me tromper, en avançant que cette plante est douée de vertus analogues à celles du Pavot somnifère, mais qu'elles sont moins développées. Je n'estime pas que l'extrait de la plante entière puisse être donné à moindre dose que celui du Pavot douteux, c'est-à-dire à celle de 15 à 60 grains et jusqu'à 1 gros. L'emploi de cette espèce et de la précédente, dans la pratique, pourrait être particulièrement avantageux pour ceux qui exercent la médecine dans les campagnes : ayant ces plantes sous la main, elles leur serviraient très-bien à remplacer l'Opium.

Outre les trois espèces de Pavots dont il a été question jusqu'ici, les suivantes sont encore spontanées en France et dans la plupart des contrées de l'Europe : *Papaver hybridum*, Lin.; *Papaver argemone*, Lin.; *Pavaver Alpinum*, Lin.; et *Papaver cambricum*, Lin. L'analogie porte à croire que ces plantes participent plus ou moins aux propriétés de leurs congénères; mais jusqu'à présent aucune expérience n'a fait connaître le parti qu'on pourrait en tirer. Je crois, d'après les formes extérieures de ces quatre espèces, que, quant au degré de vertu, elles se rapprochent plus du Pavot douteux et du Pavot rouge, que du Pavot somnifère.

TROISIÈME PARTIE.

PLANTES AUTRES QUE LES PAVOTS AYANT DES PROPRIÉTÉS ANALOGUES A L'OPIUM.

CHAPITRE PREMIER.

De la Laitue vireuse.

Lactuca virosa. Lin. Spec. 1119. — Willd. Spec. 3. p. 1526. — Lois. Fl. Gall. 510.

Lactuca sylvestris Opii odore vehementi soporifero et viroso. Moris. Hist. 3. p. 58. s. 7. t. 2. f. 16.

Les Laitues, comme les Pavots, contiennent un suc propre laiteux, d'une saveur âcre, amère et d'une odeur vireuse. C'est à cause de ce suc laiteux que le nom de *Lactuca* (1) leur a été donné. Plusieurs plantes semi-flosculeuses ont un pareil suc; mais il n'est, dans aucune espèce, aussi développé que dans les Laitues, et il est si abondant dans celles-ci, au moment de la floraison ou un peu auparavant, qu'il suffit de presser très-légèrement les rameaux ou les boutons des fleurs pour le voir suinter à travers les pores de l'épiderme.

Parmi les anciens, Dioscorides, Pline, Celse et Galien ont attribué à la Laitue la propriété somnifère. Dioscorides (2), en parlant de la Laitue sauvage, dit qu'elle approche du Pavot pour les propriétés, et que, par cette raison, certaines gens mêlent son suc laiteux à l'Opium. Pline (3) dit qu'une espèce de Laitue portait le nom de

---

(1) Plin. *lib.* XIX, *cap.* 8.

(2) *Sylvestris Lactuca.... viribus aliquantum Papaveri similis : undè lacteum ejus succum aliqui meconio permiscuerunt.* Lib. 2, cap. 130.

(3) *Est etiamnum alia distinctio atræ, quæ Meconis vocatur, a copiâ lactis soporiferi, quamquam omnes somnum parare creduntur.... et ideo Lactucæ nomen adeptæ.* Lib. XIX, cap. 8.

Meconis, à cause de la grande quantité de lait somnifère qu'elle contenait; mais qu'on attribuait aussi à toutes les autres Laitues la propriété de provoquer le sommeil. Ailleurs (1), le même auteur dit encore que le suc de toutes les Laitues sauvages est blanc, qu'il a les mêmes propriétés que celui du Pavot, et qu'on le recueille dans le temps de la moisson en pratiquant des incisions sur la tige. Celse (2) met aussi la Laitue au nombre des plantes qui provoquent le sommeil; et Galien (3), dans sa vieillesse, étant sujet à des insomnies, se procurait du sommeil en mangeant de la Laitue le soir. C'était probablement à cause de cette propriété reconnue, que, chez les anciens Romains, l'usage était de manger la Laitue à la fin du souper; mais, par la suite, cet usage changea, comme nous l'apprend Martial, et de son temps elle se mangeait au premier service.

Claudere quæ cœnas Lactuca solebat avorum,
Dic mihi cur nostras incohat illa dapes?
MART. Lib. XIII, Ep. 14.

Avec la propriété somnifère, les anciens lui attribuaient encore plusieurs autres vertus; ils la regardaient comme très-efficace dans l'obstruction des viscères abdominaux. Ce fut surtout par l'usage assidu de la Laitue, qu'Antonius Musa (4) guérit l'empereur Auguste d'une maladie du foie (5), qui avait résisté à tous les remèdes; aussi cette plante acquit alors tant de réputation que, pour s'en procurer toute l'année, on imagina de la conserver dans l'oximel, afin d'en avoir dans les mois où on ne pouvait la cultiver. Aujourd'hui on peut manger de la Laitue toute l'année; nos jardiniers ont trouvé le moyen d'en avoir dans toutes les saisons; mais les médecins n'en font pas en général beaucoup de cas, et ils ne l'emploient guère. Il est resté dans les pharmacies une eau distillée de Laitue cultivée

(1) *Succus omnibus* (*Lactucis*) *candidus*, *viribus quoque Papaveri similis : carpitur per messes inciso caule.* Lib. XX, cap. 7.

(2) *Somno verò aptum est Papaver, Lactuca, maximèque æstiva, cujus cauliculus jam lacte repletus est.* Lib. II, cap. 32

(3) *De Aliment. facult.* Lib. II, cap. 40.

(4) Plin. *lib.* XIX, *cap.* 8.

(5) Sueton. *in Octavio Augusto*, *cap.* 81.

(*Lactuca sativa*, Lin.) qui, lorsque la préparation en a été bien faite, c'est-à-dire, lorsque cette eau a été distillée plusieurs fois de suite sur de nouvelles plantes, a véritablement quelques propriétés calmantes, à ce qu'assurent des praticiens qui en ont fait usage.

La Laitue vireuse a passé dans tous les temps pour être beaucoup plus énergique que la Laitue cultivée. Les anciens médecins employaient son suc recueilli par incision, comme calmant et somnifère, et ils lui attribuaient, ainsi qu'aux semences, d'autres propriétés, comme celles d'éloigner du sommeil les songes amoureux, et d'amortir l'ardeur des organes de la génération. Les modernes ne font usage ni du suc, ni des semences de la Laitue vireuse. Collin, ayant voulu remettre cette plante en pratique, a fait beaucoup d'expériences sur son extrait, et il assure l'avoir employé avec succès dans les engorgemens des viscères du bas-ventre, dans l'ictère, et surtout dans l'hydropisie. Très-peu de praticiens ont essayé cet extrait dans les mêmes circonstances, et ceux qui l'ont fait ont contesté ses propriétés. Mon intention était de l'examiner seulement en tant que succédanée de l'Opium; mais je n'ai pas eu le temps de faire assez d'observations pour pouvoir prononcer jusqu'à quel point il pourrait remplacer cette substance. Je ne l'ai employé jusqu'à présent que cinq fois comme somnifère et calmant.

1re Observation. La première fois j'en ai donné 2 grains à une dame qui n'avait presque pas de sommeil, et cette dose ayant été prise pendant quatre soirées de suite, les nuits furent meilleures et le sommeil dura plus long-temps.

2e Obs. J'en ai pareillement donné 2 grains à une femme, qui depuis deux jours avait une douleur de rhumatisme qui la faisait beaucoup souffrir, et qui l'empêchait de prendre aucun repos. Cette malade dormit un peu mieux; mais comme je lui avais fait faire, dans le courant de la journée, plusieurs frictions avec la teinture de *Stramonium*, ce qui parut calmer les douleurs, je crois que le sommeil survenu dans la nuit ne peut guère être attribué en entier à l'extrait de Laitue.

3e Obs. 4, 8 et même 12 grains, donnés successivement à une femme qui avait un ulcère de la matrice, n'ont nullement calmé les douleurs que la malade éprouvait, et n'ont pas du tout procuré de sommeil.

4e Obs. Un homme âgé de 42 ans, tourmenté depuis

long-temps de douleurs rhumatismales qui le privaient du sommeil, dormit un peu en prenant 12 grains d'extrait de Laitue, et il eut un très-bon sommeil les deux nuits suivantes, en portant la dose de cet extrait à 18 grains.

5e Obs. La pareille dose de 18 grains du même extrait, donnée deux fois de suite à une femme de 80 ans, qui avait une insomnie presque totale, ne put lui procurer du sommeil. La même malade prit de même, sans succès, 1 demi-gros de Laudanum liquide de Sydenham; ce ne fut que par 1 gros de la même préparation d'Opium, pris en une seule fois, qu'elle obtint quatre heures de sommeil, et encore ne fut-il pas constant les jours suivans, quoiqu'on eût continué l'Opium à la même dose.

CHAPITRE II.

Des Solanées, et particulièrement du Stramonium.

La famille des Solanées est composée de plantes dont les propriétés sont suspectes; plusieurs espèces passent pour être narcotiques, enivrantes, stupéfiantes, et la plupart même sont regardées comme vénéneuses. Aucune autre classe de plantes ne paraît avoir des facultés aussi analogues à l'Opium. C'est par des expériences tentées avec beaucoup de ménagement et de précaution, que nous pourrons apprendre si quelques Solanées peuvent être assimilées aux Pavots. Le *Stramonium* est jusqu'à présent la seule plante de cette famille sur laquelle j'aie fait quelques observations.

Datura Stramonium. Lin. Spec. 255. — Flor. Dan. tab. 436. — Lois. Fl. Gall. 154.

Stramonium fructu spinoso rotundo, Flore albo simplici. Garid. Aix. 449. tab. 94.

Le *Stramonium*, ou la Pomme-épineuse est originaire de l'Amérique; mais cette plante est aujourd'hui si bien acclimatée dans une grande partie de l'Europe, qu'on peut la compter au nombre des indigènes. De toutes les Solanées, le *Stramonium* paraît être celui sur lequel on a fait le plus d'expériences, et jusqu'à présent elles paraissent avoir été rarement heureuses. N'ayant pas dessein de faire une dissertation complète sur cette plante, je renvoie, pour ce qui

en a été déjà dit, aux auteurs et aux ouvrages de matière médicale; j'exposerai seulement quelques nouvelles observations sur l'emploi de l'extrait préparé avec le suc des tiges et des feuilles.

1re Observation. Monsieur M***, âgé de 76 ans, sujet à des douleurs rhumatismales, dont les accès revenaient ordinairement tous les hivers, et duraient douze à quinze jours, ayant été pris, le 5 décembre 1809, d'une douleur de cette nature, qui avait son siége dans toute la cuisse gauche, je lui fis appliquer, sur la partie douloureuse, une flanelle pliée en quatre et imbibée dans la dissolution d'un gros d'extrait de *Stramonium*, faite dans une certaine quantité d'eau chaude. Au bout de deux ou trois heures, le malade souffrait beaucoup moins, ce qui m'engagea à conseiller, dans le courant de la journée, de nouvelles fomentations. On en fit deux autres avec ce qui restait de la dissolution, et le soir les douleurs étaient presque totalement calmées; le malade dormit pendant toute la nuit, le lendemain il se sentait à peine de sa douleur, il put se lever facilement, se promener dans sa chambre, et depuis ce temps, il fut environ trois mois sans se ressentir de son rhumatisme.

2e Obs. Une femme de 26 ans vint chez moi, se plaignant d'un mal de dents qui la faisait cruellement souffrir, comme je lui conseillais d'aller chez un dentiste, et qu'elle répugnait à se faire arracher les dents qui lui faisaient mal, je lui donnai 2 gros de teinture de *Stramonium*, pour en mêler 30 à 40 gouttes dans une cuillerée d'eau tiède, et en baigner la partie de la bouche dont elle souffrait. Après avoir répété le bain quatre à cinq fois dans l'espace d'une demi-heure, le mal de dents se dissipa entièrement. La teinture de *Stramonium*, employée dans ce cas, et dont il sera encore question par la suite, est composée avec 2 onces de l'extrait de la plante, délayées et dissoutes dans 12 onces d'eau-de-vie.

3e Obs. Une petite fille de 6 ans, qui avait une maladie organique du cœur, parut être soulagée par un cataplasme de farine de graine de Lin, recouvert avec 1 gros d'extrait de *Stramonium*, et appliqué sur la région précordiale: l'enfant était à toute extrémité lorsque je lui fis faire cette application, qui fut continuée pendant huit jours. Au bout de ce temps, pendant lequel la petite malade fut aussi mise à l'usage de la teinture de la même plante, elle allait beau-

coup mieux; les palpitations, ou plutôt les mouvemens précipités, tumultueux et violens du cœur étaient un peu calmés. La teinture de *Stramonium* avait été commencée à la dose d'une goutte, et dans l'espace de huit jours, elle avait été portée à celle de 10 gouttes quatre fois par jour. Je me flattais déjà d'avoir trouvé un remède, ou au moins un moyen palliatif contre une maladie jugée incurable; mais après six semaines d'une convalescence imparfaite, les accidens recommencèrent plus violens que jamais, et l'enfant succomba malgré l'emploi des mêmes moyens.

4e Obs. Une femme de 56 ans avait, depuis deux jours, une douleur de rhumatisme, dont le siége était dans la cuisse et la jambe du côté droit; elle souffrait cruellement, ne pouvait pas se tenir levée, ni même se remuer dans son lit, et enfin elle n'avait pas eu un instant de sommeil depuis l'invasion de la maladie. C'était le matin que je la vis, je lui donnai 1 once de teinture de *Stramonium*, pour qu'elle s'en fît frictionner plusieurs fois les parties douloureuses. Le soir les souffrances étaient beaucoup diminuées, et la malade dormit assez bien pendant la nuit, après avoir pris 2 grains d'extrait de Laitue vireuse. Le lendemain le mieux se continua, ce qui ne m'empêcha pas de faire faire encore les frictions de teinture de *Stramonium*. Le troisième jour, depuis que j'avais vu la malade, elle se leva et vaqua à toutes les occupations de son ménage; elle ne sentait pas la moindre douleur.

5e Obs. 50 gouttes de teinture de *Stramonium*, mêlées à une certaine quantité d'eau tiède, et employées en injection dans le vagin, par la malade qui fait le sujet de l'observation suivante, ne produisirent d'autre effet que de causer pendant environ une heure une espèce d'ivresse. Ces injections ayant été continuées tous les jours pendant un mois, l'état d'ivresse continua d'être à peu près le même dans les premiers jours, mais ensuite il devint moins fort, et finit par ne plus se faire sentir. La malade n'avait d'ailleurs qu'une légère envie de dormir, et ces injections n'apportèrent aucun soulagement heureux à sa maladie.

6e Obs. Croyant avoir une occasion favorable d'essayer l'extrait de *Stramonium* sur la femme de 54 ans, ayant un ulcère à la matrice, qui a déjà fait le sujet de la seconde et de la cinquième observation sur l'emploi de l'Opium indigène (*voyez* pages 112 et 113), je substituai aux pilules de

3 grains de cette substance, que je lui faisais prendre tous les soirs, 5 pilules d'un tiers de grain d'extrait de *Stramonium*, pour prendre en cinq fois dans le courant de la journée. Cela ne produisit d'abord aucun effet; les douleurs qui avaient été calmées et engourdies par l'action de l'Opium, se firent sentir de nouveau, et le sommeil diminua en proportion. Les jours suivans je portai successivement la dose de l'extrait de *Stramonium* à 1 demi-grain et à 1 grain par pilule, ce qui fit jusqu'à 5 grains que la malade prenait en douze heures. A cette dose seulement, l'action de cet extrait se manifesta par un léger délire et par une espèce d'ivresse, mais sans que cela parût agir aucunement comme calmant et comme narcotique. Perdant alors l'espoir de soulager par ce moyen, craignant d'ailleurs qu'à une plus forte dose le délire et l'ivresse ne se prononçassent d'une manière dangereuse, et ne voulant pas prolonger davantage les souffrances de la malade quand j'avais la facilité de les calmer, je revins aux préparations de Pavot pour les lui continuer jusqu'au moment qui devait terminer sa trop malheureuse existence.

7e Obs. Ce fut avec aussi peu de succès que je tentai une seconde fois l'emploi de l'extrait de *Stramonium* chez une femme de 47 ans, qui avait un squirrhe de l'utérus : c'est la même malade qui fait le sujet de la première observation sur l'extrait des têtes sèches du Pavot blanc. (*Voyez* page 114.) J'avais également commencé à lui faire prendre mon extrait à 1 tiers de grain plusieurs fois le jour, et je parvins à lui en donner 8 grains, du matin au soir, sans que cela parût produire le moindre effet calmant; mais aussi sans qu'il y eût apparence de délire ni d'ivresse. Cependant comme mon but, celui de soulager les douleurs de la malade, n'était pas rempli, j'abandonna le *Stramonium* pour avoir recours à des moyens plus efficaces.

Ce que j'ai fait d'observations n'est sans doute pas suffisant pour en tirer des conséquences certaines, cependant il me paraît qu'on peut quelquefois employer avec avantage l'extrait de *Stramonium*, en l'appliquant à l'extérieur dans les douleurs rhumatismales et nerveuses, et que, dans ces cas, il remplacerait bien l'Opium. Cependant je n'ose affirmer que cet extrait serait toujours sans inconvénient appliqué ainsi à l'extérieur, parce que, pour produire de l'effet, il doit être employé à forte dose; et l'on trouve, dans les auteurs, des observations qui prouvent le danger des

fomentations trop long-temps continuées, étant faites avec d'autres Solanées, comme la Jusquiame et le Tabac. Quant à l'usage de l'extrait de *Stramonium* à l'intérieur, les essais que j'ai tentés ont eu trop peu de succès pour que je puisse le conseiller, et je ne vois pas comment il pourrait être utile, puisqu'à faible dose, comme à 1 demi-grain ou à 1 grain, il ne produit aucun effet, et qu'à 4 ou 5 grains, au lieu d'agir comme calmant, il cause de l'agitation, du délire et de l'ivresse.

RÉSUMÉ.

Il résulte de toutes les observations que j'ai faites pour chercher des succédanées à l'Opium, que jusqu'à présent aucunes plantes, si ce n'est celles qui sont du même genre que le Pavot, ne paraissent propres à fournir des extraits ayant toutes les vertus de l'Opium, et que, dans le genre du Pavot, l'espèce qui donne cette substance dans l'Orient est encore celle dont il est le plus facile et le plus avantageux de faire, en France, diverses préparations capables de remplacer le plus excellent des médicamens narcotiques.

Les divers produits qu'on peut retirer du Pavot somnifère indigène jouissent tous, d'ailleurs, des mêmes propriétés que l'Opium exotique ; ils n'en diffèrent que par leur degré d'énergie qui est moindre ; mais en les donnant à des doses plus fortes et proportionnées, on en obtient absolument des résultats semblables. Ils doivent, selon que les effets qu'ils produisent sont plus rapprochés du médicament exotique, être classés dans l'ordre suivant :

1°. Opium indigène, produit du suc laiteux du Pavot, retiré, soit par scarification des capsules, soit par incision des pédoncules, deux à trois jours après la chute des pétales.

2°. Extrait obtenu par contusion et expression des capsules, à la même époque.

3°. Extrait fait par décoction des jeunes capsules.

4°. Extrait retiré par contusion et expression des tiges et des feuilles fraîches.

5°. Extrait préparé par la décoction des capsules desséchées.

Pour ne point répéter ce que j'ai dit sur la manière de doser ces différens produits, je renverrai aux explications que j'ai données pages 118 et suivantes.

Le Coquelicot douteux et le Pavot rouge fournissent des extraits dont les propriétés générales sont encore identiques avec celles de l'Opium; mais ces extraits sont tous beaucoup plus faibles, et ils demandent à être employés à une dose douze ou quinze fois plus forte, s'ils sont faits avec les plantes entières.

Les Laitues paraissent être les végétaux dont les propriétés ont le plus d'analogie avec les vertus des Pavots; mais elles ne m'ont pas encore fourni assez d'observations pour prononcer définitivement à leur égard.

Les Solanées, si on les juge d'après ce que j'ai recueilli de particulier sur le *Stramonium*, ne paraissent pas propres à remplacer l'Opium, surtout à l'intérieur.

CINQUIÈME MÉMOIRE.

RECHERCHES ET OBSERVATIONS

SUR LES PROPRIÉTÉS DU NARCISSE DES PRÉS OU NARCISSE-PORILLON.

Narcissus pseudo-Narcissus. Lin. Spec. 414. — Bull. Herb. tab. 389. — Engl. Bot. tab. 17. — Red. Lil. vol. 3. tab. 158. — Lois. Fl. Gall. 190.
Narcissus luteus sylvestris. Dod. Pempt. 227.
Narcissus. n° 929, 930, 967, 973. Barrel. Icon.

J'AI déjà fait mention des Narcisses dans mon Mémoire sur les Succédanées de l'Ipécacuanha, en indiquant les bulbes de plusieurs espèces comme ayant la propriété de provoquer le vomissement; je vais maintenant parler des fleurs de l'une de ces plantes, qui, soit d'après les expériences faites avant moi, soit d'après mes propres observations, paraissent jouir de propriétés assez remarquables pour attirer l'attention des praticiens.

Le docteur Dufresnoy, médecin à Valenciennes, assure que, par l'usage de l'extrait des fleurs du Narcisse des prés, appelé aussi *Narcisse sauvage*, *Porillon*, *Aiault*, il a obtenu de très-grands succès dans les convulsions les plus fortes et les plus invétérées, dans l'épilepsie et dans le tétanos. C'est au hasard qu'il doit la découverte de ces propriétés précieuses. Une fille, depuis long-temps vaporeuse et souvent attaquée de convulsions, avait fait mettre dans sa chambre une grande quantité de fleurs du Narcisse des prés destinées à joncher la rue lors du passage d'une procession; le lendemain elle dit au docteur Dufresnoy, son médecin, qu'elle éprouvait un grand changement dans son état, qu'elle n'avait pas eu de convulsions et qu'elle avait mieux dormi, ce qu'elle ne pouvait attribuer qu'aux prières qu'elle adressait depuis long-temps à la Vierge. En réfléchissant,

le médecin crut reconnaître, pour cause de cet heureux changement dans l'état de la maladie, les fleurs dont la chambre était remplie. Pour s'en assurer, il les fit renouveler, et la nuit suivante fut bonne et sans convulsions. Le troisième jour et les deux suivans, les fleurs ayant été retirées, les convulsions reparurent; mais la chambre ayant été de nouveau garnie de fleurs, les mouvemens convulsifs n'eurent pas lieu. Le docteur Dufresnoy ne douta plus alors que sa malade ne fût redevable du mieux qu'elle éprouvait, aux émanations qui s'échappaient des fleurs de Narcisse, et cela l'engagea à faire préparer un extrait avec ces mêmes fleurs, et à l'essayer pour calmer les mouvemens convulsifs d'une autre demoiselle qui en était attaquée depuis dix ans. Par l'usage de cet extrait continué pendant long-temps, cette seconde malade fut guérie radicalement. Après ces deux observations remarquables, M. Dufresnoy en rapporte plusieurs autres, depuis lesquelles il dit encore avoir très-souvent prescrit, dans les maladies convulsives, soit l'infusion, soit l'extrait des fleurs de son Narcisse, et l'avoir fait presque toujours avec succès, n'ayant vu que rarement ce remède se démentir.

L'infusion et le sirop des fleurs de Narcisse sauvage ont été les moyens avec lesquels le même médecin a guéri une grande quantité d'enfans attaqués de la coqueluche. Ce sirop fait vomir les malades sans les fatiguer, et calme les quintes de toux qu'ils éprouvent dans cette cruelle maladie. Je ne rapporterai pas les observations du traitement heureux de plusieurs malades attaqués d'épilepsie ou de tétanos, on pourra en voir les détails dans l'ouvrage du docteur Dufresnoy (1).

Depuis la découverte des propriétés antispasmodiques des fleurs du Narcisse des prés, dues à M. Dufresnoy, M. Veillechèze, chirurgien, demeurant aux environs de Nantes, a confirmé, par de nouvelles observations (2), les bons effets de l'extrait des fleurs de cette plante, dans la coqueluche; les guérisons qu'il a obtenues ont été promptes et radi-

---

(1) Caractères, traitement et cure, etc. par André Dufresnoy, médecin.

(2) Journal de Médecine, Chirurgie et Pharmacie, n° de décembre 1808.

cales, par le moyen de cet extrait donné plusieurs fois le jour, à la dose d'un quart de grain à 1 grain. Le même praticien n'a pas été aussi heureux dans le traitement de l'épilepsie par le Narcisse; il assure n'avoir eu, en général, qu'un succès éphémère, sans pouvoir obtenir de guérison radicale.

La même chose m'est arrivée chez trois épileptiques que j'ai mis à l'usage, non de l'extrait de Narcisse, mais à celui des fleurs réduites en poudre. L'intensité des accès a été diminuée; leur retour a été éloigné de manière que l'un de ces malades, qui tombait quatre à cinq fois par semaine, a été jusqu'à un mois sans avoir d'accès, et que les deux autres, au lieu de les avoir tous les huit jours, n'en avaient plus que tous les deux mois; mais, arrivé à cet état d'amélioration, je n'ai pu avoir la satisfaction de parvenir à la guérison complète. Après avoir continué leur traitement assidûment, l'un pendant quatre mois, et les deux autres pendant huit à neuf, les malades se sont lassés, et je ne les ai pas revus. Cependant, comme les épileptiques que j'ai traités par les fleurs du Narcisse des prés, ont éprouvé une amélioration marquée, et que peut-être on eût pu attendre encore davantage d'un traitement plus prolongé, je recommanderai à l'attention des médecins une plante trop négligée et encore trop peu connue, quoiqu'elle paraisse mériter d'être distinguée à cause de ses effets, sinon certains, au moins très-avantageux dans les convulsions, le tétanos et l'épilepsie, trois maladies contre lesquelles nous manquons souvent de moyens, et dans lesquelles les guérisons sont très-difficiles et fort rares. On va voir d'ailleurs tout à l'heure que ce ne sont pas là les seules propriétés intéressantes dont soient doués le Narcisse des prés et les Narcisses en général.

C'est au hasard que le docteur Dufresnoy a dû la découverte des vertus antispasmodiques des fleurs du Narcisse des prés; c'est aussi le hasard qui m'a fait découvrir les facultés fébrifuges et anti-dysentériques de ces fleurs. Ce que j'avais trouvé dans les anciens sur l'éméticité des bulles des Narcisses, me fit penser à tenter l'usage de leurs fleurs, dans l'espoir de trouver en elles un succédanée à l'Ipécacuanha. Après avoir fait plusieurs essais infructueux, à de faibles doses, comme à 10, 15, 20, 30 et 40 grains, j'en donnai 50 à une femme âgée, ayant une diarrhée depuis huit jours,

et 40 grains à un enfant de 7 ans, qui avait eu huit accès d'une fièvre quotidienne. Ces deux malades n'eurent de même aucun vomissement, quoique ç'eût été dans l'intention d'en provoquer que j'eusse administré le Narcisse; mais le lendemain je remarquai avec surprise que, d'une part, la diarrhée était guérie, et que, de l'autre, la fièvre n'était pas revenue. N'ayant, ni avant ni depuis, donné à mes malades rien autre chose qui pût avoir influé sur leur guérison, laquelle fut radicale, je crus ne pouvoir la rapporter qu'aux fleurs du Narcisse des prés; et dès lors je me proposai de vérifier leurs nouvelles propriétés par des expériences particulières. Celles que j'ai faites jusqu'à présent sont au nombre de dix-huit, en employant ces fleurs comme fébrifuges, et de treize en les administrant comme anti-dysentériques. Dans le premier cas, treize malades sur dix-huit ont été guéris radicalement; dans le second, neuf sur treize ont vu leur maladie promptement et heureusement terminée.

Observations sur les fleurs du Narcisse des prés, employées en poudre et en nature, à titre de fébrifuges.

1re Observation. Un enfant de 7 ans avait depuis huit jours une fièvre quotidienne dont les accès duraient neuf à dix heures, lui ayant donné 40 grains de poudre de Narcisse pour le faire vomir, il n'y eut pas de vomissement; mais la fièvre, qui devait revenir le soir, ne reparut pas, et ne revint pas les jours suivans.

2e Obs. Un homme de 56 ans avait depuis près d'un mois une fièvre tierce; ayant pris divers fébrifuges, l'intensité des accès se trouva beaucoup diminuée; mais il avait encore pendant un quart d'heure, tous les deux jours et le soir, un frisson assez fort, et un mal de tête qui durait trois à quatre heures; ce qui caractérisait encore l'accès de la fièvre. Je donnai à ce malade 1 gros et demi de fleurs de Narcisse des prés, pour prendre en plusieurs fois quelques heures avant le paroxysme; il prit tout en trois fois, et depuis il ne s'est plus senti de sa fièvre.

3e Obs. Une femme de 33 ans avait eu, au mois de décembre 1808, deux accès de fièvre tierce, qui avaient duré plus de douze heures; le temps du froid ayant été de quatre heures. 1 gros de fleurs de Narcisse, donné en plusieurs fois avant le troisième accès, réduisit celui-ci à un léger

mouvement fébrile qui ne fut pas précédé de froid; et une seconde dose des mêmes fleurs arrêta complétement la fièvre avant le quatrième accès; il n'y en eut pas le moindre retour, et, pour me servir de l'expression de la malade, la fièvre fut coupée comme avec un couteau.

4e Obs. M. X...., âgé de 50 ans, avait été attaqué, au mois d'août 1808, d'une fièvre tierce qui dura trois mois, avec deux interruptions seulement, l'une de quinze jours, et l'autre de six. Dans les premiers jours de décembre, la fièvre s'arrêta de nouveau; mais le 10 du même mois, nouvel accès qui revint tous les jours sans interruption jusqu'au 18 janvier 1809. A cette époque, on n'avait rien opposé à cette dernière fièvre; mais lors de la première, le malade avait pris deux purgations, 5 onces de Quinquina en nature, et des tisanes avec les fébrifuges indigènes.

Le paroxysme de la double tierce existante au 18 janvier commençait tous les jours, vers les dix à onze heures du soir, par un frisson de trois heures; la chaleur succédait ensuite, et vers la fin de la nuit, à six ou sept heures du matin, il se terminait par un peu de sueur. Les premières voies étant en bon état, j'ordonnai tout de suite 2 gros de fleurs du Narcisse des prés, délayés dans un verre d'eau sucrée, pour prendre en quatre fois de deux heures en deux heures, en commençant huit heures avant l'accès. Cette quantité de Narcisse prise comme je l'avais conseillé, ne donna aucune nausée au malade, et l'accès fut retardé de quatre heures; il ne vint qu'à trois heures du matin, et se termina sur les dix à onze. A midi, l'apyrexie étant complète, je conseillai de prendre la même dose de Narcisse, et la nuit suivante la fièvre manqua totalement. C'était au deuxième accès depuis l'administration du Narcisse que la fièvre était supprimée, cela donnait l'espoir d'une guérison prompte; mais le troisième accès revint comme précédemment. Rien ne fut opposé au quatrième; le froid de celui-ci dura cinq heures, ce qui fatigua beaucoup le malade, et m'engagea à faire prendre avant le cinquième paroxysme, 80 gouttes de teinture de l'extrait des têtes vertes du Pavot noir, dans une tasse d'eau sucrée. La fièvre, par ce nouveau moyen, fut totalement suspendue. La potion avec le Pavot fut continuée avant le sixième accès, et il fut supprimé comme le cinquième; mais le malade ne fut pas si heureux pour le septième, car celui-ci, malgré la continua-

tion du Pavot, revint comme si on ne lui avait rien opposé. J'ordonnai alors la potion suivante, pour être prise en quatre fois, en commençant la première dose huit heures avant l'accès, et en continuant de deux heures en deux heures : ℞. 8 onces d'eau de fontaine, 4 onces d'eau distillée de Menthe poivrée, 3 gros de fleurs de Narcisse des prés en poudre, 80 gouttes de teinture d'extrait des têtes de Pavot noir, et 1 once et demie de sirop de sucre. La première dose de cette potion causa quelques nausées, celles-ci étant calmées, le malade prit une seconde dose au bout de deux heures, et demi-heure après il y eut un vomissement abondant. Cet accident empêcha de prendre les deux autres doses; mais il ne fut d'ailleurs pas défavorable, car la fièvre ne se fit pas sentir, c'est-à-dire, que le huitième accès fut supprimé. Le lendemain, voulant de même tâcher de prévenir le neuvième, je fis continuer le reste de la potion, et je prescrivis de le prendre en trois fois, et de trois heures en trois heures. Le malade eut des nausées aux deux premières doses, et la dernière fut rendue par le vomissement; mais une chose essentielle, c'est que la fièvre ne se fit pas plus sentir que la veille, et que dès lors elle ne revint pas. Le dixième jour je suspendis l'usage du Narcisse et du Pavot, pour y substituer une poudre composée avec parties égales de Rhubarbe, de Gentiane et de racine d'Acorus, à la dose de 50 grains par jour, à prendre en quatre fois. Cela fut continué jusqu'au dix-huitième jour; à cette époque, il n'y avait eu aucun retour de fièvre; le convalescent avait bon appétit, mais il était faible, ses jambes enflaient le soir. Je lui fis encore continuer les poudres amères auxquelles je joignis un peu de scille. Le 16 février, trentième jour du traitement, M. X.... n'avait rien ressenti qui ressemblât à de la fièvre; ses forces commençaient à revenir, ses jambes étaient beaucoup moins infiltrées : je l'engageai à ne pas interrompre encore l'usage de ses poudres. Le 10 mars, c'est-à dire vingt-deux jours plus tard, M. X.... était tout-à-fait bien portant; il y avait alors quarante-trois jours qu'il n'avait eu aucune atteinte de fièvre, et sa santé n'éprouva plus aucun dérangement pendant le reste de l'année.

5e Obs. J'ai été obligé de rapporter en détail l'observation précédente, à cause des rechutes qui ont compliqué le traitement; dans celle qui suit, les fleurs du Narcisse des prés ont eu un succès beaucoup plus prompt et beaucoup plus

facile. M. G...., âgé de 55 ans, avait depuis dix-huit mois une fièvre quarte, contre laquelle il avait vainement employé le Quinquina; je lui prescrivis 1 gros et demi de fleurs du Narcisse des prés, à prendre quelques heures avant le paroxysme, et la fièvre fut supprimée dès la seconde fois qu'il en fit usage. Par précaution, cependant, M. G.... prit encore le Narcisse une troisième fois: mais peut-être qu'il eût pu s'en dispenser, car la fièvre était radicalement guérie, quoiqu'on fût alors dans la saison la moins favorable, c'est-à-dire, à la fin de janvier.

6ᵉ Obs. Une femme de 52 ans avait eu cinq accès de fièvre double-tierce, dont les paroxysmes duraient six heures; après lui avoir fait prendre un vomitif, je lui administrai 1 gros et demi de poudre de Narcisse, ce qui, dès la première fois qu'elle le prit, fit totalement disparaître la fièvre: on était alors au commencement de mars.

7ᵉ Obs. Une femme de 46 ans avait une fièvre double-tierce depuis cinq jours; le sixième je lui fis prendre un vomitif, et l'accès eut lieu comme à l'ordinaire, sa durée étant de huit à neuf heures. Le septième jour je prescrivis 2 gros de Narcisse, que la malade, au lieu de prendre en quatre fois, comme je le lui avais prescrit, prit en deux. Cela lui causa deux vomissemens, qui n'empêchèrent pas le fébrifuge de produire son effet, car il s'en fallut de bien peu que la fièvre ne fût totalement coupée, et l'accès ne se fit sentir que par un très-léger frisson et un peu de malaise, ce qui dura en tout à peine une heure. Tout me donnant l'espoir de réussir, je donnai, pour prévenir le huitième accès, 1 gros et demi de Narcisse, et la fièvre fut complétement guérie.

8ᵉ Obs. Un jeune homme de 20 ans avait une fièvre quarte depuis quatre mois; l'accès le prenait régulièrement à midi; le frisson était d'une demi-heure, le paroxysme entier de huit heures. Le 15 mars 1809, le malade prit 2 gros de Narcisse en poudre, délayés dans 8 onces d'eau sucrée et un peu d'eau de fleurs d'Orange; il prit cela en quatre fois, en commençant à six heures du matin et en finissant à onze, une heure avant le moment où il devait avoir l'accès, qui, par ce moyen, fut considérablement diminué d'intensité, car il n'y eut pas de frisson, et la fièvre ne fut marquée que par un peu de malaise. Le 16 mars, pareille dose de fleurs de Narcisse fut administrée de la

même manière, et il n'y eut pas de fièvre, mais seulement un certain malaise causé par quelques nausées produites par le Narcisse. Le 19 fut comme le 16. Le 22, le malade ne prit rien, et la fièvre ne revint pas; elle était bien guérie. Le 28, la fièvre ne s'était pas fait ressentir, le jeune homme était en tout point bien portant. Quinze jours plus tard, c'était la même chose. Dans le courant des quatre premiers mois, le malade avait pris quatre doses de Quinquina, de chacune 3 gros, ce qui avait coupé la fièvre à la quatrième dose, mais elle était revenue douze jours après.

9e Obs. Un garçon de 21 ans avait une fièvre quarte depuis huit mois; l'accès prenait à onze heures du matin; le froid durait trois heures, et le paroxysme entier douze heures. Je vis ce malade à la fin de mars; je lui fis prendre 2 gros de fleurs du Narcisse des prés, le matin du jour où il devait avoir son accès, ce qui le retarda de trois heures, borna le temps du froid à une demi-heure, et le paroxysme entier à cinq heures. Cette diminution sensible dans l'intensité de la fièvre pouvait me faire espérer de guérir ce malade radicalement; mais un voyage de quelques jours, que je fus obligé de faire, me le fit perdre de vue, et m'empêcha de pouvoir compléter sa guérison.

10e Obs. Une femme de 35 ans avait eu trois accès de fièvre tierce, lesquels avaient été précédés de huit jours de fièvre quotidienne; le quatrième accès fut prévenu par 2 gros de Narcisse, et au lieu d'un frisson de deux heures, la malade ne ressentit qu'un léger malaise et un peu de froid. Une seconde dose de fleurs de Narcisse fut donnée pour prévenir tout-à-fait le cinquième paroxysme, et en effet la malade n'en eut pas le plus léger ressentiment : on était alors au mois d'avril.

11e Obs. Jusqu'ici les fleurs du Narcisse des prés avaient été constamment fébrifuges, et d'une manière non équivoque; une propriété aussi constante eût été une chose bien précieuse, malheureusement j'eus le désagrément de les voir échouer trois fois de suite chez des malades qui, au printemps de 1809, eurent des fièvres intermittentes très-opiniâtres, et dès lors il me fallut cesser de les regarder comme un fébrifuge infaillible.

Madame V...., âgée de 38 ans, était tombée malade le 7 mai 1809, d'une fièvre intermittente tierce, dont les accès duraient dix heures, et anticipaient de deux heures les uns

sur les autres. Après avoir convenablement évacué les premières voies par l'Ipécacuanha et par deux purgations, je crus pouvoir administrer 1 gros de fleurs de Narcisse des prés avant le sixième accès. La malade ne put supporter cette dose, quoique donnée en trois fois, et elle rejeta tout en plusieurs vomissemens. Avant le septième paroxysme, je voulus encore tenter le Narcisse à la même dose, mais en le divisant davantage, et en lui associant 2 onces d'eau de Menthe poivrée, cela ne me réussit pas davantage, et il me fallut renoncer entièrement à ce moyen. La malade, après cela, n'ayant pas voulu prendre le Quinquina, je tentai, avant le huitième accès, l'usage de 80 gouttes de teinture de l'extrait des têtes de Pavot noir, ce qui n'eut aucun effet. Il en fut de même de 40 gouttes de Laudanum liquide de Sydenham, données deux fois, c'est-à-dire avant le neuvième et avant le dixième paroxysme. Pour abréger ce qui concerne le reste du traitement de cette fièvre assez rebelle, je dirai que rien ne fut opposé au onzième accès, et qu'il se fit sentir avec autant d'intensité que le premier; que le douzième fut retardé de trois heures et réduit à cinq, par l'usage de quatre lavemens composés chacun avec 1 gros de racine de Gentiane en poudre et autant de Valériane sauvage, et donnés de deux heures en deux heures avant le paroxysme; que par le même moyen, le treizième accès ne fut sensible que par un léger frisson et un peu de malaise qui durèrent à peine deux heures; qu'enfin le quatorzième fut complétement prévenu, et la fièvre radicalement guérie par l'emploi des mêmes lavemens, que la malade put garder de demi-heure à deux heures, et qu'on ne donnait que par demi-seringue.

12ᵉ Obs. Un homme de 51 ans fut attaqué, au mois de mai 1809, d'une fièvre tierce dont les accès étaient de douze heures, et anticipaient de quatre heures les uns sur les autres; après avoir évacué convenablement les premières voies, parce qu'il y avait des signes prononcés d'embarras gastrique, je donnai 1 gros et demi de fleurs de Narcisse pour prévenir le quatrième paroxysme, et cela n'eut aucun succès. 2 gros de la même plante ne réussirent pas davantage avant le cinquième et le sixième accès. Les suivans furent de même combattus, sans le moindre avantage, par différens amers indigènes, surtout par l'écorce de Marronier. L'Ether sulfurique uni au Laudanum liquide, à la dose de 36 gouttes chacun, furent administrés tout-à-fait inutilement avant le

CHAPITRE II.

Du Pavot rouge.

Papaver rhœas. Lin. Spec. 726. — Willd. Spec. 2. pag. 1146. — Lois. Fl. Gall. 310.

Papaver erraticum primum. Fuchs. Hist. 515. — Dod. Pempt. 447.

Le Pavot rouge, plus connu sous le nom vulgaire de Coquelicot, est une plante qui n'est pas rare dans les moissons de la plupart des contrées de l'Europe, et qui est si commune dans certains cantons, qu'elle devient très-nuisible aux blés. Ses fleurs sont d'un usage assez répandu en médecine; elles sont recommandées dans les affections catarrhales; on fait prendre communément leur infusion théiforme à la dose d'une pincée pour 8 onces à 1 livre d'eau; on en prépare un sirop qu'on trouve conseillé à la dose de 2 gros à 1 once. Administrées de ces deux manières, les fleurs de Pavot rouge sont un remède assez innocent, pour ne pas dire qu'il est souvent tout-à-fait dépourvu d'action: on peut en dire autant de leur eau distillée. Quelques pharmaciens préparent aussi un extrait en faisant bouillir les capsules dans une certaine quantité d'eau, et en faisant ensuite évaporer la décoction jusqu'à consistance convenable. Boulduc, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1712, recommande de ne pas prendre plus de 2 à 4 grains de cet extrait, ce qui est une dose tout-à-fait insignifiante. Chomel paraît avoir mieux connu ses effets, lorsqu'il dit que l'extrait des têtes de Pavot rouge est anodin et procure un sommeil assez doux, en le prenant depuis 1 demi-gros jusqu'à 1 gros. Je n'ai pas encore fait d'observations sur l'extrait des têtes de Pavot rouge en particulier; mais j'ai préparé en 1810, par contusion et expression de toute la plante, un extrait qui, d'après une seule expérience, m'a paru agir à peu près comme celui préparé par la décoction des têtes, et aux mêmes doses indiquées par Chomel.

Une demoiselle de 40 ans ou environ éprouvait depuis quatre jours, chaque fois et peu d'instans après qu'elle avait mangé, un violent mal d'estomac qui durait quatre à cinq heures; ayant eu occasion de la voir après son dîner, au

moment où elle commençait à souffrir, je lui conseillai de prendre en trois fois 1 demi-gros d'extrait de Pavot rouge délayé dans une tasse d'eau sucrée, de manière à ce que la première dose fût prise une heure après le dîner, et les deux autres d'heure en heure. A la troisième dose, la douleur d'estomac fut calmée, et elle ne se fit pas sentir le soir après souper, comme elle avait fait les jours précédens.

Je m'étais proposé de continuer mes observations sur cette espèce de Pavot; mais n'ayant pu le faire jusqu'à présent, je ne crois pas cependant courir le risque de me tromper, en avançant que cette plante est douée de vertus analogues à celles du Pavot somnifère, mais qu'elles sont moins développées. Je n'estime pas que l'extrait de la plante entière puisse être donné à moindre dose que celui du Pavot douteux, c'est-à-dire à celle de 15 à 60 grains et jusqu'à 1 gros. L'emploi de cette espèce et de la précédente, dans la pratique, pourrait être particulièrement avantageux pour ceux qui exercent la médecine dans les campagnes : ayant ces plantes sous la main, elles leur serviraient très-bien à remplacer l'Opium.

Outre les trois espèces de Pavots dont il a été question jusqu'ici, les suivantes sont encore spontanées en France et dans la plupart des contrées de l'Europe : *Papaver hybridum*, Lin.; *Papaver argemone*, Lin.; *Pavaver Alpinum*, Lin.; et *Papaver cambricum*, Lin. L'analogie porte à croire que ces plantes participent plus ou moins aux propriétés de leurs congénères; mais jusqu'à présent aucune expérience n'a fait connaître le parti qu'on pourrait en tirer. Je crois, d'après les formes extérieures de ces quatre espèces, que, quant au degré de vertu, elles se rapprochent plus du Pavot douteux et du Pavot rouge, que du Pavot somnifère.

douze et quinze selles en vingt-quatre heures. Les déjections étaient glaireuses, sanguinolentes, accompagnées ou précédées de coliques violentes; le malade était outre cela tourmenté par un ténesme fréquent, et il avait peu de sommeil pendant la nuit, à cause des besoins réitérés qu'il éprouvait d'aller à la garde-robe. Je prescrivis 1 gros de fleurs de Narcisse en poudre, délayé dans 8 onces d'eau sucrée; cela ayant été pris en quatre fois, à trois heures d'intervalle, il n'y eut pas d'évacuation pendant toute la journée; la nuit fut calme et tranquille, le malade dormit bien, mais le lendemain matin il y eut quatre selles en peu de temps. Je fis continuer ce jour-là le Narcisse à la même dose que la veille; dès lors il n'y eut plus qu'une évacuation pendant le reste de la journée; les coliques étaient dissipées, et la nuit fut parfaitement tranquille. Le troisième, le quatrième et le cinquième jour, tout se passa encore mieux que les deux premiers, et le malade se trouva entièrement guéri après avoir continué le Narcisse jusqu'au sixième jour.

3e Obs. Un enfant de 2 ans avait une diarrhée depuis plus de quinze jours; il allait à la selle quinze à vingt fois par jour, et était réveillé la nuit par ces besoins fréquens. Je lui prescrivis 1 gros de fleurs de Narcisse en poudre dans 4 onces d'eau sucrée. L'enfant prit cela en deux jours, et dès le second, les selles furent peu fréquentes, il n'y en eut que trois. Le troisième et le quatrième je continuai le Narcisse, et les évacuations, au nombre de deux le troisième jour, furent naturelles le quatrième; il n'y en eut ce jour-là qu'une seule.

4e Obs. Un homme âgé de 63 ans était attaqué depuis douze jours d'un flux dysentérique; il avait eu, en vingt-quatre heures, vingt-cinq à trente selles glaireuses, sanguinolentes, avec ténesme et des coliques presque continuelles, sans pouvoir jouir d'un seul moment de repos pendant la nuit, à cause de la fréquence des évacuations. 1 gros et demi de Narcisse en poudre fut donné dans 8 onces d'eau sucrée, pour être pris d'heure en heure par deux cuillerées à la fois. Le malade commença à prendre cette espèce de potion à six heures du soir, et il en ressentit du soulagement dès le milieu de la nuit, dans le courant de laquelle il n'eut que cinq évacuations, au lieu de quinze à vingt qui avaient lieu ordinairement; le ténesme et les coliques étaient aussi bien diminués. Dans la matinée qui suivit, il n'y eut jusqu'à

deux heures après midi, que deux selles, et le malade avait d'ailleurs dormi pendant plusieurs heures. Le mieux marqué qui se faisait déjà ressentir m'engagea à lui prescrire une nouvelle potion; mais malgré le bien évident qu'il avait éprouvé de la première, il négligea de prendre la seconde, ou n'en prit que quelques cuillerées de loin en loin, et lorsque je retournai le voir pour la troisième fois, je le trouvai aussi mal que la première. Ce malade fut alors transporté dans un hospice.

5ᵉ Obs. Un jeune homme de 14 ans était attaqué depuis dix jours d'une dysenterie qui le faisait beaucoup souffrir: il avait huit à dix selles dans le jour et autant la nuit. 2 gros de Narcisse, pris dans l'espace de deux jours, calmèrent en grande partie la maladie; il n'y eut plus que deux selles par jour, et la continuation du même médicament, à la même dose, guérit tout-à-fait le malade le quatrième jour du traitement. Je dois observer que le premier jour que le Narcisse fut administré, il y eut deux vomissemens, un seulement le second jour, et qu'il n'y en eut pas les deux suivans.

6ᵉ Obs. Une petite fille de 2 ans, ayant depuis deux jours une diarrhée qui la faisait aller à la selle douze à quinze fois en vingt-quatre heures, fut également guérie en prenant tous les jours, pendant quatre jours, 1 demi-gros de la poudre des fleurs de la même plante; et du moment où l'on fit faire usage du Narcisse à cet enfant, il n'y eut plus que deux selles en vingt-quatre heures.

7ᵉ Obs. Un enfant âgé de 5 ans avait depuis six semaines une diarrhée considérable; le nombre des selles était, chaque jour, de douze à quinze. Je prescrivis à ce petit malade 8 onces d'eau sucrée, dans lesquelles je fis délayer 1 gros et demi de Narcisse. Le tout fut pris en deux jours, et il n'y eut, pendant ce temps-là, que trois selles le premier jour, et que deux le second. Le Narcisse fut encore continué à la même dose les deux jours suivans, et dès lors les évacuations se bornèrent à une et deux par jour; elles n'étaient d'ailleurs plus liquides.

8ᵉ Obs. Une femme de 45 ans, qui avait depuis deux mois un dévoiement colliquatif (les évacuations étant chaque jour au nombre de dix à douze), n'a pu être guérie par le Narcisse; au contraire, la quantité des selles a paru augmenter pendant les deux jours qu'elle en fit usage; car

il y eut alors, en vingt-quatre heures, jusqu'à dix-huit et vingt évacuations alvines. Je ne fus pas étonné de voir le Narcisse échouer chez cette femme; sa maladie étant d'ailleurs compliquée d'obstructions invétérées dans les viscères du bas-ventre, et surtout dans la région du foie, avec infiltration assez considérable de toutes les extrémités inférieures. Les préparations d'Opium réussirent mieux, et arrêtèrent le dévoiement pendant quelque temps; mais cela ne dura guère, et très-peu de temps après la malade alla terminer ses jours dans un hospice.

9ᵉ Obs. Une femme de 32 ans avait depuis quatre jours une dysenterie, accompagnée de fortes coliques et de ténesme; les envies d'aller à la selle revenaient au moins vingt-cinq ou trente fois en vingt-quatre heures. 2 gros de Narcisse, pris dans l'espace de trente-six heures, calmèrent en grande partie tous ces accidens; il n'y eut plus que trois à quatre selles par jour, presque sans coliques, tout-à-fait sans ténesme, et la maladie fut totalement guérie le quatrième jour du traitement, par la continuation de l'emploi des fleurs du Narcisse des prés, qui furent portées à 3 gros pour deux jours. Quelques poudres amères et toniques achevèrent, après cela, de rétablir promptement la malade.

10ᵉ Obs. Un petit garçon d'un an était attaqué depuis huit jours d'un dévoiement considérable; il avait douze à quinze évacuations par jour. Lui ayant fait faire une potion simple dans laquelle on délaya 1 gros de fleurs de Narcisse, cela parut d'abord modérer les évacuations pendant les deux premiers jours; mais le troisième et le quatrième elles redevinrent aussi nombreuses qu'elles l'avaient déjà été, quoique j'eusse continué l'usage du Narcisse. Je n'en fus point étonné, parce que l'enfant était dans la dentition : il n'avait que quatre dents qu'il venait de percer dans l'espace d'un mois. L'eau de riz et le sirop Diacode, sans arrêter tout-à-fait le dévoiement, le modérèrent un peu, et ce fut assez pour que le petit malade eût assez de force pour achever le travail des autres dents.

11ᵉ Obs. M. R...., âgé de 42 ans, avait une dysenterie depuis six jours; le nombre des évacuations, en vingt-quatre heures, n'était pas moindre de douze; il fut parfaitement guéri en deux jours de temps par le moyen de 2 gros de poudre de Narcisse.

12ᵉ Obs. Un homme de 36 ans avait aussi depuis cinq

jours une diarrhée si considérable, qu'il comptait dix-huit à vingt selles par jour ; il prit en deux jours 2 gros de fleurs de Narcisse en poudre, et au bout de ce temps les évacuations étaient bien modérées; il n'y en avait plus que trois en vingt-quatre heures. Le malade continua encore l'usage du même moyen pendant deux autres jours, et après ce temps il était parfaitement guéri.

13ᵉ Obs. Un enfant du sexe masculin, âgé de 16 mois, étant dans la dentition, avait depuis quinze jours un dévoiement qui occasionnait douze à quinze selles en vingt-quatre heures; je lui fis prendre, en deux jours, une potion dans laquelle il y avait 1 gros et demi de fleurs de Narcisse des prés en poudre. Le premier jour que le petit malade en fit usage, il vomit trois fois et n'eut que quatre selles; le second jour il ne vomit pas, et les évacuations alvines furent au nombre de huit à dix. Je continuai la même potion pour les deux jours suivans, en y faisant ajouter 5 grains d'extrait par expression des têtes vertes du Pavot noir. Au bout de ce temps, le dévoiement était complétement arrêté, mais comme il est fort incertain que le Narcisse en soit l'unique cause, et que ce pourrait bien être au contraire l'extrait de Pavot, je ne compte pas cette observation en faveur du Narcisse.

Ayant communiqué à M. Lejeune, médecin à Verviers, le précis de mes Observations sur le Narcisse des prés, il m'écrivit, le 25 novembre 1811, la lettre suivante, pour me faire part des avantages qu'il venait de retirer de l'emploi de cette même plante :

« Une épidémie dysentérique qui exerce ses ravages dans Verviers et ses environs depuis la mi-juillet, et qui n'est pas encore dissipée, m'a laissé peu de loisir pour ma correspondance; mais j'ai à vous féliciter sur le nouveau moyen de thérapeutique dont vous avez enrichi la matière médicale, et avec lequel je viens d'obtenir un plein et entier succès dans cette épidémie. Sur cent soixante-douze individus, auxquels j'ai administré mes soins, et qui ont tous été traités par la poudre des fleurs du Narcisse des prés, aucun n'est mort, à l'exception d'un vieillard nonogénaire et d'une vieille femme presque octogénaire; mais j'ai été appelé trop tard, et quand la fièvre adynamique avait déjà compliqué la phlegmasie muqueuse, car d'autres vieillards ont été guéris par le même moyen. Sur la fin du trai-

tement cependant, j'ai ajouté quelquefois la poudre de la racine de *Geum urbanum*, Lin., et d'autres fois, selon les circonstances, le Laudanum liquide de Sydenham. Il est à remarquer qu'un gros de la poudre de Narcisse délayé dans 10 onces d'eau, avec 1 once de sirop d'écorce d'Orange, et donné par cuillerées d'heure en heure, a presque constamment excité la contractilité musculaire de l'estomac, et produit le vomissement; aussi j'ai constamment ouvert et fini le traitement de cette maladie par la même potion. J'ai seulement diminué la dose pour les enfans et pour ceux qui avaient l'estomac trop irritable. Quant au régime que j'ai fait suivre pendant le traitement; de l'eau de riz pour boisson, du bouillon de mouton au riz pour potage, et souvent, sur la fin, du vin ferré. Le riz au lait ne m'a pas paru être contraire. Il est mort dans les campagnes beaucoup de malades, qui n'ont pas été traités par ma méthode, et ceux qui ont échappé sont, en général, restés plus de temps à se rétablir; de plus, aucun de mes malades n'a eu de rechute, tandis que quantité d'autres en ont éprouvé de bien funestes. J'avais dans le mois de mars, comme par inspiration, fait récolter une grande quantité de fleurs de Narcisse, et j'ai à me louer de ma prévoyance. Les fièvres muqueuses vermineuses sont pour ainsi dire endémiques dans ce canton; car depuis sept à huit ans que j'y exerce la médecine, j'en ai eu constamment à traiter. Comme cette maladie a des grands points de similitude avec la dysenterie, j'ai déjà donné avec le plus grand succès, à neuf à dix malades, le remède indiqué pour la dysenterie, et j'ai lieu de présumer qu'à l'avenir je pourrai en faire constamment usage pour les traitemens de ce genre de fièvre qui moissonne annuellement une grande quantité d'enfans et d'adolescens. Il me reste à essayer cette fleur dans le traitement de la fièvre quarte et de la fièvre quotidienne, et je présume que ces fièvres, du même ordre, céderont au même moyen de thérapeutique qui ranime les propriétés vitales de la muqueuse des voies gastriques ».

RÉSUMÉ.

En commençant mes Observations sur les fleurs du Narcisse des prés, j'étais loin de prévoir les résultats que j'en ai obtenus. Je ne cherchais d'abord dans ces fleurs réduites en poudre, qu'une substance qui pût remplacer l'Ipécacuanha;

mais trompé dans mon espérance, leur emploi comme émétique ne m'ayant pas réussi, j'ai dû pousser plus loin mes recherches lorsque j'ai cru m'apercevoir que ces mêmes fleurs, administrées dans des cas de fièvres intermittentes ou dans des diarrhées, avaient, par un autre mode d'action qu'on ne leur avait pas encore soupçonné, guéri ces mêmes fièvres intermittentes ou ces diarrhées. Comment ont-elles agi dans ces cas? est-ce par la propriété anti spasmodique qui leur avait déjà été reconnue? Ou les maladies dans lesquelles je les ai employées étant causées par l'atonie des organes de la digestion, le Narcisse a-t-il guéri en agissant comme fortifiant de l'estomac et des intestins? Sans vouloir, quant à présent, soutenir l'une ou l'autre opinion, je ferai seulement remarquer la propriété qu'elles paraissent avoir de s'opposer à l'intermittence fébrile, propriété dont le succès a été très-frappant dès la première fois qu'elles ont été administrées dans les 1re, 2e, 6e et 14e Observations, ou qui s'est au moins manifestée d'une manière bien sensible, par la diminution très-prononcée dans la longueur des paroxysmes, chez les malades des 3e, 9e, 10e, 15e, 16e et 18e Observations. Cette même propriété s'est également bien fait sentir chez le cinquième, le septième et le huitième malade, par la suppression de la fièvre avant le deuxième accès. Dans la 17e et la 18e Observation, le Narcisse a été pris trois et quatre fois avant d'agir comme fébrifuge; dans la 4e, il a fallu lui associer d'autres moyens, quoique dès la seconde fois qu'il eut été pris, il eût bien décidément agi comme anti-fébrile. Enfin, si les fleurs de Narcisse ont échoué, sous ce rapport, chez les onzième, douzième et treizième malades, ce n'est qu'avec beaucoup de peine que leur fièvre a pu être guérie par d'autres moyens.

D'après ces considérations, je crois donc devoir recommander les fleurs du Narcisse des prés à l'attention des praticiens; il peut être utile de constater, par de nouveaux faits, leur propriété fébrifuge, non que, sous ce rapport, j'ose me flatter qu'on puisse les comparer au Quinquina: mais peut-être qu'en les combinant à quelque substance amère indigène, elles pourraient approcher encore davantage des vertus de ce précieux médicament.

Quant à l'utilité dont peuvent être les fleurs de Narcisse employées dans la diarrhée et la dysenterie, il me paraît

que l'usage constamment heureux qu'en a fait M. le docteur Lejeune, sur cent soixante-douze malades attaqués d'une dysenterie épidémique, est une preuve suffisante de leur efficacité dans ces cas, et confirme d'une manière positive les neuf Observations premières que j'ai faites en faveur de ce moyen, et que j'ai rapportées plus haut.

Mais avant de terminer ce Mémoire, j'ajouterai, pour faire connaître ce qui a été fait depuis quelque temps sur le Narcisse des prés, que, pendant que je faisais des recherches et des expériences variées sur cette plante, d'autres praticiens, MM. Armet et Waltecamps, médecins à Valenciennes, s'occupaient aussi des fleurs du Narcisse des prés, et les employaient fréquemment dans leur pratique. D'après leurs observations dont M. Charpentier, pharmacien à Valenciennes, a fait connaître le résultat dans le 3e volume du Bulletin de Pharmacie, pag. 128 et 328, en publiant en même temps l'Examen chimique, fait par lui, des fleurs de cette plante; celles-ci, réduites en poudre, auraient la propriété de provoquer le vomissement, étant administrées seulement à la dose de 24 à 30 grains, et elles pourraient ainsi très-bien remplacer l'Ipécacuanha.

Déjà à l'époque où MM. Armet et Waltecamps firent connaître le résultat de leurs observations sur les propriétés des fleurs de Narcisse, je crus devoir, non pas accuser d'inexactitude le rapport de M. Charpentier sur les faits qu'il contient, mais témoigner mon étonnement de voir annoncée, comme étant un bon succédanée de l'Ipécacuanha, une substance que j'avais essayée dans cette intention, et que je m'étais vu forcé d'abandonner sous ce rapport, à cause du peu de succès que j'en avais obtenu. M. Charpentier, dans une lettre en réponse à celle que j'avais fait insérer dans le Bulletin de Pharmacie, vol. 3, p. 179, et dans laquelle je faisais part de mes doutes à l'un des rédacteurs de ce journal; M. Charpentier, dis-je, continua à présenter les fleurs de Narcisse comme un très-bon émétique. « Depuis, » dit-il, que MM. Armet et Waltecamps ont eu connais- » sance de la lettre de M. Loiseleur-Deslongchamps, ils » n'ont pas moins continué leurs observations, et toujours » avec le même succès. Il ne se passe pas de jour qu'ils n'aient » occasion d'en donner (du Narcisse) à des malades, soit de la » prison, soit de l'hôpital militaire ou de celui des enfans- » trouvés, et c'est à la dose de 24 à 30 grains pour les adultes,

» Ayant dernièrement besoin de vomir, et voulant essayer
» moi-même la poudre de Narcisse des prés, j'en pris, d'a-
» près les conseils de M. Waltecamps, 30 grains en trois
» doses qui me procurèrent cinq vomissemens : je dois ob-
» server que, pour les provoquer, je buvais de temps à autre
» 3 à 4 onces d'eau tiède, ainsi que cela se pratique, comme
» on le sait, lorsqu'on a l'intention de vomir avec l'Ipéca-
» cuanha.

» Jusqu'à présent ces messieurs n'ont pas associé le tar-
» trate de potasse antimonié à la poudre de Narcisse des prés,
» comme on le fait avantageusement avec l'Ipécacuanha ».

D'un autre côté, M. le docteur Lejeune, de Verviers, qui, ainsi que je l'ai rapporté plus haut, a, dans une dysenterie épidémique, fait un grand usage du Narcisse des prés, dit aussi que la poudre de ces fleurs faisait le plus souvent vomir ses malades.

Mon intention était de faire de nouvelles observations pour confirmer ou pour infirmer mes premiers résultats, qui, pour des raisons que je ne puis comprendre et qu'il serait difficile d'expliquer, se trouvent si en opposition avec celles de MM. Armet, Waltecamps et Lejeune, puisque, sur trente-un malades auxquels j'ai donné depuis 50 grains jusqu'à 2 gros et même 3 gros de fleurs de Narcisse en poudre, sept seulement ont eu des vomissemens, et que ceux qui en ont éprouvé n'en ont eu qu'un, deux, ou tout au plus trois. Cependant tous ces malades avaient pris les quantités assez fortes de fleurs de Narcisse que je viens de fixer, dans l'espace de six à huit heures. Je n'ai pas besoin de répéter ici que j'avais plusieurs fois auparavant donné infructueusement les fleurs de Narcisse, comme émétiques, à la dose de 10, 15, 20, 30 et de 40 grains; et, dans ces premiers cas, j'avais même sollicité et cherché à faciliter les vomissemens en faisant prendre aux malades la poudre supposée émétique dans de l'eau tiède, et en leur conseillant encore d'en boire ensuite pour occasionner des nausées. Mais les observations qu'il eût été nécessaire de faire pour rechercher les causes de cette manière si différente d'agir des fleurs du Narcisse entre mes mains et dans celles de MM. Armet, Waltecamps et Lejeune, me sont devenues impossibles à faire, par des circonstances qui n'ont pas dépendu de moi; tout ce que je puis dire à ce sujet, d'après quelques cas qui se sont présentés depuis dans ma pratique, c'est que la manière dont

L 3

la dessiccation des fleurs du Narcisse est faite paraît avoir quelque influence sur l'éméticité qu'elles peuvent contracter; ainsi il m'a paru que lorsque leur dessiccation avait lieu rapidement, ces fleurs restaient d'un beau jaune. C'est dans cet état que je les ai toujours employées dans les observations qui font le sujet de ce Mémoire, et elles n'étaient alors que très-rarement émétiques. Lorsqu'elles avaient au contraire été récoltées par un temps de pluie, ou que l'atmosphère, constamment humide pendant quelques jours, n'avait pas permis de les dessécher promptement, ou enfin lorsqu'on y avait mis peu de soin; elles passaient alors facilement, par l'une de ces trois causes, au jaune verdâtre; et, dans ce cas aussi, elles agissaient beaucoup plus souvent comme émétiques. J'ai d'ailleurs encore cru remarquer que l'eau bouillante développait beaucoup leur propriété émétique, et que, toutes choses égales d'ailleurs, la décoction de vingt ou trente fleurs de Narcisse, prise même refroidie, provoquait plus fréquemment le vomissement qu'une quantité pareille de fleurs prises réduites en poudre. La décoction dans l'eau m'a paru tellement développer la propriété émétique des fleurs du Narcisse des prés, que celles-ci fournissant à peu près le quart de leur poids d'extrait, 3 à 4 grains de ce dernier ont fréquemment excité des vomissemens chez plusieurs malades, et ces 3 à 4 grains d'extrait ne correspondent cependant qu'à 12 et 16 grains de fleurs en nature, quantité avec laquelle je n'ai jamais vu vomir un seul malade.

On peut conclure de ce qui vient d'être dit en dernier lieu, que nous sommes loin de bien connaître encore toutes les propriétés des fleurs du Narcisse des prés; il ne faut regarder que comme des aperçus ce qui a été fait à ce sujet; mais ces aperçus paraissent annoncer, dans cette plante, la faculté d'agir sur notre économie d'une manière assez énergique, pour qu'il puisse devenir utile de déterminer plus exactement en quoi consiste leur mode d'action.

Quelques chimistes se sont essayés à analyser les fleurs de ce Narcisse; mais je ne crois pas non plus qu'on doive regarder ce qu'ils ont fait comme fournissant tous les renseignemens désirables sur les principes constituans de ces fleurs. M. Charpentier, déjà cité plus haut, a trouvé qu'elles contenaient de l'acide gallique, du mucilage, du tannin, de l'extractif, du muriate de chaux, de la résine

et du tissu ligneux. M. Caventou, plus récemment (*Journal de Pharmacie*, vol. 2, pag. 540), présente cent parties de ces mêmes fleurs, comme étant composées, d'une matière grasse odorante, six parties; d'une matière colorante jaune, quarante-quatre parties; de gomme, vingt-quatre parties; et de fibre végétale, vingt-six parties. Considérées d'après cette dernière analyse, c'est surtout par leur principe colorant qui peut fournir un beau jaune à la peinture et à la teinture, que les fleurs du Narcisse des prés seraient précieuses: mais nous croyons que les chimistes ne les ont pas encore traitées sous tous les rapports, puisqu'ils n'ont point trouvé jusqu'à présent le principe auquel elles doivent leurs propriétés médicamenteuses, comme l'Ipécacuanha doit la sienne à l'*Emetine*, l'Opium à la *Morphine*, etc.; à moins qu'on ne suppose qu'elles résident dans la matiere grasse odorante. . . . .

FIN DES MÉMOIRES.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIER MÉMOIRE.

SECOND MÉMOIRE.

TROISIÈME MÉMOIRE.

QUATRIÈME MÉMOIRE.

PREMIÈRE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

TROISIÈME PARTIE.

CINQUIÈME MÉMOIRE.

FIN.

ERRATUM.

Page 119, ligne 22, chaumières; *lisez*, chaudières.

